هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 120 UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY DERNIÈRE ÉDITION — VENDREDI 31 OCTOBRE 1980

A quelques jours de son procès

M. Henri Tournet est recherché par la justice

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 5 kr.; Espagne, 80 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

• MOSCOU

La visite subite des dirigeants polonais précède une négociation cruciale avec les syndicats Solidarité

La tension monte de nouveau en Pologne. La « visite amicale de travail » à Moscou à laquelle ont été subitement conviés MM. Kania et Pinkowski, les nouveaux chefs du parti et du gouvernement polonais, accueillis ce jeudi 30 octobre par MM. Brejnev et Tikhonov, a eu lieu à la veille d'une rencontre décisive à Varsovie entre le président du conseil des ministres et des représentants des syndicats Solidarité. Les deux dirigeants polonais ont quitté la capitale jeudi en fin d'après-midi pour regagner Varsovie.

Mercredi, MM. Stoph et Todorov, chefs des gouvernements de la R.D.A. et de la Bulgarie, avaient affirmé leur attachement à l' « unité de la communauté socialiste » *à laquelle ils consacrent* « toute leur énergie ». *A Washington, en revanche, un porte-parole du département d'Etat a estimé que la fermeture des frontières est* déplorable *et viole les accords d'Helsinki. Il a exprimé l'espoir qu'* « une solution acceptable pour tous sera trouvée en Pologne ».

Le bureau politique polonais a fait annoncer, d'autre part, qu'un plénum du comité central du parti serait convoqué en novembre pour préparer un congrès extraordinaire.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Il y a la soudaineté de ce voyage, si impératif que M. Kania n'a pas hésité à laisser en plan, à Varsovie, lord Carrington le secrétaire au Foreign Office, qu'il devait recevoir ce jeudi matin 30 octobre. Il y a surtout ce rendez-vous pris vendredi 31 octobre à 11 heures entre le premier ministre et les responsables de Solidarité pour une négociation décisive à la suite d'une menace de grève. Il y a enfin cette formidable radicalisation des Polonais depuis le « faux enregistrement », vendredi 24 octobre, des statuts du syndicat indépendant.

Tout dans ce puzzle conforte donc la pire des hypothèses, celle d'une convocation brutale de M. Kania et du premier ministre pour leur signifier que le Kremlin exige désormais, et quoi qu'il en coûte, une reprise en main. Mais il y a deux autres éléments aussi. Un changement de ton assez marqué de la presse polonaise d'abord qui, dure et menaçante mardi, est devenue mercredi plus souple en troquant l'anathème contre la polémique. Ensuite, un long commentaire du journal télévisé de mercredi soir indiquant qu'une circulaire du comité central venait d'être adressée aux comités régionaux du parti leur enjoignant de prendre contact avec les nouveaux syndicats et réaffirmant la volonté de la direction de respecter les accords de Gdansk et de résoudre les difficultés par le dialogue.

Ces commentaires — qui décrivent la situation comme « *difficile et loin de la normale* » — peuvent être destinés à faire porter à l'avance aux syndicats la responsabilité d'une éventuelle rupture des négociations de vendredi. Mais on peut, à l'inverse, considérer que cette confirmation de l' « esprit de Gdansk » n'aurait pas été possible à la veille d'un voyage à Moscou si le Kremlin n'y avait pas donné son accord.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Mauvais rêve

La crise polonaise se développe inexorablement comme un mauvais rêve. Un cauchemar vieux de douze ans et qui s'était terminé par l'invasion de la Tchécoslovaquie revient à l'esprit. Les deux situations, certes, ne sont pas entièrement comparables et toute analogie historique doit être maniée avec prudence. Il n'en demeure pas moins que, plus on avance, plus s'accumulent les similitudes entre Varsovie 1980 et Prague 1968.

Le voyage-éclair qu'effectuent ce jeudi 30 octobre à Moscou MM. Stanislaw Kania et Jozef Pinkowski, le premier secrétaire du parti et le premier ministre, rappelle étrangement les visites d' « amitié » que les dirigeants du « printemps de Prague » rendaient au Kremlin durant les six premiers mois de 1968. Il s'agissait en fait de convocations. On peut craindre qu'il n'en aille de même aujourd'hui ; les dirigeants polonais n'ont-ils pas dû bouleverser, pour se rendre en U.R.S.S., le programme de la visite à Varsovie de lord Carrington, le secrétaire au Foreign Office ?

Plus inquiétant encore : le voyage de MM. Kania et Pinkowski intervient à la veille d'une négociation cruciale entre les responsables du syndicat indépendant Solidarité et le premier ministre. De l'issue de cette rencontre — au cours de laquelle les syndicalistes « nouveaux » vont demander notamment l'abrogation des paragraphes rajoutés arbitrairement à leurs statuts par le juge de Varsovie chargé de les enregistrer — va dépendre en grande partie l'évolution de la situation intérieure. Un refus de tout geste d'apaisement de la part des dirigeants polonais entraînerait presque obligatoirement une grève à caractère cette fois-ci purement politique, dont la date a d'ailleurs déjà été fixée au 12 novembre. Un tel refus ne ferait d'autre part qu'accroître encore la véritable psychose qui s'empare d'une bonne partie de la population polonaise et qui se traduit, à Varsovie par exemple, par la préparation d'un plan de résistance de la ville.

Un tel climat, est-il besoin de le souligner, fait parfaitement le jeu de ceux — Polonais et « alliés » officiels — qui n'ont jamais accepté l'esprit des accords de Gdansk et qui attendent de graves incidents de parcours pour intervenir d'une manière ou d'une autre. Trois pays — trois voisins de la Pologne — ont notamment multiplié les avertissements par l'intermédiaire de leur presse et de leurs dirigeants : l'U.R.S.S., bien sûr, mais aussi la Tchécoslovaquie et la R.D.A. Celle-ci vient de fermer sa frontière avec la Pologne. Peur de la contagion ? Condamnation symbolique ? Il y a sans doute des deux dans cette mesure, qui n'a pu être décrétée sans l'approbation de Moscou.

Il faut attendre les résultats de la négociation de vendredi pour en savoir *plus sur le contenu* des conversations de MM. Kania et Pinkowski avec les dirigeants soviétiques. De nouvelles pressions mettraient les responsables polonais dans une situation intenable ; ils connaissent parfaitement, en effet, la puissance de la vague de fond qui secoue leur pays depuis le mois de juillet. Ils l'ont reconnu à plusieurs reprises, et pas plus tard que mercredi, puisqu'ils ont fait adopter une déclaration du bureau politique dans laquelle on peut lire, selon une formule déjà employée, que le « processus de changement » dans lequel s'est engagée la Pologne est « irréversible ».

Seule une collaboration loyale entre le parti et les nouveaux syndicats peut épargner à la Pologne une *épreuve* aux conséquences tragiques. Une telle expérience implique, bien sûr, que d'un côté comme de l'autre aucun « sabotage » n'ait lieu. Encore faudrait-il que ce sabotage ne soit pas cyniquement organisé hors des frontières du pays.

• TÉHÉRAN

Les otages américains ne seraient pas libérés avant le scrutin du 4 novembre

Les adversaires d'un règlement rapide du problème des otages ont réussi à enrayer le processus mis en place par le Majlis en vue d'assurer la libération des diplomates américains avant l'élection présidentielle du 4 novembre aux Etats-Unis. Le débat public du Parlement, qui devait avoir lieu ce jeudi matin 30 octobre, n'a pu se tenir faute de quorum.

Une nouvelle séance publique est prévue pour dimanche 2 novembre. Il n'est pas certain qu'elle pourra avoir lieu. Les adversaires d'une solution rapide du problème des otages sont en effet décidés à renouveler leur boycottage de la réunion.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — A moins d'un coup de théâtre de dernière heure, il paraît fort improbable que les otages américains soient libérés avant l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Le boycottage de la séance du Majlis (Parlement), ce jeudi matin 30 octobre, par nombre de députés, empêchant ainsi le quorum d'être atteint, a contraint l'Assemblée à ajourner son débat jusqu'au dimanche 2 novembre. On avait en effet perçu dès le début de la réunion de ce matin les premiers signes de la crise qui n'allait pas tarder à éclater.

A 8 heures précises, le président du Majlis, l'ayatollah Rafsandjani, s'apprête à ouvrir la séance. Les tribunes réservées aux citoyens et aux journalistes sont combles. Les caméras de télévision ronronnent, les photographes « mitraillent » les députés au fur et à mesure de leur arrivée. Toutes les « vedettes » de tous bords sont présentes, de M. Bazargan, l'ancien premier ministre, à l'ayatollah Khalkhali, qui figure parmi les personnalités les plus anti-américaines de l'Assemblée. Curieusement, cependant, l'hémicycle demeure à moitié vide. Les personnalités islamiques sont pourtant d'une ponctualité exemplaire. Gêne, inquiétude, tension, se répandent successivement dans l'assistance. A 8 h. 33, l'ayatollah Rafsandjani prend la parole : d'une voix monocorde, il annonce que les absents sont en réalité rassemblés dans les couloirs de l'Assemblée et refusent de faire formellement acte de présence. Le quorum n'étant pas atteint, ajoute le président du Majlis, le débat sur les otages sera retardé.

Le silence, absolu, est rompu par l'ayatollah Khalkhali. Petit, rond, le ventre proéminent, il se précipite vers la tribune tout en lançant des propos inintelligibles. « *Quorum ou pas quorum,* s'exclame-t-il au micro, *nous devons commencer nos travaux immédiatement ! Le problème est pour nous crucial et ne souffre aucun retard !* ». « *Tais-toi !* », rétorquent des députés dissidents qui, entre-temps, avaient pénétré dans la salle pour se regrouper debout derrière les sièges de l'hémicycle.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 8.)

POINT

Mineurs à part entière

Après vingt-deux jours de grève en Lorraine et vingt-quatre heures après l'extension du mouvement aux bassins du Nord et du Pas-de-Calais, quelque cinq mille travailleurs marocains des Charbonnages de France viennent d'obtenir gain de cause. Une convention passée mercredi 29 octobre entre l'entreprise nationale et l'ambassade du Maroc leur reconnaît, lors de la signature de leur troisième contrat à durée déterminée, « les mêmes droits et avantages que les mineurs autochtones ».

Ainsi prend fin l'une des inégalités les plus choquantes : seuls d'entre tous les salariés étrangers des houillères françaises, les Marocains ne bénéficiaient pas du statut de mineur. Jusqu'à présent, les Charbonnages de France, qui les recrutaient directement au Maroc pour une durée de dix-huit mois, portée récemment à deux ans, leur refusaient non seulement la garantie de l'emploi et le droit à la retraite — puisqu'ils pouvaient difficilement accumuler quinze années de travail consécutives, — mais encore la protection sociale minimale : en cas de maladie ou d'accident du travail, ils étaient proprement remerciés. En cinq ans, environ trois cents mineurs marocains devenus « inaptes » ont ainsi été renvoyés chez eux sans indemnité.

Ce scandale, qui durait depuis de nombreuses années, n'avait guère ému, semble-t-il, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel. Au contraire, le « ministre des immigrés » n'avait pas craint, au cœur même du conflit, de déclarer : « S'ils désirent rentrer chez eux, nous ne les retiendrons pas. »

Ce langage, heureusement, n'a pas été entendu. L'accord qui vient d'être établi souffre certes, de plusieurs ambiguïtés : le doute persiste sur l'étendue des avantages accordés aux Marocains ; la période des quatre ans de présence pour « faire ses preuves » paraît bien longue et la mise à l'écart des syndicats pour la négociation étonne, à l'heure où l'on vante le dialogue. Mais l'important est qu'il y ait accord : les Marocains sont reconnus comme des mineurs à part entière. Enfin !

(Lire page 38.)

• ALGER

M. Giraud tente de jeter les bases d'une nouvelle coopération énergétique

Le ministre français de l'industrie, M. André Giraud, est arrivé le 29 octobre à Alger, de manière impromptue, « pour une visite de travail ». Il est accompagné notamment du directeur de Gaz de France, M. Delaporte, et d'un dirigeant de la Compagnie française des pétroles. Il semble en effet que l'Algérie veuille lier la révision des contrats de livraisons de gaz et le renouvellement de l'accord de coopération qui depuis dix ans associe la C.F.P. à la Sonatrach. D'où la nécessité de repenser les relations énergétiques entre Paris et Alger.

Cette visite intervient au moment où la France tente de trouver de nouvelles sources de « brut » en remplacement des ressources irakiennes. Elf et la C.F.P. devraient ainsi signer le 30 octobre à Londres avec la Société saoudienne un contrat pour quelques millions de tonnes supplémentaires.

Un partenaire exigeant

par BRUNO DETHOMAS

« *Le différend sur le prix du gaz est une affaire commerciale entre la Sonatrach et Gaz de France.* » Telle était, depuis le mois de *février*, la position du gouvernement français. Pour que M. Giraud se soit déplacé à Alger il faut donc qu'il y ait eu des éléments nouveaux.

Paradoxalement, ce n'est pas sur le gaz que cette évolution est intervenue : on ne fait pas mystère à Paris que la position algérienne n'a guère changé depuis l'affirmation du principe de l'indispensable alignement des prix du *gaz* sur ceux du pétrole. Et le gouvernement français continue de soutenir que le gaz naturel entre en concurrence avec certains produits pétroliers et que son prix, pour le consommateur, ne saurait donc être supérieur à ceux des fuels. Il n'y a donc pratiquement aucune chance pour que la visite de M. Giraud se solde par la signature d'un accord sur la révision des contrats de livraison de gaz.

La présence, aux côtés du ministre de l'industrie, de dirigeants de la Compagnie française des pétroles, laisse donc supposer que l'élément nouveau concerne le pétrole. Fidèle à sa politique de non-information, la C.F.P. se refuse à dire jusqu'à la date d'expiration de son contrat de coopération avec la Sonatrach algérienne. Mais celle-ci doit intervenir le 31 décembre. Alors que la France a perdu le quart de ses approvisionnements pétroliers du fait du conflit entre l'Iran et l'Irak, et que le marché montre de nouveau des signes de tension, la tentation était forte *pour l'Algérie de lier la révision* des contrats de gaz et la reconduction — sur des bases inévitablement différentes dix ans plus tard — de l'accord, toujours qualifié d' « *exemplaire* », avec la C.F.P.

(Lire la suite page 37.)

AU JOUR LE JOUR

Une île

Leur frontière avec l'Allemagne de l'Est a beau être quasiment fermée, cela n'empêche pas les Polonais de conserver leur humour et de déclarer : « Nous avons trois frontières avec l'Union soviétique : à l'est l'U.R.S.S., au sud la Tchécoslovaquie et à l'ouest la R.D.A. »

Encore heureux que l'Union soviétique n'ait pas songé, pour isoler encore plus la Pologne, à adapter à ce pays l'idée d'Alphonse Allais, qui voulait faire construire des canaux tout autour de la France afin d'en faire une île... rien que pour em... les Anglais.

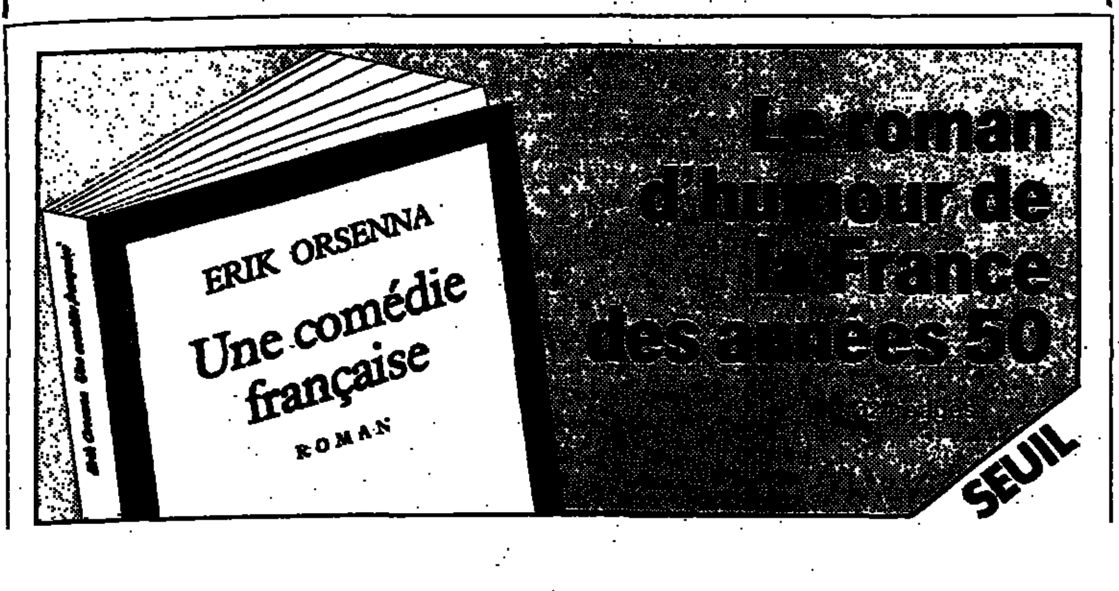
Mais il est vrai qu'Alphonse Allais était un humoriste, ce qui, à l'évidence, n'est pas le cas de M. Brejnev.

MICHEL CASTE.

A Marseille

SEPT ATTENTATS A L'EXPLOSIF SONT REVENDIQUÉS PAR LES SÉPARATISTES CORSES DU F.L.N.C.

(Lire page 40.)



UN PROPHÈTE DOUTEUX

Faut-il relire Spengler ?

Il y a cent ans *exactement* naissait Oswald Spengler, précurseur du *nazisme* pour certains, prophète des sciences humaines pour d'autres. Le « Déclin de l'Occident », *qui parut dans sa* version intégrale au lendemain de la première guerre mondiale, fut surtout l'un des premiers best-sellers intellectuels de l'époque moderne, comme il s'en publie désormais presque chaque année dans la France actuelle. Cet ouvrage d'apparence difficile, et *même rébarbative*, enchanta les masses cultivées et atteignit presque *instantanément un tirage proche de cent mille exemplaires*. On est loin, ici, du succès lent et sûr d'Aristote ou de *Marx*. En France, Spengler eut un temps de popularité, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Puis il disparut. Etoile filante de la pensée, Spengler *marque néanmoins une étape* dans le développement de l'intellect de mode.

Cet auteur reflétait fidèlement les passions de son temps. Aussi, le « Déclin de l'Occident » reste-t-il un document *révélateur* et inquiétant sur l'état d'esprit des couches cultivées de la société allemande aux tout débuts de la République de Weimar. « Le Monde des livres » présente, pages 22 et 23, divers aspects de l'œuvre de Spengler. Gilbert Comte analyse plusieurs textes récemment traduits en français qui permettent de saisir la personnalité de ce philosophe de l'histoire, d'un genre un peu spécial. *Emmanuel* Todd propose une relecture du « Déclin de l'Occident », qui souligne la parenté logique *existant* entre la technique d'analyse spenglérienne et certaines modes intellectuelles françaises des trente dernières années.

Le Monde

idées

LA PRÉSIDENCE

Avant même d'être ouverte, la campagne présidentielle envahit tout. Jacques Robert en montre les nouveautés par rapport aux précédentes et appelle de ses vœux l'homme qui *« saura construire une majorité nouvelle sur les débris des grands espoirs évanouis »*. Mais le docteur Jean-Luc Locret est sceptique : rien ne pousse les grenouilles *qui demandent un roi* à en changer. Quant à Jean Rous, conscient de ce que le pouvoir personnel s'est établi *à la tête non seulement* de l'Etat mais des partis, il invite ses camarades socialistes à y mettre fin, pour commencer, au P.S.

Trois drames sur un même thème

par JACQUES ROBERT (*)

L'ELECTION présidentielle d'avril prochain aura, sur l'évolution politique et constitutionnelle de la France, une influence considérable pour deux raisons :

1) Pour la première fois un président de la République élu au suffrage universel direct et parvenu normalement au bout de son mandat en sollicitera un second. Hors de tout contexte émotionnel créé par un décès, un départ ou une démission...

En 1965, trois ans à peine après le référendum instituant l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, *on rodait juste le système.* On s'essayait aux techniques modernes de la compétition nationale. On *découvrait. la fascinante et terrible* séduction de la télévision. Certes, la campagne de 1965 montrait que *de Gaulle n'était plus la seule étoile* du ciel français. Chacun dans son style et avec son tempérament, des *hommes comme François Mitterrand* ou Jean Lecanuet administraient la preuve que des leaders politiques *pouvaient tout de même coexister* avec lui, voire le combattre et le mettre en fin de compte en ballottage, mais la campagne demeurait tout de même dominée par son exceptionnelle et écrasante personnalité.

En 1969, la France, traumatisée par la tourmente de mai 1968 et le *départ du général de Gaulle,* se donnait rapidement à son dauphin désigné, après une compétition décevante et brusquée.

En 1974, la mort tragique de Georges Pompidou et la brièveté de *la campagne bouleversaient* encore les partis, les doctrines, les tactiques et les groupes.

L'année prochaine, au contraire, sauf imprévu, le président aura normalement mené son premier septennat à son terme et se représentera au suffrage des Français.

2) *L'élection de 1974 avait* — semblait-il — définitivement montré qu'une compétition présidentielle ne *pouvait être en France, par duel* de ténors interposé, qu'un affrontement serré entre deux conceptions *dissemblables du monde, deux* visions incompatibles de la société.

Et pourtant, quatre années plus tard, à l'occasion des élections législatives, on voyait cette bipolarisation artificielle céder le pas à un quadrille bipolaire. Les deux grandes nébuleuses se subdivisaient elles-mêmes en deux constellations secondaires. La France politique devenait un « quatre-quarts ».

Tout semble, aujourd'hui, avoir encore changé.

Le jeu politique qui se déploie sous nos yeux n'a plus l'apparence d'une pièce à deux ou à quatre personnages. Il se présente comme une suite de trois drames qui se jouent *sur un même thème. Trilogie présidentielle...*

De nouveaux ordres de préférence

Tous les *nouveaux* sondages le démontrent : l'électorat français n'est plus divisé en deux blocs ni *partagé entre quatre familles politiques.* Il se groupe autour de *trois ordres de préférence.*

a) Tous ceux qui ont choisi, une fois pour toutes, l'espérance de la justice sociale et du *progrès* contre les forces groupées de l'appropriation bourgeoise, de l'égoïsme sacré et de la conservation.

Ceux-ci voteront toujours pour la gauche, *quel que soit le candidat qu'elle leur propose, qu'elle soit unie* ou non, solidaire ou non. Ils le feront, selon le cas, dans l'enthou*siasme ou dans la résignation.* Ils *ont* appris à dominer leurs amertumes.

Les uns verront en Georges Marchais le défenseur le plus actif et le plus efficace des classes laborieuses ; d'autres, craignant la « tentation totalitaire », préféreront François Mitterrand, qui apporterait le changement... mais avec moins de risque. Certains — beaucoup peut-être — se satisferaient de Michel Rocard si c'était lui qui, en fin de compte, devait porter les couleurs socialistes...

Pour chacun, le choix ne peut être qu'entre ceux qui se réclament, par-delà les inévitables divergences de tempérament ou de stratégie, d'une même sensibilité d'ouverture et de générosité. Mieux vaudrait, à la limite, Huguette Bouchardeau ou Arlette Laguiller que la reconduction indéfinie de Giscard...

***

b) Les « gouvernementaux », *ceux qui — depuis vingt-deux ans — sou*tiennent le pouvoir en place et le soutiendront invariablement dès lors *qu'il tourne le dos à tout bouleversement structurel profond,* à toute remise en cause des fondements *essentiels de la société.*

Parce qu'il est en charge, Valéry Giscard d'Estaing est leur candidat, *mais ils soutiendraient aussi* bien Chaban-Delmas, Barre, Chirac, voire même Debré. Si acerbes que soient à l'égard du pouvoir les critiques des deux derniers, elles proviennent finalement — et ils ont raison — du même bord. On se dispute sur les modalités d'exercice du pouvoir, sur le style, parfois sur certains choix ponctuels, mais on est d'accord, viscéralement, sur le fond. On croit aux vertus profondes d'un même type — libéral ? — *de* société, même si l'on s'entre-déchire pour le promouvoir.

Dans l'un et l'autre groupe, les choix sont plus d'instinct que de *raison.* Les *tempéraments, peut-être* les passions, l'emportent sur les analyses. On ne donne ni dans la nuance *ni dans le compromis. On* se situe. On se classe. On proclame, en quelque sorte, sa foi.

Les *calculs* les plus récents prouvent que le groupe de gauche n'atteint point 30 % de l'électorat français et que le groupe de droite se *situe* en deçà de 20 %. Aucune majorité — et de loin — dans l'un et l'autre camp. Il faut donc, de part et d'autre, pour gagner, mordre sur *le* troisième groupe qui oscille, lui, au gré de la conjoncture, entre les deux premiers.

c) Le troisième groupe, le plus nombreux, rapproche tous ceux qui refusent le choix manichéen dans *lequel* une *fatalité qu'ils* rejettent tente de les enfermer et qui comptent bien forcer le destin en faisant pression sur les candidats et les appareils. Pour qu'ils s'entendent parfois, s'allient peut-être, s'unissent éventuellement.

Mais comment ?

En partant d'une analyse simple et logique de la situation politique actuelle par rapport à la situation de 1974.

Valéry Giscard d'Estaing n'a été élu en 1974 qu'à la faveur d'une conjonction providentielle de trois facteurs : la peur d'un gouvernement à prépondérance communiste, paradoxalement la crainte des communistes d'arriver au pouvoir sans en être les vrais maîtres, le ralliement de Jacques Chirac.

Or deux de ces facteurs n'existent plus aujourd'hui.

Le vrai ciment de la majorité giscardienne était en 1974 la hantise d'un gouvernement à forte participation communiste. Le ciment a disparu avec la crédibilité de l'éventualité.

Les gaullistes de Jacques Chirac sont, depuis longtemps, en semi-dissidence, et les attaques conjuguées vers le pouvoir du leader du R.P.R. comme de Michel Debré attestent à l'évidence qu'il serait imprudent pour le président sortant de tabler au premier tour, voire même au second, sur un trop important contingent de voix gaullistes

Reste — bien entendu — la position tactique, inchangée, du parti communiste, seule constante de l'équation présidentielle : mieux vaut être dans l'opposition qu'au pouvoir avec d'autres, plus forts.

On peut dès lors craindre que le parti socialiste ne vienne à perdre du *côté communiste les voix qu'il* aura pu gagner en chassant sur d'autres terres. Il y a, certes, une cohérence logique interne du second tour qui transcende les calculs les plus subtils des appareils, et l'on ne *manipule* pas les électeurs comme des pions. Peut-on faire vraiment voter au second tour pour Valéry *Giscard d'Estaing ceux-là mêmes que* l'on aura incité à voter pour Georges Marchais et qui l'auront fait ? Qui *peut le dire ? On a bien vu, pour*tant, en 1978, que le parti communiste pouvait, à la dernière minute, *changer le cours des choses...*

Le résultat de l'élection présidentielle est dès lors bien dans la main du « tiers centriste », ce marais où l'on votera de plus en plus, demain, alternativement — selon l'humeur, la conjoncture et les personnes — pour la gauche ou pour la droite et même — pourquoi pas ? — à la fois pour la gauche et pour la droite en votant pour l'une au premier tour et pour l'autre au second...

Une majorité nouvelle

Que représentent encore vraiment à l'heure actuelle, *pour* l'électeur moyen, le gaullisme (dix ans après de Gaulle), le libéralisme (avancé ou pas), le socialisme (à la française, *à l'italienne, à l'espagnole,* à la yougoslave...) et le communisme (marxiste, léniniste, stalinien, maoïste...) ?

Les Français cherchent bien plutôt, ardemment, à *sortir* des affrontements idéologiques d'antan pour tenter de rapprocher — enfin ! — les doctrines et les politiques et d'unir, autour du *candidat* qui leur paraîtra le plus capable — quel que soit, finalement, son « classement » politique, — tous ceux qui ont, sur le devenir de la nation, quelques *idées fondamentales communes.*

Qu'importe que le président de demain soit libéral ou socialiste s'il doit être finalement élu et soutenu par un vaste rassemblement, allant des gaullistes *les* plus ouverts aux socialistes les plus modérés en passant par toutes les nuances intermédiaires d'un centrisme regroupé !

L'union de la gauche est morte. La majorité actuelle est morte. La *France ne peut qu'attendre l'homme* qui saura construire une majorité nouvelle sur les débris des grands *espoirs évanouis.*

(*) Président de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris-II.

Les grenouilles qui demandent un roi

par le docteur
JEAN-LUC LOCRET (*)

Nous délirons, nous rêvons l'Autre.

LE jeu du suffrage, la manipulation « séduction », pièces *fondamentales* des manœuvres de l'échiquier politique, permettent souvent un succès en *fonction de notre dépendance* infinie à des images de parents mythiques gravées dans nos inconscients, *individuel et collectif.*

Cette « manipulation-séduction », stratégie en miroir, se réfère au paradis perdu, béat, des premiers jours de nos vies fusionnelles.

Alors, fondus dans une relation indistincte avec nos mères, précédant nos « *existences* », nous sommes désormais d'autant plus vulnérables et capables d'être bernés que *notre* conscient n'en a pas gardé la mémoire.

La réalité de cette « existence » serait par trop décevante, frustrante pour que nous y adhérions, et le truchement d'un leader charismatique, le leurre, le côté intimiste et sophistiqué de son jeu, font que nous pouvons être doublement abusés. En fait, rien ne peut se faire sans notre complicité, nos rêves d'enfants, sans la résonance de notre inconscient, sans notre désir fondamental de nous en remettre à des images de parents et d'en dépendre.

Contrairement à une analyse *politique récente de R. Badinter,* concluant à la probabilité de la défaite de M. Giscard d'Estaing, *mieux vaudrait que les socialistes* prennent en compte le charisme de celui-ci et s'interrogent sur la part *essentielle de séduction* qui a joué dans son élection de 1974.

La droite possède un leader charismatique, la gauche n'en possède pas encore.

C'est oublier que la future élection dans un régime devenant de plus en plus *présidentiel* se fera notamment en fonction du charisme des candidats, plus que sur un projet ou un programme.

Rien n'a été négligé en 1974 pour assurer l'élection de M. Giscard d'Estaing : monarque « démocrate », fausse ascendance aristocratique, monarque « manager », père de famille, époux *exemplaire, entouré* d'enfants dont les images nous ont été offertes en couleurs et sous des *angles et des profits calculés, etc.*

Comment résister à cette image essentiellement fabriquée par les publicistes en fonction de nos désirs les plus inconscients ? Comment ne pas élire une image de père mythique, élégant, attentionné, « aimant » alors qu'il nous regardait « au fond des yeux » ?

Etrange duplicité, perversion presque fatale quand les dieux sont morts et lorsque les médias peuvent si bien parler à notre imaginaire.

Malheureusement, la gauche socialiste est en retard, et non seulement elle n'a pu jusqu'ici proposer au pays un programme courageux, généreux, mais elle fait état de ses divisions comme la droite.

Monarque et commensal

Mésestimer le charisme de M. Giscard d'Estaing et combattre l'entreprise de pouvoir qu'est la sienne avec des idées « forces », des critiques, de la bonne volonté est, autant le dire, une voie menant à l'échec.

La gauche est naïve. Elle le sera fatalement dans la mesure où elle ne pourra s'incarner dans l'image d'un leader charismatique pas plus qu'elle n'orchestrera sa campagne de façon perverse en fonction de l'imaginaire *des Français.*

Malheureusement elle échouera parce qu'elle n'est pas armée face à la « séduction ». Seul Mitterrand possédait cette grâce, mais il est en échec.

Rocard..., un soupçon de charisme, mais il a la silhouette des bons élèves, pâles et fragiles, souvent malades...

Trop généreux même s'il est manipulateur, il n'aura pas l'ampleur du père mythique, et les médias ne lui en fabriqueront pas l'image.

Non, décidément, la majorité d'entre nous « aimera » et choisira ce président.

Il est en place, essentiellement pour avoir compris *l'ambivalence* fondamentale des Français, c'est-à-dire leur nostalgie secrète pour la monarchie et leur attachement très fort à la démocratie.

Monarque et « commensal », il nous voulait « *inventeurs d'idées* ». (*Démocratie française,* éditions Fayard.)

Ne répugnant pas au pléonasme, il va répéter son entreprise.

Il nous faudra quatorze ans pour comprendre que la France peut, en effet, « *inventer* » autre chose qu'une politique de « séduction » qui affaisse les énergies, entrave tout jugement personnel et toute demande de changement concret.

Sommes-nous si « régressifs », si « infantilisés », si « charmés » pour nous en remettre aux responsables de la politique actuelle ?...

Notre imaginaire est-il si « *médusé* » par ce miroir ?...

Pareils aux grenouilles qui demandaient un *roi,* n'ayant plus l'audace d'une imagination politique, on nous répondra:

« De celui-ci contentez-vous
De peur d'en rencontrer un [pire. »

(*) *Psychiatre.*

L'extension du pouvoir personnel

par JEAN ROUS (*)

LE présidentialisme est devenu *le pouvoir personnel non* seulement dans les gouvernements mais dans les partis, où *les idées ne sont plus que des* moyens au service d'un clan ou d'un homme. Ce travers est particulièrement grave pour des partis comme le parti socialiste dont *la mission* est de promouvoir une *direction collective* et de réaliser dans son sein la préfiguration de cette autogestion qu'il veut *réaliser dans la société.*

Cela explique que l'on constate un hiatus grandissant entre la faveur de l'idée socialiste dans l'électorat et l'état du parti proprement dit, dévoré par les appétits rivaux.

*Le remède est donc de porter l'arme de la critique sur le sys*tème personnel de parti comme de gouvernement et de proposer des *réformes en conséquence.*

Tout le monde s'est mis à singer le présidentialisme venu de haut et à donner la priorité au marketing par rapport à la lutte pour la doctrine, le programme et les idées transformés en panneaux publicitaires. Il est temps de remettre en valeur le programme démocratique du socialisme sur le rôle du président, du gouvernement, du Parlement ; sur l'élargissement des pouvoirs des échelons intermédiaires, régions, communes, comités d'entreprise ; sur le renouveau de la vie associative. On croit habile et électoral de faire l'impasse sur l'autogestion au lieu de la concrétiser, d'en définir les étapes et d'en montrer l'utilité souveraine pour décongestionner une société qui crève dans le centralisme, le bureaucratisme et le technocratisme. On dirait que dans la bataille il n'y a que les sondages, les luttes de clans, les coups fourrés, la promotion de tel ou tel leader. Laissons ces méthodes à la bourgeoisie, au lieu de nous laisser intoxiquer par les mœurs dominantes.

Si nous ne pouvons pas encore réformer le gouvernement et la société, réformons le parti et finissons-en avec le régime personnel en son sein. Cette idée n'est pas récente et nous sommes quelques-uns depuis un certain nombre d'années à nous en prendre au système de direction au risque de l'ostrascisme et de l'isolement.

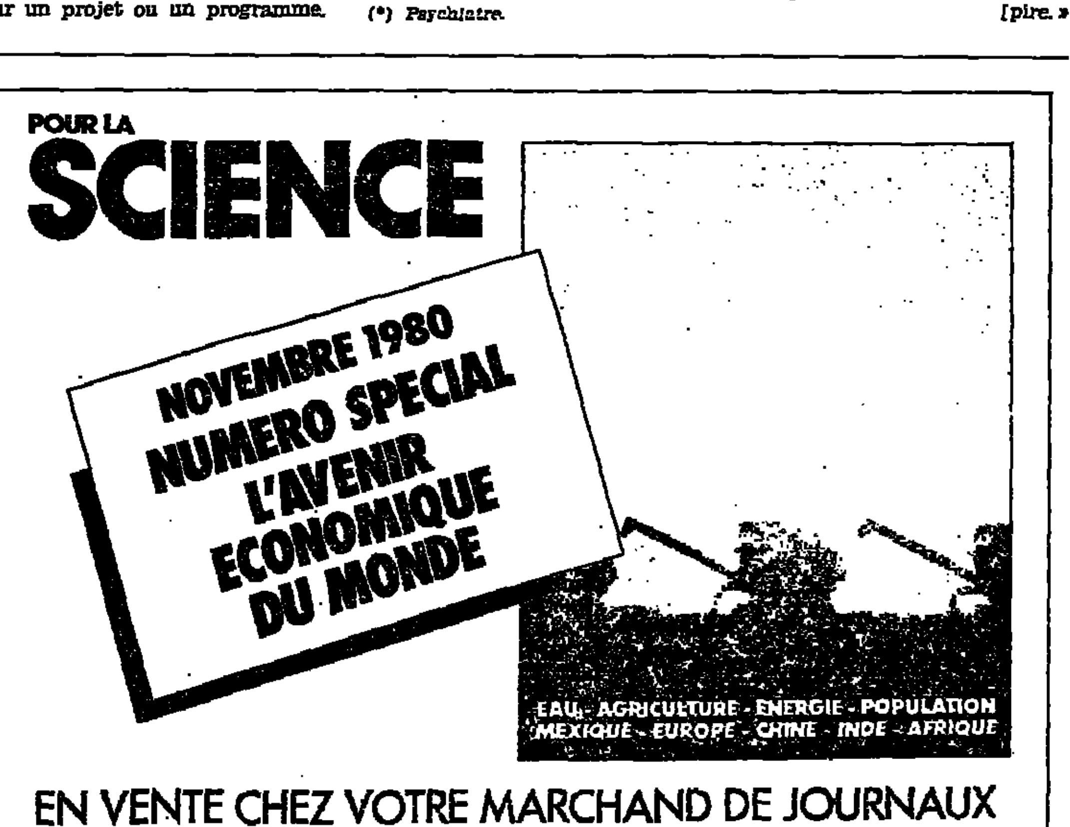
Dans le système actuel du P.S., ainsi qu'il a été dit, tout le pouvoir découle en fait du premier secrétaire, les autres organes, le *comité directeur et le congrès* n'ayant été à ce jour que des organes d'enregistrement des *décisions prises d'en haut.*

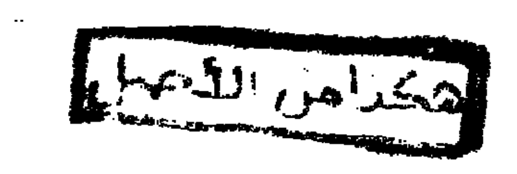
La réforme consiste à revenir aux pratiques socialistes en élisant le comité directeur au suffrage universel du parti, c'est-à-dire au congrès, au *scrutin secret* et à la proportionnelle avec possibilité de panachage. Il devrait en être de même pour tous les organismes responsables. *Quant* au *secrétariat* devenu *source* de tout pouvoir, il devrait devenir un organisme collectif de coordination au service du comité directeur. Ni Jaurès ni Blum n'ont été premiers secrétaires. La déification du secrétariat est un phénomène qui date de Staline, et qui n'a pas encore été dépassé.

La philosophie de l'autogestion, *ou plus simplement de la démo*cratie, est aux antipodes de ces pratiques et valorise la participation *de tous aux décisions* à partir de la base et non d'après un scénario fabriqué d'en haut *avec plus ou moins d'astuce. De* ce point de vue, la désignation du candidat à l'élection présidentielle devrait être exemplaire, et elle ne l'est malheureusement qu'en apparence. Comme l'a montré *la relation du Monde, il s'agit,* en marge de la procédure démocratique, de conditionner le parti en *le préparant à une sorte de* plébiscite qui, lui, n'a que de lointains rapports avec les méthodes *socialistes. Il s'agirait* au contraire que chaque candidature soit déclarée dans les délais normaux, et que l'on en discute démocratiquement en examinant objectivement les chances de chacun, *sans faire de procès d'intention.* La méthode honnête et démocratique, c'est la seule recette pour refaire le tissu unitaire du parti qui a été déchiré par la férocité des clans personnels.

Surtout, à la faveur d'un climat secoué par des *événements récents,* le parti *socialiste doit* se faire le champion d'une renaissance démocratique, à commencer par lui-même. *Il y a plus de* vingt ans, nous entreprenions, avec la revue *Esprit,* une enquête qui commençait ainsi : « *La démocratie est devenue une idée neuve.* » Nous ne pensions pas si bien dire. Il s'agit toujours de le faire.

(*) Militant du P.S., ancien membre du comité directeur.





EUROPE

Pologne

La visite des dirigeants à Moscou

(Suite de la première page.)

Ce ne serait pas alors pour y être rappelé à l'ordre que MM Kania et Pinkowski se rendraient dans la *capitale* du bloc, mais au contraire pour en rapporter une approbation soviétique à la recherche d'un compromis avec les syndicats indépendants. Une approbation qui serait bien nécessaire tant vis-à-vis d'une grande partie de l'appareil polonais que vis-à-vis des capitales alliées

Troisième hypothèse · il s'agirait, avant le rendez-vous de vendredi, de faire comprendre aux Polonais le danger qui pèse sur eux et au syndicat les limites géopolotiques de leurs revendications Autrement dit, de délimiter étroitement la négociation, sans pour autant lui fermer la porte. On saura jeudi soir à Moscou, ou sans doute vendredi à Varsovie, laquelle de ces trois hypothèses est la bonne. Mais, en tout état de cause, cette dramatisation marque dès maintenant l'évolution de la crise polonaise, devenue, les semaines passant, directement politique.

L'apparition en régime communiste d'un nouveau mouvement syndical, créé indépendamment du parti, était une gageure. En Pologne, on l'a vu le 31 août, cette gageure n'était pourtant pas isolée, pour trois raisons. Le rapport de forces, d'abord, que la classe ouvrière a su imposer en sa faveur au fil des révoltes de 1956, 1970 et 1976. L'hétérodoxie ensuite qu'introduit dans le système l'existence d'une puissante Eglise insoumise, et le maintien de la *paysannerie privée. L'autolimitation* enfin — expérience historique aidant, — que le mouvement de grève s'était imposée en s'interdisant de contester non seulement la *propriété* collective des moyens de production (qui n'est pas remis en cause), mais aussi ce *modèle* de socialisme qui, ..., l'est profondément. Le marché conclu à Gdansk entre le pouvoir et la société était clair : la possibilité de s'organiser pour disposer d'un droit de veto (pacifique et non plus violent) sur les décisions économiques, en échange de l'engagement pris de respecter le rôle dirigeant du parti et l'appartenance de la Pologne au camp socialiste.

Mais il restait alors à créer les conditions pour que la formidable force sociale qui avait été libérée se cantonne au terrain qui lui était concédé. Il fallait pour cela qu'on reconnaisse immédiatement le rôle des syndicats, c'est-à-dire, concrètement, deux choses : d'abord, qu'on les associe aux décisions économiques et à l'œuvre de redressement ; ensuite, que *l'on n'entrave pas leur* organisation. En une phrase, il fallait, comme l'expliquait devant le dernier plénum le directeur de *Polityka*, M. Rakowski, que les syndicats ne soient pas contre le parti, mais avec lui.

Début septembre, la nouvelle direction *semblait l'avoir compris, et*, dans quelques voivodies — comme celle de Cracovie, — les responsables non seulement facilitent l'organisation matérielle des syndicats, mais aussi engagent un dialogue permanent — à défaut d'être profond et *autorisé* — et suscitent une *attitude* bienveillante de la presse locale envers le mouvement. Sans que cela relève du hasard, les sections les plus modérées de Solidarité appartiennent à ces voivodies-là.

Mais, dans le même temps — sabotage, délibéré ou non suivant les cas, — les syndicats ont dû mener et mènent encore, dans de très nombreuses *régions*, une dure bataille pour leur existence et la reconnaissance de leurs droits les plus élé*mentaires. Plus grave, les autorités* se révélant incapables — en raison de difficultés objectives : ampleur des réformes et divisions du parti, — de définir une politique économique, les syndicats n'ont pu être associés à aucune responsabilité. Très rapidement, ils se sont donc retrouvés porteurs d'un mécontentement de plus en plus large et visant directement le pouvoir, c'est-à-dire le parti, dans la mesure où le seul combat à mener était de s'opposer à lui. Là-dessus survinrent la grève d'une heure du 3 octobre, après le dépôt de la demande d'enregistrement au tribunal de Varsovie, puis, le 24 octobre, l'affaire des statuts. Maladresse ou provocation, on ne sait encore.

Les syndicats en tout cas voient là une volonté de les soumettre : une épreuve de force s'engage sur *un terrain explosif. Le pouvoir ne* peut plus reculer, car il aurait l'air vis-à-vis de ses alliés de céder sur le rôle dirigeant du parti. Il multiplie donc les pressions En un mois de temps la crise, centrée sur le rôle dirigeant du parti, a pris un caractère politique.

Pour les sept millions de membres de Solidarité — pour une moitié au moins de la Pologne active donc — l'affaire de l'enregistrement est une gifle, une marque de mépris d'eux-mêmes, du droit, et de la simple loyauté. Dès samedi 25 octobre, le présidium du comité inter-entreprise de fondation de Gdansk adresse un ultimatum au premier ministre : la grève sera déclenchée mardi 28 octobre à 20 heures s'il n'est pas venu négocier avant lundi. Cette position est reprise en compte, après bien des hésitations, par la commission nationale de Solidarité où s'exprime pourtant la peur, *évidemment* justifiée, d'un affrontement. Le soir même M. Pinkowski propose d'ouvrir des négociations, mais à Varsovie. Mardi 29 *octobre, M. Jagielski, le négo*ciateur des accords, vient à Gdansk s'entretenir à la préfecture avec M. Lech Walesa. Il confirme la volonté du gouvernement de négocier, mais à Varsovie.

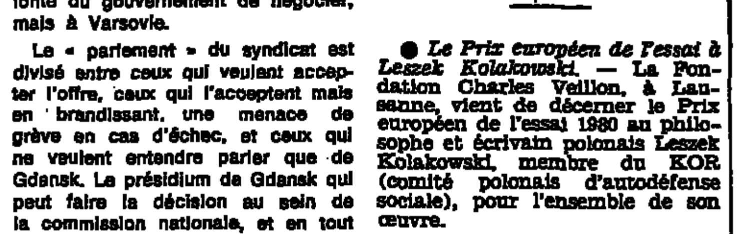
Le « parlement » du syndicat est divisé entre ceux qui veulent accepter l'offre, ceux qui l'acceptent mais en brandissant, une menace de grève en cas d'échec, et ceux qui ne veulent entendre parler que de Gdansk. Le présidium de Gdansk qui peut faire la décision au sein de la commission nationale, et en tout cas à la base, tient pour la position la plus dure. Il faudra pour le faire céder que M. Kuron, le leader du K.O.R., bête noire des autorités, plaide longuement pendant que les ouvriers du chantier Lénine pressent, eux, M. Walesa, très réticent, de *durcir le ton. Le compromis finale*ment trouvé au sein de la direction de Solidarité n'a rien de modéré : négociations à Varsovie, mais si elles n'aboutissent pas dans la journée, début immédiatement de la préparation d'une *grève* pour le 12 novembre.

Pendant ces discussions, dans de nombreuses villes, les comités de fondation se sont rebaptisés sans attendre en comités de grève. A Varsovie même, le M.K.Z. a tout simplement commencé à élaborer un plan de résistance de la ville en cas de coup de force militaire. Une direction de remplacement a été créée pour le cas où l'actuelle — qui est uniquement composée d'ouvriers — serait arrêtée. On va consulter les hommes qui ont participé à l'insurrection pendant la guerre. Dans une ville totalement tranquille et calme, un climat proprement effarant s'est développé en quelques jours au sein du mouvement syndical. Un climat de *romantisme exacerbé que* la Pologne a trop souvent connu dans son histoire.

Vendredi, les délégués de Solidarité qui passent à Varsovie cette journée de jeudi à se préparer à la négociation entendent obtenir satisfaction du premier ministre sur cinq points principaux : l'enregistrement de leur syndicat sans modification des statuts ; l'ouverture d'une négociation nationale sur les augmentations de salaires ; *l'enregistrement* du syndicat Solidarité des paysans (que le tribunal a rejeté mercredi matin arguant que *les paysans privés ne sont ni ouvriers ni patrons*) ; l'amélioration de l'approvisionnement et la création d'une presse et d'émissions de radiotélévision syndicales.

Chacun *de ces thèmes est soit* exploité politiquement, soit insoluble à court terme. M. Pinkowski a fait savoir pourtant mardi par M. Jagielski qu'il était disposé à la négociation sur chacun d'entre eux. Les compromis sont difficiles, mais possibles. *A condition qu'on le veuille, ou qu'on* soit en état de le vouloir.

BERNARD GUETTA.



(Dessin de CHENEZ.)

● *Le Prix européen de l'essai à Leszek Kolakowski.* — La Fondation Charles Veillon, à Lausanne, vient de décerner le Prix européen de l'essai 1980 au philosophe et écrivain polonais Leszek Kolakowski, membre du KOR (comité polonais d'autodéfense sociale), pour l'ensemble de son œuvre.

● *Explosion dans les locaux d'Aeroflot à Varsovie.* — Une explosion d'origine inconnue a eu lieu le jeudi 30 octobre dans les locaux de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot situés au centre de Varsovie.

Elle a été suivie d'un incendie mais n'a fait aucune victime. Plupsieurs pièces situées à l'arrière du bâtiment ont été dévastées. — *(A.F.P.)*.

Allemagne fédérale

Les États-Unis souhaitent que Bonn finance plus largement le cantonnement des forces américaines sur son sol

De notre correspondant

Bonn. — Les Etats-Unis attendent de la République fédérale qu'elle contribue plus largement aux frais occasionnés par la présence des forces américaines sur le sol ouest-allemand. Des indiscrétions ont permis d'apprendre que l'ambassadeur américain, M. Walter Stoessel, allait rencontrer le ministre de la défense, M. Hans Apel, pour lui présenter un « *catalogue de revendications* » à propos desquelles aucune précision officielle n'est fournie pour l'instant.

La *visite de l'ambassadeur* au ministère de la défense aura lieu dès mardi prochain 4 novembre, c'est-à-dire avant que le nouveau cabinet de Bonn soit constitué. Il est vrai que les partis de la coalition gouvernementale étant en train de négocier leur programme commun — et, *donc*, les économies *budgétaires* qu'ils entendent réaliser — les Américains ont légitimement pu se dire qu'il valait mieux intervenir avant que le nouveau gouvernement du chancelier Schmidt fixe ou réduise le montant de ses futures dépenses militaires.

Pour autant que l'on sache, les Etats-Unis souhaiteraient tout d'abord que la République fédérale contribue à améliorer les conditions de vie des deux cent cinquante mille soldats américains cantonnés en R.F.A., et qui sont très durement touchés par un taux de change favorable au deutschemark. D'autre part, leurs casernes et installations auraient besoin d'être renouvelées. Enfin, il serait question que la République fédérale prenne en charge les dizaines de milliers de civils ouest-allemands qui travaillent pour les forces américaines.

Une autre charge financière très substantielle résulte des plans selon lesquels, en cas de crise, plusieurs divisions américaines devraient être transportées par air sur le théâtre européen. Une partie de leur matériel serait entreposée à l'avance en République fédérale. Là encore, Washington demande, semble-t-il, que le gouvernement de Bonn contribue plus largement aux frais de l'opération.

A Bonn, les milieux *officiels* se contentent jusqu'ici de faire savoir qu'ils sont toujours prêts à un échange de vues avec « *le principal allié* », mais ne cachent pas une certaine irritation. Le sentiment prévaut que les Américains ont pu eux-mêmes provoquer les fuites grâce auxquelles leurs demandes sont maintenant connues, afin de faire ainsi pression sur le gouvernement ouest-allemand. Celui-ci fait, en outre, valoir que les problèmes de ce genre relèvent traditionnellement non d'entretiens bilatéraux, mais de *consultations* avec les *organismes* de l'OTAN.

Sur le fond, les autorités de la R.F.A. manifestent un certain embarras. Il est déjà douteux que, à un moment où les difficultés financières sont considérables, Bonn parvienne en 1981 à respecter son engagement d'accroître ses propres dépenses militaires réelles de 3 % par an. Aussi rappelle-t-on ici que d'autres partenaires de l'OTAN, comme les Danois, les Belges et les Néerlandais, ont pratiquement bloqué, voire réduit, leur contribution à l'alliance.

JEAN WETZ.

● *Aucune procédure pénale* ne sera ouverte contre M. François Lachenal, citoyen suisse vivant en R.F.A., qui avait été soupçonné de travailler pour un service de renseignements des pays de l'Est (*le Monde* du 2 février 1979). Les autorités judiciaires de Rhénanie-Palatinat ont en effet estimé que ces soupçons n'étaient pas fondés.

Le Monde

publiera demain

● **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE** : Une dimension absente de la campagne (A. Fontaine).

● **IDÉES** : Mourir.

● **ENQUÊTE** : Un bilan des Etats-Unis : la naissance d'une stratégie industrielle (J.-M. Quatrepoint et X. Weeger).

● **TOURISME** : L'hôtellerie de luxe résiste à la crise.

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● INVESTITURE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT. — La Chambre des représentants a voté le 29 octobre la confiance au nouveau gouvernement de M. Wilfried Martens, par 117 voix contre 47 et 9 abstentions. Le programme du gouvernement prévoit notamment un gel des salaires pendant deux ans, des réductions des dépenses publiques et une réforme fiscale. — *(Reuter.)*

Espagne

● VOTE D'UNE LOI ANTI-TERRORISTE. — La Chambre des députés a adopté, mercredi 29 octobre, une loi sur la sécurité publique qui doit permettre, selon les législateurs, de poursuivre plus efficacement les terroristes. En vertu de cette loi, toute personne soupçonnée de faire partie d'organisations terroristes *ou de* bandes armées qui mettent en danger la sécurité publique pourra être maintenue en détention préventive pendant dix jours (au lieu de trois). L'autorité qui aura décrété sa détention pourra ordonner sa *mise* au secret pendant le temps qu'elle estimera nécessaire. La loi suspend également pour les présumés terroristes le droit à l'inviolabilité du domicile et au secret des communications. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● DEUX ITALIENS ARRETES PAR LA BRIGADE ANTI-TERRORISTE. — Deux Italiens, membres présumés d'organisations d'extrême droite, *ont été arrêtés* le 29 octobre à Londres et pourraient être prochainement extradés. Ils ont été interrogés par Scotland Yard au sujet de plusieurs attentats commis en Italie, notamment celui du 2 août à la gare de Bologne. — *(A.F.P., Reuter.)*

Haïti

● QUATORZE EMIGRANTS CLANDESTINS TUES PAR LA POLICE. — Quatorze personnes ont été tuées lundi 27 octobre au Cap-Haïtien (*deuxième ville de la République de Haïti*, à 270 kilomètres au nord de Port-au-Prince) alors qu'elles s'apprêtaient à s'embarquer clandestinement pour les Etats-Unis, a-t-on appris de bonne source mercredi à Port-au-Prince. Selon les premières informations, les policiers qui se trouvaient sur les lieux ont ouvert le feu de nuit créant ainsi un mouvement de panique à bord du bateau. — *(A.F.P.)*

Inde

● VISITE DU PREMIER MINISTRE DANOIS. — M. Anker Joergensen a commencé, le jeudi 30 octobre, une visite officielle d'une semaine en Inde, la première dans ce pays d'un chef du gouvernement de Copenhague depuis près de vingt ans. Au cours de son séjour, M. Joergensen signera avec l'Inde d'importants accords de coopération et de développement portant sur 250 millions de couronnes (190 millions de francs) et *comprenant* notamment des projets d'installation de services sanitaires. Il inaugurera en outre, à Bangalore, un centre de fabrication de vaccins contre la fièvre aphteuse. Ces dernières années, le Danemark a, à plusieurs reprises, accordé des prêts sans intérêt à New-Delhi et participé aux efforts déployés pour le contrôle des naissances en Inde. — *(Corresp.)*

Japon

● CINQ PERSONNES TUEES A TOKYO. — Une dizaine d'hommes masqués et armés de matraques ont tué jeudi 30 novembre cinq personnes dans le centre de Tokyo. Les assaillants, qui portaient des casques blancs, ont pris la fuite à bord de deux camions. Les cinq victimes étaient apparemment membres du mouvement révolutionnaire Kakumaru. Selon la police, quatre-vingts personnes ont été tuées et quatre mille cinq cents blessées depuis 1969 lors d'affrontements entre groupes extrémistes. — *(Reuter.)*

Syrie

● ATTAQUE CONTRE LES FRERES MUSULMANS. — Six membres de la confrérie des Frères musulmans ont été tués, mercredi 29 octobre, dans le village de Al Ansari (*Gouvernorat d'Alep*), au cours d'une attaque lancée par les forces de sécurité syriennes contre l'une des caches appartenant à la secte, annonce l'agence syrienne d'information Sana. Selon l'agence, « *des fusils automatiques, des revolvers ainsi que des obus et des munitions ont été saisis* ». — *(A.F.P.)*

Union soviétique

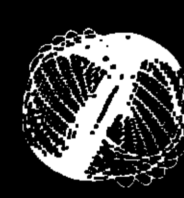
● CONDAMNATION A MORT POUR « CRIME ECONOMIQUE » : Le chef d'un gang qui avait amassé une fortune en détournant et revendant de l'acide citrique à des usines d'Etat a été condamné à mort pour « crime économique », a annoncé mercredi 29 octobre le journal *Industrie socialiste*. Le condamné, M. Krokop*chiouk, aurait réussi* à détourner et à revendre à des usines d'Etat seize tonnes d'acide citrique dans quatre Républiques soviétiques. Il aurait monté un véritable réseau utilisant des camions avec de faux numéros d'immatriculation en passant des contrats avec des directeurs d'entreprises d'Etat. Il aurait accumulé une fortune de 4 millions de roubles (26 millions de francs français environ). On estime à quelque cinq cents le nombre annuel des condamnations à mort en U.R.S.S., mais on ignore le nombre effectif *d'exécutions.* — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● ATTENTAT A SALISBURY. — Quatre hommes ont été tués et seize autres personnes blessées mercredi 29 octobre au cours d'un attentat à la grenade dans un quartier africain de Salisbury. L'attentat a eu lieu au cours d'une cérémonie funèbre célébrée par un groupe de partisans de M. Mugabe, premier ministre. Plusieurs coups *de feu ont été tirés* après l'explosion de la grenade, a précisé la police. D'autre part, quatre piétons ont été blessés mardi soir par l'explosion d'une grenade dans le quartier de Sainte-Marie, près de Salisbury. — *(A.F.P.)*

● LE PROCES DE M. TEKERE. — Le président du tribunal chargé d'instruire le procès de M. Tekere, ministre zimbabwéen du travail, et de ses sept gardes du corps inculpés dans le meurtre d'un fermier blanc, a refusé mercredi 29 octobre d'*accéder* à la requête de la défense qui lui avait demandé de se retirer en faveur de « juges étrangers » parce qu'il avait été nommé sous le régime minoritaire européen (*le Monde* du 30 octobre). Le *juge* a affirmé devant la Haute Cour de justice de Salisbury *que les craintes des inculpés* étaient sans fondement. Le procès doit s'ouvrir lundi 3 novembre. — *(A.F.P.)*

Collection
DU MONDE ENTIER



Parutions d'octobre 1980.

Thomas BERNHARD
Oui
Traduit de l'allemand par Jean-Claude Hémery

Alejo CARPENTIER
La danse sacrale
Roman - Traduit de l'espagnol par René L.-F. Durand

Nedim GÜRSEL
Un long été à Istanbul
Traduit du turc par Anne-Marie Toscan du Plantier
Préface d'Etiemble

Botho STRAUSS
Grand et petit
Théâtre - Traduit de l'allemand par Jean Launay

Gallimard

AMÉRIQUES

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 4 NOVEMBRE

Le nombre des indécis aurait diminué à la suite du débat télévisé Carter-Reagan

De notre correspondant

Washington. — Un débat en chasse un autre. Après le duel Carter-Reagan de Cleveland, c'est de nouveau la session du *Majlis* iranien qui retient l'attention des Américains, à moins d'une semaine de l'élection présidentielle. Certains se reprennent à espérer une libération immédiate des otages, malgré les conseils de *prudence de* l'administration, dont le scepticisme déclaré a fini par déteindre sur la presse. On continue à penser qu'une libération des cinquante-deux prisonniers assurerait la réélection de M. Carter. Mais un « gel » du conflit irano-américain n'est plus considéré comme un réel handicap pour le président sortant.

Le débat télévisé du 28 octobre n'a pas eu le caractère décisif que beaucoup d'observateurs prévoyaient. On se retrouve *grosso modo* au même point qu'avant, sans savoir qui détient réellement l'avantage. Commentaires et sondages ne s'accordent que sur une seule conclusion : il n'y a pas eu à Cleveland de véritable perdant.

Les prestations sont jugées bonnes, chacune dans son genre. On n'attendait pas de M. Reagan un cours de sciences politiques à la Kissinger ni de M. Carter un numéro de charme hollywoodien. L'ex-acteur et le président en exercice ont correspondu à leur *personnage respectif, sans pour* autant se caricaturer. Aucune gaffe majeure n'a été enregistrée au cours des quatre-vingt-dix minutes de débat. Aucune annonce nouvelle n'a été faite d'un côté ou de l'autre. Les deux candidats ont épuisé leurs munitions au cours de cette interminable campagne.

Selon les grandes chaînes de télévision, plus de cent millions de personnes auraient regardé, au moins en partie, le débat de Cleveland, *soit 10 % de plus* que pour le duel le plus suivi entre MM. Ford et Carter en 1976. On a peut-être compté largement pour des raisons publicitaires. Il reste que plus de sept cent mille personnes ont dépensé un demi-dollar aussitôt après l'émission pour téléphoner leur préférence à la chaîne A.B.C. et que beaucoup d'autres n'ont pu le faire à cause de la saturation des circuits. Cette consultation, donnant Reagan « vainqueur » à deux contre un, n'est pas prise au sérieux par les instituts d'opinion publique.

On est allé interroger des spectateurs célèbres. M. Billy Carter, par exemple, estime que son frère a fait « *du bon travail* ». L'ancien président Nixon se déclare enthousiasmé par M. Reagan et « *prédit* » une élection dans un fauteuil... Les deux camps crient victoire. Plus significatives sont les réactions des électeurs. Il s'est produit un phénomène classique, déjà constaté en 1976 : le débat télévisé n'a fait généralement *que renforcer les convic*tions des uns et des autres. Les Américains ont vu sur le petit écran ce qu'ils voulaient y voir. Selon un sondage de C.B.S., 90 % de ceux qui avaient déjà fait leur choix avant l'émission affirment n'avoir pas changé d'avis.

Un duel aussi serré ne pourra que renforcer l'embarras des indécis, estiment plusieurs commentateurs. Est-ce si sûr ? Un sondage d'Associated Press affirme que beaucoup d'Américains ont fait leur choix au cours de ces quatre-vingt-dix minutes. Avant l'émission, 15 % des téléspectateurs hésitaient entre MM. Carter et Reagan. Après les avoir vus, ils n'étaient plus que 6 %. Les autres se répartissent pour moitié entre les deux candidats.

Rien n'est joué

Rien n'est donc joué. Après une petite nuit de sommeil, MM. Carter et Reagan se sont précipités dans leur avion pour aller haranguer les foules aux quatre coins du pays. Chacun essaie de corriger les rares erreurs qu'il a *faites* devant les caméras. Certaines sont irréparables. M. Carter a fait beaucoup rire en disant qu'il avait consulté sa fille Amy, âgée de douze ans, à propos de la limitation des armements stratégiques. *M. Reagan, lui, a dû cho*quer beaucoup de Noirs en déclarant que dans sa jeunesse, il ignorait l'existence d'un problème racial.

Les exégètes notent que le président a qualifié quatre fois son adversaire de « *dangereux* » et utilisé sept fois l'adjectif « *perturbant* » à propos de ses idées. Mais pourquoi, se demande-t-on, M. Reagan est-il resté sur la défensive ? Soupçonné de pouvoir conduire le pays à la guerre, *ne devait-il pas contre-attaquer* vigoureusement en détournant le débat sur le bilan économique de M. Carter ? En fait, l'ancien acteur ne pouvait se permettre d'être trop agressif sous peine d'apparaître comme un extré*miste. Et en fin de compte, il n'a* pas trop mal joué les victimes, malgré la superficialité parfois inquiétante de ses interventions.

Même pour commenter leur propre prestation, les deux candidats ont été égaux à eux-mêmes. « *Ce ne sont pas les performances qui comptent mais les problèmes* », a dit sèchement M. Carter. M. Reagan, à qui on demandait s'il n'avait pas été intimidé de se trouver sur la scène face au président des Etats-Unis, a répondu gaiement : « *Vous savez... j'ai déjà été sur scène avec John Wayne.* »

ROBERT SOLÉ.





Garantie réelle de 3 ans.
Sansui
HI-FI



Un bilan des États-Unis

IV. – Un outil de production inadapté

par JEAN-MICHEL QUATREPOINT et XAVIER WEEGER

Les trois premiers articles de cette enquête ont été consacrés à l'analyse des institutions, à l'évolution de la société américaine et aux divers aspects de la vie culturelle (« le Monde » des 28, 29 et 30 octobre).

« *America great again* » ; du Nord au Sud. De l'Est à l'Ouest. Dans les milieux d'affaires new-yorkais, comme chez les fermiers *du Middle-West ou les fonction*naires de Washington. Dans les propos de M. Ronald Reagan, qui en est à l'origine, comme dans ceux de M. John Anderson et — aveu de son échec ? — de Jimmy Carter, l'idée d'une « Amérique plus forte » revient sans cesse. Quel que soit l'élu, ce sera l'ambition de la prochaine présidence. Un « challenge » qui ressemble *fort à la quadrature du cercle.*

Comment enrayer l'inflation galopante, créer plusieurs millions d'emplois, recouvrer une productivité et une compétitivité qui s'étiolent, relancer la recherche, redonner aux industriels le goût du risque et de l'investissement à long terme... ? Bref, comment enrayer le déclin de l'industrie, de l'économie et éviter que les Etats-Unis ne dérivent insidieusement vers le « modèle britannique » ?

Il aura fallu l'effondrement de ces deux piliers de l'industrie que sont la sidérurgie et l'automobile, les fermetures d'usines en cascade, l'invasion des produits japonais, pour que le citoyen américain découvre en cette année 1980 que son industrie n'est plus, comme l'écrit la revue *Business Week*, « *la huitième merveille du monde* ».

Pourtant, ce déclin ne date pas d'hier, mais d'une bonne douzaine d'années, alors même que l'on vantait, sur le Vieux Continent, le « *défi américain* ». Les statistiques sont formelles, les experts également : l'infléchissement des courbes (productivité, compétitivité, investissements, recherche) date de la fin des années 60.

La guerre du Vietnam pèse alors de plus en plus sur l'économie. Les grands programmes spatiaux s'achèvent. M. Richard Nixon tentera en août 1971 de redonner un coup de fouet à l'économie, en décrochant le dollar de l'or. Cette *dévaluation surprise* ne stimulera pas en profondeur une industrie américaine dont l'engourdissement relevait de plus vastes mesures.

Dès 1971, quelques voix s'élèvent, dont celles des experts de la National Science Foundation (N.S.F.) pour crier casse-cou et dénoncer « *le ralentissement des progrès de la productivité et le désintérêt croissant de l'industrie pour la recherche de base* ». Le choc pétrolier de 1974 n'aura pas l'effet salutaire que certains espéraient. Il ne profitera en fait qu'à une frange de l'industrie américaine, les compagnies pétrolières notamment. Les Etats-Unis souffriront, comme les autres pays de l'O.C.D.E., de la crise de l'énergie, alors qu'ils pensaient tirer leur épingle du jeu.

La prise de conscience de la réalité du déclin — certes relatif — *de l'industrie américaine* remonte en fait au début de 1979. A Washington, on tente alors d'enrayer le processus (vaste programme d'économies d'énergie, soutien à l'innovation, timides mesures en faveur de l'investissement). Mais il faudra attendre le printemps 1980 pour que les médias, l'ensemble des milieux d'affaires, les syndicats même, fassent de la « réindustrialisation » l'un des problèmes majeurs de l'économie américaine et l'un des thèmes centraux de la campagne électorale.

Usines « vieillottes »

Sur le constat — préoccupant — un large consensus est en passe *de se réaliser.* « *Nombre de nos usines sont vieillottes* », reconnaît-on à la N.S.F. Il suffit de circuler dans le nord-est des Etats-Unis, berceau industriel du pays, pour être frappé par la vétusté de bien des installations. La sidérurgie, à Cleveland, par exemple, évoque plus Leningrad que Fos-sur-Mer. Même dans un secteur comme le machinisme agricole, où l'industrie américaine domine largement le marché mondial, l'automation reste faible... « *Dans les secteurs traditionnels, les industriels ont vécu sur leur acquis, se reposant sur un vaste marché intérieur protégé, et bénéficiant de matières premières et de sources d'énergie à des prix avantageux* », explique un banquier new-yorkais. « *L'outil de production n'a pas été renouvelé.* » C'est flagrant dans l'automobile, le caoutchouc, la sidérurgie. Celle-ci investit 2 milliards *de dollars par an alors qu'il fau*drait 4,4 milliards pour remplacer seulement les usines contruites il y a plus de vingt-cinq ans.

Tous les milieux américains sont aujourd'hui obnubilés par les indices de productivité. Sans doute reste-t-elle encore, aux Etats-Unis, la meilleure du monde. Mais elle est en passe d'être rattrapée par celle du Japon et de l'Allemagne fédérale. « *Durant les années 50 et 60, notre productivité augmentait en moyenne de 2,5 à 3 % par an*, explique-t-on à la Maison Blanche ; *depuis, ce taux est tombé à 1 % et même pratiquement à zéro ces deux dernières années.* » Dans le même temps, le Japon, la R.F.A. et la France gardaient un taux de croissance de la productivité supérieur à 4 %.

D'autres indices, plus inquiétants pour l'avenir, sont également plus significatifs pour *l'homme de la rue. Au début des* années 60 l'industrie américaine contrôlait plus de 20 % des l'exportations mondiales de l'automobile et 96 % de son marché intérieur. Aujourd'hui, les pourcentages sont tombés respectivement à 14 % et à moins de 75 %. Le même phénomène se retrouve dans la plupart des autres branches industrielles. Dans les *matières plastiques, la part des* exportations américaines dans le commerce mondial est revenue de 28 % à 13 %, dans le matériel ferroviaire de 35 % à 11 %, dans les produits pharmaceutiques de 28 % à 17 %, etc.

Certes, le phénomène s'explique aussi par l'émergence de nouveaux pays industriels. De plus, les Etats-Unis partaient de très haut, et leurs multinationales *ont œuvré* en fait au détriment des exportations américaines. Cela n'en illustre pas moins une certaine perte de compétitivité encore plus flagrante lorsqu'on examine le marché intérieur.

L'industrie locale de la chaussure ne couvre plus que 62 % du *marché contre 98 % il y a vingt* ans ; celle des machines textiles 54,5 % contre 93 % ; des machines-outils, 73 % contre 97 %. Dans les biens de consommation électroniques (T.V., radio, calculatrices, etc), les Etats-Unis sont pourtant à l'origine des découvertes scientifiques en ce secteur, — la perte du marché intérieur, dont la moitié est couvert par des importations, est spectaculaire.

L'obsession du résultat trimestriel

Les causes de cette perte de *compétitivité sont multiples et* d'abord d'ordre psychologique. « *Pour investir à long terme*, explique un industriel, *il faut être optimiste.* » Or, « *la guerre du Vietnam, le Watergate, ont traumatisé notre pays et ses managers. Peu à peu, la gestion à court terme s'est substituée à la vision à long terme.* » Un phénomène particulièrement sensible au sein des entreprises cotées en Bourse, dont les dirigeants sont de plus en plus « *obsédés par le résultat trimestriel* ». Du coup, « *ils rognent sur les investissements à long terme, la recherche, et n'osent plus prendre de risques* ». S'ajoute à cela l'accroissement régulier des charges sociales — 1 point par an — qui, au dire des patrons, pèse de plus en plus sur les marges.

La réglementation de plus en plus lourde et confuse est également rendue responsable de la diminution des investissements industriels. Une part croissante des disponibilités financières des entreprises est consacrée à des dépenses non productrices (dites « *défensives* ») pour répondre aux *multiples normes de défenses de* l'environnement ou du consommateur.

« *A la différence de l'Europe — notamment de la France — nous n'avions pas l'expérience de l'inflation* », *précise* un agent de change. Au cours des dix dernières années, l'épargnant américain a été échaudé : la rentabilité du capital (« *return of investment* »), une notion essentielle au Etats-Unis, a sombré, laminée par l'inflation. Ainsi, de 1968 à 1978, les cinq cents premières entreprises américaines n'ont rapporté en moyenne (dividendes et plus-values boursières) à leurs actionnaires que 2,9 % par an. Les prix ayant augmenté annuellement de 6,6 %, il en résulte une *perte nette pour l'investisseur* de 3,7 % en francs réels. D'une façon plus générale, le taux d'épargne des ménages est tombé en dix ans de 6 % à un peu plus de 3 % de leurs revenus (contre 20 % au Japon et 14 % en R.F.A.).

L'inflation et la *crise aidant*, les mentalités changent. On anticipe les hausses des prix... au détriment de l'épargne. Toute une économie parallèle — à l'image de ce qui se passe en Italie — se développe. Anecdote significative. Dans cette société « *sans argent liquide* », le nombre de billets de 100 dollars en circulation — bien utiles pour les transferts de fonds *clandestins* — a augmenté quatre fois plus vite que le taux d'inflation. Des sommes considérables qui se chiffrent en centaines de milliards de dollars (1) échappent ainsi aux circuits financiers traditionnels.

Leurs possibilités de financement étant réduites, les entreprises ont donc globalement diminué leurs dépenses de recherche sans que l'administration, qui abandonnait dans le même temps les grands programmes spatiaux et *réduisait ses dépenses militaires*, ait vraiment pris le relais. D'autant que les transferts sociaux (le *welfare state*) ont absorbé une part croissante du budget fédéral : 47 % en 1979 contre 20 % en 1960.

En dollars constants, les dépenses des industriels pour la recherche et le développement ont *donc progressé nettement moins* vite que le P.N.B. De plus, le secteur privé s'est largement dégagé de la recherche fondamentale. « *Il y a vingt-cinq ans*, dit-on à la N.S.F., *la recherche dans les universités était financée à 12 % par l'industrie. Aujourd'hui, ce chiffre est tombé à 3,4 %.* » Une des conséquences en est l'affaiblissement des liens entre l'industrie et l'université, berceau de la recherche de base. « *Force est de constater que les Etats-Unis sont, avec la Grande-Bretagne, les deux grands pays industriels qui n'ont pas de véritable politique en faveur de la technologie. Or, nous ne pouvons pas laisser s'agrandir le fossé entre les technologies disponibles et l'application qui en est faite sur le terrain, notamment dans les secteurs traditionnels de l'industrie.* »

Cette vision critique des Américains sur leur recherche et leur industrie ne doit pas cependant *faire oublier les formidables res*sources du pays. Sa recherche fondamentale demeure, comme en témoignent les prix Nobel, la première du monde. Ses multinationales ont conservé l'essentiel de leur puissance à l'extérieur des frontières. Les ressources financières restent considérables. L'industrie peut s'appuyer sur un vaste marché intérieur. Tous les *managers, notamment dans* les industries dites de pointe, n'ont pas perdu leur dynamisme. Enfin, les Etats-Unis sont, il ne faut jamais l'oublier, les premiers producteurs en matières premières. Reste maintenant à définir les voies et moyens pour mieux utiliser ce vaste potentiel afin de doper l'industrie américaine.

(1) *Le seul chiffre* d'affaires du « crime organisé » est évalué à 150 milliards de dollars par an, dont 50 milliards pour la drogue.

Prochain article :

LA NAISSANCE D'UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE

CROISIERES PAQUET PRESTIGE

Mermoz vous attend à Miami

de janvier à avril pour vous faire découvrir
le Mexique, le Guatémala et, toutes les Caraïbes ...ou presque.

Quittez l'Europe et l'hiver, d'un seul coup d'aile, vous voici à Miami sous le soleil *de Floride*. Mermoz, vous attend et va vous offrir, chaque matin, un paysage nouveau. Les Bahamas, la Jamaïque, la Guadeloupe, St Domingue, les Iles Vierges *mais aussi* St Martin, St Barthélemy, petite Normandie des Tropiques, St Thomas et ses forteresses. Après ce monde de plages et de soleil, voici le Guatémala et le Mexique : Tikal, Cozumel et les extraordinaires sites mayas de Chichen-Itza, Tulum et Cancun.
Pour fêter la 10ème saison en mer des Caraïbes, Paquet offre à ses passagers une *réduction* de 1.000 F.

Les Caraïbes à bord de Mermoz
13 ou 14 jours
Miami, Bahamas, Jamaïque, St Domingue, La Barbade, St Martin, St Barthélemy, St Thomas, Mexique, *Guatémala*
Tout compris à partir de 10 050 F
Paris/Miami/Paris par avion inclus
Réduction exceptionnelle de 1.000 F.
pour les *croisières Caraïbes**. (y compris les croisières combinées de 24 jours) inscriptions 45 jours avant le départ de Paris. *Cette réduction est également valable sur les tarifs "spécial enfants".*
* à l'exception du départ de Noël
Renseignements et brochures toutes agences de voyages et Croisières Paquet
PARIS, 5 Bd Malesherbes
GENÈVE 42 r. Rothschild
BRUXELLES 20 r. Ravenstein

CROISIERES PAQUET PRESTIGE

Cuba

UN FRANÇAIS PRISONNIER

New-York (Reuter). — Un Français âgé de trente et un ans, originaire de Nancy, M. Jean-Claude Lesage, est détenu à Cuba dans des conditions très dures, ont indiqué le mercredi 29 octobre à New-York deux Américains récemment libérés des prisons castristes. Ceux-ci font partie du groupe de trente-trois ressortissants des Etats-Unis, dont certains étaient prisonniers depuis de longues années à Cuba, la plupart du temps pour s'être aventurés dans l'espace aérien ou maritime cubain, et que M. Fidel Castro a laissés quitter le pays le 13 octobre dernier (« le Monde » du 15 octobre).

M. William Dawson, un des Américains, a précisé qu'au moins quatre-vingts étrangers originaires de vingt pays sont encore détenus à Cuba. « Certains sont des Africains venus à Cuba pour étudier. Ils ont été jetés en prison pour des délits mineurs concernant le contrôle des changes. D'autres sont des pilotes ou des marins égarés. Il y a des gens d'Angola, du Zaïre, du Libéria, de Guyana, de Haïti *et de la République Dominicaine* », a-t-il déclaré.

* * *

[M. Lesage a été arrêté le 29 avril 1979 et condamné à quinze ans de prison le 28 septembre de la même année pour avoir atterri illégalement à Cuba aux commandes d'un petit avion qui contenait, selon les autorités cubaines, de la drogue. On indique au Quai d'Orsay qu'il a été régulièrement visité par le vice-consul français à La Havane. Deux démarches en vue d'obtenir sa libération anticipée pour des motifs humanitaires ont été accomplies le mois dernier auprès du ministère cubain des affaires étrangères mais n'ont pas jusqu'ici donné de résultats.]

● *Le cercle Autogestion* organise un débat sur la situation en Amérique centrale le vendredi 31 octobre, à 20 h. 30, à l'AGECA, 177, rue de Charonne, avec la participation de Mme Nicole Bourdillat, responsable du parti socialiste pour l'Amérique latine.

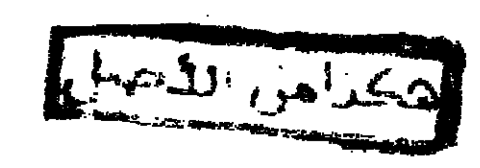
Les pertes de l'industrie automobile américaine relancent la campagne en faveur du protectionnisme

Après General Motors et Ford, Chrysler, numéro trois de l'in*dustrie automobile américaine*, annonce à son tour des pertes très importantes pour le troisième trimestre 1980 : 490 millions de dollars, ce qui fait un déficit total de 1,47 milliard de dollars (6,3 milliards de francs) pour les *neuf premiers mois. Ainsi*, depuis le début de l'année, l'industrie automobile américaine a perdu près de 4 milliards de dollars.

Pour être attendus, ces résultats catastrophiques relançaient, en tout cas, outre-Atlantique la campagne en faveur de mesures protectionnistes, souhaitées notamment par Ford et par le Syndicat ouvrier de l'automobile U.A.W. qui ont déposé à la commission du commerce des propositions *pour limiter les* importations.

L'U.A.W. propose un relèvement des droits de douane de 2,9 % à 20 % sur les automobiles et la fixation de quotas pour les voitures produites à moins de 50 % aux États-Unis. Ford cherche, pour sa part, à limiter à deux millions d'unités les importations d'automobiles étrangères pendant trois ans. La part du marché américain détenue par des constructeurs étrangers atteint 27 %, dont 22,5 % pour les Japonais.

Pour Chrysler, qui a bénéficié de prêts garantis par le gouvernement pour un montant de 800 millions de dollars, tout va se jouer au cours des prochains mois. L'avenir de la firme dépend de l'impact sur le public américain de son nouveau modèle lancé il y a quelques semaines, le « K Car ». Outre-Atlantique, on estime que pour Chrysler il s'agit d'un quitte ou double. Si la situation ne s'améliore pas au quatrième trimestre et au début de 1981, l'idée prévaut dans les milieux d'affaires, comme dans l'actuelle *administration, que le* gouvernement ne pourra pas s'engager plus avant...





TOUS LES JOURS
DEPUIS LES QUATRE COINS DE L'AMERIQUE:

MYCHÈLE ABRAHAM
CHRISTIAN BARBIER
PIERRE BONTE
GÉRARD CARREYROU
STÉPHANE COLLARO
FRANÇOIS DIWO
JEAN-PIERRE JOULIN
IVAN LEVAÏ
ÉTIENNE MOUGEOTTE
OLIVIER DE RINCQUESEN

MERCREDI 5 NOVEMBRE

DE MINUIT À 9H DU MATIN "LA NUIT DES ÉLECTIONS"
RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

EUROPE 1
C'est naturel

AMÉRIQUES

Brésil

La police, fléau des banlieues

L'arrestation, il y a quelques jours à Rio-de-Janeiro, de trois policiers accusés d'avoir assassiné des trafiquants de drogue, illustre un phénomène qui touche tout particulièrement cette ville. Des policiers en uniforme soupçonnés d'appartenir à des organisations telles que l'Escadron de la mort ou la Main blanche, rançonnent les habitants des quartiers populaires sous prétexte de donner la chasse à des « bandits ». Ils pénètrent en unifome au domicile des citadins, volent et tuent en toute impunité. Notre envoyé spécial décrit cette violence urbaine d'un genre particulier.

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — Le 12 octobre 1979, un groupe de huit hommes armés appartenant au 20e bataillon de police militaire pénétrait de force dans la demeure d'un quartier de la Baixada Fluminense, la grande banlieue située à 25 kilomètres au nord de Rio, où Marli Pereira Soares, une jeune Noire travaillant comme domestique à Tijuca, vivait avec son frère, Paulo, et son compagnon, Carlos Barbosa. Les militaires emmenaient Paulo et le tuaient froidement dans la rue, sous les yeux de sa sœur. Trois jours plus tard, Carlos Barbosa disparaissait. Il était retrouvé mort, criblé de balles.

Double crime « banal » ? Sans aucun doute pour les habitants pauvres de ce secteur qui affirment que « l'insécurité est totale à la Ba·· da Fluminense ». Une banlieue tenteculaire peuplée d'un million et demi d'habitants, regroupant principalement deux villes-dortoirs, Nova Iguazu et Caxias, et où les favelas classiques alternent avec des quartiers sans eau, sans égouts, sans lumière et sans rues asphaltées. Les agressions sont permanentes.

Voleurs à la tire, truands organisés, trafiquants de drogue, racketteurs de tout poil : les « bandits » sont sans doute nombreux à la Baixada Fluminense, vitrine du chômage, de la délinquance et de la misère. Le jour où nous rendions visite au prêtre d'une modeste paroisse de la Baixada, le bus qui nous précédait était attaqué et rançonné par deux « bandits » malingres et presque timides, un épisode lui aussi « banal » pour les gens du quartier de Sao Simao qui considèrent manifestement la criminalité comme un fléau social parmi d'autres.

En revanche, les crimes commis par les policiers « au nom de l'ordre et de la loi » sont de moins en moins supportés par les habitants. A les entendre, on a même le sentiment qu'ils redoutent plus que tout les exactions imprévisibles d'une police qu'ils jugent corrompue, inefficace et sans scrupules. La plupart des meurtres sont attribués à des membres de l'Escadron de la mort ou à la Main blanche plus préoccupés, selon de multiples témoignages, de rançonner la population que de la protéger. Selon un prêtre de la pastorale ouvrière de Rio-de-Janeiro, on compte « six cent trente-sept morts, victimes de la violence, dans la Baixada Fluminense depuis le début de cette année ». Les meurtres de Paulo Pereira Soares et de Carlos Barbosa ne feraient donc qu'ajouter deux noms à la longue liste des victimes de ces organisations si la révolte inattendue et courageuse de Marli Pereira n'avait donné une dimension exceptionnelle à cette affaire.

Un vent de révolte

En décidant de réclamer justice, en portant plainte contre les auteurs du crime, qu'elle affirme pouvoir identifier, en poursuivant son action malgré menaces de mort et chantage, la jeune femme a secoué une opinion résignée. Son cri de révolte a jeté une lumière crue sur le phénomène de la violence policière dans les grandes villes brésiliennes, particulièrement à Rio et à Sao-Paulo. Il a dynamisé de multiples organisations en gestation, minoritaires mais anxieuses de se faire entendre : mouvements de femmes, de défense des droits de l'homme, de défense des Noirs (dans un pays où le mythe de l'absence de discrimination raciale est maintenant mise à rude épreuve).

Depuis plusieurs fois, Marli vit dans la clandestinité. Elle a dû quitter son domicile qui a été incendié. Elle a perdu son travail. Elle vit cachée grâce à son avocat, Luis Da Rocha Braz, lui aussi menacé de mort. Le moins que l'on puisse dire est que les autorités n'ont pas favorisé une instruction rapide et un militaire de haut rang a déclaré récemment que « toute cette affaire serait bientôt oubliée ». Plusieurs magistrats chargés du « cas Marli » ont été limoges ou déplacés depuis un an. A l'issue d'une confrontation obtenue avec difficultés, la jeune femme a formellement identifié deux membres du 20e bataillon de police militaire comme coauteurs du crime. Mais ces deux-là sont en liberté. En revanche, la police militaire a présenté quatre soldats « qui ont avoué avoir participé au meurtre » : ils sont détenus et qualifiés maintenant par les autorités de « débiles mentaux ». La thèse des accusés « officiels » est simple, et rejoint les arguments utilisés d'habitude par l'Escadron de la mort : « Paulo Soares et Carlos Barbosa étaient des bandits. » Pour faire bonne mesure, ils ajoutent que « Marli est une prostituée notoire ».

Deux semaines avant le meurtre du 12 octobre, plusieurs soldats de la police militaire avaient dèj'l pénétré chez Marli, dérobant quelques objets. Paulo et Carlos avaient été emmenés au poste puis relâchés. Pour la première fois depuis un an, Marli a témoigné officiellement à la fin de la semaine dernière devant un tribunal de Nova Iguazu. Le collectif des femmes de Rio et des organisations de défense des Noirs avaient envoyé des délégation pour « la protéger ». La foule était nombreuse devant le tribunal, où la déposition a eu lieu à huis clos.

Grande et souriante, Marli est apparue à la fois tendue et confiante « Je me bats, dit-elle, parce que j'ai maintenant six enfants à ma charge, quatre à moi et deux de mon frère qui a été tué. »

Elle sait que, de toute façon, elle ne pourra pas rester à Rio. Selon son avocat, « 20 % des habitants de la Baixada Fluminense sont victimes des exactions de la police », mais « la situation s'améliorerait si les gens osaient ce que Marli a osé ».

« Mon frère, dit encore Marli, ne travaillait pas mais ce n'était pas un bandit. J'en suis sûre. » Elle ajoute, d'une voix douce : « Je suis chrétienne. Je suis noire et fière de l'être. »

Témoignage d'une prise de conscience de la population face à la violence, l'affaire Marli illustre aussi la « montée » du mouvement noir. Les organisations encore peu connues de défense des Noirs se sont emparées du « cas Marli » avec une violence qui a surpris. La veille de la déposition de Marli à Nova Iguazu, une réunion de solidarité, à Rio, a franchement tourné à l'affrontement verbal entre Blancs et Noirs. « Vous autres Blancs, ce n'est pas votre affaire... », s'est écrié une militante noire. Un « signe » nouveau au Brésil.

MARCEL NIEDERGANG.

Le Centre de Formation Continue du C.E.S.A.
organise une journée d'étude :

LE LICENCIEMENT

- le licenciement pour fait tenant à la personne du salarié
- le licenciement pour raisons économiques.

le 9 Décembre 1980 à JOUY-EN-JOSAS

Renseignements auprès de Madame MORIN

(H.E.C. - I.S.A. - C.F.C.)

C.E.S.A. 1, rue de la Libération
78350 JOUY-EN-JOSAS
Tél. 941.80.90 poste 886

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

AFRIQUE

Algérie

Les autorités feront appel à des sociétés étrangères pour le relogement des sinistrés d'El Asnam

De notre correspondant

Alger. — Deux semaines après le séisme qui a ravagé la région d'El Asnam, toutes les énergies continuent à être mobilisées pour venir en aide aux sinistrés. Les populations sont ravitaillées normalement, en partie grâce à l'aide étrangère qui arrive toujours massivement. Les activités agricoles ont repris, et les ouvriers s'emploient à faire redémarrer les unités industrielles, et surtout la cimenterie, dont le four a été légèrement endommagé. Le principal problème reste celui des tentes. L'armée en a installé une dizaine de milliers, mais il en manque encore au moins trente mille, et de nombreux habitants ne disposent que de précaires abris édifiés avec des matériaux de fortune. Les autorités se sont fixé un autre objectif prioritaire : la scolarisation des quelque cent mille enfants qui se retrouvent à la rue.

Des études se poursuivent pour l'implantation de logements et d'équipements préfabriqués. Mais l'idée d'une solution provisoire permettant d'héberger la population rapidement dans des baraquements légers conçus pour une utilisation de six à dix-huit mois a été écartée au profit d'une formule « moyenne ». Les bâtiments réalisés à partir d'éléments préfabriqués devront avoir une durée d'au moins dix à quinze ans, et nécessiteront d'importants travaux de viabilité. Le gouvernement algérien est déjà saisi de plusieurs propositions émanant du Canada, d'Italie et de firmes françaises. Certains pays seraient prêts à consentir des modalités de financement particulièrement avantageuses. Un port — celui de Tenes ? — pourrait être réservé de façon exclusive à cette opération. Les sociétés étrangères contractantes s'engageraient à surveiller le montage des bâtiments et à encadrer la main-d'œuvre recrutée sur place, ce qui permettrait de résoudre en même temps le problème du chômage et contribuerait à fixer la population. Les autorités craignent en effet un exode qui viendrait surcharger les villes du littoral déjà surpeuplées.

En décidant de recourir à l'importation, le gouvernement évite de mobiliser les capacités nationales de construction et limite ainsi l'impact du séisme sur le déroulement du plan quinquennal 1980-1984. A elle seule, la reconstruction d'El Asnam représenterait une année du plan en matière de logements, ce qui est inconcevable compte tenu des besoins immenses existant en ce domaine.

Les dommages n'ont pas encore été exactement chiffrés, mais il faudra sans doute plusieurs milliards de dinars pour réparer les seuls dégâts matériels. L'impact financier sur le plan sera d'autant plus important que celui-ci doit déjà supporter le poids des « restes à réaliser » des précédents plans. Sur les 400 milliards d'autorisations de dépenses programmées, près de la moitié représentent des programmes déjà engagés.

Une forte inflation

Les dirigeants cependant regardent l'avenir avec une certaine confiance. Si l'économie du pays souffre de nombreux maux, la situation financière est saine. L'augmentation rapide du prix du pétrole a procuré un surcroît de ressources. Les recettes d'exportation des hydrocarbures devraient approcher 12 milliards de dollars contre 9,6 en 1979, compte tenu d'une réduction volontaire de la production de brut de l'ordre de 10 à 12 % pour l'année et de la baisse des exportations de gaz vers la France et les Etats-Unis, en raison des conflits opposant sur le prix la Sonatrach à Gaz de France et à El Paso. La balance commerciale devrait être équilibrée pour la seconde année consécutive, les importations de biens d'équipement ayant sérieusement diminué. Les réserves financières se montent à 2,7 milliards de D.T.S., ce qui représente trois mois d'importations, et le service de la dette devrait baisser sensiblement, l'Algérie ayant très peu emprunté cette année, alors que ses exportations étaient valorisées.

Enfin, l'année a été bonne sur le plan agricole. La récolte de céréales s'est élevée à 22 millions de quintaux contre 14,5 en 1979, ce qui permettra de réduire d'autant les importations. La production de fruits et légumes a atteint des niveaux records et celle de vin est remontée à 3 millions d'hectolitres.

Le point noir reste l'inflation. Si l'on en croit l'indice officiel, elle a été pour ces douze derniers mois de 8 %. Mais l'indice reflète un mode de vie traditionnel et s'appuie sur les prix officiels. Or, surtout dans les villes, le modèle de consommation est européen. Les insuffisances du système d'importation et de commercialisation ont entraîné la constitution d'un marché parallèle où les prix « officiels » ; notamment pour l'électro-ménager, la radiotélévision, l'ameublement, sont multipliés par trois ou quatre. Quant à la viande, son prix s'est littéralement envolé, et les ménagères se sont vu proposer ces derniers temps du mouton à 30 dinars le kilo (1), ce qui est d'autant plus incompréhensible que de nombreuses familles ont renoncé cette année au traditionnel sacrifice de l'aïd. Selon les estimations de divers organismes privés ou étrangers, le rythme réel de l'inflation serait en 1980 d'au moins 17 %.

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar égale 1,20 F.

Zambie

DEUX MILLE CINQ CENTS PERSONNES INTERPELLÉES DEPUIS L'INSTAURATION DU COUVRE-FEU

Plus de deux mille cinq cents personnes ont été interpellées pour violation du couvre-feu décrété le 23 octobre dans les principales agglomérations de Zambie, a annoncé, le 29 octobre, l'Agence zambienne de presse. Des barrages de police ont été aménagés dans les villes et sur les grands axes routiers. La recherche des « comploteurs » du 16 octobre s'est intensifiée (le Monde du 29 octobre).

D'autre part, l'audience d'habeas corpus de la Haute Cour de justice de Lusaka, où devait comparaître le correspondant de l'A.F.P., détenu depuis le 17 octobre, a été reportée au 5 novembre. M. François Cros, qui fait l'objet d'une enquête pour avoir, selon le président Kaunda, remis de l'argent à l'un des « comploteurs », a toutefois pu recevoir, mardi, la visite du consul de France et d'un membre de la direction de l'agence parisienne. Il a affirmé qu'il n'avait pas été maltraité, mais qu'il partageait sa cellule avec vingt-trois autres détenus. — (A.F.P., Reuter.)

LE VOYAGE DE LA REINE ELIZABETH AU MAROC

Des pigeons au « breakfast »...

La reine Elizabeth d'Angleterre quitte Casablanca ce jeudi 30 octobre après un voyage de trois jours au Maroc.

De notre correspondant

Londres. — Des pigeons au breakfast. La presse populaire britannique s'indigne que ce mets délicat (et pourtant tout aussi savoureux que les harengs fumés servis au petit déjeuner) ait été offert au couple royal dans le train du roi Hassan. Ce n'est pas l'amour du volatile qui inspire leur fureur. Mais la reine aurait retrouvé dans son assiette les mêmes pigeons qui, quinze jours auparavant, avaient été déchirés à mort par des faucons. Du coup, la souveraine et son mari se réfugièrent dans les céréales et les œufs brouillés « bien de chez nous ». Les Windsor aiment les voyages, à condition qu'on ne change pas leurs habitudes...

La presse populaire britannique, qui franchit cette fois allègrement les frontières du ridicule, décrit l'affaire des pigeons comme une gaffe monumentale des hôtes marocains.

Pour le Sun, la reine a été humiliée délibérément par le roi Hassan II, qui l'aurait ridiculisée en la faisant attendre devant ses sujets. D'abord, le prince Philip n'aurait pas apprécié d'être tenu trop loin de sa femme dans les banquets ; ensuite, la reine aurait été mécontente de n'avoir pas été informée de la présence de l'ex-roi Siméon de Bulgarie. Grave ! Le Mirror a vu la reine fatiguée et affamée taper du pied et surtout mettre sa main à l'intérieur de la ceinture de sa robe. Très grave ! car c'est le signal connu de la « mauvaise humeur royale ».

Finalement, les journaux enregistrent avec satisfaction que le roi Hassan serait prêt à dire à la reine : « Sorry, Ma'am » (madame), bref, lui présenter ses excuses. Mais de quoi ? Puisque, officiellement, la reine, qui ne manque pas d'humour, s'est déclarée très satisfaite de sa visite.

HENRI PIERRE.

● *Arrivé à Paris le mercredi 29 octobre* pour présider la délégation de son pays à la commission gouvernementale franco-marocaine, M. Mohamed Boucetta, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a remis un message au président Giscard d'Estaing.

A sa sortie de l'Elysée, il a déclaré qu'il n'y aura pas « dans l'immédiat » des contacts directs entre le Maroc et l'Algérie. M. Boucetta a ajouté que le Maroc est sujet à « des agressions qui se font, non plus dans le Sahara occidental, mais de plus en plus au nord ». Il a précisé cependant que son pays avait « la maîtrise du terrain ».

Tchad

CORRESPONDANCE

Seul le sud vit en paix

A la suite de notre enquête consacrée au sud du Tchad (le Monde du 11 et daté 12-13 octobre), M. N'Bogo Ngaguet Tallot, secrétaire général du « comité permanent » de Moundou (ville du Sud) nous écrit :

Dans un Sud coupé du monde, sans moyens de communication ni liaison, et avec lequel personne ne veut officiellement ni dialoguer ni traiter, il faut reconnaître au colonel Kamougue le mérite d'avoir réussi à la fois à maintenir l'unité de toutes les couches de la population dans le calme et de poursuivre avec sérénité l'ensemble des activités économiques et sociales. (...)

Nul ne prétend que tout ce qui se passe dans la zone méridionale soit parfait, mais il aurait sans doute été équitable et honnête de relever que, dans un pays ravagé par la guerre civile, seul le Sud vit dans la paix, que ses autorités ont réussi à maintenir une vie économique dans des conditions très difficiles, malgré la disparition de tout le système bancaire, que l'administration y fonctionne à peu près normalement, que les établissements scolaires sont ouverts au point que les examens (B.E.P.C. et baccalauréat) s'y déroulent dans des conditions satisfaisantes. (...)

Votre collaborateur a pu circuler et faire son métier de Sarh à Moundou, même au prix de quelques stations aux barrières de contrôle. Aurait-il pu aller dans le nord du Tchad pour y faire un semblable reportage ?

***

Nous avons également reçu de M. Jacques Dequecker une lettre, dont nous extrayons les passages suivants :

En quoi, grands dieux, la Compagnie française pour le développement des textiles (C.F.D.T.) est-elle « mystérieuse » ? Il s'agit là, en effet, d'un organisme bien connu dans toute l'Afrique francophone, voire dans un certain nombre de pays étrangers : société française d'économie mixte fondée en 1949, dont le siège est à Paris-8e, 13, rue Monceau, et qui peut faire état d'un palmarès prestigieux dans le développement de la production cotonnière en Afrique, l'initiation des paysans africains aux techniques modernes de culture, et l'élévation de leur niveau de vie. Je ne veux pas faire à votre collaborateur l'injure de croire qu'il serait assez mal informé pour ignorer tout de la C.F.D.T. Aussi suis-je enclin à considérer, et le contexte de son article me confirme dans cette opinion, qu'il a délibérément utilisé ce qualificatif « mystérieuse » pour donner à penser à ses lecteurs qu'il s'agit là d'une sorte d'officine poursuivant d'obscurs objectifs politiques.

Qu'il sache donc que, s'il est bien vrai que la C.F.D.T. a pris le risque d'aider la société Coton-Tchad pour la réalisation de la campagne cotonnière 1979-1980, elle l'a fait dans le cadre de ses responsabilités traditionnelles, considérant qu'elle avait le devoir, dans un moment difficile, d'aider une société africaine à laquelle elle a toujours été étroitement associée et que, dans la ligne des missions qu'elle a toujours assumées en Afrique, elle ne pouvait laisser ruiner les efforts de milliers de paysans tchadiens dont l'ensemble de la récolte à l'issue de cette campagne a atteint le chiffre de 90 000 tonnes de coton graine, ce qui, compte tenu des circonstances, est semble-t-il assez remarquable.

ASIE

Chine

L'explosion dans la gare de Pékin a fait neuf morts

L'explosion qui a eu lieu mercredi 29 octobre à la gare de Pékin était due « à une charge explosive apportée par une personne inconnue », a annoncé jeudi l'agence officielle Chine nouvelle, citant des sources policières. L'agence précise que l'explosion a fait neuf morts et quatre-vingt-un blessés.

Pékin (A.F.P.). — Un engin a explosé, mercredi soir, dans le grand hall de la gare de Pékin à un moment de grande affluence.

Cette affaire survient, notent les observateurs, à un moment où la Chine connaît une atmosphère de « suspense » en raison de l'ouverture imminente du procès de la veuve de Mao Tse-toung, Jiang Qing, et des principaux responsables toujours en vie de la révolution culturelle.

Aussitôt après l'explosion, qui a eu lieu à 18 h. 15 (10 h. 15 G.M.T.), de nombreux policiers armés de matraques et des soldats ont pris position sur la place de la gare, en plein centre de la capitale, interdisant l'accès du bâtiment central à des milliers de curieux et de voyageurs en attente, tandis qu'une dizaine d'ambulances arrivaient sur les lieux.

L'impressionnant dispositif de sécurité déployé était toujours en place après minuit. Il avait, toutefois, été retiré, jeudi matin, et la gare était à nouveau ouverte au public, mais des employés des chemins de fer ordonnaient vigoureusement aux gens de ne pas s'attarder à l'endroit de l'explosion.

Quelques impacts étaient visibles sur le sol et sur un pilier. Ces traces donnent à penser qu'il s'agit d'un engin d'une puissance relativement modeste, impression renforcée par le fait qu'aucune vitre n'a été brisée.

Un porte-parole officiel s'est contenté d'indiquer qu'une enquête était en cours. Selon le témoin, les forces de l'ordre n'ont procédé à aucune arrestation après l'attentat.

Des cadres d'un rang visiblement élevé, circulant à bord de voitures « Hongqi » (drapeau rouge) noires, se sont rendus sur place pour se livrer aux premières investigations.

C'est la première fois qu'un attentat à caractère apparemment terroriste est commis en Chine depuis le mois d'avril 1976 où une charge explosive avait été lancée contre l'ambassade d'Union soviétique faisant au moins trois morts.

C'est également la première fois depuis plus de quatre ans que la police sort de ses casernements armée de longs bâtons.

Au début du mois d'avril 1976, les policiers et les miliciens avaient dispersé, à coups de matraques, une foule d'émeutiers qui s'étaient rassemblés pour protester contre le régime sur la place Tian-Anmen devant les portes de la Cité interdite. En juillet 1980, les policiers chinois se sont vu distribuer des armes pour faire face à une criminalité en forte hausse dans les villes.

Il n'est pas possible, pour le circulé à Hongkong, il y a quelconque entre cet incident et les événements actuels en Chine, notamment l'approche du procès de la « bande des quatre ».

Selon des informations qui ont circulé à Hong-Kong, il y a quelques mois, la direction du bureau de la sécurité publique (police) disposerait, pourtant, d'éléments conduisant à penser qu'une organisation terroriste se serait formée en Chine sur le modèle de l' « armée rouge » japonaise et des « brigades » italiennes.

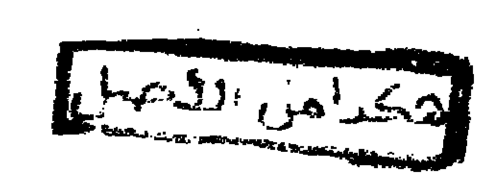
Pour l'agence soviétique Novosti

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING EN CHINE A « CONFIRMÉ L'INDÉPENDANCE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE ».

Moscou (A.F.P.). — L'agence soviétique Novosti a rendu hommage, mercredi 29 octobre, à l'attitude adoptée par M. Giscard d'Estaing au cours de son voyage en Chine : elle souligne notamment l' « échec » des tentatives de Pékin pour « entraîner la France dans une politique antisoviétique ».

« La France a ainsi confirmé une fois de plus l'indépendance de sa politique extérieure, estime Novosti. Les dirigeants de Pékin ne sont pas parvenus à imposer leur point de vue au président français en ce qui concerne la détente en Europe » ni en ce qui concerne « la nécessité d'un rapprochement avec les Etats-Unis et d'une participation plus active de la France à l'OTAN ».

« La France, ajoute l'agence, a été le premier pays ouest-européen à s'être engagé dans la voie de la détente et de la coopération avec les pays socialistes. Pour autant que l'on sache, elle n'a pas l'intention de quitter cette voie, de détruire ce qu'elle a construit elle-même. (...) Elle est prête à développer ses relations avec la Chine, mais sans que cela porte préjudice à ses rapports avec les autres pays, en particulier avec l'U.R.S.S. »





lisez ATOUT FRANCE

ATOUT

Rassemblement Pour la République

Jean Méo

Roudil

pour répondre au défi français: des idées pour gagner.

ROUDIL 53 rue st jacques 75005 tél: 354 47 97

PROCHE-ORIENT

Egypte

LA VISITE DU PRÉSIDENT NAVON

Le Caire a accédé à plusieurs demandes israéliennes

De notre correspondant

Mit-Aboul-Kom (delta du Nil). — C'est un gros village très ordinaire à 100 kilomètres au nord du Caire, mais Anouar El Sadate y est né en 1918. Grâce à l'argent du prix Nobel de la paix et des droits d'auteur du raïs, on a commencé, récemment, à apporter quelques améliorations à Mit-Aboul-Kom, qui est même devenu une cité pionnière en matière d'utilisation de l'énergie solaire.

Mais ce n'est ni Monastir ni Yamoussoukro (1), et jamais le président Sadate n'y avait invité un chef d'Etat en visite officielle en Egypte. Il a fait, le mercredi 29 octobre, une entorse à cette règle en y recevant le chef de l'Etat israélien, M. Navon, qui avait exprimé le désir, au cours de son premier voyage en Egypte (*le Monde* daté 26-27 octobre), de se rendre dans le village natal du raïs.

Cette journée à la campagne a réussi aux Israéliens, puisque le président Navon, bien que n'ayant pas plus de prérogatives politiques que la reine d'Angleterre, est parvenu à obtenir une dizaine de concessions égyptiennes, dont la liste a fortement étonné.

1) Le principe de relations par voie ferrée et autoroutière entre l'Egypte et Israël ;

2) L'ouverture de la frontière terrestre israélo-égyptienne aux échanges commerciaux ;

3) Le maintien du trafic touristique aérien direct entre Tel-Aviv et le monastère Sainte-Catherine, au Sinaï ;

4) L'augmentation des vols d'El Al (il y en a déjà trois par semaine) entre Le Caire et Tel-Aviv ;

5) L'organisation d'expositions industrielles ou culturelles égyptiennes en Israël et israéliennes en Egypte ;

6) L'échange de visites de jeunes, d'hommes d'affaires et de délégations officielles ;

7) La création d'un « état-major de la paix » composé de personnalités culturelles des deux nations, pour favoriser leur rapprochement psychologique ;

8) La ratification par le Parlement du Caire des accords de normalisation déjà conclus avec Israël, etc.

En revanche, M. Navon s'est déclaré hostile, pour le moment, à l'idée du « pilote de la paix » israélien Abie Nathan d'organiser un match de football israélo-égyptien, ce qui aurait pourtant répondu aux vœux de nombreux sportifs d'Egypte. — J.-P. P.-H.

(1) Villes natales des présidents Bourguiba et Houphouët-Boigny.

Liban

Les phalangistes affirment avoir « nettoyé » le secteur d'Aïn-Remmaneh

De notre correspondant

Beyrouth. — Les milices phalangistes de M. Bechir Gemayel sont intervenues ces quatre derniers jours pour liquider les derniers bastions tenus par des chefs de quartier du P.N.L. (Parti national libéral) de M. Chamoun, dans la banlieue de Beyrouth, à Aïn-Remmaneh. L'assaut final a été donné mardi 28 octobre dans la nuit, et les régions ont été « nettoyées », affirment les phalangistes, qui ajoutent que les miliciens chamouniens se sont réfugiés à Beyrouth-Ouest auprès de l'O.L.P.

L'armée libanaise n'est pas intervenue dans les combats qui se sont pourtant déroulés dans une des zones sous son contrôle. Elle a attendu que la bataille soit terminée pour reprendre ses positions, ce qui illustre les limites de ses possibilités d'action.

Les combats ont fait sept morts, dont un phalangiste. Pour justifier leur opération déclenchée à la suite d'incidents isolés, les phalangistes soulignent que, après le « *grand nettoyage* » du 7 juillet dernier, qui avait causé plus de deux cents morts, les rescapés du P.N.L. s'étaient réfugiés à Aïn-Remmaneh.

Les partisans de M. Chamoun pour leur part accusent les phalangistes de vouloir compléter leur hégémonie sur le secteur chrétien.

Dans le Sud, la frontière israélo-libanaise fait actuellement l'objet d'un nouveau « grignotage » de la part des Israéliens, qui ont occupé récemment la source du Wazzani, principal affluent du fleuve Litani. En réalité, cette source se trouve dans la bande frontalière du commandant Haddad, déjà sous contrôle israélien, et le dernier fait accompli remonterait à près de trois mois. On sait maintenant seulement que le gouvernement libanais a pu en avoir confirmation. Il a saisi l'ONU de l'affaire.

LUCIEN GEORGE.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 8 mai 1978, la 10e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné le sieur RUSSO Claude, né le 1er mai 1935 à Bizerte (Tunisie), P.-D.G., demeurant à Nogent-s/Marne (Val-de-Marne), 19, rue Charles-VII, à la peine de 7 amendes de 500 F chacune, pour infraction au code du travail.

DECLARATION D'ABSENCE

Cabinet de Me C. RICHARD, avocat, 8, square de Port-Royal, 75013 PARIS

Les consorts BOULONNOIS ont déposé au Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY une requête afin de voir déclarer l'absence de Mme Pauline Augustine RAIMBERT, veuve BOULONNOIS, née le 1-9-1877 à LONGPERRIER (77), disparue de son dernier domicile de DRANCY (93), 20, rue Jean-Varnet, depuis 1939.

Extrait des minutes du secrétariat Greffe du Tribunal de Gde Instance de Grasse

D'un jugement contradictoirement rendu le 18 décembre 1979 par le Tribunal correctionnel de GRASSE, il appert que :

— JELENKOVIC Stanko, né le 17 septembre 1935 à ZADAR (Yougoslavie), de nationalité yougoslave, maçon, demeurant résidence *Les Maurettes, Bt A, 4, rue du Docteur-Julien-Lefebvre*, Villeneuve-Loubet, 06270, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et six mille francs d'amende (6.000 F) pour omission de passer des écritures au Livre Journal.

Le tribunal a en outre ordonné à la charge du prévenu, la publication par extraits du jugement au Journal officiel de la République française ainsi que dans les Journaux Nice Matin, le Monde, l'Avenir de la Côte-d'Azur sans que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de deux mille francs ; ainsi que l'affichage pendant sept jours d'extraits sur les panneaux réservés à cet effet de la commune de Villeneuve-Loubet ainsi qu'à la porte extérieure de l'entreprise où le prévenu exerçait son activité commerciale.

Les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ne sont plus en mesure de faire pression sur les dirigeants de Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — La Cour suprême d'Israël devait de nouveau examiner, ce jeudi 30 octobre, le recours des maires d'Hébron et de Khalkhoul, MM. Fahed Kawasmeh et Mohamed Milhem, dont l'expulsion a été récemment confirmée par les autorités israéliennes (« le Monde » du 22 octobre). Pour ne pas indisposer les magistrats, les deux maires, détenus à la prison de Ramleh, ont décidé, mercredi, d'interrompre la grève de la faim qu'ils avaient commencée sept jours plus tôt. Mais, en Cisjordanie, on fondait peu d'espoir jeudi matin sur le résultat de cette ultime requête.

La population de Cisjordanie et du territoire de Gaza vit actuellement des « jours sombres » : l'expression revient souvent dans les commentaires de la presse arabe de Jérusalem-Est. Inquiétudes et désarroi se manifestent à l'évidence dans l'ensemble de l'opinion publique et des milieux politiques. En novembre 1979, un vaste mouvement de protestation dans les territoires occupés et la démission collective des élus locaux avaient ébranlé l'autorité du gouvernement israélien et de l'administration militaire. Le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, arrêté et menacé d'expulsion, avait été libéré. Les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ne sont plus guère en mesure de faire pression sur les dirigeants israéliens. Sur la scène politique, l'absence des maires de Naplouse et de Ramallah, en traitement à l'étranger après les attentats dont ils ont été victimes le 2 juin, et celle des maires d'Hébron et de Khalkhoul, de nouveau en instance d'expulsion, ont créé un vide.

D'autre part et surtout, une répression sévère, décidée par les dirigeants civils et militaires israéliens après l'attentat commis en mai contre des colons juifs à Hébron, empêche toute action importante, fût-elle de résistance passive.

Le Comité d'orientation national, regroupant les éléments de gauche, ne peut plus avoir le rôle de coordination et d'animation qu'il avait auparavant. Dans ces conditions, les maires et les conseillers municipaux estiment qu'un mouvement de démission collective, au cas où MM. Kawasmeh et Milhem seraient de nouveau expulsés, est difficilement envisageable. Ils craignent notamment que cette fois les autorités israéliennes n'acceptent leur démission.

Par ailleurs, le gouvernement jordanien cherche, depuis quelques mois, à renforcer son influence en Cisjordanie et semble commencer à y parvenir. C'est un élément de division parmi les Palestiniens des territoires occupés. Au cours des dernières années, les notables les plus favorables à l'O.L.P. et hostiles au régime hachémite avaient pris l'avantage et avaient réussi à diminuer considérablement l'autorité des modérés « pro-jordaniens ». Or ce sont particulièrement les premiers qui sont à présent visés par l'administration israélienne et presque réduits à l'inaction.

Dans le nouveau gouvernement jordanien, on a recréé un ministère chargé des territoires occupés qui n'existait plus dans les précédents cabinets. D'anciens fonctionnaires jordaniens ont repris récemment leur activité à l'ouest du Jourdain. Les pouvoirs du comité conjoint, réunissant des représentants de l'O.L.P. et du gouvernement jordanien, qui avait été créé il y a deux ans après un début de réconciliation entre les dirigeants de la résistance palestinienne et le roi Hussein, sont de plus en plus limités. Les élus de Cisjordanie savent qu'il vaut mieux maintenant s'adresser directement au gouvernement d'Amman pour toute démarche.

Les Palestiniens « de l'intérieur », comme ceux de « l'extérieur », sont aussi victimes des tensions nouvelles qui apparaissent au sein du monde arabe. L'O.L.P. est actuellement en moins bonne posture qu'il y a quelques mois, et cela est ressenti en Cisjordanie. La brève période pendant laquelle les relations entre Damas, Bagdad et Amman se sont améliorées, profitant aux Palestiniens, est révolue. L'éclatement du Front du refus aux accords de Camp David, à cause de la guerre entre l'Irak et l'Iran, est un rude coup pour les Palestiniens.

En Cisjordanie, les opinions sont soudain partagées. Les uns accusent l'Irak de trahison pour avoir déclenché un conflit fratricide qui divise plus que jamais les pays arabes et détourne l'attention de tous de la cause palestinienne. Ils notent avec amertume que pendant trois guerres (en 1948, 1967 et 1973) l'armée irakienne s'est montrée incapable de participer efficacement à la lutte contre Israël et de secourir les Palestiniens en 1971, lors de leur affrontement avec l'armée jordanienne, alors que, subitement, elle fait preuve de sa force contre un autre pays islamique. Ces accusations s'adressent évidemment aussi au régime du roi Hussein, qui fait alliance avec celui de Bagdad. Les autres prennent parti pour l'attitude d'Amman.

FRANCIS CORNU.

Il agissait, puis il écrivait : les femmes, l'Aéropostale, le journalisme, les romans, la guerre...



A propos de la « politique anti-israélienne du gouvernement français »

M. FRANÇOIS-PONCET : les propos de M. Begin sont inadmissibles.

M. BONHOMME (R.P.R., Tarn-et-Garonne) a évoqué, mercredi 29 octobre à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, des déclarations du premier ministre israélien, M. Begin, qui aurait dit : « *La politique anti-israélienne du gouvernement français alimente indirectement les attaques antisémites en France.* » (Voir *le Monde* du 14 octobre.) Le député s'est étonné de l'absence de réaction du gouvernement français à cette déclaration.

Lui répondant, M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a indiqué : « *Le gouvernement comprend que cette émotion* [relative à l'attentat de la rue Copernic] *ait été ressentie également en Israël. Il n'en est que plus libre pour juger inadmissibles les propos que vous avez cités. Ils ont été relevés et notre ambassadeur a effectué sur mes instructions une démarche à Tel-Aviv. Le gouvernement ne peut accepter que soit suspecté d'antisémitisme quiconque propose une politique différente de celle de M. Begin ni laisser dire que sa politique au Moyen-Orient a une quelconque inspiration antisémite : elle n'a d'autre objet que la recherche d'une paix juste et durable qui seule peut garantir à Israël son existence, avec des frontières reconnues, donc sûres. C'est ainsi que la politique française au Moyen-Orient est perçue par l'immense majorité de la communauté internationale.* »

Iran

Les otages américains ne seraient pas libérés avant le 4 novembre

(Suite de la première page.)

Excédé par les cris de ses adversaires qui couvraient sa voix, l'ayatollah Khalkhali donne libre cours à sa colère. Faisant tomber son turban par un geste brusque, il hurle : « *Nos frères et nos enfants tombent par centaines sur les champs de bataille. Vous n'avez pas le droit de vous livrer à de mesquines manœuvres ! Votre boycottage est révoltant ! Vous n'êtes pas dignes de représenter le peuple ; vous êtes des traîtres, oui des traîtres à la nation !* »

« *S'il l'avait pu, il les aurait tous fait exécuter séance tenante* », remarque un Iranien assis à nos côtés. Président d'un tribunal islamique itinérant, l'ayatollah Khalkhali a prononcé depuis le début de la révolution quelques centaines de condamnations à mort. La semaine dernière encore, il aurait fait fusiller plusieurs officiers supérieurs qui avaient eu le malheur de battre en retraite devant l'armée irakienne au Khouzistan.

Après avoir rétabli le calme à coups de clochette incessants, le président du Majlis reprend la parole. « *Personne ici n'est responsable de l'incident de ce matin*, commence par déclarer l'ayatollah Rafsandjani. *Nous étions sur le point de régler l'affaire des otages quand l'Amérique et ses alliés déclenchèrent la guerre contre l'Iran. Ils ont récidivé lundi dernier en bombardant sauvagement à l'aide de fusée la population civile de Desfoul. La colère du peuple et du Parlement est dès lors compréhensible. Mais nous l'avons dit et répété : nous n'allons pas lier les crimes des Etats-Unis ou la guerre au problème des otages. Le Majlis se réunira à nouveau dimanche prochain à 8 heures précises.* »

L'ayatollah Khalkhali ne parvient pas à contenir son indignation. Tandis que les députés se dirigent vers la porte de sortie, il continue à invectiver : « *Ce n'est pas au Parlement de décider du sort des otages ! Heureusement que le peuple a son imam ! C'est lui et lui seul qui décidera !* »

Une lourde responsabilité

La vive réaction du juge islamique n'était pas tout à fait inattendue. Depuis l'occupation de l'ambassade américaine, le 4 novembre dernier, il partageait l'opinion du président Bani Sadr selon laquelle les otages devaient être libérés au plus tôt, ajoutant pour sa part que quelques-uns parmi eux devaient être jugés (sous son égide de préférence) pour leur appartenance à la C.I.A. Mercredi, il confiait à des journalistes, qu'il était d'avis que les diplomates devaient être libérés avant l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Et il ajoutait : « *Nous devons profiter de la prétendue générosité du président Carter pour obtenir la livraison des armes et pièces de rechange que nous avions achetées et payées. Il y va de notre sécurité nationale, de la vie de nos concitoyens.* »

Les armements bloqués par Washington depuis l'instauration de l'embargo sont estimés à plus de 500 millions de dollars. La moitié du matériel, apprend-on de bonne source à Téhéran, est en quelque sorte à la portée de main, puisqu'il se trouve déjà en Grèce dans l'attente d'un signal en provenance de Washington. C'est dire l'importance de l'impact que pourrait avoir sur le cours de la guerre la solution du problème des otages.

La quasi-totalité des dirigeants iraniens, amis ou adversaires, le premier ministre, M. Radjaï, tout autant que le président Bani Sadr, ont tout tenté ces derniers jours pour favoriser un règlement avec Washington. L'imam Khomeiny, on l'a remarqué, s'est abstenu dans son allocution de mardi de s'en prendre, comme il en a l'habitude, au « *grand Satan américain* ». La presse, la radio et la télévision ont fait preuve ces tout derniers temps d'une discrétion et d'une modération rarement constatées. Pour la première fois, mercredi, le commentateur de la radio, à Téhéran, expliquait à ses auditeurs que « *l'internement des otages n'a plus aucun sens* » puisque « *l'Amérique vient de capituler* » et qu'une bonne leçon avait été donnée « *à quiconque s'évertuerait à s'ingérer dans nos affaires intérieures* ».

Les choses sont moins simples au niveau populaire. L'opinion a du mal à comprendre le subit retournement de nombre de ses dirigeants. « *S'il est vrai que l'Iran est en guerre contre les Etats-Unis par Irakiens interposés* », « *s'il est vrai encore que les morts de Desfoul et de Kouninchahr (nouveau nom de Khorramchahr) et d'Abadan sont les victimes du comportement machiavélique de Washington* », comment justifier de manière convaincante l'étrange marché, le « *troc d'espions* » contre des armes américaines ?...

Nombre de députés, dont beaucoup appartiennent au groupe majoritaire du Parti de la République islamique, celui-là même qui pousse à un règlement, s'estiment floués. Ils ont manifesté ce jeudi matin leur mauvaise humeur à l'ayatollah Khalkhali. Seul l'imam Khomeiny pourrait les faire changer d'avis, mais se résignera-t-il à assumer cette lourde responsabilité ?

ERIC ROULEAU.

Une certaine impatience se manifeste au sein de la population irakienne

De notre envoyé spécial

Bassorah. — La bataille continue de faire rage autour d'Abadan et le long de la route reliant cette ville à *Khorramchahr, à laquelle les Irakiens ont rendu son nom arabe de* Mohammara depuis qu'ils l'ont prise. L'état-major doit estimer avoir maintenant la situation suffisamment en main pour avoir décidé de ramener les envoyés spéciaux dans le Sud. *En outre, voyageant de nuit*, nous avons pu voir d'importants convois de matériel, en particulier de canons antichars, remonter de Bassorah vers El Amara, au nord. Il semble qu'ils doivent aller renforcer le siège autour d'Ahwaz. Des camions transportant *des hommes — toujours de nuit*, pour que ces mouvements soient plus discrets, contrairement à ce qui se passait précédemment — circulaient également dans les deux sens entre Bassorah et Bagdad : il s'agit apparemment de troupes assurant *la relève des premiers combattants* qui remontaient se reposer, après trente-huit jours de guerre.

On assure, dans les milieux officiels irakiens, que le roi Hussein de Jordanie était venu à Bagdad pour discuter du prochain sommet arabe, *qui se tiendra* à Amman le 25 novembre, et non d'une quelconque aide militaire. On dément ici les informations selon lesquelles les troupes jordaniennes seraient envoyées au Kurdistan pour libérer les forces irakiennes qui s'y trouvent et leur permettre de descendre sur le front (*le Monde* du 29 octobre).

Une telle solution paraît peu probable *dans les milieux proches* des militaires occidentaux, le roi Hussein ayant fait preuve jusqu'ici d'une grande prudence.

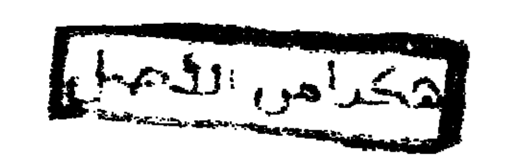
On estime qu'actuellement la moitié de l'armée irakienne est engagée sur les différents fronts, l'autre moitié veillant à la sécurité dans le pays. Au fur et à mesure que des villes sont prises et définitivement contrôlées comme à Qasr-é-Chirin ou Mahran, la garde de la cité est confiée aux membres de l'armée populaire ou militaire. *Si des soldats* jordaniens devaient être envoyés, ce serait dans les campagnes du Sud plutôt qu'au Kurdistan, région délicate que les Irakiens *préfèrent surveiller eux-mêmes*. De toute façon, il ne semble pas que, pour le moment, l'Irak ait des problèmes concernant ses effectifs, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif.

Une certaine impatience se manifeste au sein de la population. Dans la plupart des conversations que l'on peut avoir avec l'homme de la rue, celui-ci exprime trois thèmes principaux. En premier lieu, il s'inquiète de savoir si la guerre va durer longtemps, *car elle risque*, à la longue, de compromettre le développement économique et de rendre difficile la vie quotidienne.

En second lieu, même s'il cherche à s'assurer de l'absolue véracité des communiqués militaires, le citoyen irakien est *persuadé que son armée* est victorieuse et il en est très fier. C'est pourquoi — et c'est le troisième thème de sa conversation — *il ne comprend pas pourquoi* l'imam Khomeiny n'accepte pas le cessez-le-feu, qui conduirait à une négociation avec d'autres musulmans. « *Nous sommes les plus forts, nous avons gagné. Les Iraniens devraient en tirer les conclusions et accepter de discuter* », disent les Irakiens.

C'est un thème que l'on retrouve dans les milieux diplomatiques arabes de *Bagdad. Les dirigeants des* pays du Golfe — qui souhaitent plus que jamais le retour au calme — voudraient que les initiatives diplomatiques en cours, en particulier celles des non-alignés, finissent par persuader les deux belligérants — mais ils pensent surtout à l'Iran qui a fait preuve jusqu'ici, estiment-ils, d'obstination et d'intransigeance — *de discuter pour éviter* que ce ne soit les deux superpuissances qui imposent finalement une solution. Une telle *solution, jugent-ils*, ne pourra être que globale. Elle inclurait donc très certainement l'Afghanistan et, compte tenu de la position géopolitique de l'U.R.S.S., cette dernière aurait de grandes chances d'être un des principaux *bénéficiaires* d'un accord, au détriment des Arabes et des musulmans en général.

PAUL BALTA.



هكذا من الأصل

QUESTION A 280 F:

AVEZ-VOUS LES MOYENS DE PARTIR SANS ELLE?

Tous les services que vous rend la Carte American Express.

1. La Carte American Express est honorée par des milliers d'établissements en France et à l'étranger.
Avec votre Carte, vous pouvez régler l'hôtel ou le restaurant, acheter vos billets d'avion et faire les achats les plus imprévus.

2. Vous pouvez retirer de l'argent à l'étranger.
Avec votre Carte et votre chéquier personnel, vous pouvez retirer l'équivalent de 2 000 FF. dans plus de 1 000 bureaux et représentants American Express.

3. Vous pouvez souscrire une Assurance Hospitalisation.
L'Assurance Hospitalisation vous couvre dans le monde entier et vous permet de toucher jusqu'à 600 F d'indemnité journalière.

4. Vous pouvez louer une voiture sans verser de caution.
Sur simple présentation de votre Carte, la plupart des grandes compagnies vous louent une voiture sans exiger la caution habituelle.

5. Vous êtes protégé en cas de perte ou de vol de la Carte.
Si votre Carte est utilisée frauduleusement, votre responsabilité ne peut être engagée au-delà de 250 F. Et votre Carte vous sera remplacée gratuitement.

6. Vous pouvez souscrire une Assurance Accident.
Elle vous garantit en cas de décès ou d'infirmité à la suite d'un accident un capital qui peut atteindre 500 000 F.

7. Vous pouvez régler vos taxis.
A Paris, plus de 1 000 Radio-Taxis acceptent la Carte American Express.

8. Vous bénéficiez d'une Assurance Automatique Voyage.
Chaque fois que vous réglez un titre de transport avec elle, vous bénéficiez d'une garantie qui peut atteindre 350 000 F.

9 Vous pouvez souscrire une Assurance Aviation.
Cette assurance qui vous garantit jusqu'à 1 250 000 F s'ajoute à l'Assurance Automatique, soit une garantie totale de 1 600 000 F.

10. Vous pouvez réserver vos places de spectacles.
Il vous suffit de téléphoner au 266 09 99 pour réserver vos places de spectacles aux conditions habituelles.

American Express Assistance *vous garantit sur simple appel téléphonique, 24 h/24, une assistance médicale pour vous et votre famille dans le monde entier, et une assistance matérielle pour votre véhicule en France et dans 28 pays. Et ceci pour 48 F TTC par an, soit 3 fois moins cher qu'une assistance individuelle.*

11. Vous bénéficiez des "Réservations Assurées" American Express.
Dans la plupart des hôtels internationaux, elles vous garantissent sur simple appel téléphonique la réservation d'une chambre quelle que soit l'heure de votre arrivée.

12. Vous pouvez régler vos frais d'hospitalisation.
Plus de 230 hôpitaux et cliniques acceptent déjà la Carte à travers le monde.

Demandez-la vite
Pour profiter de la Carte avant les Fêtes de fin d'année, découpez et postez votre demande de Carte.



Réponse:
Ce que je sais, c'est que j'ai les moyens de payer son droit d'entrée et la première cotisation, soit 280 F.

Question:
Vous savez aussi que la Carte American Express est acceptée par les meilleurs hôtels, les meilleurs restaurants, les grandes compagnies aériennes et les grands loueurs de voitures, en France et à l'étranger.

Réponse:
Oui.

Question:
Bravo. Mais savez-vous qu'elle vous est remplacée gratuitement en cas de perte ou de vol? Qu'elle vous permet de retirer 2 000 F par semaine, dans plus de 1 000 bureaux et représentants de 143 pays?

Réponse:
Euh...

Question:
Qu'elle peut vous assister, vous, votre famille et votre voiture, en France et à l'étranger? Qu'elle peut vous assurer jusqu'à 1 600 000 F en cas d'accident d'avion*? Qu'elle peut couvrir vos frais d'hospitalisation dans le monde entier? Et qu'elle garantit vos réservations d'hôtel auprès des grandes chaînes internationales?

Réponse:
—

Question:
Alors, dites-moi, au prix où sont normalement tous les services qu'elle vous rend, 280 F, est-ce trop cher payer pour partir avec elle?

Réponse:
Bonne question.

*Assurances souscrites auprès de la Compagnie St. Paul Fire and Marine, entreprise régie par le Code des Assurances D.A. 23.06.77/29.02.80.

AMERICAN EXPRESS ®

Carte American Express: ne partez pas sans elle.

Pour obtenir très vite la Carte American Express, remplissez et postez dès aujourd'hui cette demande de Carte dans une enveloppe sans l'affranchir à cette adresse: American Express Carte-France. Libre réponse n° 60092 - 92561 Rueil-Malmaison cedex.

DEMANDE DE CARTE AMERICAN EXPRESS

à retourner à American Express Carte-France. Libre Réponse n° 600 92 - 92561 Rueil-Malmaison Cedex.

[illegible]

Le Monde

politique

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale a examiné, mercredi 29 octobre, différents fascicules budgétaires relatifs aux industries agro-alimentaires, à l'aménagement du territoire, au commissariat général au Plan et aux territoires d'outre-mer. Ces différents crédits ont été adoptés, à l'exception de ceux concernant l'aménagement du territoire, qui seront soumis aux voix lors du vote sur les crédits de l'information, le mardi 4 novembre.

● AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : la persistance des disparités régionales.

« *L'aménagement du territoire n'a pas donné lieu à des initiatives importantes cette année, la plus notable étant le récent déplacement du président de la République dans la région Nord-Pas-de-Calais.* » Ainsi préfacée par M. ALDUY (U.D.F., Pyrénées-Orientales), rapporteur de la *commission des finances*, la discussion des crédits prévus pour l'aménagement du territoire a été consacrée, pour l'essentiel, à une défense et illustration d'une réforme de la carte des aides de l'Etat (trente régimes d'aide différents), sur fond de chômage et de disparités régionales. MM. SAVARY (P.S., Haute-Garonne) et POUJADE (R.P.R., Côte-d'Or), ont délimité l'étendue du débat ; avec pessimisme pour le premier, optimisme pour le second. L'aménagement du territoire, indique M. Savary, c'est le problème de « *la péréquation inter-régionale* », « *sujet souvent évoqué, mais jamais résolu* ». L'aménagement du territoire, affirme M. Poujade, « *reste une idée neuve en Europe* », c'est, « *par vocation, un réducteur d'injustices* ». Quelle péréquation régionale, interroge le député socialiste, alors que neuf régions ont reçu (durant le VI[e] plan), 56,9 % des crédits d'équipement régionalisés de l'Etat ? Alors que, durant les trois premières années du VII[e] Plan, ces mêmes régions ont obtenu 54,9 % en 1976, 59,9 % *en 1977, 56,5 % en 1978* et, selon les documents prévisionnels pour l'année 1980, 60,1 % de ces mêmes crédits ? Quelle politique régionale, alors que l'on assiste à « *une multiplication d'actions ponctuelles très localisées mises en œuvre par des organismes créés pour les besoins de la cause* » ? M. Poujade, tout en soulignant que l'organisation actuelle des aides régionales a permis, depuis huit ans, de créer trois cent mille emplois, observe que la politique de la DATAR manque de continuité et de cohérence. Aménager le territoire, dira encore M. BOUCHERON (P.S., Charente), ce n'est pas « *un catalogue de mesures technocratiques* ».

Les moyens d'une politique : les crédits de la DATAR, les missions inter-ministérielles et du Conservatoire du littoral, n'augmentent que de 7 % pour s'établir à 25,7 millions de francs ; les crédits d'équipement régressent de 2,7 % en autorisations de programme (1 milliard 700 millions) et progressent *de 7,1 % en crédits* de paiement (1 milliard 417,8 millions de francs). Le FIDAR (1) bénéficie de la plus forte progression, tant en autorisations de programme (+ 4,4 %) qu'en crédits de paiement (+ 80,1 %). Ce budget, explique M. LIMOUZY, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, doit être apprécié « *à l'aune de l'effet d'entraînement de la DATAR sur les autres départements ministériels et sur l'effet multiplicateur de ses investissements tant auprès des collectivités locales que des investisseurs privés* ». Le secrétaire d'Etat souligne notamment que la politique des contrats de pays, *instaurée en 1975, pour cinq ans,* sera prolongée pour une nouvelle période de cinq années, et indique que les établissements publics régionaux, « *recevront les moyens de favoriser plus efficacement l'activité industrielle et agricole* ».

● INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES : vers un financement sélectif.

« *Un secteur dont la puissance n'est pas à la mesure de l'agriculture française ni à celle des ambitions qui lui sont assignées par les pouvoirs publics.* » Cette phrase figure en exergue du rapport de M. DELPRAT (non inscrit, Yonne), rapporteur de la commission de la production et des échanges pour les crédits des industries agricoles et alimentaires (I.A.A.). Elle résume à la fois la spécificité de ce secteur industriel et les critiques ou remarques faites lors du débat. Ainsi, note M. LIGOT (app. U.D.F., Maine-et-Loire), rapporteur spécial de la commission des finances, le septième Plan avait prévu que ce secteur devrait dégager un excédent de 20 milliards de francs en 1980. Or, l'excédent de 1979 n'a été que de 6,7 milliards. Toutefois un redressement semble s'opérer, puisque de janvier à avril 1980, l'excédent dépasse 4,8 milliards contre 2,1 milliards pour les quatre premiers mois de 1979. Bilan médiocre donc. A cela une raison, comme l'explique M. Ligot : « *On avait placé trop d'espoirs dans un secteur qui n'avait pas encore terminé sa mutation et qui avait un retard important à combler sur les marchés internationaux.* » Les problèmes essentiels sont ceux *de la rentabilité de ces industries* et du ralentissement de leur *effort d'investissement.*

M. DEBATISSE, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, en convient : « *Cela est dû à la faiblesse du développement commercial à l'étranger de ces industries qui n'ont pas su ou pas voulu pour la majorité d'entre elles, prendre le virage de l'exportation.* » Les I.A.A. représentent pourtant un potentiel important puisqu'elles se placent, dans l'économie française, au deuxième rang en importance derrière le secteur du bâtiment et des travaux publics. Pour 1981, les crédits s'élèvent à 505,78 millions de francs (ils ne regroupent cependant pas tous les moyens d'action du secrétariat d'Etat), les interventions publiques (+ 22,6 %) et les subventions d'investissements représentent la plus grande partie du budget, au détriment des moyens des services (12,8 millions de francs) ; les crédits de recherche (10 millions de francs) stagnent au même niveau qu'en 1979 et 1980, et les crédits d'intervention s'élèvent à 305 millions de francs (+ 11 %). L'axe essentiel de la politique du gouvernement *porte donc* sur les modalités de financement des entreprises intéressées.

M. Debatisse indique que son intention est « *de modifier les modes de relation entre l'Etat et les entreprises, de ne plus distribuer aveuglément les crédits sans qu'il soit tenu compte des besoins réels du pays* ».

C'est précisément l'action dans ce domaine que l'opposition conteste. M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) ne se fait guère d'illusions : « *Il s'agit désormais de privilégier la relation directe individualisée avec les entreprises : plus question de prendre en considération l'ensemble d'un secteur donné dans son environnement national et international.* » M. CHAMINADE (P.C., Corrèze) insiste : « *Nous sommes dans l'impossibilité de contrôler l'utilisation des fonds qui sont des fonds publics.* » Et M. CELLARD (P.S., Gers) affirme en conclusion : « *Les subventions seront attribuées de façon discrétionnaire.* » M. Debatisse réfute ces allégations et parle de stimuler les entreprises dynamiques. Il ajoute : « *Il est tout à fait faux de prétendre que notre politique tend à favoriser telle ou telle grande entreprise.* »

● PLAN : chut !

« *Il faut que les objectifs à déterminer par le Plan en ce qui concerne l'ensemble du pays et chacune de ses régions, les buts à fixer pour l'amélioration corrélative des conditions d'existence de toutes les catégories, et, d'abord, des plus modestes, l'étendue des investissements publics et privés à décider pour que le rythme aille en s'accélérant, revêtent pour tous les Français un caractère d'ardente obligation. Bref, il faut que ce gigantesque renouvellement soit la grande affaire et l'ambition capitale de la France.* ». Ainsi s'exprimait, le 8 mai 1961, le général de Gaulle. Mercredi 29 octobre, M. ROCARD (P.S.), rapporteur de la commission des finances, déclare que le budget du commissariat général du Plan représente, pour 1981, 0,012 % du budget de l'Etat (2). Il ajoute : « *La planification est d'abord la planification du passé, c'est-à-dire la rationalisation* a posteriori *d'une politique empirique qui croit encore aux vertus du laisser-faire et à l'intervention de l'Etat et se limite à corriger les dérapages les plus criants de sa politique* ». Le député socialiste raille la formule du président de la République — « *gérer l'imprévisible* », — en indiquant qu'une telle politique « *n'a pas besoin de planification, de prévisions, d'objectifs, de moyens d'évaluer l'adaptation des moyens aux objectifs que l'on s'assigne* ». M. ROCARD conclut son exposé en indiquant : « *Le plan sans obligation n'est plus le plan. Quant à l'ardeur, je vous laisse le soin d'apprécier ce qui en subsiste...* »

M. GOUHIER (P.C.) déclare que la commission de la production et des échanges, dont il est le rapporteur pour avis, a rejeté le budget. Il oppose la conception de la planification du gouvernement, qui consiste « *à appliquer une politique s'adaptant à la crise, aux conditions imposées par le redéploiement des sociétés multinationales* », à la sienne, fondée sur « *la volonté du maintien et de la promotion des activités françaises, sur un développement harmonieux des régions et du pays* ». Le sujet traité par les rapporteurs, estime M. LIMOUZY, « *domine de très haut et de très loin l'énoncé de la question posée à l'Assemblée* ». Le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ajoute : « *Etant donné que cette souris accouche insolitement d'une montagne, je ne pourrai qu'exprimer ma respectueuse admiration.* » M. Limouzy explique qu'il ne s'agit que de discuter des crédits de fonctionnement du commissariat général au Plan et non de l'orientation de la planification *française.* Il déclare qu'il ne sera pas sévère avec M. Rocard à ce sujet en raison des « *interférences* » que celui-ci entretient « *entre* [sa] *condition de rapporteur et* [son] *destin d'homme politique* ». Il ajoute que l'inscription du VIII[e] Plan à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale « *sera déterminée par le gouvernement, en conférence des présidents, en fonction des travaux intervenus en commission des finances* », et affirme que l'augmentation du budget « *interdit toute conclusion générale sur une quelconque mauvaise fortune de la planification* ».

(1) FIDAR : Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural.

(2) Passant de 63,2 millions de francs en 1980 à 71 millions de francs en 1981, les crédits destinés aux organismes de planification enregistrent une progression inférieure à 12,5 %.

● TOM : austérité.

Les crédits des territoires d'outre-mer passent de 362,9 millions en 1980 à 379,7 millions en 1981 (+ 4,6 %). Compte tenu de l'inflation, précise M. FLOSSE (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, ils régressent de 9 %. Ils ne représentent toutefois qu'une faible part de l'ensemble des crédits de l'Etat affectés aux T.O.M., en raison de la participation de nombreux ministères techniques. Ainsi, ajoute le député de la Polynésie française, les crédits d'investissements du FIDES, qui représentaient jusqu'ici la moitié des crédits d'investissement de l'Etat, régressent cette année, même en valeur absolue. De 1978 à 1981, ils n'auront progressé que de 96 à 100 *millions en crédits de paiement.* Les thèmes évoqués au cours du débat : le plafonnement de la production du nickel en Nouvelle-Calédonie et la « promotion » des Mélanésiens ; le coût trop élevé des tarifs aériens, notamment pour la Polynésie ; l'exploitation de la zone économique ; l'emploi et le développement économique. Les critiques ? Pas assez de crédits ; la « *départementalisation progressive des T.O.M.* » (M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) ; « *Vous refusez d'entendre la voix d'un peuple* [*canaque*] *qui se réveille après plus d'un siècle de ténèbres* » (M. FRANCESCHI, P.S., Val-de-Marne) ; l'attitude de la France à l'occasion de l'indépendance des Nouvelles-Hébrides. Les réponses de M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux D.O.M.-T.O.M. : les crédits des différents ministères doivent augmenter de 19 % en moyenne ; le problème du nickel est essentiellement un problème de « *gestion des stocks* » ; les Nouvelles-Hébrides : un certain nombre de Français « *se sont livrés contre le gouvernement légal à des actions contraires aux engagements pris par la France* » (...) « *L'attitude de certaines milices irresponsables du parti au pouvoir* » (...) *La France serait résolue et tirerait toutes les conséquences d'une attitude inamicale à l'égard de nos compatriotes innocents* ».

LAURENT ZECCHINI.

● *M. Philippe Séguin*, député R.P.R. des Vosges, a été nommé, mardi 28 octobre, rapporteur de la commission parlementaire chargée d'examiner les demandes de suspension des poursuites judiciaires engagées contre huit députés socialistes et un communiste. M. Séguin déposera son rapport le mercredi 12 novembre. Le débat sur la suspension des poursuites pourrait être organisé, en séance publique, le vendredi 14 novembre.

L'exorciste

M. Paul Dijoud a raison : « *Il serait absurde de nier les progrès accomplis dans les départements d'outre-mer.* » M. Jean-Paul de Rocca Serra (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, en est bien d'accord : « *Tout observateur de bonne foi doit reconnaître que la politique menée dans ces départements a permis d'obtenir un certain nombre de résultats très positifs.* »

Cette approche « positive » de l'évolution de la situation dans les DOM se fonde sur plusieurs constatations : l'amélioration du niveau et des conditions de vie des citoyens français d'outre-mer est incontestable, surtout par comparaison au sous-développement endémique affectant les Etats indépendants voisins. De même, la protection sociale des habitants des DOM est-elle devenue presque équivalente à celle des métropolitains. L'extension aux DOM du régime d'indemnisation du chômage, intervenue il y a quelques semaines, a constitué, en ce sens, une nouvelle étape importante.

Ces progrès sont à porter à l'actif de la politique de départementalisation conduite par M. Dijoud, qui a le mérite d'exister et qui ne manque pas d'ambition puisqu'elle se propose de faire des DOM des départements à part entière.

Les tergiversations de l'administration

Le drame pour les DOM, c'est que les difficultés économiques et sociales y progressent encore plus vite... que lesdits progrès. *Le rapport de M. Rocca Serra* souligne notamment que la dépendance économique de l'outre-mer à l'égard de la métropole ne cesse de croître (les transferts publics à destination des cinq DOM sont passés de 6 302 à 6 770 millions de francs de décembre 1978 à décembre 1979, soit une augmentation de 7,4 %) et que la crise de l'emploi y *atteint des proportions telles* qu'un travailleur sur deux s'y trouve chômeur total ou partiel (le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est passé de 39 978 à 53 142 en un an, soit une hausse de 33 %, et ces statistiques officielles ne reflètent qu'une partie de la réalité). Ce qui conforte les analyses pessimistes faites au nom de l'opposition par MM. Joseph Franceschi (P.S.) et Maxime Kalinsky (P.C.).

En outre, la crédibilité de la politique gouvernementale est atteinte par les tergiversations de l'administration dès qu'il s'agit de faire passer la départementalisation dans les faits. M. Philippe Séguin (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des lois, relève par exemple que « *l'aide personnalisée au logement n'est toujours pas applicable dans les DOM, en dépit des engagements pris en 1977* », que l'allocation de logement à caractère social n'y est pas non plus appliquée parce que les « *critères spécifiques* » n'ont « *pas encore été définis* », que l'allocation spéciale de vieillesse en vigueur en métropole depuis 1952 « *n'est toujours pas étendue* », que le minimum garanti aux personnes âgées est dans les DOM « *plafonné à 6 900 F contre 14 600 F en métropole* », etc.

La crédibilité gouvernementale souffre aussi du décalage entre l'ampleur des objectifs et l'étroitesse du cadre budgétaire dans lequel ceux-ci doivent être concrétisés. Les augmentations *de crédits inscrits au projet de* budget 1981 pour les DOM sont nettement inférieurs au taux de l'inflation. « *Le volume des promesses augmente plus vite que celui des crédits* », note M. Franceschi.

Il en résulte une situation apparemment paradoxale : l'amélioration des conditions de vie renforce incontestablement l'attachement à la métropole d'une partie de la population, jusqu'à présent majoritaire, tandis que l'aggravation de la situation économique et sociale avive les frustrations et la colère légitime des plus défavorisés.

Toute la politique de M. Dijoud consiste à faire en sorte que ces derniers ne succombent pas à l'appel de ceux qu'il appelle « *les mauvais bergers* ». Le « bon berger » étant bien entendu le président de la République. « *Sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, très attentif à ce problème, la départementalisation a considérablement progressé* », a indiqué le secrétaire d'Etat.

Dans ce rôle d'exorciste, M. Dijoud n'a, jusqu'à présent, pas trop mal réussi. La psychose qui règne en Guadeloupe, après les attentats de ces derniers mois, dont les auteurs n'ont pas été démasqués, et qui affecte le tourisme et les investissements, rappelle, toutefois, qu'en *politique aussi* l'art de l'exorcisme a des limites.

ALAIN ROLLAT.

LE SÉNAT RATIFIE EURODIF MAIS DÉPLORE D'AVOIR ÉTÉ MIS DEVANT LE FAIT ACCOMPLI

Le Sénat a approuvé mercredi *29 octobre sept conventions* ou accords internationaux, notamment la convention intergouvernementale relative à la société EURODIF. Il a voté par 231 voix contre 2 le projet de loi autorisant l'approbation de *cette* convention conclue le 20 mars dernier entre la France, la Belgique et l'Espagne. *Le* protocole d'accord contient des dispositions financières et fiscales (exonérations), des mesures de non-prolifération et de contrôle. Le rapporteur de la commission des affaires étrangères, M. GENTON (Un. centr., Cher), tout en soulignant l'importance d'Eurodif et de la création du complexe de Tricastin (*grâce au choix* d'un site français 75 % des commandes industrielles ont été passées à nos entreprises) a regretté que le Parlement se trouve placé devant le fait accompli : l'usine de Tricastin *fonctionne, en effet, depuis 1973.* Pour cette raison et par hostilité au régime fiscal exorbitant du droit commun (avec effet rétroactif) la commission des finances donne, au cours du débat, un avis défavorable à la *ratification.*

M. BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a souligné avant le scrutin final, l'intérêt d'Eurodif pour l'indépendance énergétique de la France. Les rentrées nettes en devises induites par le projet, a-t-il indiqué, atteindront 14 milliards de francs.

Les sénateurs ont ensuite autorisé *le gouvernement à approuver* les conventions suivantes :

— Complément à la convention générale sur la Sécurité sociale avec le Portugal ;

— Accord franco-canadien et avec le gouvernement du Québec, sur la Sécurité sociale ;

— Avenant à la convention franco-marocaine de 1965 sur la Sécurité sociale ;

— Convention fiscale franco-Coréenne ;

— Convention fiscale avec la Nouvelle-Zélande en vue de favoriser l'implantation d'entreprises françaises.

— Accord de coopération entre les Etats membres de la Communauté économique européenne et la République socialiste fédérative de Yougoslavie.

Lutte contre la fausse monnaie

Au cours de la séance de nuit, le Sénat a approuvé, en le modifiant (en première lecture avant l'Assemblée nationale), le projet de loi tendant à compléter le code pénal au chapitre de la répression du faux monnayage. Dans le passé, des faussaires ont pu acquérir du matériel confisqué et remis en vente par les domaines ! Or, a souligné le rapporteur, M. GIROD (Gauche dém., Aisne) « *la fausse monnaie pullule et la législation a des trous* (...). *C'est ainsi que, pour les faux billets, leur nombre s'est accru d'environ 35 % entre 1978 et 1979* ».

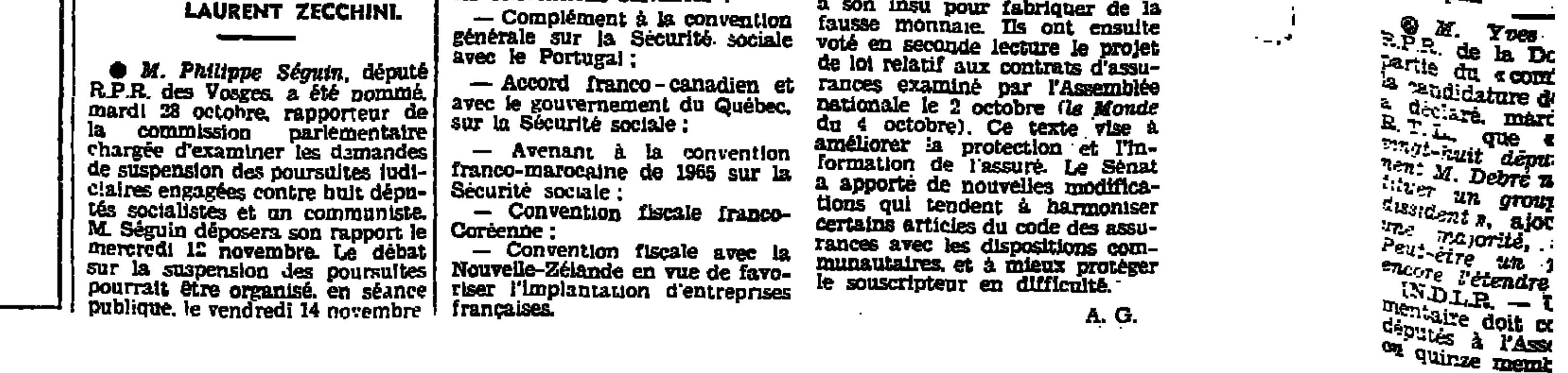
La Monnaie de Paris a eu à expertiser, en 1979, 7 212 pièces de 10 F arguées de faux ; pour 1980, et à la date du 15 octobre seulement, c'est près de 35 000 pièces qui ont été présentées à l'expertise. Et on estime que les contrefaçons découvertes par les services de police et les banques ne représentent qu'un dixième environ des émissions frauduleuses de monnaies courantes.

Les sénateurs ont adopté plusieurs amendements. Ils ont notamment voulu préserver les droits du propriétaire d'un matériel dont il aurait été fait usage à son insu pour fabriquer de la fausse monnaie. Ils ont ensuite voté en seconde lecture le projet de loi relatif aux contrats d'assurances examiné par l'Assemblée nationale le 2 octobre (*le Monde* du 4 octobre). Ce texte vise à améliorer la protection et l'information de l'assuré. Le Sénat a apporté de nouvelles modifications qui tendent à harmoniser certains articles du code des assurances avec les dispositions communautaires, et à mieux protéger le souscripteur en difficulté.

A. G.

VIENT DE PARAITRE
FRANCIS LEFEBVRE
15, rue Viète
Paris 17[e]
REPRÉSENTATION DU PERSONNEL
Comités d'entreprise · Délégués du personnel · Syndicats
276 pages · Prix en notre librairie : 69 F · Franco : 80 F





هكذا من الأصل

LA DÉSIGNATION DU CANDIDAT SOCIALISTE

M. Mauroy presse M. Mitterrand de se déterminer le 8 novembre

M. Pierre Mauroy, membre du bureau exécutif du P.S., a souhaité mercredi soir 29 octobre que M. François Mitterrand « fasse connaître sa décision le 8 novembre », date de la réunion du comité directeur qui doit enregistrer les candidatures à la candidature socialiste. Le chef de file du courant Action socialiste a souligné que, si le premier secrétaire est candidat officiellement à cette date, il n'y aura pas d'autre candidat contre lui.

Interrogé au cours de l'émission de France-Inter « Face au public », M. Pierre Mauroy a relevé que le 26 octobre dernier, à Marseille, M. Mitterrand « *a fait un pas vers sa candidature* ». Il a ajouté : « *Le 8 novembre, tout candidat doit dire si oui ou non il brigue l'investiture. Si François Mitterrand n'est pas candidat, il ne fait pas l'ombre d'un doute que Michel Rocard sera désigné par plus de 50 % des militants socialistes.* » Le maire de Lille a également indiqué qu' « *il ne peut pas penser une minute* » qu'au soir du 8 novembre M. Mitterrand ne se sera pas prononcé clairement. « *A partir du 8 novembre à minuit,* a-t-il dit, *pas une personnalité du P.S. ne pourra se mettre au-dessus des deux cent mille militants.* »

Evoquant la multiplication des appels en faveur de la candidature du premier secrétaire émanant de commissions exécutives fédérales, M. Mauroy a jugé que le vote de telles instances « *n'a aucune signification* ». Il a précisé : les commissions exécutives « *ont qualité pour proposer des candidats, mais ce serait un abus vis-à-vis de l'opinion et des Français que de dire qu'elles approuvent soit Michel Rocard, soit François Mitterrand (...) Notre règlement prévoit que le candidat doit être désigné par les militants.* »

En axant ainsi son argumentation sur la date du 8 novembre, M. Mauroy rejoint l'analyse de l'autre courant minoritaire, celui qu'anime le député des Yvelines.

Des débats qui animent ce courant, il ressort en effet que, si, au soir du comité directeur, M. Mitterrand fait connaître clairement sa décision, la plus grande probabilité est que M. Rocard retirera sa candidature, conformément à l'engagement qu'il avait pris devant le parti au congrès de Metz.

L'attitude de M. Rocard obéissait à une logique de consensus, et il serait en effet douteux que le député des Yvelines puisse accepter une « primaire » contre le premier secrétaire ; celle-ci, à ses yeux, amoindrirait les chances du candidat désigné, quel qu'il soit. De plus, il lui serait difficile de passer brutalement d'une stratégie d'empêchement — destinée à convaincre le premier secrétaire que le candidat Rocard a plus de chances de victoire que le candidat Mitterrand — à une stratégie d'affrontement.

En revanche, dans l'hypothèse où M. Mitterrand reste lui-même dans le flou le 8 novembre (en tout état de cause, sa candidature sera déposée, mais il n'est pas sûr qu'il se déclare lui-même officiellement), les amis de M. Rocard sont divisés : les uns pensent que leur chef de file devrait alors maintenir une candidature conditionnelle ; les autres souhaitent qu'il prenne acte du dépôt, par les commissions exécutives fédérales, de la candidature du premier secrétaire et qu'il se retire afin de placer M. Mitterrand « *devant ses responsabilités* », c'est-à-dire, à leurs yeux, devant la responsabilité d'avoir écarté un candidat qui a de meilleures chances que lui.

Tous les amis du député des Yvelines se retrouvent cependant pour considérer que, s'il est vrai que le discours de Marseille a introduit une « *complication tactique* », rien n'est joué pour autant.

Si débat il y a, l'intervention, mercredi soir à Paris au cours d'une réunion publique, de M. Jean-Pierre Chevènement éclaire le thème principal qui devrait être développé par la majorité du parti. Le chef de file du CERES a, en effet, déclaré, manifestement à l'adresse de M. Rocard : « *Ce que nous ne voulons pas, c'est un candidat qui abandonne le socialisme en chemin.* »

Cependant, M. Mauroy a contesté qu'il y ait une ligne politique majoritaire et une ligne minoritaire, car, a-t-il expliqué, « *François Mitterrand a souvent repris les analyses de la minorité* ». Selon le maire de Lille, seul le CERES développe une analyse différente de celle des autres courants du parti.

J.-M. C.



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
● 74, boulevard de Sébastopol Paris 3
● 26, boulevard Malesherbes Paris 8
● Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15

Au Havre

M. MARCHAIS ACCUSE DE « DOGMATISME » LES DÉFENSEURS DE L'ANCIENNE POLITIQUE UNITAIRE DU P.C.F.

M. Georges Marchais a déclaré, mercredi 29 octobre, devant quelque trois mille personnes réunies au Havre, que, « *chaque fois que le changement a été possible* », le parti socialiste « *a préféré, au combat avec les travailleurs, le compromis avec l'adversaire de classe* ». Le secrétaire général du P.C.F. a expliqué que, dans ces conditions, « *il faut découvrir, défricher un autre chemin pour l'union* », qui passe par le développement des « *luttes populaires* », la prise de conscience de « *la nature des réformes démocratiques profondes auxquelles il faut procéder dans notre pays pour ouvrir la voie à un réel changement* » et le renforcement du parti communiste.

M. Marchais a ajouté : « *Toute attitude d'un communiste ou d'un non-communiste conduisant à aborder aujourd'hui les problèmes de l'union sans tenir compte de l'expérience historique dont je viens de parler relève purement et simplement du dogmatisme. Et j'ajoute, en pesant mes mots : d'un dogmatisme cruel pour les travailleurs, qui subissent si douloureusement la politique giscardienne, la politique du capital.* »

A Carcassonne

UN ADJOINT AU MAIRE QUITTE LE P.C.F.

M. Marcel Peytavi, deuxième adjoint au maire (socialiste) de Carcassonne, a donné, mercredi 29 octobre, sa démission du parti communiste. Dans la lettre qu'il a adressée au comité fédéral du P.C.F., M. Peytavi indique qu'il « *s'agit là d'une décision personnelle, résultant de désaccords profonds avec la politique nationale du parti* ». Il estime que la formule du « *bilan globalement positif des pays socialistes* » conduit « *à minimiser les manquements à la démocratie* » dans ces pays. Il précise, en outre, qu'il « *ne peut se résigner à la désunion de la gauche* » et « *à la guerre ouverte qui existe entre les partis communiste et socialiste* ». Enfin, M. Peytavi ajoute qu'il ne saurait approuver l'intervention soviétique en Afghanistan.

Membre du comité de ville de Carcassonne et du comité fédéral de l'Aude du parti communiste, auquel il avait adhéré en 1960, M. Peytavi était président du groupe communiste au conseil municipal.

● *M. Yves Guéna*, député R.P.R. de la Dordogne, qui fait partie du « comité de soutien à la candidature de Michel Debré », a déclaré, mardi 28 octobre, à R.T.L., que « *l'intention des vingt-huit députés qui soutiennent M. Debré n'est pas de constituer un groupe parlementaire dissident* », ajoutant : « *Il y a une majorité, sauvegardons-là. Peut-être un jour pourra-t-on encore l'étendre* ».

[N.D.L.R. — Un groupe parlementaire doit comprendre trente députés à l'Assemblée nationale ou quinze membres au Sénat.]

SI LA POLITIQUE ACTUELLE N'EST PAS INFLÉCHIE IL FAUT CHANGER DE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

déclare M. Jean Menu

M. Jean Menu, président de la C.G.C., estime que « si la politique actuelle que nous dénonçons n'est pas infléchie, il semble qu'il faut changer de président de la République ».

Dans une interview que publie mercredi 29 octobre le journal « la Croix », le leader des cadres se montre très sévère à l'égard de la politique du gouvernement. En ce qui concerne l'emploi, il juge que si l'on ne rétablit pas la situation, « la France volera en éclats à la fin du VIIIe Plan, car il y aura trop de chômeurs ». « Ce sera la guerre civile », prédit-il. Evoquant ensuite les salaires, il cite les prévisions de l'AGIRC (régimes de retraites complémentaires des cadres) selon lesquelles « les salaires bruts des cadres devaient évoluer en 1980 de 12,6 %, soit une perte de pouvoir d'achat de 1 % ». « De toute évidence, la promesse d'un maintien du pouvoir d'achat n'a donc pas été tenue », affirme-t-il.

● *M. Michel Barnier*, député R.P.R. de la Savoie, a déposé, mercredi 8 octobre, une proposition de loi tendant à la création d'une « *force d'intervention humanitaire* ». Cosignée par cent trente députés de la majorité, dont MM. Chirac, Labbé, Chaban-Delmas, Messmer (R.P.R.), Stasi et Chinaud (U.D.F.), cette proposition précise que la force d'intervention aurait pour mission de « *lutter contre les effets des catastrophes se produisant sur le territoire national et à l'étranger* ». Elle serait constituée de personnel volontaire, ainsi que d'appelés effectuant leur service national dans le cadre du service de la coopération. Son intervention serait décidée par le premier ministre et son financement assuré par des subventions de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics régionaux d'une part, par des dons de personnes publiques ou privées, d'autre part.



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
● 74, boulevard de Sébastopol Paris 3
● 26, boulevard Malesherbes Paris 8
● Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15

AU CONSEIL DES MINISTRES

Vers une mise en valeur des ressources nationales en matières premières minérales

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 29 octobre, au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le ministre de l'industrie a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique d'approvisionnement en matières premières.

La constitution d'un stock de sécurité, la mise en valeur des ressources terrestres et maritimes du territoire national, la recherche d'économies dans les usages de matières premières, l'essor des activités des entreprises minières françaises constituent les différentes orientations d'une politique qui vise à réduire la vulnérabilité de l'approvisionnement du pays.

Grâce à la Caisse française des matières premières créée en juin 1980, le stock stratégique de matières premières minérales représente aujourd'hui un montant de 1 milliard de francs. Les achats se poursuivront en 1981 dans la ligne de l'objectif fixé dans le projet de rapport sur le VIIIe plan pour 1985.

L'achèvement de l'inventaire des ressources minérales du territoire, entrepris depuis 1975, permettra de valoriser toutes les ressources minières. Il a été prolongé pour cinq ans et il couvrira désormais la Nouvelle-Calédonie. Les premières exploitations des gisements découverts grâce à l'inventaire seront ouvertes dans le courant du VIIIe Plan.

A l'avenir, l'exploitation des ressources des océans pourra également contribuer à notre approvisionnement en matières premières.

Le programme d'économie de matières premières en cours de réalisation a déjà donné des résultats substantiels de certaines matières. Il sera intensifié et concentré sur les matières les plus vulnérables, notamment le cuivre, le cobalt et le chrome.

Le développement de la filiale Coframines du Bureau de recherches géologiques et minières et la prise de participation des groupes pétroliers français dans le secteur minier contribueront à l'effort français de prospection minière en France et dans le monde, à son maintien à un niveau élevé et au développement de notre compétence technique grâce à l'accroissement des investissements miniers de tous nos opérateurs.

● LA PRÉ-SCOLARISATION

Le ministre de l'éducation a rappelé que le tiers des enfants qui fréquentent les écoles sont âgés de deux à cinq ans, et n'ont donc pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Ainsi, 2 400 000 enfants sont préscolarisés, dont 300 000 dans le secteur privé, soit plus de huit sur dix des enfants âgés de deux à cinq ans.

Le développement de la préscolarisation a été particulièrement rapide dans les dix dernières années, notamment en milieu rural. Si tous les enfants de cinq ans allaient en classe en 1970, le pourcentage des enfants de quatre ans est passé, depuis cette date, de 87 % à 100 %, celui des enfants de trois ans de 61 % à 90 % et celui des enfants de deux ans de 18 % à 34 %. Les maternelles accueillent donc, en 1980, tous les enfants de quatre et cinq ans, 90 % des enfants de trois ans, et près de la moitié des enfants ayant atteint deux ans à la date de la rentrée.

Cette évolution a été permise par les moyens très importants qui ont été alloués pour améliorer l'encadrement des classes maternelles — en 1970, 65 000 postes d'enseignants ; en 1980, 73 000. En outre, les collectivités locales ont engagé, avec l'aide financière de l'Etat, un important programme de constructions. Cet effort s'est poursuivi malgré la diminution du nombre des naissances depuis 1977. Depuis cette date, 4 700 classes supplémentaires ont été ouvertes, bien qu'il y eût 160 000 enfants de moins à accueillir : les taux d'encadrement ont donc été très sensiblement améliorés.

● LA SÉCURITÉ MARITIME

Le ministre des transports a présenté une communication sur la préparation de la conférence européenne sur la sécurité maritime qui réunira les 1er et 2 décembre 1980 à Paris les neuf Etats de la Communauté économique européenne, la Norvège et la Suède, la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Au cours de cette conférence, la France demandera l'accélération de l'entrée en vigueur des conventions internationales de l'Organisation maritime des conférences internationales (OMCI) sur la sécurité des navires, la formation des équipages et la prévention des pollutions. Elle proposera un renforcement des mesures de contrôle des navires dans les ports européens ainsi que l'organisation d'une coopération plus étroite entre Etats européens pour mieux prévenir les accidents maritimes.

● LES INONDATIONS

Le ministre de l'intérieur a donné connaissance au conseil des ministres du résultat des travaux de la mission interministérielle chargée d'évaluer les dégâts subis par plusieurs départements du Massif-Central et en particulier celui de la Haute-Loire après les inondations catastrophiques du 21 septembre.

Sur la base de ces évaluations, le gouvernement a arrêté une série d'aides exceptionnelles en faveur des particuliers, des entreprises et des collectivités publiques sinistrées.

Les entreprises gravement atteintes ont déjà bénéficié d'avances exceptionnelles qui seront complétées jusqu'à la mise en place des subventions et des prêts qui seront attribués à chacune d'elles. Ces décisions interviendront avant la fin de la première quinzaine du mois de novembre. Les autres entreprises moins irrémédiablement atteintes pourront accéder, dans les conditions prévues à leur octroi, au bénéfice des prêts-calamités du Fonds de développement économique et social.

Pour les particuliers et les entreprises artisanales et commerciales, l'aide — qui a été doublée par rapport aux taux habituel pour l'intervention du Fonds de secours — atteindra 34 millions de francs. Elle est d'ores et déjà en place.

Les équipements des collectivités publiques ont subi d'importantes détériorations. L'aide de l'Etat a été fixée à un taux moyen élevé — 50 % — soit au total 61 millions de francs — pour permettre aux communes et aux départements de faire face à leurs charges exceptionnelles de remise en état.

L'Etat couvrira en outre l'intégralité des dépenses exceptionnelles supportées par les services départementaux d'incendie et de secours à l'occasion de la catastrophe.

Comme l'a demandé le président de la République, c'est la solidarité nationale qui s'exprime ainsi vis-à-vis des sinistrés de ces départements.

● L'EUROPE ET LA PÊCHE

Le ministre des transports a fait part des résultats de la réunion du 28 octobre du conseil des ministres de la Communauté chargés de la pêche. Un accord de principe étant intervenu en septembre sur la préservation des ressources, et le 28 octobre sur le contrôle des bâteaux, la prochaine réunion sera consacrée à la fixation des quotas attribués à chaque pays, sur la base de propositions élaborées d'ici le 18 novembre par un groupe d'experts des problèmes de la pêche. La politique des structures et l'organisation des marchés ont par ailleurs été abordées au cours de ce conseil dans la perspective de l'accord qui doit intervenir avant le 31 décembre 1980.

● M. BARRE EN TUNISIE

Le premier ministre a informé le conseil des ministres des entretiens qu'il a eus à l'occasion de son voyage en Tunisie et qui se sont déroulés dans un climat de profonde amitié et de grande compréhension.

Ils ont fait apparaître une très large convergence des positions des deux pays sur les problèmes internationaux, et tout particulièrement sur les modalités de relance du dialogue euro-arabe, et sur les conditions de mise en place du « trilogue ».

Les deux premiers ministres ont procédé à un examen approfondi des relations bilatérales dans tous les domaines, dans le but de parvenir au renforcement de la coopération franco-tunisienne, dans le respect des orientations définies pour le développement économique et social de la Tunisie.

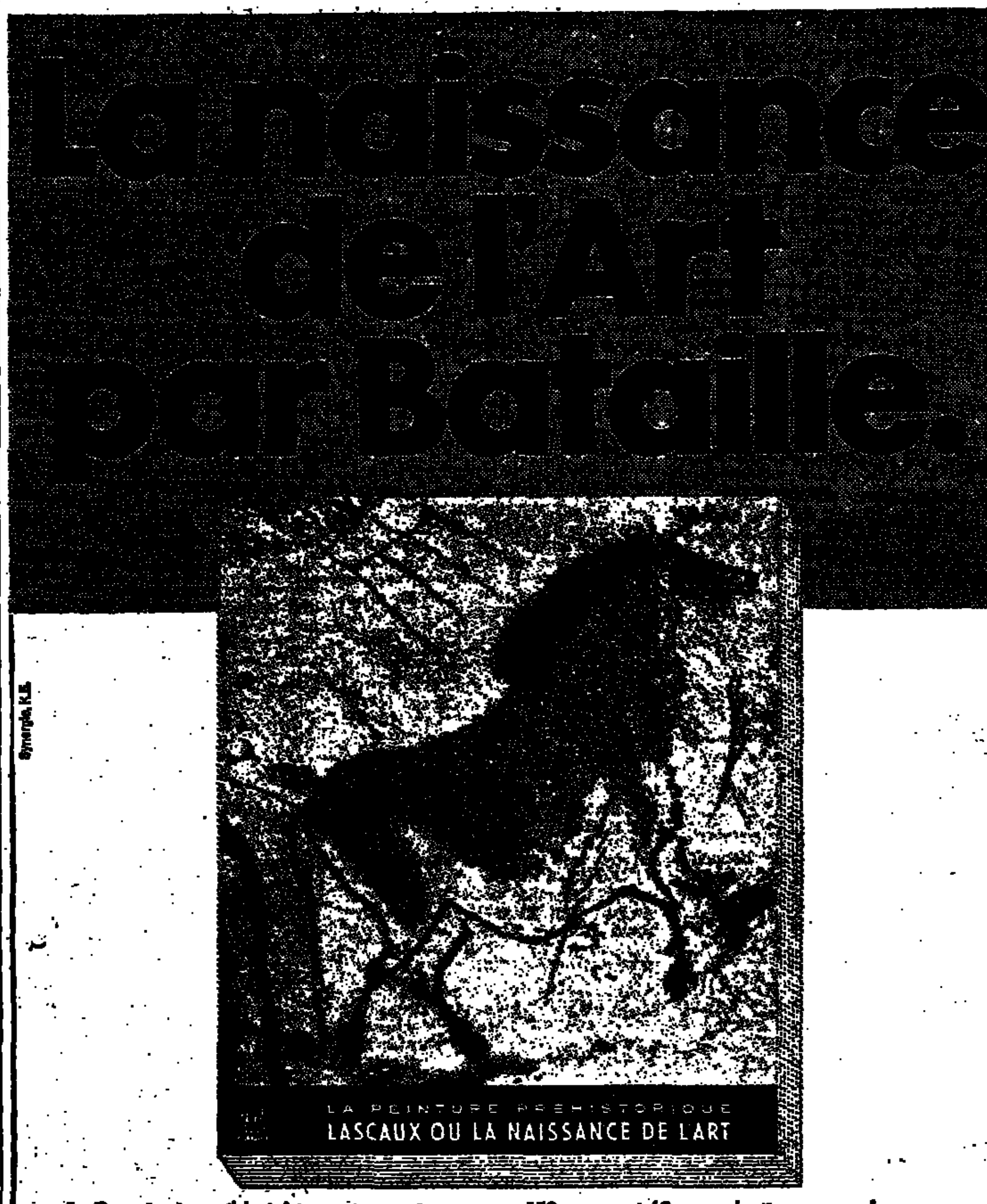
M. Raymond Barre a donné l'accord de principe du gouvernement français à la création d'une banque mixte d'investissements, qui associera des capitaux tunisiens, français et arabes. M. M'Zali a annoncé pour sa part la détermination du gouvernement tunisien de libéraliser de manière très sensible le régime jusqu'ici appliqué aux avoirs français bloqués en Tunisie.

L'assurance a été donnée par le premier ministre français que les intérêts de la Tunisie, comme ceux des autres pays méditerranéens concernés, seront pleinement pris en compte au cours des futures négociations d'adhésion à la Communauté de l'Espagne et du Portugal.

● LA BANQUE AFRICAINE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'adhésion de la France à l'accord de Khartoum qui a créé la Banque africaine de développement.

Cette banque a pour objet de renforcer la solidarité économique des Etats du continent africain et de contribuer au financement et à la mise en œuvre de leurs grands investissements. En souscrivant à son capital à hauteur de 9,60 % des parts du capital réservées aux pays industrialisés, la France tient, par fidélité à l'esprit qui doit présider au dialogue Nord-Sud, à s'associer à une action multilatérale qui traduit l'effort commun de pays en développement et de pays développés pour promouvoir le progrès économique et social en Afrique.



"... Ce qui est sensible à Lascaux, ce qui nous touche, est ce qui bouge. Un sentiment de danse de l'esprit nous soulève devant ces œuvres où, sans routine, la beauté émane de mouvements fiévreux : ce qui s'impose à nous devant elles est la libre communication de l'être et du monde qui l'entoure, l'homme s'y délivre en s'accordant avec ce monde dont il découvre la richesse".

Georges Bataille.

150 pages et 68 reproductions en couleurs. Au prix d'un roman.

Dans la même collection : La peinture égyptienne, la peinture grecque, la peinture de la Renaissance (2 vol.), la peinture byzantine, la peinture gothique, la peinture chinoise, la peinture japonaise, la peinture persane, la peinture arabe, la peinture indienne, la peinture de l'Asie centrale. L'Art brut.

SKIRA/FLAMMARION

Le Monde

société

L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

La piste d'un acte terroriste d'origine étrangère se révèle la plus sérieuse, *déclare M. Barre*

Le numéro de novembre de la revue *l'Arche*, éditée par le Fonds social juif unifié, publie une interview du premier ministre consacrée aux réactions de la communauté juive devant l'attentat de la rue Copernic.

A propos de l'enquête, M. Barre déclare : « *A l'heure où je vous parle, l'enquête se poursuit. Aucune hypothèse n'est laissée dans l'ombre. La police, sous le contrôle des autorités judiciaires, examine toutes les possibilités. Il semble cependant que la piste d'un acte terroriste d'origine étrangère se révèle la plus sérieuse. La responsabilité palestinienne (...) n'est qu'une possibilité parmi d'autres. Il appartiendra à la justice de se prononcer. Mais, d'où qu'il vienne, le terrorisme aveugle est toujours hideux ; d'où qu'il vienne, il sera poursuivi avec la même rigueur.*

« *Contrairement à ce que voulaient sans doute les auteurs de l'attentat,* déclare, d'autre part, M. Raymond Barre, *la communauté juive n'a été à aucun moment coupée du pays. Elle a pu sentir autour d'elle un immense mouvement de sympathie et de solidarité, dans la condamnation unanime de toutes les formes d'antisémitisme et de racisme. Ce sont ces sentiments que le président de la République devant la nation, moi-même devant le Parlement, avons exprimés (...)*

« *La dignité et le sang-froid dont ont fait preuve les responsables civils et religieux de la communauté juive en France ne peuvent qu'inspirer le respect de tous nos concitoyens.*

« *Il est évident que la communauté juive, spécialement visée par l'attentat de la rue Copernic, ne vit pas seule sous la menace du terrorisme : c'est — à travers elle — la communauté nationale qui est visée. La provocation est un facteur efficace de la déstabilisation d'une société (...) Les insinuations dont a fait l'objet, ces dernières semaines, la police nationale sont injustes et inacceptables. Non certes que, dans une collectivité de plus de cent mille personnes, il ne puisse exister quelques individus trop sensibles à des idéologies extrémistes de toutes espèces (...). Si des enquêtes ultérieures devaient faire apparaître que certains policiers ont entretenu avec les organisations néonazies des relations incompatibles avec leurs fonctions, les sanctions les plus fermes leur seraient, à coup sûr, infligées.* »

Les clubs Silhouette en procès

Maigrir à tout prix

Elles étaient passées par la *Dynamic Control Therapy* (D.C.T.), la « D.C.T. active », la « passive », la « super D.C.T. », la « D.C.T. froide »... sans perdre un gramme. Elles avaient pourtant signé un contrat draconien (« ... *pas manquer une séance* »), payé comptant. On leur avait promis des centimètres en moins, taille, bras et cuisses. Et elles étaient allées jusqu'au bout de la peine. Il est vrai que d'autres en chemin avaient abandonné.

Les clubs Silhouette promettaient aux femmes enrobées ou franchement obèses de faire fondre leurs kilos sans effort. Elles ont été des dizaines de milliers à y croire. Plusieurs ont finalement porté plainte.

Les responsables des quatorze sociétés Silhouette de France ont été jugés en 1976. Le « cerveau », M. Jimmy Kirkland, condamné alors à trois ans de prison par défaut, comparaît depuis le lundi 27 octobre, devant la treizième chambre correctionnelle de Paris, que préside M. Jean Lhomme. M. Kirkland, cinquante-trois ans, de nationalité américaine, qui a dirigé des centaines d'entreprises « *d'amaigrissement et d'amincissement* » dans le monde, était poursuivi pour « *publicité mensongère, exercice illégal de la médecine et escroquerie* ».

Les clientes qui voulaient en finir se laissaient séduire par une publicité qui leur garantissait non seulement de maigrir mais de garder définitivement leur nouvelle silhouette. Les yeux fermés, elles acceptaient le contrat dont les clauses ne figuraient qu'au verso. « *Il comptait, le menteur, en centimètres et non pas en kilos* », fait observer le docteur Lecœur, premier expert. Puis, on montrait la photographie d'un « cas » de réussite : la « dame » de Lens », devenue presque une maigrichonne, on passait alors au traitement proprement dit. « *On mesurait avant le thorax et après la taille, évidemment on trouvait des centimètres en moins* », ajoute M. Lecœur.

Puis c'était les terribles séances de D.C.T. Le tribunal « produit » des photographies. « *Vous voyez,* dit l'expert, *derrière les bicyclettes, des super-rouleaux avec boules.* » « *C'est pour les cuisses, les mollets ?* », demande M. Lhomme. « *Non, le bas du dos, monsieur le président. Il fallait s'asseoir dessus. Un vrai tape-fesses.* » « *Ecoutez, souriez, mais en silence* », lance le magistrat au public. La D.C.T. active : « *La cliente, complètement entourée de bandes élastiques, effectue de violents exercices physiques provoquant une importante sudation.* » Plus fort, la D.C.T. passive : « *La cliente, entourée de bandes élastiques, est enfermée dans une sorte de sauna.* » (Photographies d'une espèce de malle capitonnée semblable à celles dont les fakirs se servent pour faire disparaître leur compère.) Encore plus fort, la super D.C.T. : « *Variante de la précédente, mais la cliente dispose d'un pédalier qu'elle doit faire fonctionner pour accentuer encore la sudation.* »

Des obstinées

Enfin les obstinées avaient droit à la D.C.T. froide : « *Les mouvements de gymnastique s'accéléraient, la température montait jusqu'à 60° et, pour les femmes très fortes, jusqu'à 70 et 80. Une sorte de cuiseur* », explique le professeur Lebreton, second expert. « *Comme une cocotte minute ?* », s'enquiert M. Lhomme. « *Non, c'était à sec.* » Ce « traitement » poussait à l'abandon. Sur les deux cents clientes « suivies » au cours de l'expertise, cent soixante-quinze ont lâché pied... Trop dur, trop inhumain. « *Il n'y avait aucun contrôle médical, à peine quelques monitrices diplômées. Une femme de ménage prenait les mensurations, mais une autre remplissait les fiches car elle ne savait pas elle-même écrire* », affirme le docteur Lecœur. Comme après ces fatigues on avait soif, « *surtout ne buvez pas* », conseillait une stagiaire. Le substitut du procureur de la République a demandé l'application ferme de la loi.

« *Le luxe, les piscines que vantait la publicité, c'était des bassins.* » Elles transpiraient beaucoup pour rien. Et à part celles qui ont gardé assez de force pour se plaindre, les autres, épuisées, se sont tues. Après le « traitement », quelques clientes — 7,3 % selon les experts — avaient même gagné quelques centimètres supplémentaires.

Jugement le 3 décembre.

CHRISTIAN COLOMBANI.

ARMAND COLIN

JACQUELINE BEAUJEU-GARNIER

GEOGRAPHIE URBAINE

La ville,
rouage indispensable
dans la vie d'une région,
d'un pays,
doit-elle disparaître
ou bien simplement
se modifier au gré
des exigences économiques,
politiques et géographiques
qui sont
à l'origine même
de sa création ?

RELIGION

AVANT LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN R.F.A.

Polémiques autour de Martin Luther

De notre correspondant

Bonn. — *Le chancelier Schmidt s'entretiendra avec Jean-Paul II le 15 novembre, dans un salon du château d'Augustusburg, entre Bonn et Cologne. L'ancienne résidence des princes-évêques de Cologne sera proclamée, à cette occasion,* « résidence officielle du président de la R.F.A. ».

Cette décision résout un point de friction protocolaire (le Monde du 23 octobre) : *M. Helmut Schmidt souhaitait recevoir le pape à la chancellerie, comme le veut la coutume à Bonn lors de la visite de chefs d'Etat. Au Vatican, on soulignait que la visite du pape au berceau du protestantisme revêtait un caractère pastoral et que la partie politique du voyage se limitait à la rencontre du chef de l'Etat du Vatican avec le président de la R.F.A., M. Karl Carstens.*

Cependant, comme M. Schmidt avait insisté pour avoir un entretien avec Jean-Paul II, il était question que celui-ci le reçoive à la nonciature, à Bad-Godesberg, ou à la présidence de la République en marge d'une réception officielle. Or le chancelier n'a pas voulu de cette solution. Le président Carstens aura également son entretien vace le pape au château d'Augustusburg.

On fait tout, également, pour atténuer la polémique entre catholiques et protestants provoquée par la récente publication, sous l'autorité de la conférence épiscopale allemande, d'une *Petite Histoire de l'Eglise en Allemagne.*

Cet ouvrage, adressé à tous les prêtres catholiques de la R.F.A., dénonce Martin Luther en termes assez violents. Son auteur, le théologien Remigius Bäumer, de l'université de Fribourg, y présente le père de la Réforme non seulement comme un « *hérétique* » qui aurait divisé l'Eglise, mais comme un homme coupable d'avoir contracté un « *mariage sacrilège* » inspiré par la « *lubricité* ».

Aussi n'est-il pas trop surprenant que les dirigeants de l'Eglise évangélique aient réagi avec vigueur. Leurs responsables n'ont même pas craint de parler d'un « *coup bas* » porté à l'Eglise protestante. Pendant quelques jours il a même été question d'annuler les contacts prévus entre le pape et les représentants évangéliques.

Du côté de l'Eglise catholique, on a tout d'abord hésité. Les porte-parole de la conférence épiscopale ont suggéré que l'ouvrage incriminé aurait été publié sous la seule responsabilité de son auteur et de son éditeur. De nombreuses voix se sont toutefois élevées au sein de l'Eglise pour déplorer ce faux pas de nature à compromettre le rapprochement entre chrétiens. L'évêque d'Ausbourg, Mgr Josef Stimple, notamment, a critiqué sans détours le secrétaire de la conférence épiscopale pour avoir diffusé la *Petite Histoire de l'Eglise* sans en avoir soumis le texte aux évêques.

En fin de compte les autorités catholiques ont donc fait savoir que, lors d'une prochaine édition, l'auteur publiera une mise au point. Ni le théologien critiqué et encore moins les évêques n'auraient jamais eu l'intention de présenter une version « *unilatérale ou même insultante* » de l'histoire de la Réforme et de la personnalité de Martin Luther.

JEAN WETZ.

UNESCO

AU TERME D'UN MOIS DE TRAVAIL

La vingt et unième conférence générale a adopté quatre cents résolutions et programmes

De notre correspondant

Belgrade. — Les travaux de la vingt et unième conférence générale de l'UNESCO, commencés le 23 septembre, se sont terminés, mardi 28 octobre, par un discours du directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow. « *Ce ne fut pas un rendez-vous manqué* » a-t-il dit, pour souligner le bon déroulement des travaux, qui ont permis l'adoption de plus de quatre cents résolutions et programmes, ainsi que le vote du budget pour la période 1981-1983 (625 millions *de dollars*).

Les deux mille cent soixante-cinq délégués, représentant cent cinquante-trois Etats, ont ratifié par consensus la plupart des textes qui leur étaient proposés, se contentant de s'abstenir en cas d'opposition, *afin de ne pas altérer*, par un *vote* négatif, l'atmosphère de relative tolérance qui a prédominé dans les débats. Les affrontements les plus vifs se sont produits comme prévu à propos de la situation dans les territoires arabes occupés par Israël et à Jérusalem. La polémique a cependant été brève. La délégation des Etats-Unis a accordé un ferme soutien à Israël, et lorsque le « groupe de rédaction et de négociation » présenta un projet de résolution préconisant, entre autres, *une aide permanente* de l'UNESCO à l'O.L.P., auquel Israël s'opposa immédiatement, le représentant des Etats-Unis a déclaré à son tour : « *Nous rejetons toute aide à l'O.L.P., organisation qui veut détruire Israël.* »

Pendant toute la durée des travaux, les pays rabes ont fait bloc. Ils ont même évité de s'attaquer à l'Egypte, et M. Yasser Arafat fut le seul à évoquer, en séance plénière, les « *effets néfastes* » des accords de Camp David. Les pays socialistes ont aussi fait preuve d'une solidarité absolue et se sont surtout intéressés aux problèmes de la paix, du désarmement et à la lutte contre le colonialisme et le néocolonialisme. Les représentants de la Communauté européenne quant à eux se sont réunis presque quotidiennement. Ils n'ont pas suivi les Etats-Unis dans leur soutien à Israël, et les observateurs ont eu le sentiment qu'ils cherchaient à préserver leurs rapports avec les pays arabes. Lors des votes, ils se sont fréquemment abstenus. Enfin les non-alignés, par leur comportement, ont démontré que la cohésion de ce mouvement n'est plus aujourd'hui ce qu'elle fut il y a quelques années.

La nature même de certains problèmes a donné lieu, elle aussi, à *plus d'une polémique. Traitant* de questions telles que le racisme, le colonialisme, le néocolonialisme, l'apartheid en Afrique du Sud, la lutte du peuple de Namibie, il est apparu, une fois de plus, que l'UNESCO n'est pas toujours en mesure de faire, dans ses travaux, une distinction entre politique et non-politique, et de nombreux délégués ont estimé que l'organisation risquait de prendre en charge une partie des tâches dévolues à l'Organisation des Nations unies.

PAUL YANKOVITCH.

● *M. Victor Massuh, ambassadeur d'Argentine auprès de l'UNESCO*, a été élu mercredi 29 octobre, à Belgrade, président du conseil exécutif de l'organisation en remplacement de M. Chams Eldine El-Wakil (Egypte). Le conseil exécutif de l'UNESCO passe de quarante-cinq à cinquante et un membres, en raison de la progression du nombre des Etats membres (cent cinquante-trois actuellement). Cet organisme joue le rôle d'un conseil d'administration, devant lequel le directeur général est responsable.

[Né le 25 février 1924 à San-Miguel-de-Tucuman (Argentine), M. Victor Massuh a été professeur de philosophé à l'université de Buenos-Aires et doyen de la faculté des lettres de Cordoba. Depuis 1976, il était ambassadeur délégué permanent de l'Argentine auprès de l'UNESCO. M. Victor Massuh est l'auteur de nombreux ouvrages philosophiques.]

● *Dans un éditorial* intitulé « Menace de l'UNESCO sur une presse libre », le *Times* du 30 octobre commente sévèrement l'accord de Belgrade pour « un nouvel ordre mondial de l'information ». Tout en soulignant que ce type de document n'a pas force de loi, le quotidien britannique constate que « *les résolutions de l'UNESCO risquent d'avoir une influence considérable sur l'atmosphère générale, en particulier dans les pays (...) dont les gouvernements sont trop facilement enclins à confondre la critique avec la trahison* ».

ÉDUCATION

CRÉÉE PAR LE PREMIER MINISTRE

Une commission étudiera jusqu'en février 1981 le financement des universités

M. Raymond Barre vient de demander à M. Yves Freville, professeur à l'université de Rennes, président de la section des sciences économiques au Conseil supérieur des corps universitaires, de présider la commission chargée d'étudier le problème du financement des universités. Le premier ministre avait annoncé la création de cette commission, en recevant les présidents d'universités le 18 septembre dernier (*le Monde* du 20 septembre).

Outre son président, la commission comprendra sept membres et deux rapporteurs. Il s'agit de deux présidents d'université, MM. Roland Omnès, président de l'université Paris-Sud (Paris-XI), et Louis Favoreu, président de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille (Aix-Marseille-III), d'un recteur chancelier des universités, M. Hugues Tay, recteur de l'académie de Grenoble, d'un professeur de sociologie, M. Alain Touraine, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, de trois hauts fonctionnaires, MM. Bernard Gournay, conseiller référendaire à la Cour des comptes, Jean-Claude Salomon, directeur des affaires générales et financières au ministère des universités et Bernard Cieutat, sous-directeur à la direction du budget. Les rapporteurs seront MM. Philippe Cazenave, professeur à la faculté des sciences économiques de l'université de Rennes (Rennes-I), et Eric Giuily), auditeur au Conseil d'Etat.

« *La commission,* précise un communiqué de l'hôtel Matignon, *devra procéder à un examen complet des systèmes de financement des universités dans les grands pays européens. Elle devra proposer une réforme du système français qui permette d'accroître l'autonomie de nos universités en les faisant bénéficier d'une dotation budgétaire globale. Pour cela, elle examinera aussi bien les critères d'attribution des crédits de fonctionnement et d'enseignement, que ceux des crédits de recherche et des emplois d'enseignants.* »

« *La commission,* ajoute le communiqué, *devra rechercher une procédure qui donnera aux universités une liberté plus grande dans l'utilisation de leurs ressources et qui fixera les conditions de la tutelle.* »

Le premier ministre présidera le 4 novembre la première séance de la commission, qui devra achever ses travaux à la fin de février 1981.

LES PREMIÈRES INSCRIPTIONS D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS SONT EN BAISSE

Le nombre d'étudiants étrangers inscrits en première année a baissé cette année, si l'on s'en réfère aux statistiques arrêtées au 25 septembre. En effet, on ne comptait cette année que 7 366 inscrits à cette date contre 10 850 l'an dernier. Dans toutes les académies, sauf celle d'Amiens, les premières inscriptions d'étudiants étrangers sont en baisse. *Alors qu'en 1979 les* étudiants étrangers représentaient 7,86 % du flux d'entrée total, ils ne représentent plus que 5,30 % cette année.

L'UNEF indépendante et démocratique interprète ces chiffres « *avec prudence* », car il faut attendre les statistiques de décembre pour avoir les données complètes concernant les effectifs. D'autre part, la complication de la procédure mise en place en 1980 (pré-inscription et ventilation *par la commission* nationale) a retardé beaucoup d'étudiants. L'UNEF estime à environ 3 000 (*soit 31 %* des étudiants étrangers) le nombre de ceux qui ont été acceptés par la commission nationale mais refusés par leur université d'affectation. Les transferts de dossiers, et donc les retards, se multiplient.

Notre correspondant à Amiens signale d'autre part que vingt-sept étudiants étrangers font la grève de la faim sur le campus de l'université de Picardie pour protester contre le rejet de leur dossier par la commission nationale.

SCIENCES

LA SONDE VOYAGER-I PHOTOGRAPHIE DEUX NOUVEAUX SATELLITES DE LA PLANÈTE SATURNE

La sonde spatiale Voyager-I, lancée en septembre 1977 par les Américains, vient, selon la NASA, de découvrir deux nouveaux satellites de la planète Saturne et de confirmer l'existence de trois autres. Le premier de ces satellites aurait un diamètre de 296 kilomètres et se déplacerait à environ 81 500 kilomètres au-dessus des plus hauts nuages de la planète. Le second, un peu plus petit (250 kilomètres) en serait éloigné de quelque 79 000 kilomètres. Ainsi, si l'on en croit la NASA, ces deux « lunes » seraient tout près du bord extérieur de l'anneau principal, situé à 136 500 kilomètres du centre de Saturne, soit à 76 000 kilomètres des plus hauts nuages.

Il faudra toutefois compléter ces informations car, comme l'a déclaré un des interprètes des clichés, M. Bradford Smith, « *les mesures sont encore très approximatives et les images des deux lunes sont juste des points lumineux sur les plaques photographiques* ». En outre, il sera bon de comparer ces informations avec celles qui ont été recueillies depuis la Terre entre septembre 1979 et avril 1980, période particulièrement favorable à l'étude de Saturne. A cette occasion les astronomes, et notamment les *astronomes français, ont pu mettre* en évidence deux satellites d'un diamètre compris entre 150 et 500 kilomètres se déplaçant tout près du bord extérieur de l'anneau principal et un troisième, d'un peu plus de 40 kilomètres, tournant sur la même orbite que l'un des satellites connus de Saturne, Dioné. D'autre part, on s'interroge sur l'existence d'un autre satellite, qui tournerait près d'un anneau, extérieur à l'anneau principal et découvert par la sonde américaine Pioneer-II, et celle d'autres corps célestes qui pourraient évoluer en compagnie du satellite Thétis ou de Mimas.

Sans doute Voyager-I, qui frôlera Saturne le 12 novembre prochain, mais aussi Voyager-II, qui doit le faire le 27 août 1981, permettront-ils de mettre un peu d'ordre dans ce puzzle.

MÉDECINE

LE DOCTEUR HENRI PRADAL EST SUSPENDU DE L'EXERCICE DE LA MÉDECINE APRÈS LA PUBLICATION D'UN ARTICLE

Le conseil régional de l'Ile-de-France de l'ordre des médecins vient de prendre, à l'encontre du docteur Henri Pradal, à la suite d'une *plainte déposée par le* docteur Marie-Louise Roujansky, une mesure d'interdiction provisoire de trois mois de l'exercice de la médecine. Il est notamment reproché au docteur Pradal d'avoir diffusé auprès du public *dans le numéro de mai 1980* de la revue l'*Impatient*, dont il était à l'époque directeur de la publication, « *une méthode de traitement de la poliomyélite dont l'efficacité n'est pas prouvée en y dénigrant la vaccination antipoliomyélitique et en faisant l'apologie de traitements charlatanesques* ».

Le docteur Pradal n'est pas un inconnu pour le corps médical, ni pour le grand public. Ancien collaborateur de l'industrie pharmaceutique, il a acquis une certaine notoriété en publiant, en 1974 et en 1975, deux ouvrages consacrés aux médicaments d'usage courant (1). Bien qu'il ait abandonné en juin dernier, et pour des raisons personnelles, le poste de directeur de *publication*, il avait été à l'origine, en 1977, de la naissance de l'*Impatient*, un « *mensuel de défense et d'information des consommateurs des soins médicaux* ».

Le docteur Pradal a fait savoir que si la condamnation dont il est l'objet était maintenue en appel, il porterait cette affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme.

C'est précisément parce qu'il occupait ce poste au moment de la parution de l'article incriminé — dont il n'est pas l'auteur — que le docteur Pradal vient d'être sanctionné de la sorte, une sanction qu'il juge « *anodine* » puisqu'à mi-chemin de l'acquittement et de la radiation.

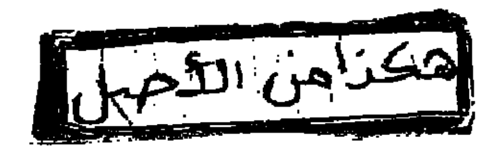
(1) *Le Guide des médicaments les plus courants*, en 1974, et *les Grands Médicaments*, en 1975 (Le Seuil).

D.E.A. LETTRES et SCIENCES HUMAINES UNIVERSITE PARIS-XIIIe

Insertion sociale et familiale
Département de Psychologie
av. J.-B.-Clément
93430 Villetaneuse

Littératures et civilisations
d'expression française
(ETUDES MAGHREBINES)
Département de Lettres Modernes,
av. J.-B.-Clément
93430 Villetaneuse

Relations interethniques
(ETHNICITÉ ET RACISME
DANS LES LITTÉRATURES)
C.E.S.E.R.E. - B.P. 158
75664 Paris Cedex 14.



FORMATION PERMANENTE

Ce sont les fonds qui manquent le plus

Environ 17 milliards de francs (total des parts de l'État et des employeurs) sont consacrés, cette année, à la formation professionnelle. *Pour non négligeable* qu'elle soit, cette somme est, par exemple, inférieure de moitié au montant des indemnités de chômage qui seront versées en 1980. Le projet de budget 1981 du secrétariat d'État à la formation professionnelle ne prévoit qu'une augmentation de 7,7 % des crédits d'État, soit seulement un peu plus de la moitié du taux d'inflation prévu.

Si l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) reste « prioritaire » dans le programme 1981 — encore que ses crédits d'équipement soient toujours en régression, — les stagiaires du pacte pour l'emploi seront touchés, eux, par une diminution du financement de leurs rémunérations.

Cette politique des pouvoirs publics est contestée par les organismes de formation privés, comme l'explique M. Maurice Chaniot, directeur du CESI (Centre d'études supérieures industrielles), qui attire l'attention sur les inquiétudes des personnels de la formation (lire page 15). Bref, *ce sont les fonds qui manquent le plus et* ces carences de l'intendance contredisent tous les discours officiels qui ont, cette année, mis l'accent sur l'« importance » de la formation permanente, à l'occasion du dixième anniversaire de l'accord paritaire interprofessionnel signé le 9 juillet 1970. « *Père* » de la loi du 16 juillet 1971, qui suivit cet accord, M. Jacques Delors, qui était alors conseiller social du premier ministre de l'époque, M. Jacques Chaban-Delmas, analyse ci-dessous « les avancées et les échecs » enregistrés depuis dix ans, constatant que le projet de 1970-1971 a été « défiguré », le pouvoir ayant progressivement abandonné le caractère interministériel de la politique de formation.

Le C.N.P.F., qui critique l'affectation autoritaire de 0,2 % — pris sur les 1,1 % et consacré aux pactes pour l'emploi — continue, financièrement, de faire un effort régulier en faveur de la formation professionnelle, qu'il considère comme « une arme de choix pour gagner la *guerre économique* ». *On remarque que* ce sont toujours les plus grosses entreprises (de plus de deux mille salariés) qui, avec 2,88 %, consacrent le plus de moyens à la formation (plus de deux fois et demie le taux légal).

***Enfin, les syndicats, comme* il est expliqué page 14, poursuivent la formation de leurs propres spécialistes de cette question. *Depuis 1972,* ils reçoivent, pour ce faire, une subvention de l'État. Mais celle-ci ne couvre que 60 % de leurs dépenses et sera encore limitée dans le budget de 1981. Les syndicats éprouvent aussi des difficultés à recruter, dans leurs rangs, et à former des experts en la matière. Nombre de militants sont découragés par le caractère technique très complexe de ce secteur, quand ils ne doutent pas de l'efficacité de la formation professionnelle vis-à-vis de la crise de l'emploi.**

UN PROJET DÉFIGURÉ

par JACQUES DELORS (*)

AU-DELA même de la crise et de ses *multiples* effets, l'éducation permanente suscite toujours un grand intérêt, et pas seulement dans le cercle, déjà très large, des spécialistes. Partout, on m'interroge sur le bilan de la loi de 1971. Quand je réponds par la parabole du verre à moitié plein et à *moitié vide, je* sens que j'irrite autant la gauche que la droite. La droite au pouvoir parce qu'elle supporte de moins en moins la critique constructive et même le dialogue. La gauche, ou tout du *moins la partie d'entre elle qui* continue à *décrire* le *monde* en noir et blanc.

Et pourtant, comment contester que la diffusion de la formation continue a connu un développement *quantitatif appréciable, est devenue* un instrument au service d'une économie plus performante, a conduit à une prise de conscience, chez un certain nombre de chefs d'entreprise, de la nécessité d'une gestion intelligente des ressources humaines. D'un autre côté, qui pourrait refuser de voir l'envers de la médaille : l'insuffisance chronique de la politique française de l'emploi, due à une sous-estimation des effets positifs d'un bon fonctionnement du marché du travail et du rôle de la formation ; l'échec des promesses de concertation sociale contenues dans la loi de 1971 ; la permanence — voire même l'aggravation — des inégalités dans l'accès à l'éducation et à l'emploi ; et, plus significatif encore, le refus du passage de la formation professionnelle continue à l'éducation permanente.

Car il s'agissait bien d'un projet ambitieux dont la *réalisation* ne pouvait être que graduelle, en partant de ce qui était reconnu comme le plus urgent, l'élévation du niveau de formation professionnelle, pour aller vers une conception radicalement *différente du système éducatif* : l'éducation tout au long de la vie, en osmose complète avec la société comme avec l'économie.

Le rappel des finalités n'est donc pas inutile pour *mieux comprendre à la fois les avancées et les échecs.*

D'abord permettre à chacun d'affronter, avec succès, les multiples problèmes d'une vie professionnelle marquée par de continuelles transformations. Ensuite lutter contre l'inégalité des chances, en donnant de nouvelles possibilités à c- - qui n'ont pu profiter pleinement de l'éducation première.

Dans un environnement marqué par la complexité, la consommation *ostentatoire des faits et le* savoir parcellisé, il fallait aussi donner à tous les moyens de l'autonomie et la possibilité de vivre mieux, ainsi que de participer à la vie sociale. Enfin contribuer à *une évolution positive du système éducatif, lui aussi mis au défi par* les mutations de la société.

Mais il ne suffit pas de faire une loi pour provoquer les mutations souhaitées. C'est pourquoi une stratégie du changement social était nécessaire pour donner tout le dynamisme souhaitable à l'ensemble.

Cette stratégie était-elle erronée ou bien a-t-elle été abandonnée par *le pouvoir ? Telle est la question* à laquelle il convient de répondre, après avoir rappelé que cette « *réforme révolutionnaire* » ne partait pas de rien. *Elle pouvait compter* notamment sur l'esprit des « *instituteurs de Jules Ferry* » largement répandu chez nos enseignants, les pratiques de culture ouvrière et des écoles syndicales, les actions déjà menées au sein des entreprises et enfin les innovations des pionniers de la formation *permanente*.

L'examen de cette stratégie comportera une part d'autocritique, ma.. une part seulement, car on pourra constater, à l'évidence, que le pouvoir giscardien a montré une allergie ou une indifférence coupable à *l'égard* même de l'esprit de la réforme.

(Dessin de CHENEZ.)

Autopsie d'une stratégie sociale

En *premier* lieu, il avait paru plus *réaliste* d'entamer cette nouvelle phase — après celle constituée par les lois de 1966 et 1968 — par un accord entre patronat et syndicats. Non seulement parce qu'une telle démarche était dans le droit fil de celle faite alors pour créer les conditions d'un véritable dialogue social en France, mais aussi parce *que les acteurs seraient ainsi plus* motivés. Ce fut l'accord interprofessionnel de 1970 qui constituait un bon compromis et traitait du droit individuel à la formation permanente.

Pourtant, la *mécanique sociale* n'embraya pas. Le C.N.P.F., de son côté, fit un grand effort pour populariser l'idée et développer les actions de formation. Les entreprises qui suivirent en tirèrent d'ailleurs des avantages. Mais, à l'inverse, les organisations syndicales restèrent en arrière de la main. Elles eurent, il est vrai, à faire face, dès 1975, à des problèmes beaucoup plus pressants, comme la défense de l'emploi et du niveau de vie. Mais enfin...

(Lire la suite page 16.)

(*) Directeur du centre de recherches de travail et société à l'université Paris-IX (Dauphine).

La baisse des crédits de rémunération touchera, en 1981, les stagiaires du pacte pour l'emploi

LORS de son voyage dans le Doubs, le 1er février dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing avait notamment déclaré, dans un discours prononcé au lycée d'enseignement professionnel de Baume-les-Dames : « *La formation professionnelle doit être un des grands sujets de la concertation entre l'État et ses divers appareils de formation et l'ensemble des partenaires des entreprises. L'année 1980 sera le point de départ de cette nouvelle politique.* » Le 23 juin, lors du colloque organisé à l'Unesco par M. Jacques Legendre, secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle, M. Raymond Barre avait annoncé qu'un « *nouveau souffle* » serait donné à la formation permanente.

Or le projet de budget 1981, déjà adopté par l'Assemblée nationale et en cours d'examen au Sénat, prévoit des restrictions de crédit dans certains chapitres *de la formation professionnelle*. C'est notamment le cas dans un domaine qui touche directement les stagiaires : leurs rémunérations.

L'enveloppe globale qui leur est consacrée n'augmente que de 4 % : 3,43 milliards de francs en 1981, contre 3,29 milliards de francs en 1980. Compte tenu de l'inflation, c'est déjà une diminution. Mais, à l'intérieur *de cette enveloppe, deux catégo*ries de stagiaires sont distinguées, selon qu'ils suivent une formation dans le cadre ou non du pacte pour l'emploi, et les parts sont ainsi faites : 2,13 milliards de francs pour les « hors-pacte » et 1,30 milliard de francs pour les autres. Dans le premier cas, il s'agit, par rapport au budget 1980 (1,91 milliard de francs), d'une hausse de 11,7 %, inférieure, encore une fois, au taux d'inflation. Dans le second cas, qui concerne les jeunes sans emploi de seize à vingt-six ans et les femmes veuves, divorcées ou chefs de famille célibataires, c'est une baisse franche et nette : — 6 % (1,38 milliard de francs en 1980).

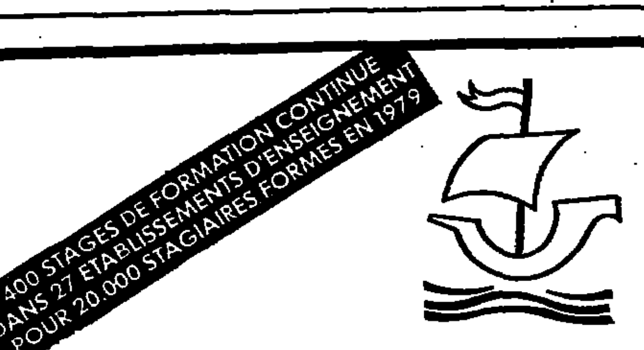
La poussée des organismes privés

On a rogné à la fois sur le nombre de stages et sur leur durée (ramenée de six mois à quatre mois et demi), mettant ainsi en difficulté des organismes de formation privés qui, il est vrai, ont, à l'instar des entreprises de travail temporaire depuis le début de la crise, poussé comme des champignons depuis la création des pactes pour l'emploi. A-t-on opéré ces coupes claires en raison de la régression des effectifs observée au fil des pactes : 68 700 stagiaires en 1977-1978, 55 900 en 1978-1979, 46 200 en 1979-1980 ?

D'une façon générale, les taux de rémunération des stagiaires ont été réajustés en baisse, alignés sur les nouveaux taux d'indemnisation du chômage.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 16.)



la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
propose des stages s'adressant :

A TOUTES CATEGORIES DE PERSONNEL :
ouvriers, employés, agents de maîtrise, techniciens, cadres moyens et supérieurs, dirigeants,
ET DANS TOUTES LES DISCIPLINES :
• management • gestion commerciale, financière et comptable • gestion de la production • économie et droit des affaires • informatique • exportation, langues étrangères • relations sociales • culture générale, secrétariat • sciences et techniques : électricité, électronique, télécommunications, automatismes • techniques des métiers : restauration, arts graphiques, photographie, cuir, tapisserie, installations acoustiques, thermiques et climatiques, mécanique générale et automobile, soudure, horticulture.

partout le même souci d'application pratique en entreprise

Pour tous renseignements :
DELEGATION A LA FORMATION CONTINUE - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
7, rue Beaujon - 75008 PARIS - Tél. 766.01.46

IAE-Paris Formation Continue
Quelques exemples de sociétés qui s'en félicitent.


THOMSON-CSF

RATP TOTAL
RANK XEROX RENAULT

Les formations sont destinées à satisfaire les besoins toujours plus précis des entreprises. Elles permettent aux stagiaires d'accroitre leur compétence en gestion, dans le cadre de leurs horaires de travail.

Pour tous renseignements :
Département Formation Continue
de l'Institut d'Administration des Entreprises
162, rue Saint Charles 75015 PARIS
Tél : 558.02.28 - 557.28.41



Lent Thornby Pub - Peyrat Paternot Garnier / Groupe DDB.

E.S.T.B.

PRÉPARATION AUX MÉTIERS DU BATIMENT

Cours à distance - Formation professionnelle

— Secrétaire Technique
— Commis-dessinateur
— Technicien Collaborateur d'Architecte
— Métreur-Vérificateur

ECOLE DE SECRETARIAT TECHNIQUE DU BATIMENT
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVE
55, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris

16/1 - 222-80-33

Vient de paraitre :

Guide Français de l'Enseignement International
les auteurs : MALINGRE et MAILLARD

Le point et l'information concernant l'enseignement international multilingue en plein développement en France.

LIBRAIRIE - EDITIONS DES ECHANGES INTERNATIONAUX
20 rue des Fossés Saint Bernard 75005 PARIS - Tel. 325.25.20

A.D.E.P.R.I.N.A.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT, DU PERFECTIONNEMENT,
DE LA RECHERCHE A L'INSTITUT AGRONOMIQUE
PARIS-GRIGNON

16, rue Claude-Bernard - 75231 PARIS Cedex 05
Tél. : 337-96-34

L'A.D.E.P.R.I.N.A., fondée en 1972 par l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, dans le but de promouvoir ses actions de formation permanente et de recherches, assure 45 000 heures-stagiaires en moyenne par an pour le recyclage des ingénieurs, cadres et techniciens des secteurs public et privé.
Les thèmes des cycles de perfectionnement sont remaniés, chaque année, en fonction de l'évolution de la demande. Ils s'articulent, en 1981, autour de cinq pôles principaux :

- Applications des connaissances nouvelles de la biologie et de la technologie ;
- Méthodologies modernes de travail appliquées aux secteurs agricole et agro-alimentaire ;
- Aspects microbiologiques des pollutions et des corrosions ;
- Aménagement rural : conséquences des textes récents :
- Manière d'aborder et de résoudre les problèmes économiques et de marché auxquels les I.A.A sont confrontées.

Pour obtenir le calendrier, s'adresser à l'A.D.E.P.R.I.N.A.

(Publicité)

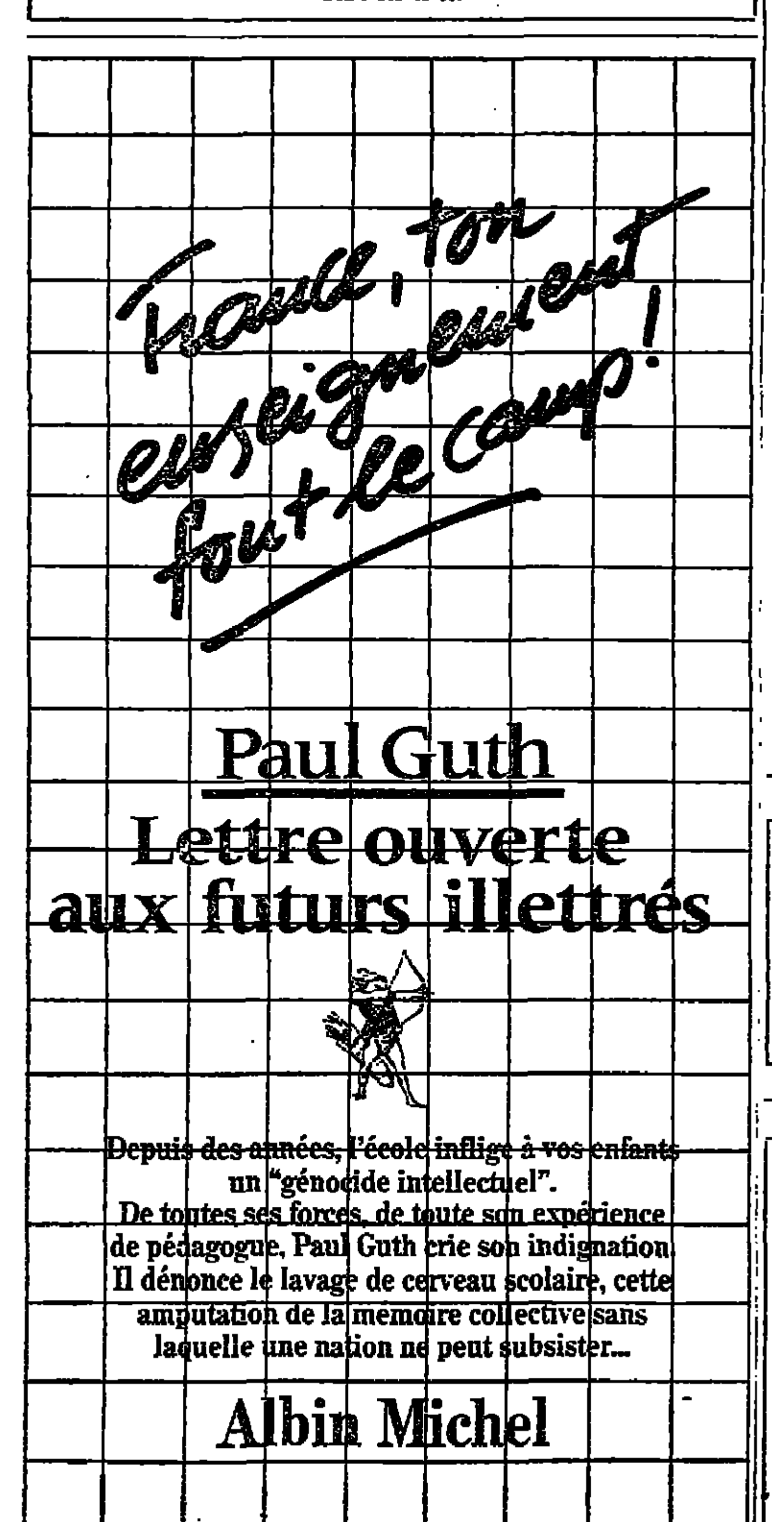
L'UNIVERSITÉ DE PARIS-VIII

organise des stages de formation dans les domaines suivants :

- Langues : italien, espagnol, portugais du Brésil, bulgare, polonais, russe, anglais langue de spécialité, allemand, arabe hébreu, yiddish.
- Sciences humaines appliquées.
- Informatique.
- Travail social.
- Marketing, publicité et relations humaines.
- Ergonomie et problèmes humains dans l'entreprise.
- Psychanalyse.
- Audio-visuel.
- Animation culturelle.
- Urbanisme/Écologie.
- Formation de Formateurs.

Des stages spécifiques en entreprise : sur demande adressée au Service Formation Permanente

Nouvelle adresse :
UNIVERSITÉ DE PARIS VIII - VINCENNES
2, rue de la Liberté, 93526 SAINT-DENIS CEDEX 02.
Tél. : 829-23-00.



Les syndicats désirent que leurs représentants soient de bons spécialistes

LE mouvement syndical a toujours manifesté un souci particulier pour les intitiatives à caractère éducatif (bourses du travail, universités populaires, collèges ouvriers). Depuis la mise en application de l'accord interprofessionnel de 1970, et des différentes lois qui ont suivi, les syndicats se sont également préoccupés de la formation continue. Au même titre que les entreprisse, les associations privées, les organisations professionnelles, familiales, les collectivités locales, les chambres de commerce, les syndicats, sont habilités à conclure une convention bilatérale avec l'Etat, en tant que dispensateur de formation. Cette convention annuelle a pour but essentiel de faire des syndicalistes participant aux différentes instances de la formation professionnelle dse experts de cette question, ausi informés que les représentants du patronat ou des pouvoirs publics.

Des moyens de plus en plus faibles

Depuis 1972, chaque année, une partie de l'enveloppe du budget de la formation professionnelle, concernant le fonctionnement et l'équipement, est attribuee aux syndicats représentatifs : C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C., FEN. Chacun d'entre eux, après consultation de ses fédérations, unions départementales et branches professionnelles, sur leurs besoins en formation, établit un projet précisant le nombre de sessions, leur durée (qui n'excède généralement pas une semaine), la proportion de participants attendus. Lors de la réunion du conseil de gestion du fonds de la formation professionnelle et de promotion sociale, le montant du budget accordé à chaque syndicat est fixé. Ce dernier le répartit ensuite entre ses différentes organisations. Les crédits attribués sont consacrés à deux types de dépenses : l'aide au fonctionnement (les frais de voyage, de séjour des participants aux stages, les frais d'organisation des sessions ; rétribution des conférenciers, location de salles), et la participation à la perte de rémunération subie par les stagiaires.

Néanmoins, la subvention reçue ne permet de couvrir que 60 % de ces dépenses. Les 40 % restants sont, en priorité, à la charge des confédérations. Parfois des comités d'entreprise, voire même des entreprises, des pertes de salaires, participent à cette dépense. La récente réduction du budget de la formation professionnelle limite encore les moyens des organisations syndicales dans ce domaine, moyens qu'elles considéraient déjà comme insuffisants.

Informer et former

Pour permettre aux adhérents d'acquérir une bonne connaissance des problèmes juridiques, des réglementations et pratiques en matière d'organisation de la formation continue, les syndicats s'assignent deux missions : informer et former. La publication de brochures, la réalisation de montages audio-visuels à l'échelle confédérale, l'adaptation de ces outils par chaque fédération aux problèmes spécifiquement régionaux, constituent le premier volet de cette action.

Ainsi, le guide très complet sur la formation continue et l'éducation permanente rédigé par Force ouvrière, la brochure publiée très récemment par la C.F.D.T. sur le « *plan de formation* » apportent à tous les militants et adhérents de ces organisations des informations et des conseils pratiques. Les différentes sessions de formation, en revanche, s'adressent plus particulièrement aux représentants syndicaux dans les différents organismes de formation professionnelle : comités régionaux et départementaux de la formation professionnelle, commissions paritaires de l'emploi, comités d'entreprise, conseils de perfectionnement, Fonds d'assurance formation (FAF). Au cours de ces stages auxquels participent en moyenne une trentaine de personnes, l'accent est mis sur l'échange d'informations à propos des textes les plus récents, sur la confrontation des expériences. Une grande importance est accordée aux questions pratiques : quelles sont les démarches à effectuer pour obtenir un congé formation ? quels sont les droits du travailleur au retour de ce congé ?

Le caractère technique de la formation professionnelle n'est pas négligé : les premières séances des stages sont le plus souvent consacrées au rappel des accords conventionnels, des statuts des différentes instances. Les représentants syndicaux aux FAF suivent une formation comptable d'un niveau assez élevé. Les secteurs emploi-formation des syndicats poursuivent deux objectifs au cours de ces sessions : exposer le plus largement les positions de l'organisation sur les questions de la formation continue, mais aussi aboutir à la formulation de nouvelles revendications concrètes.

C'est pourquoi, bien souvent, à l'issue de chaque stage, des documents regroupant suggestions et questions des participants sont soumis aux instances dirigeantes des syndicats. « *Les sessions de formation permettent d'alimenter les réflexions de l'organisation aux plus hauts niveaux, à partir de l'expérience vécue des travailleurs* », explique M. Joseph Jacob, responsable du secteur emploi-formation de la C.F.D.T.

A la fin de chaque année, un bilan de l'action du syndicat en matière de formation professionnelle est dressé au cours d'une journée nationale regroupant le plus grand nombre de militants intéressés par ces questions. Un des points essentiels du programme des syndicats est l'articulation de la formation continue dans son contexte global : en amont, la politique scolaire ; en aval, la qualification, les conditions de travail et surtout l'emploi. La C.G.T souligne qu'il est indispensable de « *tenir tous les bouts de la chaîne* », en particulier depuis la crise, qui a remis en cause le droit à l'emploi.

L'indifférence des syndiqués

Après huit années d'activité dans le domaine de la formation professionnelle, à quels résultats ont abouti les syndicats ? Pour M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de Force ouvrière, l'institution de sessions de formation destinées aux militants a permis de « *présenter dans tous les organismes consultatifs, des spécialistes de bon niveau, capables de peser sur un certain nombre de décisions, et d'infléchir la politique de formation de l'entreprise* ». Les pouvoirs publics eux-mêmes, également représentés dans certaines instances, comme l'AFPA, reconnaissent la compétence de leurs partenaires syndicaux. Néanmoins, tous déplorent la relative indifférence de la majorité des syndiqués pour ces questions. En effet, il est fréquent de voir parmi les représentants des syndicats toujours les mêmes personnes aux tâches de responsabilité. Les organisations de travailleurs tentent de susciter un plus grand intérêt pour ces questions. Elles consacrent des sessions de formation aux méthodes de sensibilisation : par exemple en simplifiant l'approche de sujets particulièrement difficiles.

Une revendication prioritaire

Mais le caractère technique très prononcé des questions de formation continue ne suffit pas à expliquer la désaffection des militants. Alors que durant les premières années qui ont suivi la mise en place des différents accords sur la formation professionnelle, les syndicats étaient très sollicités dans ce domaine, dans un deuxième temps, la méfiance a succédé à l'engouement. L'enthousiasme à la perspective d'exercer un nouveau droit a décru progressivement face aux difficultés occasionnées par le chômage et la crise économique. La solution de la formation continue a alors semblé dérisoire, sinon mystificatrice.

Pourtant, une tendance nouvelle paraît se dessiner : la prise de conscience par les travailleurs, et en particulier par les militants syndicaux, des étroites interactions entre formation professionnelle, niveau de qualification, problèmes d'emploi et développement régional. En effet, seule une formation professionnelle adéquate peut permettre à un ouvrier qui a participé à la construction d'équipement très spécialisé de se reconvertir sans dommages. De même, un chômeur dans une région en crise n'aura une chance de trouver un nouvel emploi, par exemple dans l'industrie moderne nouvellement implantée, que s'il peut suivre au préalable une formation adaptée.

Un des objectifs essentiels de la formation dispensée actuellement par les syndicats sur les questions de formation continue est de convaincre et démontrer à leurs adhérents que le droit à la formation permanente constitue une revendication aussi prioritaire que la revalorisation du salaire ou le droit à l'emploi.

RUTH ELKRIEF.

TÉMOIGNAGE

Un observatoire de la réalité sociale pour les cadres

par GEORGES TRAN (*)

L'INSTITUT de La Souche occupe une place particulière dans le monde de la formation permanente. Les circonstances de sa naissance sont déjà inhabituelles. En effet, c'est un groupement de syndicats d'ingénieurs et de cadres et, en particulier, l'UCI (l'Union des cadres et ingénieurs F.O.) qui ont été les initiateurs.

Ces syndicats ont voulu, sur la lancée de l'accord de juillet 1970 qu'ils ont négocié et signé, avoir une stratégie d'observation et d'action dans un domaine-clé, celui de l'éducation et de la formation. Ainsi est née, en 1972, l'association qui a pris le nom d'Institut d'étude et de développement pour l'éducation permanente. « La Souche ».

Convaincus que la formation est un reflet de la réalité économique et sociale, ses fondateurs ont voulu se doter ainsi d'un observatoire de cette réalité. Après le passage de trois mille stagiaires (dont le séjour pouvait varier de quelques semaines à une année) la pratique continue de montrer que l'actualité sociale et l'existence telle qu'elle est restent au centre de la formation des adultes. En effet, quatre des thèmes majeurs d'aujourd'hui se retrouvent en permanence dans les activités de l'Institut : l'emploi, la maîtrise des nouvelles technologies, la communication et l'ouverture sur le tiers-monde.

La recherche d'un emploi concerne actuellement aussi bien les cadres que les jeunes et les femmes. Au-delà des actions qui permettent à ces différentes catégories de demandeurs d'emplois de faire un bilan personnel ou professionnel, La Souche a privilégié deux séries d'actions :

- *la recherche de secteurs professionnels où il existe des débouchés comme l'ingénierie et la maintenance ;*
- *l'organisation de sessions d'aide à la création d'entreprises sous forme associative ou coopérative, de préférence.*

S'agissant de la maîtrise de l'environnement, les thèmes abordés concernent, entre autres :

- *la maîtrise de l'information, de son traitement et de sa transmission ;*
- *l'informatique et ses applications quotidiennes accompagnant l'arrivée des microprocesseurs et des progrès des télécommunications (télématique, bureautique, etc.) ;*
- *la préparation à la retraite et la connaissance des phénomènes de vieillissement.*

Ces thèmes sont en général traités à l'occasion d'actions menées pour le compte de clients spécifiques (entreprises, secteur hospitalier, ministère, etc.) ou dans le cadre des stages de longue durée de l'Institut (stages de gestion pour les cadres demandeurs d'emploi). La communication est le point d'articulation de la recherche d'une nouvelle pédagogie. C'est à la fois une nécessité quotidienne née de la présence fréquente dans un même stage de participants d'âge, de niveau et d'origine différents (la notion d'homogénéité d'un groupe est ici régulièrement remise en question par notre pratique).

C'est aussi un sujet traité en tant que tel pour la recherche d'un emploi ou l'analyse d'un conflit.

Ses liens avec l'étranger et l'ouverture sur le tiers-monde amènent l'Institut à organiser régulièrement des échanges avec ses correspondants, en particulier sous forme d'études comparatives sur les systèmes de formation et de stages de formation de formateurs.

(*) Directeur de l'Institut de La Souche.

CRÉATEURS D'ENTREPRISE
Votre siège à Paris
de 80 à 250 F par mois
Constitution de Sociétés
G.E.I.C.A.
56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris
Télex GEICA 212359 F
Tél. : 296-41-12 +

Formavision

- Programmes vidéo de formation en anglais Gestion - Vente - Accueil
- Apprentissage et perfectionnement en anglais des affaires

Tél. : 380-36-36 et 763-65-75
12, rue Logelbach, 75017 PARIS (à côté du Parc Monceau)
Location, achat, abonnement en tous formats vidéo.

(Publicité)

I. F. A. C. E.

Formation et perfectionnement de formateurs.
Interventions de formation dans les organisations privées et publiques.
Stages de reconversion.

I.F.A.C.E.

Centre Parisien de Management de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
79, avenue de la République, 75011 PARIS - Tél. 355-39-08, poste 448.

FORMATION COMPTABLE **E.P.E.C. FORMATION**

EXAMENS D'ETAT :
PROBATOIRE D.E.C.S. — B.P. C.A.P.
— Degrés professionnels

13, rue d'Hauteville
75010 PARIS
Tél. : 246-59-14/15

Formation INFORMATIQUE
Formation en LANGUES
Stages PONCTUELS
en comptabilité
en droit, en fiscalité

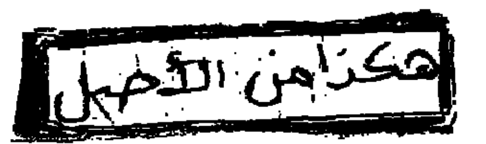
Documentation sur demande :
M., Mme, Mlle : ....
Société : ....
Adresse : ....
....
Tél. : ....
Désire une documentation sur nos stages en : ....
....

FORMATION PERMANENTE

Stages inter ou intraentreprises
— Formations générales, techniques, tertiaires.
— Plus de 300 centres implantés dans la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne.
— Diplômes d'Etat.

DAFCO-Rectorat de CRETEIL - 94010 CRETEIL CEDEX.
Tél. : 377-12-71, postes 745 et 746.





Le défi des années 80

par MAURICE CHANIOT (*)

FACE au défi des années 80, la formation a un rôle nouveau à jouer pour continuer à être un instrument au service des entreprises et des individus, en les aidant à résoudre mieux leurs problèmes d'aujourd'hui qui ne sont plus ceux d'il y a dix ou vingt ans.

L'accroissement de la concurrence nationale et internationale, l'augmentation des coûts de l'énergie, le changement des rythmes de croissance, se conjuguent avec les modifications socio-culturelles héritées des décennies précédentes. Ces transformations profondes créent un environnement nouveau. Les décisions à prendre, les actions à conduire peuvent moins se référer à une extrapolation du passé ou à des modèles anciens, souvent dépassés. Chacun, à son niveau de responsabilité, est invité à être plus imaginatif, plus autonome.

Les changements imprévisibles se font plus nombreux, appelant des réactions rapides et pertinentes : la capacité de régulation du système économique doit s'accroître. Elle ne pourra pas jouer sur l'élasticité du système social. Elle devra donc solliciter d'autres régulations : le système technologique (automatisation, miniaturisation, sophistication et aussi simplification des équipements...) et le système organisationnel (aménagement du temps de travail, alternances d'activités...).

Cet environnement nouveau exige des entreprises et des individus des réactions nouvelles. Pour les uns comme pour les autres, prendre en charge son destin, c'est aujourd'hui maîtriser sa relation à ces changements. C'est ne céder ni à la fatalité ni à la compromission, maintenir intacte sa capacité d'adhésion et donc de refus. Maîtriser sa relation aux changements implique trois conditions :

— Pouvoir identifier les lieux du changement ;

— Connaître les technologies nouvelles et les conditions de leur exercice ;

— Apprendre à vivre dans l'incertitude, être équipé pour le faire.

C'est dans cette perspective que le CESI situe son action aujourd'hui.

L'analyse que nous faisons des marchés de la formation est qu'ils se développeront peu dans les années à venir. En outre, ils se structureront différemment. Ce sont des constats que nous devons intégrer dans nos décisions. Le marché public, financé par les pouvoirs publics, se centrera sur la conversion, sur l'aide à l'insertion professionnelle, sur la promotion supérieure du travail. La formation s'adressera là à des individus, afin d'aider à des évolutions personnelles, par des actions généralement longues.

Le marché privé, financé par les entreprises, aura comme objet l'adaptation et le développement de celles-ci : la formation visera en priorité à mobiliser et à équiper les groupes de travail pour résoudre les problèmes de leur entreprise, pour innover. Elle sera de type collectif, en vue d'accompagner les évolutions d'entreprise.

Un marché difficile et aléatoire

Simultanément se développe un marché international de la formation, difficile et aléatoire. Il exige des investissements de prospection importants ; il débouche souvent sur des chantiers lourds demandant des équipes solides de formateurs qualifiés et disponibles, car les délais de démarrage sont fluctuants ; enfin, les délais de paiement sont fréquemment retardés. Certains organismes privés de formation, dont le CESI depuis dix ans, ont pris place dans l'exportation, aux côtés des entreprises françaises, notamment pour accompagner leurs transferts de technologie en les valorisant par un transfert de compétences.

L'euphorie, quelque peu illusoire, des premières années 70 n'a plus cours. La situation des organismes privés de formation est difficile. Mais pourquoi échapperaient-ils au sort commun de toutes les entreprises ?

Nous affirmons qu'ils répondent à des besoins durables et qu'ils ont des atouts significatifs pour ce faire. Leur avenir dépend d'abord d'eux-mêmes : de leur capacité de contact étroit avec leur environnement : de leur intelligence des problèmes actuels des individus et des entreprises : de leur imagination et de leur capacité de concevoir et de mettre en œuvre des politiques nouvelles ; de leur aptitude à faire évoluer le métier de formateur (partir des problèmes à résoudre pour apporter des savoirs et des savoir-faire opérationnels, s'expatrier temporairement ou durablement, etc.) ; de la souplesse de leur fonctionnement ; de l'adaptation fonctionnelle de leurs structures, de leur capacité de gestion ; en un mot : de leur capacité de réaction.

Sur tous ces points, les organismes privés de formation sont autant concernés et aussi armés que les autres entreprises françaises. Sur tous ces points également, la raison d'être de la formation est d'aider les entreprises et les individus. Il serait paradoxal que les organismes de formation n'y fassent pas la preuve — et l'épreuve — de leurs capacités, pour eux-mêmes !

Si la réussite des organismes sur les marchés de la formation est d'abord entre leurs mains, il est nécessaire que des décisions trop hâtives ne viennent pas leur rendre la tâche exagérément difficile. Le redéploiement des financements publics au profit des établissements de l'éducation, de l'AFPA, etc., la réduction de 40 % des crédits interministériels de rémunération des stagiaires entre 1980 et 81, les actions systématiques des URSSAF pour transformer les formateurs vacataires en salariés sans s'inquiéter de leurs effets destructeurs sur la gestion immédiate des organismes atteints, en sont des exemples.

Les organismes privés de formation ont des qualités de souplesse, d'adaptation, de réponse rapide, d'innovation, qui complètent harmonieusement les qualités différentes de l'appareil public. Nous avons la preuve que les pouvoirs publics, qui prônent justement ces qualités, en sont conscients. Le premier ministre a annoncé un plan quinquennal de formation professionnelle. Les positions qu'il a prises au colloque sur la formation continue, comme sa dernière déclaration sur les conditions de l'autonomie des universités, nous assurent que les mesures prises préserveront la pluralité souhaitable de l'offre de formation.

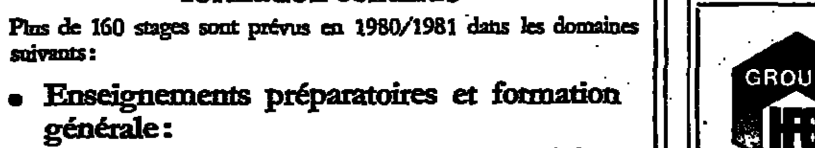
(*) Directeur général du CESI.

La part des entreprises : 9,5 milliards de francs

EN 1979, cent vingt et un mille cinq cents entreprises — au lieu de cent vingt-six mille en 1978 — ont, au titre de la contribution obligatoire à la formation (1,1 % de la masse salariale), versé 9,47 milliards de francs contre 9,07 milliards de francs en 1978. La masse salariale, pour l'ensemble de ces entreprises, s'est élevée à 524 milliards de francs en 1979, contre 497 milliards de francs l'année précédente.

En pourcentage, la part donnée à la formation reste donc toujours plus importante que l'obligation légale de 1,1 % : 1,81 % en 1979, contre 1,82 % en 1978. Cependant, elle varie sensiblement selon la taille des entreprises : les sociétés employant deux mille salariés et plus continuent d'être les plus « généreuses » : 2,88 % contre, par exemple, 1,29 % pour celles qui ont de cinquante à cinq cents salariés et 0,94 % pour celles qui emploient de dix à dix-neuf personnes. Néanmoins, la progression est constante, depuis 1976, quelle que soit la dimension de l'entreprise.

Enfin, les salariés qui ont bénéficié d'une formation professionnelle ont été moins nombreux en 1979 qu'en 1978. 1 686 000 (sur un total de 9 813 000 salariés en France), contre 1 831 000 (sur 10 382 000), soit 17,2 % contre 17,6 %.



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
formation continue

Plus de 160 stages sont prévus en 1980/1981 dans les domaines suivants :

- **Enseignements préparatoires et formation générale :**
Introduction aux enseignements scientifiques - anglais technique - méthodes d'expression écrite et orale - problèmes socio-économiques de l'entreprise, etc.

- **Sciences et techniques :**
Chimie, biologie, alimentation - construction, génie civil - électrotechnique, électronique, automatisme - énergétique - mathématiques, informatique, mini-informatique, recherche opérationnelle - mécanique et mécanique des fluides - métallurgie, plastiques, matériaux industriels - physique - optométrie - topométrie.

- **Economie et gestion :**
Economie industrielle - gestion financière et comptable - économie et droit immobiliers - organisation - ingénierie.

- **Sciences de l'homme au travail :**
Ergonomie - formation de formateurs - psychologie du travail sécurité - sociologie du travail - droit social - relations sociales.

En outre, stages dans le cadre du congé formation et stages de conversion à plein temps.

Catalogue 1980/1981 disponible
CNAM-FC : 292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03.
Tél. : 271.24.14 poste 376.



Division TECHNIQUES DE GESTION

POUR VALORISER VOTRE SPÉCIALITÉ
ET RESTER PERFORMANT
QUELLE QUE SOIT VOTRE FONCTION
DANS L'ENTREPRISE

APPROFONDISSEZ ET MAITRISEZ
- les techniques commerciales
- les bases de la gestion
- l'informatique de gestion

Vous recevrez nos brochures spécialisées en retournant le bulletin ci-dessous à Roselyne Richardson, Groupe I.F.G., 37, quai de Grenelle, 75738 PARIS CEDEX 15 - Tél. : 578-61-32.

BULLETIN REPONSE

M. .... Tél. professionnel ....
Adresse personnelle ....
....
souhaite recevoir une documentation sur :
Techniques commerciales ☐ Gestion ☐ Informatique ☐

Le moyen le plus rapide d'apprendre une langue de plus c'est de ne faire que ça.

IMMERSION TOTALE® BERLITZ

L'Immersion Totale, une exclusivité Berlitz, vous permet d'acquérir une langue de plus dans un minimum de temps. Vous apprenez en quelques semaines, avec des professeurs particulièrement entraînés, en ne parlant que la langue que vous désirez connaître... comme vous l'avez fait en apprenant votre langue maternelle.

Appelez dès aujourd'hui.

BERLITZ® depuis 1878 organisme privé

Paris. Champs-Élysées 720.41.60 / Nation 371.11.34 / Opéra 742.13.39 / Panthéon 633.98.77 / Rue de la Paix 261.64.34 Saint-Augustin 522.22.23 / Victor-Hugo 500.34.38. Région Parisienne. Boulogne 609.15.10 / La Défense 773.68.16 Saint-Germain-en-Laye 973.75.00 / Versailles 950.08.70. Province. Bordeaux 44.26.44 / Cannes 39.26.86 / Lille 06.42.41 Lyon 28.60.24 / Marseille 33.00.72 / Nice 85.59.35 / Strasbourg 32.73.30 / Toulouse 62.32.97. Belgique. Bruxelles 219.02.74 Liège 23.66.24. Suisse. Genève 21.52.83 / Lausanne 22.53.04.

Marsteller

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extraits du jugement rendu le 1er mars 1979 par le Tribunal de Grande Instance de Paris à la suite d'une DEMANDE EN CONCURRENCE DELOYALE introduite par la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS (C.C.I.P.) contre le Centre d'Etudes et de Formations appliquées (CEFAP) au sujet des stages de lecture rapide organisés par ce dernier :

« Attendu que... l'imitation servile du titre du programme d'enseignement figurant dans le prospectus publicitaire, la similitude de ce programme qui est REPRODUIT, MOT POUR MOT, la durée du stage et son découpage chronologique semblable, LE CHOIX IDENTIQUE DES TEXTES ET LA COPIE SERVILE DES EXERCICES mis au point par la demanderesse, les publicités effectuées dans « LE MONDE », sont autant de faits ou manœuvres qui ont créé une confusion et qui ont été de nature, par cette confusion, à détourner la clientèle des cours organisés par la C.C.I.P. »

« Par ces motifs, le Tribunal... déclare la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS bien fondée en sa demande introduite en application de l'article 1382 du Code Civil : dit que... le CEFAP S'EST RENDU COUPABLE D'AGISSEMENTS DE CONCURRENCE DELOYALE à l'égard de la demanderesse.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

LECTURE RAPIDE

Stages intensifs (3 jours+1)
soit
- 6, 20, 27 nov. 80 et 21 mai 81
- 2, 9, 16 déc. 80 et 2 juin 81
- 13, 20, 27 janvier 80 et 16 juin 81

Stages progressifs (10 séances de 3h15+1 jour)
- chaque jeudi de 14h à 17h15 du 22 janvier au 2 avril et le 15 octobre 1981

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL
3 jours : jeudi 22, 29 janvier, 5 février 81

CENTRE DE FORMATION PERMANENTE DU GROUPE ESCP
79, avenue de la République - 75011 PARIS - Tél. 355.39.08

M. Mme Melle ....
Adresse ....
souhaite recevoir documentation et calendrier annuel

isa
INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

Jeunes cadres, jeunes diplômés,
vous désirez amplifier et accélérer vos possibilités de carrière, en vue d'accéder à des postes de dirigeants nécessitant la maîtrise de l'ensemble des disciplines touchant à la gestion et à la direction des entreprises...

L'ISA peut vous aider
- par son programme de formation intensive et personnalisée de 18 mois, à temps plein;
- par des enseignements très adaptés aux préoccupations des entreprises et largement ouverts sur les perspectives internationales;
- par un corps professoral, internationalement connu;
- par des possibilités d'échanges avec plusieurs Business Schools étrangères, parmi les meilleures.

Date limite
de dépôt des candidatures pour la première session d'admission en vue de la rentrée de septembre 1981 : lundi 24 novembre 1980

Réunions d'information, avec d'anciens ISA, à
PARIS - 13 nov. - 18 h 30 - Sofitel-Bourbon - 32, rue St-Dominique (7e)
LYON - 18 nov. - 18 h 30 - Sofitel - 20, quai Gailleton
STRASBOURG - 18 nov. - 18 h 30 - Holiday Inn - 20, place de Bordeaux
MULHOUSE - 19 nov. - 18 h 30 - Frantel - 4, place Charles de Gaulle

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS – TÉL. LIGNE DIRECTE (3) 956.43.61 OU (3) 956.80.00 POSTES 430, 434, 488, 476, 462.-
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES (HEC-ISA-CFC).

Pour recevoir, sans engagement, notre documentation, retournez-nous ce coupon-réponse à l'adresse ci-dessus.

Nom
Rue No
Code postal Ville
Diplômes
Expérience professionnelle

UNIVERSITÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DES SCIENCES D'AIX-MARSEILLE III

La MISSION FORMATION CONTINUE et Education permanente vous propose parmi son catalogue :

- Un stage de bureautique s'adressant plus particulièrement aux secrétaires, aides-comptables, désirant s'initier à l'informatique de bureau, une semaine bloquée du 21 au 28 février 1981.
- Un stage de micro-informatique de gestion, destiné aux cadres et agents de maîtrise, à raison d'une demi-journée par semaine sur une année.
- Un séminaire sur les nouveaux outils de prévision pour les séries chronologiques, en 1981, en collaboration avec la Faculté d'Economie Appliquée.
- Un stage de Relations publiques, en collaboration avec l'Institut d'Etudes politiques, les mardis après-midi, fin oct. à juin 1981.

Pour tous renseignements, contacter :

MISSION FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITE
3, avenue Robert-Schuman
13621 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : (42) 26-08-66 (ligne directe)
(42) 59-25-24 (ligne directe)
(42) 59-99-20 poste 314.

INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES
(I.L.E.R.I.)
(Etablissement privé d'enseignement supérieur)
12, rue des Saints-Pères - 75007 PARIS

Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique et économique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Le diplôme est admis en dispense de la deuxième partie de l'examen de 4e année de droit (arrêté ministériel du 16 février 1957) et donne accès aux études préparatoires du 3e cycle.

L'I.L.E.R.I. organise également, durant l'année universitaire, un

CYCLE D'ETUDES SUPÉRIEURES DU COMMERCE INTERNATIONAL

réservé aux étudiants titulaires d'un diplôme du niveau égal ou supérieur à la licence. Les personnes déjà engagées dans la vie professionnelle et justifiant d'une formation équivalente peuvent s'inscrire à ce cycle. L'enseignement est assuré par des professeurs d'université et des praticiens du commerce international.

Secrétariat ouvert tous les jours (sauf le samedi) de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Tél. : 296-51-48.

CNAM formation continue

Le CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
avec le concours de grandes écoles :
Ecole Centrale des Arts et Manufactures
Ecole d'Application des Hauts Polymères
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris
Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris
Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la Ville de Paris
organise dans le cadre du CACEMI :
— *des stages de perfectionnement et d'actualisation des connaissances pour techniciens supérieurs et ingénieurs dans les domaines suivants :*

MÉTAUX - PLASTIQUES - VERRES - CÉRAMIQUES - CIMENTS

Il met par ailleurs un accent tout particulier sur un problème d'actualité important pour l'Industrie Nationale : **LA QUALITÉ**, et programme :
— *des stages de sensibilisation à différentes méthodes de contrôle (plus spécialement de contrôle non destructif).*
— *des stages de formation :*
• responsables de la gestion de la qualité
• enquêteurs sur les programmes d'assurance de la qualité
— *des stages de préparation à des certifications officielles :*
• à la certification d'aptitude à manipuler les appareils de radiographie et de radioscopie industrielles (CAMARI)
• à la certification COFREND (Comité Français des Essais non Destructifs) niveau III (CND par ultrasons, courants de Foucault, techniques radiographiques, magnétoscopie et ressuage).

Renseignements :
cacémi Centre d'Actualisation des Connaissances et de l'Etude des Matériaux Industriels
2, rue Conté 75003 PARIS - Tél. : 271.24.14 postes 449 et 494

(Publicité)

COURS PROMOTIONNELS SUBVENTIONNÉS DE LANGUE ARABE

Stage de 50 heures en Cours du Soir
par professeurs des **Langues Orientales.**
RESULTATS ASSURES (groupes de 6 personnes)
Prix du stage : 1.250 F par participant
Début des Cours : jeudi 10 novembre

Renseignements et inscriptions auprès de :
FORMATION CONTINUE DES LANGUES O'
104-106, quai de Clichy - 92080 Clichy
Téléphone 270-70-40, poste 222 (14-17 h.)

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE CRÉTEIL
UNIVERSITÉ PARIS XII



STAGES DE FORMATION : Marketing - Nouveau Plan Comptable - Gestion commerciale - Etude de marché - Biochimie - Microbiologie - Pharmacologie - Diététique - Energie Solaire appliquée à l'habitat.

PRÉPARATION AU DIPLOME D'ETUDES COMPTABLES SUPERIEURES (aptitude - probatoire - certificats juridique, économique, comptable). Début de la préparation : OCTOBRE 1980.

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE EN 1 AN : Mesures Physiques - Biologie Appliquée - Techniques de Commercialisation.

RENSEIGNEMENTS, CALENDRIER, PROGRAMMES sur demande :
I.U.T. de CRETEIL, avenue du Général-de-Gaulle.
94010 CRETEIL CEDEX. Tél. : 898-91-44, p. 271 ou 899-80-40.

(Publicité)

Pour trouver une réponse à vos besoins ou à vos questions concernant la formation initiale ou continue, adressez-vous à

l'« INTER-ASSOCIATIONS »

Ce groupement de cinq instituts met, par souci d'efficacité, ses services à votre disposition.
L'INTER-ASSOCIATIONS *offre une expérience et une pratique exceptionnelles de formation permanente à l'animation et à la gestion à :*

- Tous les salariés ou bénévoles de tous équipements sociaux (clubs, foyers, maisons, villages, centres, etc.), des associations d'éducation populaire ou d'animation sociale ;
- Tous les responsables élus ou salariés d'activités, d'équipements d'associations ou de groupements.

ASSOCIATION LAIQUE POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADOLESCENTS,
9, rue Cadet, 75009 Paris. Tél. : 770-60-01.

CULTURE ET LIBERTE,
73, rue des Héros-Nogentais, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 872-50-30.

FEDERATION DES CENTRES MUSICAUX RURAUX,
2, place du Général-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 873-06-72.

FEDERATION NATIONALE LEO-LAGRANGE,
21, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 246-83-92.

INFAC,
51, rue Jacques-Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 378-80-94.

JEUNES HOMMES et FEMMES
SANS EMPLOI NI QUALIFICATION
Niveau minimum bac + 2 (DEUG, DUT, LIC...)

D'origine Droit, Sciences, Lettres, Economie ou autre
Nos INGENIEURS d'AFFAIRES
(Secteur non encombré) sont recherchés par les Entreprises

7 mois de Formation agréée et conventionnée par l'Etat au niveau 2 (Licence et Ecole d'Ingénieurs)

Emplois à mi-temps disponibles pour ceux qui ne sont pas rémunérés par l'Etat ou par les ASSEDIC.

AFCADE Association pour la Formation des Cadres et Dirigeants d'Entreprises, Etablissement d'enseignement supérieur privé (loi de 1901) 107, rue de Reuilly - 75012 PARIS - Tél. : 340.56.46. Inscription ou documentation gratuite

Nom et adresse ______
______ LM 3

Un projet défiguré

(Suite de la page 13.)

Au sein même des firmes, la confrontation n'a généralement pas porté les fruits escomptés. J'avais proposé, en 1970, que le comité d'entreprise puisse opposer son droit de veto au programme de formation présenté par la direction. Cette suggestion fut, bien entendu, rejetée dans un climat politique peu propice. Neuf ans de pratique montrent que, dans la plupart des cas, on en est resté au « dialogue de sourds » qui domine les relations professionnelles en France. « *Insuffisance des informations* », accusent les syndicats, et ils n'ont généralement pas tort, de même que lorsqu'ils dénoncent le refus de prendre en compte leurs contre-propositions. Une relance possible consisterait en l'obligation de négocier — dans les firmes de plus de cinq cents salariés — les programmes de formation permanente et l'exercice des droits individuels pour aboutir à un accord d'entreprise qui pourrait traiter également des problèmes *internes d'emploi* et de l'organisation du travail.

Le second point fort de la stratégie consistait dans un conception très décentralisée. Dès le début, les anathèmes se mirent à pleuvoir : « *Vous laissez se créer un marché de la formation permanente, où vont se déployer les merchands de soupe.* » La réponse est simple. Que choisit-on réalistement ? Un univers décentralisé et favorisant les *initiatives*, au prix de quelques bavures — et il ne s'est bien agi que de bavures ? Ou bien, le système classique « à la française » où une forêt de règlementation étouffe toute innovation et encourage l'irresponsabilité et la tricherie ? Dans la réalité, on a cumulé les deux inconvénients : la bureaucratie a exercé ses ravages et, d'autre part, les entreprises ont profité des facilités, concédées lors du vote de la loi *au Parlement pour créer des instances* de collecte de la taxe, à l'abri de tout contrôle des syndicats et même des pouvoirs publics. L'étonnant est qu'en dépit de ces obstacles l'initiative de base *demeure toujours aussi* vivace. De nombreux responsables, qui dans l'administration *régionale*, qui dans l'enseignement public, réussissent à lancer des actions d'un très grand intérêt.

Un pouvoir allergique

Même dans un univers décentralisé, le rôle de l'Etat restait très important, en plus même de ses tâches de contrôle *a posteriori*. Il devait impulser, coordonner, déceler les innovations les plus intéressantes, puis les développer, en un mot, faire décoller les quatre étages de la fusée. En réalité, il ne l'a pas fait, et sans doute ne voulait-il pas le faire.

C'est ainsi que fut progressivement abandonné le caractère interministériel de la politique. Le premier ministre avait pourtant le *devoir de veiller* à l'osmose entre les différents départements ministériels et à la mise en œuvre d'une véritable décentralisation. Mais il *avait la* tête ailleurs. *Il* est de bon ton, au sein de notre groupe dirigeant comme parmi les chefs d'entreprise, de dénoncer l'« *inadaptation* » de notre appareil éducatif, de distinguer entre « vrais » et « faux chômeurs », de considérer l'adaptation au marché mondial comme le *seul* critère de la politique *économique* et *sociale*.

On ne sait ce qui l'emporte, de l'incompétence ou du cynisme. Incompétence, lorsque l'on ne veut pas considérer en face les problèmes posés par les relations entre formation et emploi ou les nouveaux aspects de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. Ou bien, quand on refuse d'admettre que la *formation doit être* aujourd'hui un mélange de savoir et de savoir-faire, ce qui conduit à défendre la nécessité d'une culture générale de base, un des atouts précisément de notre système éducatif.

Cynisme, sans doute, car que deviendrait un pouvoir fondé sur le contrôle des médias et l'anesthésie, si les Français pouvaient, grâce à la diffusion de l'éducation permanente, mieux comprendre leur *époque et ses enjeux. D'où le rejet* de tous ces enseignements dits « non rentables », j'allais dire non immédiatement rentables. Le budget de 1981 est, à cet égard, éloquent, dans la mesure où les tâches d'ave*nir et la promotion* sociale subissent les coups les plus rudes.

Quant à la lutte contre l'inégalité des chances, l'attitude du président de la République fait penser au célèbre *Pygmalion* de Bernard Shaw. *En lançant quelques actions spectaculaires*, comme celles permettant l'accès des élèves de la filière technique aux grandes écoles, il se donne bonne conscience et a l'impression d'être un original facétieux dans le monde élitiste qui est le sien. Mais qu'en est-il des deux cent mille jeunes qui, chaque année, quittent l'école avec un bagage insuffisant (1), des inégalités liées au milieu social, des conséquences dramatiques de la segmentation du marché du travail, *de la précarisation de l'emploi* ou du chômage de longue durée ?

C'est pourquoi, depuis M. Joseph Fontanet — lucide et ouvert, — aucun ministre en charge de l'éducation n'a véritablement pris à bras le corps la chance constituée par la formation permanente pour contribuer à la solution des problèmes de l'éducation. Indifférence, quand ce n'est pas hostilité. Il était pourtant aisé et peu coûteux, en se fondant sur l'enthousiasme de très nombreux enseignants, d'aménager les structures permettant à ces derniers d'occuper une place de choix dans le *domaine* de l'éducation permanente.

Ce qui est en cause, ce sont tout simplement une certaine idée du devenir de notre société et le modèle de développement économique et social. Dans mon esprit, la sortie de la crise ne peut s'effectuer que si nous tenons les deux bouts de la *chaîne* : des entreprises compétitives sur le marché mondial, mais une économie assez souple, assez diversifiée pour répondre aux multiples besoins et aspirations, pour saisir toutes les opportunités de la nouvelle révolution industrielle. Pour cela, il est nécessaire de faire surgir les virtualités créatrices de notre société, de favoriser l'innovation et l'expérimentation. Et dans cette perspective, l'éducation permanente — au sens plein du terme — pourrait constituer un processus créateur, et parfaitement intégré *à* une société allant vers plus de solidarité et le plein emploi. Les bonnes volontés ne manquent pourtant pas. C'est à l'action *politique* de les rassembler et de les dynamiser. Et le reste nous sera donné par surcroît.

JACQUES DELORS.

(1) Qu'on ne m'oppose pas le pacte pour l'emploi des jeunes qui — mis à part les contrats d'emploi-formation créés il y a dix ans — ne permet pas de renforcer sérieusement les bases culturelles et professionnelles de ces jeunes.

La baisse des crédits de rémunération

(Suite de la page 13.)

Mais, comme deux grandes catégories de bénéficiaires — les élèves de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et les handicapés, — qui totalisent 1,3 milliard de francs sur les 2,13 milliards de francs « hors pacte », ont échappé à ces restrictions budgétaires, il a bien fallu, reconnaît-on au secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, faire des choix.

Initialement, ce devait être au détriment, surtout, du monde rural, l'enseignement agricole se voyant *brutalement privé de* 40 % de ses crédits de rémunération (soit 100 millions de francs sur les 250 millions de francs de son budget 1980). Emoi dans les chaumières. Intervention de *M. Pierre Méhaignerie*, ministre de l'agriculture, auprès de l'hôtel Matignon. M. Raymond Barre est sensible à la... sensibilité du monde paysan et il réinjecte, au total, 200 millions de francs, dont *75* millions de francs pour l'agriculture. Mais l'on demeure dubitatif au secrétariat d'Etat de la rue Saint-Dominique : est-il vraiment indispensable d'indemniser, par exemple, la formation professionnelle de femmes d'exploitants ?

L'examen des autres chapitres budgétaires montre que les cré*dits de fonctionnement affectés* à l'AFPA (1,67 milliard de francs en *1981* contre 1,43 milliard de francs en 1980, soit + 17 %) et surtout ceux dévolus aux contrats emploi-formation (852 millions de francs en 1981 contre 554 millions de francs en 1980) sont en hausse. Mais les subsides accordés au Fonds de la *formation* professionnelle et de la promotion sociale (F.F.P.P.S.) ne sont même pas stables « hors pacte » (791 millions de francs en *1981* contre *795* millions en 1980) et ils sont en chute libre dans le cadre du pacte : 130 millions de francs en 1981 contre 308 millions de francs en 1980, soit une réduction de près de 60 %. Le service social est ainsi négligé.

L'anormal délai d'attente

Les crédits d'équipement de l'AFPA et du F.F.P.P.S. ne se portent pas mieux : ils diminuent de *20 %* (192 millions de francs en 1981 contre 240 millions de francs en 1980). Comment, dans ces conditions, améliorer les structures de l'AFPA, ne serait-ce que pour réduire l'*anormal délai d'attente* — qui est souvent de deux ans et parfois plus — auquel le demandeur d'emploi est astreint ? Au total, le budget 1981 de la formation professionnelle (non *comprise, évidemment, la participation des employeurs*) est de *8,15 milliards de francs contre* 7,57 milliards de francs en 1980, soit une augmentation de seulement 7,7 %. On ne peut même pas parler d'une « reconduction » des crédits d'Etat.

C'est assurément une mauvaise nouvelle pour le Conseil national (paritaire) de la formation professionnelle, qui, pour la première fois depuis six ans, doit se *réunir à la fin du mois de novembre* sous la présidence du... premier ministre. Les syndicats auront à cœur d'y *répercuter* le mécontentement des professionnels de la formation, mais avec quel *effet ? M. Jacques Legendre*, aujourd'hui secrétaire d'Etat auprès du premier *ministre*, vient d'annoncer qu'un plan de développement de la formation professionnelle d'une durée de cinq ans *remplacerait*, à partir de 1982, le *pacte* pour l'emploi. Quel crédit — au singulier — faut-il accorder à cette initiative, si les crédits — au pluriel — ne suivent pas ?

MICHEL CASTAING.

BATIMENT TP
Niveau : BP — BT
FORMATION CONTINUE
(Eyrolles)
Documentation détaillée à :
organisme [logo] privé
1, rue Thénard 75240 Paris Cedex 05
Tél. 329.21.99

Résistance des matériaux	M1
Béton armé aux états limites	M2
Constructions métalliques	M3
VRD	M4
Topographie	M5
Entretien du patrimoine immobilier	M6
Etude prix de bât. et métré	M7
Gestion opérationnelle	M8
Droit de l'urbanisme	M9

Durée des stages : 3 à 8 jours.
(Cocher le stage choisi)
- calendrier sur demande -

STAGES d'ANGLAIS à OXFORD
Formation continue
toute l'année, tous niveaux
Oxford Intensive School of English
21, rue Théophraste Renaudot
75015 Paris - Tél. 533.13.02

Les cours par correspondance, les cours oraux, Conférences et sessions de formation à PARIS de l'

ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE

ORGANISME PRIVE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE FONDE EN 1953
régi par la loi du 12-7-1971

Vous permettent de découvrir les sciences humaines et la graphologie ou de vous y perfectionner

Prépar. à la profession de graphologue
Inscriptions reçues toute l'année

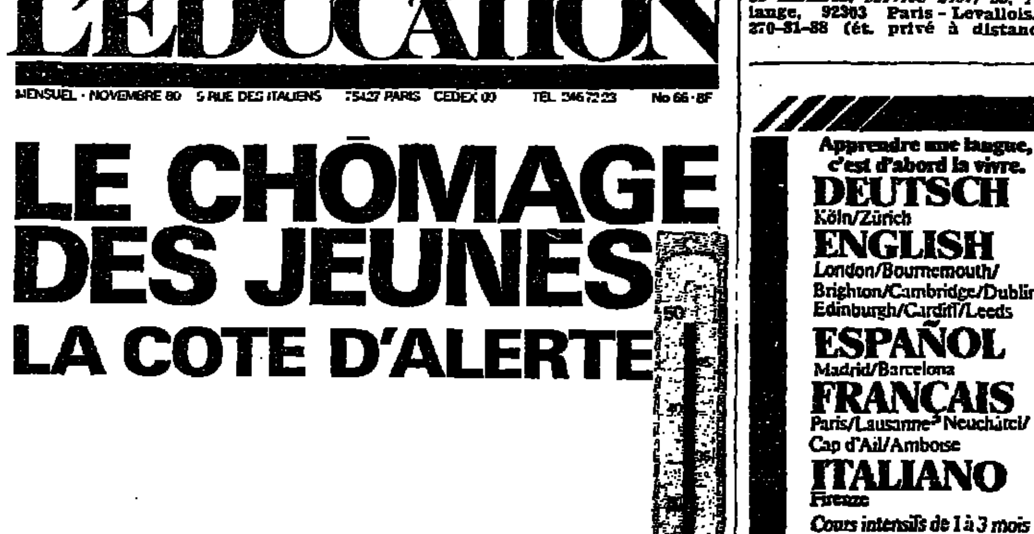
Conventions de formation permanente

Documentation gratuite

L.-M. CHAMELY
12, villa Saint-Pierre, E. 3,
94220 CHARENTON
Tél. : 376-72-01.

Analyses et sélections par professeurs

Le Monde DE L'EDUCATION
MENSUEL - NOVEMBRE 80 5 RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 TEL. 246.72.23 No 66 - 8F



LA NOUVELLE POLITIQUE UNIVERSITAIRE
LES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION POUR ENFANTS
LES MÉTIERS DE L'ÉDITION

FORMATIONS ET DIPLOMES DE LANGUES pour la vie professionnelle

Tous ceux qui ont étudié une langue (anglais, allemand, italien, espagnol, russe), quel que soit leur âge ou leur niveau d'études, ont intérêt à compléter leur qualification par une formation en langues, décisive dans la vie professionnelle. Cette formation peut être confirmée par un des diplômes suivants :

— Chambres de Commerce Etrangères, compléments indispensables pour tous les emplois.

— B.T.S. Traducteur Commercial, attestant une formation de spécialiste de la traduction d'entreprise.

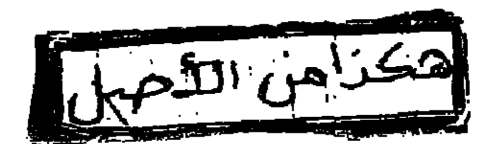
— Université de Cambridge (anglais), carrières de l'information, édition, tourisme, hôtellerie, etc.

Examens chaque année dans les principales villes de France.

Etudiants, cadres commerciaux et administratifs, ingénieurs, techniciens, secrétaires, représentants, comptables, etc., profiteront de cette opportunité pour améliorer leur compétence et leurs chances.

Documentation gratuite sur la préparation et les débouchés de ces diplômes, sur demande à : Langues et Affaires, *service 2407, 35, rue Collange*, 92303 Paris - Levallois. Tél. : 270-81-88 (ét. privé à distance).

Apprendre une langue, c'est d'abord la vivre.
DEUTSCH
Köln/Zürich
ENGLISH
London/Bournemouth/Brighton/Cambridge/Dublin/Edinburgh/Cardiff/Leeds
ESPAÑOL
Madrid/Barcelona
FRANÇAIS
Paris/Lausanne/Neuchâtel/Cap d'Ail/Amboise
ITALIANO
Firenze
Cours intensifs de 1 à 3 mois pendant toute l'année. Cours de civilisation et langues de spécialités.
Stages de perfectionnement pour l'enseignement des langues.
Programme culturel, visites, excursions, hébergement en famille.
EUROCENTRES
FONDATION SANS BUT LUCRATIF.
Renseignements et inscriptions : Eurocentre de Paris. 13 G. passage Dauphine 75006 Paris. tél. 325-81-40



Le Monde DES LIVRES

La mélancolie du « jamais plus »

● *Pierre-Jean Rémy inspiré par Wagner.*

LE dernier livre de Pierre-Jean Rémy, *Salue pour moi le monde*, est l'un de ceux dans lequel l'auteur — que l'on sait prolifique — a mis le plus d'aveux. Mais ce sont des aveux obliques, qui sont tissés de pudeur et qui portent des masques. Tout, dans ces pages desaccordées, soumises à d'incessantes ruptures chronologiques et géographiques, tout se veut signe et intersigne. Chaque événement devient symbole, — comme si la vie du héros, mais aussi de chacun de nous, pouvait se hausser au niveau du symbolisme qui est au cœur de la *Tétralogie*.

C'est la première façon de lire *Salue pour moi le monde* : le héros, qui est l'auteur, passionné d'opéra et de spectacles, assiste, au Festspielhaus de Bayreuth, à ce Wagner renouvelé, parce que mis en scène par Patrice Chéreau. C'était en 1976. On a gardé en mémoire le scandale et les polémiques qui accompagnèrent et suivirent la réalisation de Chéreau et Boulez. Quelque chose changeait dans la tradition de la « ville sainte », mais ce changement — à bien voir — accompagnait des mouvements qui s'étaient produits en Europe, et qui achevaient de mourir, avec Andréas Baader, dans la prison de Stammheim.

Roland Barthes a montré que l'essence du symbole est de présenter un « sens troublé », autrement dit, d'être susceptible d'interprétations diverses et soumis à une multiplicité (à la limite inépuisable) de lectures possibles. Wagner, celui de Chéreau et Boulez, lu par Pierre-Jean Rémy, s'inscrit dans cette définition.

Le héros du roman, habitué de Bayreuth, vit de l'intérieur la vision de Chéreau, en spectateur passionné et concerné, interrogé et montré du doigt par les personnages de Wagner. Il est là, dans le microcosme des gens du monde, qui font chaque année les pèlerinages obligés, dont celui-ci. Et, soudainement, *le drame éclate*, dépasse la rampe, les décors, les voix. Le héros-narrateur est enlevé, avec un ami allemand, par des jeunes gens désespérés qui ne sont rien d'autres, à la fin, que la figuration de ce Siegfried rédempteur, tel, sans doute, que le voyait Wagner au moment de l'insurrection de Dresde. La révolte s'est éteinte, et, comme dit Nietzsche, Wagner a lu Schopenhauer.

C'est aux accents du *Crépuscule des dieux* que le héros de Rémy passera des jours et des nuits dans une prison qui n'est un piège que pour ceux-là mêmes qui le tiennent captif. La mort passera là-dessus, machinée et costumée, — comme au théâtre !

Mais il y a, là-dessous, une seconde lecture de *Salue pour moi le monde*. Si ces mots furent les derniers que prononça Richard Strauss, ce sont également ceux que chante Isolde dans le *Tristan* de Richard Wagner lorsqu'elle boit le philtre d'amour en croyant avaler du poison. Dans le livre de Rémy, les deux significations se mélangent : c'est un adieu à la jeunesse, et une reconnaissance donnée à la beauté périssable du sensible. Le roman apparaît alors comme celui de la quarantaine. Le héros de Pierre-Jean Rémy vient d'atteindre cet âge où l'univers tourne sur son axe, où les jeunes filles deviennent vraiment des jeunes filles et vous exilent loin de leurs regards, où les femmes sont déjà des souvenirs, où les souvenirs vous poursuivent pour vous accuser d'avoir oublié de vivre.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Le héros de *Salue pour moi le monde* aime les femmes avec une sorte de désespoir. *Ce n'est pas un don juan : c'est* le contraire. Toutes le tentent, l'attirent, lui font vibrer le cœur. Mais elles passent au travers de sa vie exactement comme on écarte une portière de tissu rouge pour pénétrer dans une loge de théâtre. Ce séjour à Bayreuth et les promenades dans les châteaux du roi *fou de Bavière*, *en* cette année 1976, vont s'accompagner, pour le narrateur, du souvenir de tous les séjours et de toutes les promenades des années antérieures, avec ces femmes différentes qui lui furent des compagnes, qui lui demeurent à la fois des regrets *et des tentations, et qui s'incarnèrent* dans des romans qu'il voulait écrire et qui couraient plus vite que sa plume. Les femmes-enfants d'hier ont maintenant des rides. Et le monde, pour l'homme adulte, a une histoire. Les feux de la Provence se ternissent, et le charmant *bourg d'Ebrach est devenu* une prison. Il se fait entendre, au fil des pages, une sorte de « jamais plus » qui court en leitmotiv, pudiquement, avec un pathétique feutré.

C'est que le héros de Pierre-Jean Rémy, qui ressemble à Pierre-Jean Rémy comme un frère, est un écrivain. Un écrivain prolifique : « *Je ne vis que pour écrire* », dit-il. Et il ajoute : « *Tout se joue autour de l'écriture, et j'ai tout joué sur l'écriture...* » Et c'est comme s'il disait au lecteur : moi, je suis captif de mon papier, prisonnier des mots, enfermé dans des murailles de livres ! mais toi qui es libre, qui vis dans la beauté des choses, salue pour moi le monde !

On sait depuis ses premiers ouvrages que Pierre-Jean Rémy est un écrivain baroque. Il a situé son roman actuel dans le plein du baroque. Il cite, à ce propos, Georges Cattaui : « *L'écho, ce thème favori de l'art baroque allemand, produit, comme le note Thomas Mann, une impression d'indicible mélancolie.* » Cette citation venue au détour d'une page du roman est, en fait, la clé, voire : le secret de *Salue pour moi le monde*, livre mal construit, défait, à la démarche incertaine, mais qui a sa musique propre et donne le ton véritable de l'inlassable écrivain.

HUBERT JUIN.

★ SALUE POUR MOI LE MONDE, de Pierre-Jean Rémy, Gallimard, 381 p. Environ 52 F.

Les quatre vies de Mélody

● *Sur les chemins romanesques de Louise-Yveline Féray.*

IL y a dans le cœur des gens de Bretagne une nostalgie de ce qui fut, intimement mêlée au goût de vivre ce qui est. Cette impression que j'ai souvent ressentie au cours de rencontres en terre bretonne devient une certitude au moment où je referme, ébloui, étourdi par tant de couleurs, de parfums, de paysages présents ou disparus, de personnages insolites comme ceux des contes et des légendes, le dernier livre de Louise-Yveline Féray : *Epopée des bords du chemin*.

Le ton — fantastique — de cette étonnante chronique d'un siècle de vie malouine nous est donné dès les premières lignes : « *La dernière fois que j'ai été conçue c'était au fond d'une prairie murmurante, sous les arbres, et la dernière fois que je suis née c'était quelque part entre Saint-Pierre-de-Plesguen et et Saint-Malo.* » Oui, car — et c'est l'une des trouvailles de ce livre qui en fourmille — la narratrice, Mélody, est née quatre fois.

La première, quand elle était encore son arrière-grand-mère et s'appelait Rose-Méance, c'était une grande belle fille de la race celte : yeux bleus, poil noir, une terrienne aimant comme ses ancêtres la solitude des chemins verts pleins de fougères, la nature et les bêtes, « *une de ces femmes qui sont debout au point du jour avec la cafetière fumante et qui meurent comme elles ont vécu, avec énergie, sans traînasser dans la maladie et l'agonie.* »

La seconde, quand elle devient sa grand-mère Elisabeth, elle a des yeux noirs et un teint mat, héritage d'un aïeul espagnol, *et* vit à Saint-Malo au milieu de vieux chemins pavés ; entourée par l'odeur de la mer, elle accroche ses rêves aux histoires de pirates, et son bras à celui de son père, Armel-Jules, pour assister au spectacle des quais du port, aux pardons et au départ des terres-neuvas. « *C'était ma ville-ventre, ma ville-berceau, ma ville-bateau, ma ville à l'ancre.* » Car ce père est un terrien, mi tapissier mi bohème, pour lequel voyager au long cours consiste à naviguer à travers les ruelles, les caves, les cours obscures de la cité, Saint-Malo étant pour lui « *l'île qui rendait tous les départs inutiles* ». Elle est mariée, certes, à un officier de marine, Yves-Marie, mais la mer lui dévore les trois quarts de sa vie comme elle dérobe au marin les trois quarts de celle de sa famille.

A sa mort, à la fin de la Grande Guerre, Yves-Marie laisse entre autres progénitures « *l'enfant du triomphe* », Céline la *joyeuse*, la *délurée*, la *sensuelle*. Quand « *je devins Céline ma mère, je découvris que toutes mes vies passées n'avaient été que d'insipides modèles de chasteté* ». A dix-sept ans, en plein Front populaire, Céline rencontre Roudy le musicien, l'homme aux yeux d'un bleu surnaturel qui sait *arracher des cris d'extase à son* violon. Et Mélody naît dans les circonstances évoquées plus haut, Mélody qui connaît les joies du cirque sous l'occupation, la libération, la reconstruction, et les chemins de la poésie et du récit.

En métamorphosant à son gré Mélody, en lui faisant vivre simultanément les trois existences qui ont précédé la sienne, Louise-Yveline Féray dénude les racines profondes de son personnage-miroir et recrée avec un saisissant relief le destin d'une famille bretonne. Les barrières de la mort qui obstruent d'ordinaire les perspectives cycliques sont ici abattues. « *Ma première mort n'avait pas interrompu ma vie, seulement celle des autres* », constate la narratrice. Et Mélody, vieille de tant d'expériences et toujours jeune dans ses actes, peut à son caprice se raconter et raconter les siens avec non pas une, mais quatre mémoires. Comme l'écrit Pierre Jakez Hélias dans sa préface, « *c'est étourdissant, mais terriblement efficace* ».

La ville elle-même, Saint-Malo, dans cette chronologie bousculée, trouve son vrai visage : des fragments hétéroclites mais suggestifs de son passé se mêlent à son présent le plus actuel. Tant il est vrai que les *quatre vies de Mélody* permettent, à travers un fourmillement luxueux de détails et de scènes populaires, de suivre son destin, du temps des carrioles et des terre-neuvas à celui, tout récent, des plages et des loisirs.

En cette époque de romans rétro et de grisailles sophistiquées, voici un livre original et fascinant. Un livre à lire lentement, à déguster. Un livre pour rêver après l'avoir lu.

CLAUDE COUFFON.

★ EPOPEE DES BORDS DU CHEMIN, Louise-Yveline Féray, préface de Pierre Jakez Hélias, Julliard, coll. « Atelier Anne Philipe », 270 p. Environ 52 F.

Le troublant miroir d'Hérodote

● *Quand les Grecs découvraient les coutumes des autres peuples*

EN écrivant, il y a vingt-cinq siècles, ses neuf volumes d'*Histoires* sur l'origine des guerres médiques et sa recension des peuples du monde, Hérodote ne se doutait guère qu'il allait déchaîner à travers les siècles une véritable levée de boucliers. L'attaque commence du temps même d'Hérodote, menée par Ctésias de Cnide, autre historien et géographe, se continue durant l'Antiquité avec Plutarque Manéthon, Libanius, et se poursuit de la Renaissance à nos jours par un tir à boulets rouges si constant et si déchaîné que la listes des « artilleurs » serait trop longue à établir. D'ailleurs, la race des artilleurs n'est toujours pas éteinte : une revue récente de géographie, qui porte justement le titre d'*Hérodote*, inaugure son premier numéro par un tir en règle.

Les accusations ont évidemment changé avec les siècles, les hommes et les humeurs — la principale étant d'être menteur, mythomane, affabulateur, soit consciemment, soit inconsciemment, la dernière en date étant d'avoir été un agent rétribué de l'impérialisme athénien, — mais toutes apparaissent si liées à leurs époques qu'elles en révèlent surtout les interrogations plus qu'elles n'aident à comprendre l'œuvre du père de l'histoire ou prétendument tel.

Le Miroir d'Hérodote n'appartient pas tout à fait à cette catégorie d'ouvrages. Ni vraiment polémique ni vraiment laudateur, son but est ailleurs. Peu importe à l'auteur que tel ou tel passage, description, réflexion d'Hérodote soit historiquement, archéologiquement, culturellement vrai ou faux. Son intention n'est pas d'établir la vérité *dans un procès vieux de vingt-cinq siècles* (où, d'ailleurs, les témoins modernes du texte ne seraient pas plus crédibles que les témoins antiques des événements) mais de s'en tenir avant tout à ce texte, d'en analyser les strates lumineuses et obscures, les dits et les non-dits, pour en dégager ce qui est bien, à mon sens, l'essentiel : l'attitude, la vision d'Hérodote en tant que géographe, logographe, voire ethnographe dans ses descriptions des peuples barbares, dans ses réactions de témoin grec face au monde des non-Grecs. Et, pour ce faire, François Hartog choisit, à bon escient, le passage, le *logos* le plus signifiant et aussi le plus passionnant : la rencontre d'Hérodote et des Scythes.

Les Scythes occupaient, au temps d'Hérodote, toute les régions constituant actuellement la presqu'île de Crimée, les côtes de la mer Noire et la Russie du Sud jusqu'à l'Altaï.

JACQUES LACARRIÈRE.

(Lire la suite page 24.)

« Lettres, notes et carnets » de Charles de Gaulle (1905-1940)

Indéfinissable splendeur...

LISEZ bien ceci : « *L'Europe, irritée du mauvais vouloir et des insolences du gouvernement, déclare la guerre à la France... Le général de Gaulle fut mis à la tête de deux cent mille hommes et de cinq cent dix-huit canons... Le peuple, qui avait longtemps désespéré de la France, passa du plus grand abattement au plus grand tumulte...* »

De qui est-ce ? De de Gaulle, bien sûr, mais de quelle époque ? Fond de la pensée, choix des mots, rythme de la phrase, emploi de la troisième personne pour parler de soi : ne dirait-on pas, à s'y méprendre, un texte de la maturité, sinon de la retraite ? Eh bien ! le croiriez-vous ? Quand il écrit cette nouvelle de politique-fiction, où il se voit sauvant le pays en général de quarante ans, le petit Charles en a tout juste... quinze !

Comment douter, après cela, que le style est toujours dans l'homme, et l'homme dans les songes entêtés de l'enfant !

SUR les deux mille pages de *Lettres, Notes et Carnets* que Plon publie en deux volumes reliés, pour le dixième anniversaire de la mort du général, toutes ne présentent pas cet intérêt bouleversant. Beaucoup étaient connues par les biographies, et relèvent de la stricte technique militaire. Mais la moindre note ou carte postale complète l'image à la fois familière et impénétrable que nous nous sommes formée.

C'est l'occasion, par exemple, de découvrir le fils et l'époux attentionnés sous l'homme d'Etat réputé au-dessus des sentiments communs. Entre deux problèmes d'intendance personnelle, tel que l'achat d'un uniforme à la Belle Jardinière — « *Ça suffira fort bien* », — le prisonnier de 1916 réserve à sa mère ses plus hautes considérations stratégiques. En pleine bataille de mai-juin 1940, le colonel de blindés ne néglige pas de rappeler à sa « *chère petite femme chérie* » d'éteindre et de descendre aux abris pendant les alertes, d'empêcher leur fils Philippe de « *faire inutilement le malin si l'on tire* » et d'emporter en exode l'argenterie de la Boisserie...

par Bertrand Poirot-Delpech

Au passage, quelques sujets de perplexité. Ainsi cette *note de 1914 : « Les Allemands chantent des cantiques dans les tranchées : quels drôles de gens ! »* 1916 : « *Huysmans : alors la crise juponnière vint !* » 1927 : « *Faire des phrases, n'y pas croire, et les admettre cependant, est le principal caractère de ce temps.* » De Londres, où il traite d'accords militaires avec les Anglais, cette dépêche au gouvernement français replié à Bordeaux, le 17 juin, veille de l' « *Appel* » : « *Me trouve dorénavant sans pouvoir. Dois-je poursuivre négociations ?* »

S'AGISSANT des « *affaires* », pour reprendre son expression, il est frappant de voir comme ses vues générales et ses solutions s'esquissent longtemps à l'avance.

Dès 1937, avant la saignée de la dernière guerre : « *La natalité, c'est toute la question !* » En 1917, il regrette déjà que la Constitution de 1875 exclue le président de la République de la conduite de la guerre. Pendant 1916, où la captivité l'incite aux lectures la plume à la main, il relève que Rabelais trouve le peuple de Paris « *sot, badaud, inepte de nature* », et que, selon Pascal, « *les Etats périraient si on ne faisait souvent plier les lois à la nécessité* ». De François de Curel, il retient, curieusement : « *Il faut qu'il y ait un soleil* » ; de Virgile : « *Mener le peuple avec autorité* » ; de Rivarol : « *Il n'y a pas de siècle de lumière pour la populace.* »

La méfiance du fondateur de la V[e] République envers le Parlement s'exprime sans ambages dès 1915. A sa mère, parlant d'un député : « *C'est un brave homme, mais c'est un parlementaire, il ne comprend rien à l'action.* » A son père : « *... l'irrémédiable infériorité de notre régime parlementaire.* »

Sur le caractère présumé du peuple français, les notations manquent de tendresse. César est approuvé en 1921 de signaler comme une « *infirmité gauloise* » notre « *mobilité nerveuse* », nos « *résolutions soudaines et inattendues* ». En *1924, l'horreur de la « chienlit » se profile : « Otez l'armée des manifestations nationales, il n'y a plus rien que du grotesque et du tumulte* ». Quant à la résolution des tensions sociales, elle restera toujours marquée, et empêchée d'aboutir, par sa négation simplificatrice des classes, telle qu'elle s'exprime dans une lettre très symptomatique à Jean Auburtin, en novembre 1937. L'obstacle à vaincre ne serait pas l'intérêt — « *le Français de toute classe* » étant « *assez désintéressé* », — mais la « *jalousie* », devenue chez les petits l'« *envie* ». « *La question des gros sous s'arrangerait très bien si quelqu'un pouvait rapprocher moralement les antagonistes.* » Le fascisme « *y est parvenu* », mais au prix d'une mort inacceptable de la liberté. « *Le christianisme avait sa solution. Qui découvrira celle de notre temps ?..* » La participation et l'actionnariat ouvrier proposés trente ans plus tard n'ont pas vraiment répondu à la question.

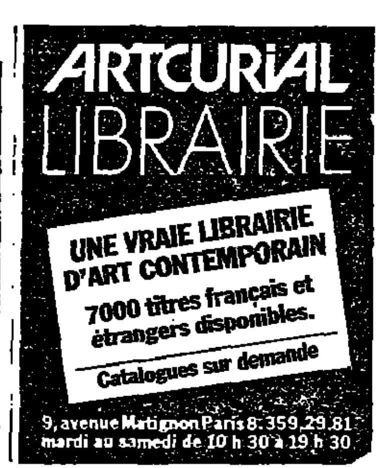
(Lire la suite page 25.)

JACQUES CHANCEL
Tant qu'il y aura des îles

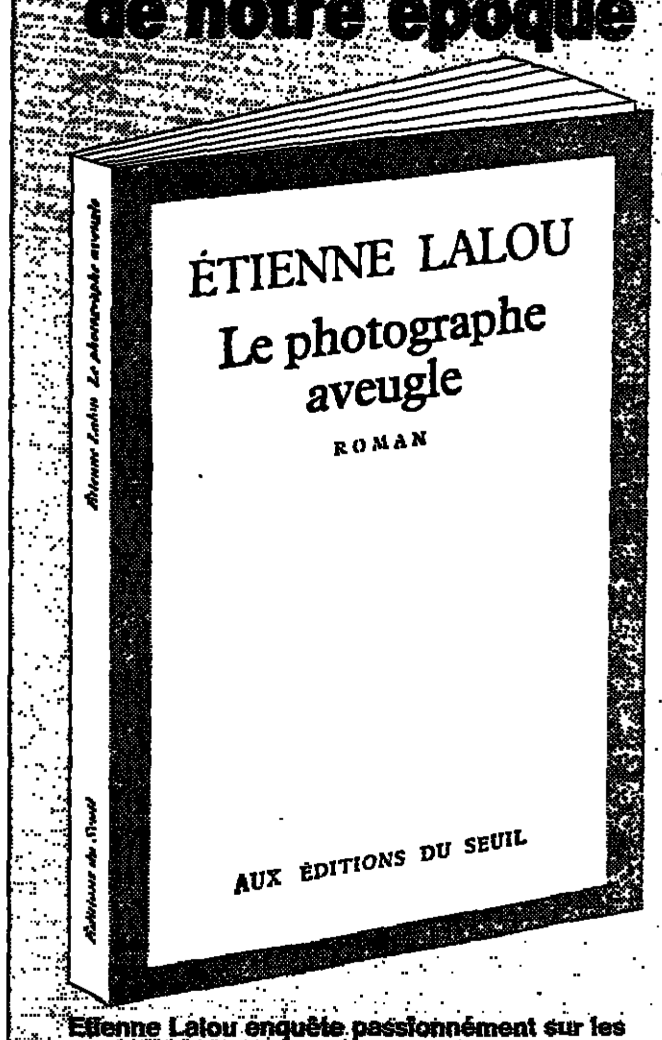
« dix, vingt rencontres qui sont devenues des histoires étranges, superbes et folles. »
FRANCIS MAYOR - *Télérama*.
« à lire sans hésiter. »
CHRISTINE ARNOTHY - *Le Parisien libéré*.

Hachette
littérature

S.O.S. MANUSCRITS
chaque personne est un livre qui s'ignore.
Des professionnels de l'écriture à votre service pour corriger, remanier ou rédiger le livre que vous portez en vous ou que vous détenez dans vos tiroirs.
S.O.S. MANUSCRITS
11, rue Boyer-Barret, 75014 Paris - Tél. 541-17-27
HAVAS CONTACT







STÉPHANE MALLARMÉ — Première édition conforme
Un coup de Dés jamais n'abolira le Hasard
(format 28,5 cm x 38 cm) ■ Coédition **Change errant / d'atelier**
■ « Pour la première fois grandeur nature... Saluons l'événement ! » **La Quinzaine Littéraire** ■ « Conforme non conformiste... En soi, cela, un fait de civilisation » **Libération** ■ « Une naissance, une façon de révéler... Écrivains et typographes, même combat ! » **Les Nouvelles Littéraires** ■ « Cet acte d'érudition est avant tout un acte théorique » **Le Magazine Littéraire** ■ « Pour que les poètes apparaissent tels qu'en eux-mêmes » **Révolution** ■
En librairie, autour de **140 F**; sinon écrire à **d'atelier**
■ 48, rue Mazarine - 75006 PARIS ■

la vie littéraire

« Mauriac polémiste »

Dix ans après sa mort, François Mauriac suscite encore des débats passionnés, en particulier à Montréal où s'est tenu récemment un colloque consacré au « Mauriac polémiste ». Près d'une vingtaine d'intervenants français, américains, britanniques et canadiens présentèrent toutes les faces de l'homme et de son œuvre polémique. M. Maurice Schumann, qui fut, dans les années 50, une des têtes de turc de l'auteur du Bloc-Notes et qui le rappela avec humour dans son exposé sur l'itinéraire politique de l'écrivain, était également présent, ainsi que le biographe de l'écrivain, M. Jean Lacouture.

Pour expliquer le succès des romans de Mauriac auprès du public canadien-français, M. Jean Ethier-Blais a souligné les similitudes entre la société décrite par l'écrivain et les milieux québécois de l'époque : *« A la société bordelaise, à son statut minoritaire, de par ses traditions et ses mœurs, répondait la nôtre plus fruste, plus avide, plus polémique. Mais comme elle, tourmentée et aveugle devant ses passions. La passion essentielle est l'amour dont Mauriac restera à notre époque le chantre le plus fiévreux. Pour ses lecteurs québécois, il faisait disparaître la frontière entre l'amour et le péché, entre le désir et la faute. »* Cela ne pouvait laisser indifférents les intégristes qui tenaient alors le haut du pavé et qui, sous la direction d'un religieux au nom prédestiné, le Père Saint-Pierre, dénonçait l'« univers du mal », le « bourbier » complaisamment décrit par l'auteur de *Thérèse Desqueyroux* et du *Nœud de vipères.*

Les autres communications portèrent sur Mauriac le polémiste, « cet aspect du talent (ou du génie) de notre auteur qui n'a jamais encore fait l'objet d'une réflexion approfondie », comme l'a souligné l'organisateur du colloque, M. Georges-Paul Collet.

Pourquoi Mauriac avait-il choisi l'arme de la polémique ? Pour le vice-président de l'université de Bordeaux-III, M. Jacques Monférier, *« la polémique constitue une forme d'épanouissement pour Mauriac, qui, en attaquant les uns, pouvait défendre plus efficacement les autres ».* B. de L. G.

Le souvenir de Patrice de la Tour du Pin

Il y a cinq ans, le 28 octobre 1975, Patrice de La Tour du Pin, poète et « prince de la spiritualité », mourait à l'âge de soixante-quatre ans. M. Jean-Marie Saintillan, de Versailles, qui a connu le poète, nous a adressé une lettre dont nous publions les extraits suivants :

On ne peut s'empêcher de penser que l'œuvre du poète trop tôt disparu n'était pas achevée. Quand il s'était voué au travail de la traduction des textes liturgiques, son œuvre proprement poétique en avait été quelque peu délaissée bien qu'il ait cru à une communication entre les deux.

La *Quête de joie*, en 1933, fut pour beaucoup une révélation et après la Libération le premier tome, massif, de la *Somme de poésie*, mûrie par le prisonnier dans les hivers de Silésie, constituait tout un monde.

Après *la Contemplation errante*, qui fut en quelque sorte sa traversée du désert, La Tour du Pin entreprit de mettre la poésie au service de la mystique, ce qui pu décourager certains de ses lecteurs. Il m'écrivait le 21 août 1968 : *« Oui, je pense bien que la Grâce est pesanteur (le poids de Dieu qu'avait le mot « gloire » pour les Hébreux — sa pression) mais ce n'est pas seulement le poids opposé à la remontée qu'elle provoque, opposé à la seule montée, à l'idéalisme, à la progression uniquement en hauteur : c'est la nuit et le jour. Près, devant le diurne humain qui tend toujours à croître et à se libérer de cette nuit. Je m'efforce — dans ces études que j'appelle Théopoésie — de suivre ce double mouvement, ce battement, et de trouver des joints verbaux entre le corps verbal religieux et celui du siècle, qui divergent de plus en plus (...). »*

En 1973, Patrice de La Tour du Pin revint à son œuvre du début, et il m'écrivait le 29 novembre : *« Vous vous demandez, à mon sujet, s'il est bon de « refondre » ma Somme maintenant que je suis parvenu à son terme : et je ne pose plus la question depuis que je me suis lancé dans cette aventure. Tout dépend bien sûr de la refonte ! Mais j'insiste sur le fait que mon travail actuel est toujours une quête de Dieu, et que si je reprends le chemin — un peu tortueux — que j'ai suivi, c'est plus que jamais pour trouver ses traces ; et que dans cette direction, apparemment vers le passé, c'est son présent et son avenir que je cherche (...) »*

vient de paraître

Romans

DANIEL KARLIN : *Un homme cassé.* — Qu'est-ce qui a poussé à la révolte un vieil ouvrier surpris en flagrant délit de sabotage, au risque de « casser » son existence ? Par le conteur de *la Raison du plus fou.* (Ramsay, 410 p.)

NICOLE WARD-JOUVE : *l'Entre mise.* — Léa, la plus belle femme du monde, a choisi Vienne pour vieillir jusqu'au jour où « l'Autre, celle qu'elle croit avoir détruite en elle, s'insère entre elle et un miroir »... (Des femmes, 286 p.)

HELENE COLOMB : *les Démons du hasard.* — A travers un siècle et demi d'histoire, la saga d'une famille française liée par un redoutable secret. (J.-M. Laffont et associés, 401 p.)

GEORGES WALTER : *Captain Smith.* — Un petit villageois de l'Angleterre du XVIe siècle parcourt l'Europe et la Méditerranée, fonde une colonie au Nouveau Monde, rencontre l'amour et vit des aventures périlleuses. Par l'auteur des *Vols de Vanessa*, prix Interallié. (J.-C. Lattès, 506 p.)

Souvenirs

HENRI QUEFFELEC : *les Enfants de la mer.* — L'auteur cherche l'unité de sa vie, à travers le temps, les événements et une Bretagne majestueuse et souillée. Par l'auteur du *Royaume sous la mer.* (Hachette, 321 p.)

Poésie

MICHEL BULTEAU : *Iles serrées.* — Dans ce nouveau recueil, on retrouve les thèmes chers à M. Bulteau : l'enfance, le souvenir, la solitude et la violence. (Belfond, 92 p.)

PAOL KEINEG : *Boudica, Taliesin et autres poèmes.* — Une évocation poétique de la Bretagne et de son éternelle résistance à l'abdication, par un artiste de la race des bardes. (LN/Maurice Nadeau, 126 p.)

FRANÇOIS CRUCIANI : *Tourisme confidentiel.* — Trente poèmes par le romancier des *Ambitions provinciales* et de *l'Exploration.* De l'ironie à la véhémence, de la nostalgie à l'irréductible jeunesse du *poiètès.* (Rougerie, 60 p.)

Histoire

PAUL GUTH : *Saint Louis.* — L'évocation d'un souverain hors du commun, « prince de la paix, roi architecte et roi de lumière. » (Mengès, 222 p.)

JEAN MARKALE : *Anne de Bretagne.* — Au-delà de la personnalité de celle qui fut duchesse et deux fois reine, l'histoire du rattachement de la Bretagne à la couronne française. (Hachette, 265 p.)

ARNAUD CHAFFANJON : *Histoire de familles royales.* — La vie édifiante de Victoria d'Angleterre, de Christian IX de Danemark, de leurs descendances présentée en album et illustrée de nombreuses photographies. (Ramsay, 236 p.)

Musicologie

REMY STRICKER : *Mozart et ses opéras : fiction et vérité.* — A partir d'une interrogation passionnée de l'opéra de Mozart, le déchiffrement d'une création transparente et mystérieuse. Par l'auteur de *la Musique baroque.* (Gallimard, 355 p.)

PHILIPPE BEAUSSANT : *François Couperin.* — La vie et l'œuvre du « plus poète de nos clavecinistes » évoquées par le fondateur de l'Institut de musique et danses anciennes et aussi romancier remarqué, auteur du *Biographe* et de *l'Archéologue.* (Fayard, 596 p.)

BERNARD GAVOTY : *Liszt le virtuose (1811-1848).* — La biographie de Liszt et sa contribution à la technique musicale établies par un des plus pertinents musicologue. (Julliard, 357 p.).

Essais

COLLECTIF : *Science et conscience : les deux lectures de l'univers.* — Les actes du colloque organisé à Cordoue par France-Culture où des savants, des historiens et des religieux ont tenté de « définir un nouveau champ où science et imaginaire pourraient se réconcilier ». (Stock, 496 p.)

LEWIS THOMAS : *la Méduse et l'Escargot.* — Les réflexions d'un biologiste et cancérologue de réputation internationale sur les maladies et les possibilités de connaissance de l'homme. Préface d'André Lwoff, prix Nobel de médecine. (Belfond, 255 p.)

Politique

CATHERINE NAY : *la Double Méprise.* — L'histoire du duo Giscard d'Estaing - Chirac et de la nébuleuse dont ils sont les « stars » racontée et déchiffrée par *une observatrice de la scène politique.* (Grasset, 297 p.)

CLAUDIE et JACQUES BROYELLE : *Apocalypse Mao.* — Un tableau « *sans fard de la vraie Chine* » de l'après-Mao, brossé par les auteurs du *Bonheur des pierres.* (Grasset, 296 p.)

Anthologie

JEAN-JACQUES PAUVERT : *Anthologie des lectures érotiques, de Félix Gouin à Emmanuelle.* — Second tome des textes érotiques proposés par J.-J. Pauvert qui couvre la période de 1945 à 1980. (Ramsay, 749 p.)

Critique

JULES LAFORGUE : *Moralités légendaires.* — Une édition critique établie par Daniel Grojnowski où figure pour la première fois un texte des *Moralités* conforme à celui du manuscrit. (Librairie Droz, 386 p.)

Civilisation

JEAN SEZNEC : *la Survivance des dieux antiques.* — Réédition d'un ouvrage devenu introuvable sur la continuité des thèmes mythologiques à l'époque médiévale. La première publication française eut lieu à Londres en 1940. (Flammarion, 338 p.)

Philosophie

BARBARA CASSIN : *Si Parménide.* — La redécouverte d'un traité grec, spécimen du discours sophistique. L'édition, précédée d'un brillant essai, est accessible au lecteur non spécialiste, intéressé par les mécanismes de la transmission du savoir et les exploits de la parole. (Presses Universitaires de Lille, 647 p.)

Sciences humaines

FRANÇOIS BOURRICAUD : *le Bricolage idéologique.* — Essai sur les intellectuels et les passions idéologiques. (PUF, 269 p.)

PAUL VIRILIO : *Esthétique de la disparition.* — Perceptions inconscientes et vraisemblance des images. (Ed. Balland, 137 p.)

MICHEL THEVOZ : *l'Académisme et ses fantasmes.* — A travers la peinture académique, Michel Thévoz tente de définir la névrose sociale. (Ed. de Minuit, 163 p.)

en bref

● **LA COMMISSION DU ROMAN DE L'ACADEMIE FRANÇAISE** a retenu trois noms en vue de l'attribution du Grand Prix du roman qui sera décerné le 6 novembre. Il s'agit de Louis Gardel (« Fort Saganne », le Seuil), de Paule Constant (« Ouragano », Gallimard) et de Pierre-Jean Remy (« Salue pour moi le monde », Gallimard).

● **L'ACADEMIE GONCOURT** a *gardé dix noms d'auteurs* susceptibles d'obtenir son prix décerné le 17 novembre : Henry Bonnier (« l'Enfant du Mont Salvat », Albin Michel), Nella Bielski (« Si belles et fraîches étaient les roses », Mercure de France), Tony Cartano (« Blackbird », Buchet Chastel), Paule Constant (« Ouregano », Gallimard), Guy Croussy (« la Tondue », Grasset), Louis Gardel (« Fort Saganne », Le Seuil), Max Gallo (« Une affaire intime », Laffont), Yves Navarre (« le Jardin d'acclimatation », Flammarion), Vladimir Volkoff (« Intersection », Julliard « l'Age d'homme »), Elie Wiesel (« Testament d'un poète juif assassiné », Le Seuil). Une dernière sélection sera publiée le 7 novembre à Marseille. La municipalité accueillera l'académie Goncourt pour la circonstance et une bourse de 30 000 francs sera réservée aux auteurs de cette dernière liste, le lauréat en étant exclu.

● **AUX EDITIONS DU SEUIL, M. EDOUARD DE ANDREIS**, jusqu'alors directeur commercial, vient d'être nommé directeur général adjoint. Il sera l'adjoint direct de M. Michel Chodkiewicz, président-directeur général de la société, et s'occupera particulièrement des problèmes de développement du groupe.

● **UNE FETE DE L'ECRITURE** se déroulera à l'Institut supérieur de gestion (8, rue de Lota, 75116 Paris) les 6 et 7 novembre. Des personnalités du monde de l'art, de la presse et de l'édition participent à cette manifestation, qui donnera prétexte à des lectures de poèmes, des débats sur l'art et la poésie, des expositions de tableaux, des chansons, etc.

● **UNE « QUINZAINE BALZACIENNE ».** La région de Vendôme (Loir-et-Cher) vivra, du 1er au 15 novembre, sous le signe de Balzac, puisqu'une « quinzaine » va être consacrée à l'écrivain qui fit ses études en Vendômois et qui y écrivit certaines de ses œuvres, notamment « Louis Lambert et la Grande Bretèche ». Des expositions, des projections de films tirés de romans de Balzac et des conférences seront organisées à Vendôme et dans de nombreuses communes voisines. A Vendôme même, l'Union commerciale a pris l'initiative d'une grande fête balzacienne. Les habitants seront invités à revêtir le costume de l'époque et il est prévu une noce, un banquet et un grand bal. On annonce même un passage de Napoléon à la sous-préfecture. Et c'est justement le sous-préfet de Vendôme, M. Philippe de Villiers, qui est à l'origine de cette Quinzaine Balzac. M. de Villiers s'était déjà manifesté dans le domaine culturel en Vendée où on lui doit le fameux spectacle du Puy-de-Fou.

● **DANS L'ARTICLE DE J.-P. PERONCEL-HUGOZ SUR LE LIVRE D'E. SAID, « L'ORIENTALISME »** (« le Monde des Livres » du 24 octobre), parmi les arabisants contemporains cités, il fallait lire le nom d'André Raymond (et non pas René Raymond).

en poche

La poésie des idées

IMMEDIATEMENT, ce petit livre fulgurant publié en 1972 par *Christian Bourgois* reparaît dans la collection « Mobiles » de l'Age d'homme.

C'est peu de dire qu'il fut assez mal accueilli. Dominique de Roux dérangeait beaucoup, et un silence gêné entourait ses actes et ses dits, partout où il passait, *dandy énigmatique* et insolent. Mais un poète rassure toujours ses contemporains en mourant, et le silence depuis trois ans se déchire peu à peu.

« *Immédiatement* : itinéraire entre le double mystère de l'apparition des choses et de leur disparition ». Des choses et des êtres, bien sûr. Ces notes sont des images dont la couleur vive tient toute au style, un style qui se moque du style, qui va bien au-delà des apparences parce qu'« être moderne, c'est céder aux circonstances ».

Mais quelques-unes de ces images ont connu leur fortune dans les apparences mêmes du temps que nous vivons. Citons cette définition du technocrate : *« Fils de famille pétrifié du côté droit et impuissant du côté gauche. Au milieu une intelligence qui se justifie sans fin, sur le mode du cadavre qui barbouille. »* Plus qu'une définition, c'est une gifle.

Reste, sur l'amour dominé par le mystère de la mort, sur la civilisation détruite par la féminisation de l'homme, sur la France posthumement vouée aux Français, ce regard plus aigu que jamais. Dominique de Roux disait encore : *« Le langage, comme le désir, n'existe qu'en fonction du néant »*, et pourtant il n'avait rien contre Dieu, car, s'il existe, *« c'est quand même la seule combinaison importante ».*

Nous sommes dans la poésie des idées, à l'état pur.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ *IMMEDIATEMENT*, de Dominique de Roux, Ed. l'Age d'homme, collection « Mobiles », environ 21 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *Odes et Ballades* de Victor Hugo (Poésie, Gallimard. Edition établie par Pierre Albouy). *Howl* et *Kaddish* d'Allen Ginsberg (10/18), et l'essai d'Hélène Carrère d'Encausse *l'Empire éclaté* (le Livre de poche).

romans

Adieu à l'enfance

● *La petite musique de Gérard Bonal.*

L'A maison des étés d'autrefois, quelques photos jaunies : *« Rien. Seulement cette ombre »*, ces tressaillements, ces éblouissements. Il se passe peu de choses dans le troisième roman de Gérard Bonal, et si le livre attache, retient, c'est par l'attention aiguë à l'imperceptible, les sensations à vif, les relents d'angoisse. Philippe B., journaliste au chômage, rejoint sa sœur Odile dans la vieille villa qui sent le renfermé, les fruits meurtris et l'arrière-saison. Devenus adultes, Philippe et Odile — naguère enfants *« si tranquilles si doux »* — essaient de goûter une dernière fois le parfum du passé, l'ancienne connivence.

Retrouvée chaque été, la maison, c'était la tiédeur natale, à laquelle vous arrache *« l'obligation de croître »*. Chambre bleue, chambre rouge, rien ne bouge. Tandis que le petit Philippe B. essayait de toutes ses forces de ne pas grandir, on le poussait en avant, à coups d'ourlets défaits, de chandails retricotés, d'encoches indiquant sa taille et écorchant le mur comme des cicatrices. A presque quarante ans, l'âge de la *« routine du cœur »*, Philippe B. guette encore ce qui frémit dans la maison, comme une respiration, peut-être celle d'un *« enfant emmuré »*, dépositaire de la vivacité perdue.

« Amateur d'images impénitent », il contemple sur les photos ses souvenirs en miettes. Il se voit, enfant, comme *« un petit mort tout brouillé d'éloignement »*. Il y a Odile, sa sœur, et Elise leur mère, et, flottant dans son pardessus, sa *« défroque »* d'éternel prisonnier, Jean, le père, revenu du stalag le regard absent. Il y a aussi des rangées d'écoliers, de vagues cousines, des amis oubliés. Au bois de Vincennes, sous les préaux d'école, on fusille, on mitraille au Kodak, *« rafale noire et blanche, petits éclats scintillants de passé, durs, coupants, mortels, peut-être... »* Immobile jusqu'à l'ankylose, Philippe B... regarde ces silhouettes dramatiquement figées, arrachées au mouvement.

Dans ces contours flous, ces gestes illisibles, il y a le pressentiment des années à venir, les étapes d'une lente montée, à tâtons, vers une maturité *« avare et incertaine »*. C'est comme si toute la vie de Philippe B... s'était réfugiée hors de lui, dans ces photos, dans les glaces où se reflète un visage qu'il ne reconnaît pas pour le sien. Dans les miroirs pleins d'ombre, dans les vitres obscurcies, il croit discerner les traits du père trop tôt disparu. Il veut mimer sa fuite, son éloignement, en finir avec un trouble qu'il *confond avec la pureté* de l'enfance. C'est vers cette *« éclosion tardive »*, cette douloureuse métamorphose que l'achemine *ce séjour décevant* dans la vieille maison d'autrefois.

Se résignant enfin à renoncer à son enfance, Philippe B... se découvre au seuil d'un obscur territoire qu'il n'en finira pas d'explorer, avec la même vigilance, la même disponibilité de tous ses sens. *« J'ai ce lieu et tous les autres... j'ai ces ombres... j'ai ces mots... j'ai tout ! »* Cette petite musique fredonnée, *ces reprises entêtantes, donnent* à ce roman, qui est une rêverie sur la durée, un ton heureusement singulier.

MONIQUE PETILLON.

* L'AMATEUR D'IMAGES, de Gérard Bonal. Laffont, 205 pages. Environ 48 F.

Les poisons de la nostalgie

● *Pierre-Louis Roy fait le portrait d'un homme de pouvoir.*

CLOUÉ sur une chaise longue par ses rhumatismes et par la vigilance de son épouse, un ministre broie du noir, ou plutôt du gris, assorti aux souvenirs qu'il évoque. Que dire de la trajectoire qui le conduisit à son poste ? Morne, droite, « fonctionnelle » comme une autoroute, elle a rempli son office. Le plus sûr chemin qui mène de l'anonymat au pouvoir passe au large des aventures. Certes, il en existe de plus courts, de plus pittoresques, mais ils comportent tant de risques ! Qui veut arriver dans un fauteuil évitera les tentations et les voies secondaires.

Malheureusement, une fois le *but atteint, les tentations se* vengent. A les en croire, elles indiquaient la direction du bonheur, ou du moins celle des émotions, *des passions*, des coups de tête et de cœur. Elles se moquent du voyageur prudent qui prétend aujourd'hui revenir en arrière. Trop tard ! Les occasions manquées ne se représentent pas. Qu'il claque du bec, prisonnier des honneurs et de l'âge, l'imbécile qui pensait que les sacrifices touchent un jour leur récompense. Voici prise en défaut la lucidité qui le guida tout le long du parcours vers un mariage de raison, le choix d'un parti politique, et qui l'incita à n'obéir qu'à son propre intérêt.

Ce n'est pas aussi facile qu'on le dit. Quand il seconde l'ambition, l'égoïsme impose une sorte d'ascèse, interdit les plaisirs ou les empoisonne de remords. Durant sa jeunesse, notre ministre a connu l'amour fou, oui, fou au point de menacer une carrière qui s'annonçait prometteuse. Amant d'une résistante au sang chaud, l'étourdi faillit accepter une mission dont il ne serait sans doute pas revenu. Il hésita, souffrit, pesa le pour et le contre et constata que *« l'angoisse du refus équilibrait la peur de mourir »*, ce qui acheva de le paralyser. Puis il eut le courage d'admettre sa lâcheté et d'y conformer sa conduite. Depuis, il traîne comme un boulet sa mauvaise conscience, sa nostalgie d'un exploit manqué. Il lui semble qu'aujourd'hui il affronterait le danger sans faiblir.

Avec *la Brèche*, son troisième roman, Pierre-Louis Rey confirme ses qualités d'auteur corrosif. Pour acculer son personnage à rendre l'âme, il l'a *coincé* entre le réel et l'imaginaire, le vécu et le désir. A la lumière du second, le premier perd la face. Où fuir, où se cacher ? Il ne reste pas un coin d'ombre. Dressée sur le gâchis, la vérité fait la roue. Saluez ! Elle tire de l'échec son éclat et sa grâce. En coiffant le vaincu d'une couronne d'épines, elle lui permet enfin de rejoindre le commun des mortels.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA BRECHE, de Pierre-Louis Rey, Gallimard, 141 p. Env. 39,50 F.

David sans sa fronde

● *Serge Koster met en accusation la littérature, ou plutôt ce qu'on en fait.*

« *MON corps est une langue de terre entourée par la nuit, ce néant.* » Aussi le narrateur célèbre-t-il les isthmes, ponts de terre, ponts de chair. Il dit encore : *« Mon livre est cette langue de terre, environnée de ruines. »* Langues de terre, langues de feu, les livres.

Ces livres qu'on brûlait, « qui criaient », à Berlin en 1933, ils sont racontés à David, commis libraire, par sa patronne et mère spirituelle, qui va mourir. Leur librairie, c'est aussi un symbole : celle de Montaigne, la bibliothèque d'Alexandrie... Deux pôles de la vie de David : cette librairie et la chambre où lui et Mathilde se rejoignent. Leur chambre, leur lit-refuge. Chez Koster, il y a toujours un couple, le même, d'amants allongés, se tenant par la main.

Elle est ouvreuse ; on se doutait que le mot était, lui aussi, symbolique : et d'autant mieux que son cinéma se nomme la *Caméra Obscura. On en sera sûr* quand Mathilde écrira qu'elle s'absente trois jours pour un festival de cinéma indispensable à sa « carrière ». Pas *celle* d'ouvreuse, évidemment. L'abandon, la trahison véritables s'inscrivent dans les derniers mots de la *lettre* : « Le cinéma, c'est ma vie ». Qu'est-ce qui reste à l'autre ?

La tombe

Avant ce désastre, David, qui connaît tous les livres mais pas un seul de ceux qui les écrivent, a rencontré Ronis, produit de l'époque, gonflé de succès, de télé et d'imposture. Il tient à accompagner David dans le *métro* — pour lui, une curiosité, une « expérience » — et il tombe sous la rame. Accident ? Ou.. ? Dès lors, une espèce de flic ne *lâche plus David. Pour finir :* perquisition, passage à tabac. Est-il soupçonné ? Pas sûr. Beaucoup plus sûr, la haine des vrais *livres*, ceux qu'on brûle. Et aussi, cette « clé » sur la porte de la librairie, un graffiti : « Juif-Suif. » Le dénouement apparaît sous la forme d'un film dont Mathilde est l'unique spectatrice. Scène assez extraordinaire qui s'achève par la lutte de David contre son ultime Goliath.

Ensemble, ils *tombent, « comme un livre qu'on jette à la fin »*. Le vrai mot de la fin est le même que celui du commencement : *« La tombe. »* Il est emprunté à Gombrowicz, et il répond à cette question : « Quels sont vos projets d'avenir ? »

Tel est à peu près le squelette de l'histoire, habillé, Dieu merci, de la belle chair de Mathilde. Récit traversé ou tissé de cauchemars, de films, de visions, et réveillé par ses bouffées de fraîcheur. Etrange soliloque à plusieurs voix, plusieurs personnages écoutés, regardés du dehors ; et vus, entendus du dedans.

Soleil et mort

Au fond, c'est l'histoire de David sans sa fronde. Le petit homme fou de livres et désarmé, livrant son combat contre les non-livres, les non-hommes, la non-société, la misère, la bombe et tout le tremblement. Mise en accusation désespérée de la littérature, ou plutôt de ce qu'on en a fait ; et exaltation de ce qu'elle est. Un moment passe l'ombre de Sartre : *« Que pèse la Nausée en face d'un enfant qui meurt de faim ? »* A quoi il avait répondu que s'il n'y avait pas la littérature pour donner un sens à la vie, la mort d'un enfant n'aurait pas de sens. *« Une époque qui tient ce discours est condamnée »*, dit Foster-Koster. Mais ce discours, toutes les époques l'ont tenu. Et souvenons-nous tout de même que, pour le jeune Sartre aussi, la vie et son sens étaient dans l'écriture. Simone de Beauvoir en témoigne : *« Il ne vivait que pour écrire... L'œuvre littéraire était, à ses yeux, une fin absolue. »*

Ces *Langues de terre*, ne serait-ce donc que le roman de la littérature ? Non, si l'écriture est le signe de tout. Alors, c'est le roman de tout ? Tout ce qui se passe dans la tête d'un homme, oui.

Le premier roman de Serge Koster, difficilement oubliable, s'appelait *le Soleil ni la mort*. Aucun rapport avec le nouveau, *sinon le seul qui compte : ce* poids, ce plein de langage. Mais tout de même... Je me demande si ce soleil et cette mort des *commencements ne continuent* pas, ne continueront pas de régner sur l'œuvre de Koster.

YVES FLORENNE.

* LES LANGUES DE TERRE, de Serge Koster. Flammarion, collection « Textes », 192 pages. Environ 50 F.

LE CANCER CHEZ LES DINOSAURES

ON peut étudier les dinosaures de différentes manières. Alexis Lecaye, dans la *Dissolution*, a choisi d'enquêter sur un cas : le parti. Le mot « parti », camarades... que de connotations ne fait-il pas lever, selon l'âge, la mémoire *et le sens de l'humour... On a* déjà beaucoup écrit sur ce modèle de contre-société. Lecaye a choisi d'observer le fonctionnement de son élément de base : la cellule, et plus précisément la cellule Chevreul, Paris-XII°.

C'est une cellule de quartier. S'y regroupe une population variée : du prolo, de l'employé, un mannequin, un étudiant, un débilou. Cette cellule, un tueur cherche à la détruire. Un membre est mort, un autre blessé. L'assassin ne peut être que l'un des adhérents. Cette fiction *permet de s'interroger sur les* activités des adeptes. Côté cœur, l'étudiant et le mannequin ont un bref accord à la base.

Masochisme

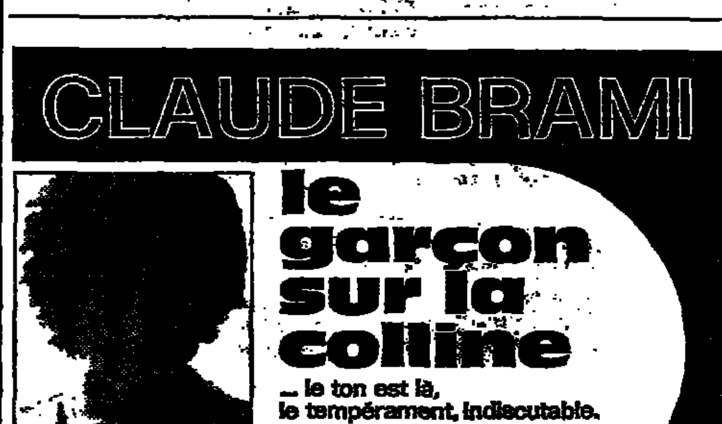
On sait que, prévu au départ *pour préparer la révolution*, le parti ne prétend plus guère qu'à faire la fête : celle de l'*Huma*. Signalons qu'il s'agit du quoti*dien. De moyen, ce quotidien est* devenu une fin, il faut le diffuser. La cellule Chevreul s'y emploie, sans trop de ferveur. Ainsi *va la vie, dans ce qui reste du* parti.

L'intérêt du livre de Lecaye est là. Sa fiction policière est un peu légère, mais le rythme va bon train. On partage, de l'intérieur, l'existence de ce composé bizarre : une cellule. Ce mélange de club pour troisième âge, d'association pour handicapés mentaux et de famille abusive, a quelque chose d'effarant. Ce n'est plus du marxisme, c'est du masochisme.

CLAUDE COURCHAY.

★ LA DISSOLUTION, d'Alexis Lecaye, Laffont, 240 p. Environ 32 F.

M.T. JONES-DAVIES
Ben Jonson
L'aventure théâtrale d'un personnage hors du commun
Victimes et rebelles
L'écrivain dans la société élisabéthaine
Six portraits d'écrivains contemporains de Shakespeare
l'envers de l'histoire élisabéthaine
AUBIER 13, QUAI DE CONTI 75006 PARIS



Pierre-Jean
REMY
SALUE POUR MOI
LE MONDE
roman
l'une des entreprises romanesques
les plus ambitieuses et les plus louables
de ce temps
Gilles Pudlowski - Les Nouvelles Littéraires
Gallimard

Antoine
SCHNAPPER
Professeur
d'Histoire de l'Art
à l'Université de Paris IV
DAVID
TEMOIN
DE SON TEMPS
L'activité artistique de David est étroitement liée à l'histoire de son temps. Il crée un genre presque sans précédent en France avec la représentation à la fois fidèle et lyrique des grands épisodes de l'avènement de l'Empereur. Une analyse brillante d'Antoine Schnapper.
Un volume relié pleine toile au format 28 × 25, 316 pages de texte, 190, illustrations dont 40 planches en couleurs.
LA BIBLIOTHÈQUE
DES ARTS
3, place de l'Odéon
75006 Paris - 633-18.18



HISTOIRE
• grands notables du premier empire. Gard, par A. Cosson - Hérault, par H. Michel - Drôme, par G.-A. Roch
• la recherche historique en France depuis 1945
• les relations entre juifs et musulmans en Afrique du Nord (XIX°-XX° siècles)
• chronique de St-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius
LITTÉRATURE
• Emile Zola - Correspond. II (1868-1877)
PRÉHISTOIRE
• économie pastorale préagricole en Algérie orientale, la néolithique de tradition capsienne, par C. Roubet
• paléoécologie de l'homme fossile - 4 - l'abbaye St-Victor de Marseille, étude anthropologique de la nécropole des IV° et VI° siècles, par Y. Mafart
• paléorient. vol. 5/1979
LINGUISTIQUE
• atlas linguist. et ethnographique de la Bourgogne (vol. III) : la maison, l'homme, la grammaire, par G. Taverdet
Documentation gratuite sur demande
Editions du CNRS
15 quai Anatole France, 75700 Paris

les dossiers de
l'Etudiant
le GUIDE PRATIQUE 80-81
est paru !
en vente partout 30 F

histoire littéraire

Un labyrinthe de rêves et de pensées

LES rééditions de revues anciennes, en fac-similé, sont une heureuse initiative qui nous permet de retrouver le visage précis du passé, et d'en percevoir l'esprit clandestin. Le temps nous ayant éloignés du bruit excessif des mouvements et des modes qui s'affirmaient alors, nous entendons les aveux plus discrets que ce bruit recouvrait, quand nous avons le loisir de flâner dans ces publications, comme dans un labyrinthe de rêves et de pensées.

La plus somptueuse, qui prit justement le nom de *Minotaure*, fut éditée par Albert Skira, de 1933 à 1939. On y rencontre Picasso, Reverdy, Breton, Crevel, Leiris, Man Ray, Brassaï, Péret, Tzara, et beaucoup d'autres. Cet impressionnant cortège laisse voir une jeunesse inattendue, sous l'apparence figée que lui a donnée sa réputation. C'est la jeunesse de Reverdy, lorsqu'il écrit : *« Entre la pénombre toujours équivoque du passé et la nuit trop éblouissante du futur, il nous restera encore et sans cesse à déchiffrer, pour apaiser le furieux appétit d'une curiosité insatiable, cette portion de durée que seule nous aurons chacun, quelque infirmes qu'aient été nos moyens d'investigation, à la fin réellement explorée : notre présent ».*

C'est l'ambition de Man Ray, quand il note : *« Chaque jour, ouvertement, on nous fait des confidences ; notre œil peut s'entraîner à les comprendre sans préjugé ni contrainte ».* C'est l'émotion de Braque, *« découvrant »* sa peinture sur la toile, comme s'il devinait *« l'avenir dans le marc de café »*... On se promène parmi les textes et les images de *Minotaure*, comme on le ferait dans un mystérieux couloir, que la lumière viendrait inonder parfois, et qui rendrait à la vie son charme inquiétant. La livraison 3-4 de la revue présente les réponses qui furent données à l'enquête de Breton et d'Eluard sur le thème de la rencontre. *« En ouvrant les yeux pour la première fois*, écrivait Chagall, *j'ai rencontré un monde : la ville, la maison qui, peu à peu, se sont fixées en moi et pour toujours. Après, j'ai rencontré une femme. Elle a traversé mon cœur et s'est assise sur mes toiles. »* La plupart de ces réponses nous enseignent qu'il ne faut pas congédier l'inconnu comme un visiteur importun. L'existence ne mériterait guère, en effet, qu'on s'y attarde, si elle était privée de mystère.

On retrouve Reverdy dans *Nord-Sud*, qui parut de mars 1917 à octobre 1918, et qui annonçait une nouvelle manière de sentir et de juger. On y retient ce vers d'Apollinaire : *« Un régiment de jours plus bleus que les collines »*, et cette maxime de Braque, encore : *« L'émotion ne doit pas se traduire par un tremblement ému. Elle ne s'ajoute ni ne s'imite... »*

Acéphale, qui eut seulement cinq numéros de juin 1936 à juin 1939, se présentait comme l'instrument d'une « conjuration sacrée ». Georges Bataille en était l'inspirateur. Il ambitionnait, avec ses amis, de parvenir à l'état des saints, *« qui vivent de dénuder l'homme en eux-mêmes et d'exalter cette nudité »*. Il a mené cette aventure jusqu'à son terme, puisqu'il pouvait écrire : *« Au delà de ce que je suis, je rencontre un être qui me fait rire... Il n'est pas moi, mais il est plus moi que moi ».*

FRANÇOIS BOTT.

★ **MINOTAURE.** Le présent volume reproduit les quatre premiers numéros de la revue. Ed. Skira. 118 p. Illustrations en noir et en couleurs. Environ 300 F.

★ **NORD-SUD, et ACEPHALE.** Collections intégrales. Ed. Jean-Michel Place. Illustrations en noir. Environ 160 F et 90 F.

Dada respire encore

L'EDITION française a la fibre nationale, même quand elle s'occupe de Dada. D'ailleurs nos thésards allèrent toujours dans ce sens, en liant leur sort à Duchamp ou à Picabia.

La sortie en version bilingue de l'*Almanach Dada*, avec des notes très érudites de Sabine Wolf et Michel Giroud, est donc une surprise. Nous ne comprenions rien, avant elle, au tohu-bohu dadaïste, en restant sur les facéties des Parisiens Aragon, Breton, promis à des carrières d'hommes de lettres ; désormais la portée internationale de Dada, la prolifération ardente de ses tracts, affiches, manifestes et prospectus, la radicalité de ses défis, cela est devenu visible : il suffit de feuilleter l'*Almanach* fac-similé la version originale, parue à Berlin en 1920.

« Je remets ce livre au public d'une époque qui, par l'énormité de sa bêtise et de son entêtement, en est presque arrivé au geste héroïque. Le temps est mûr pour Dada. Il se consommera en Dada et disparaîtra avec Dada. » Richard Huelsenbeck, l'éditeur de l'*Almanach*, c'est-à-dire son rassembleur, en introduisant ainsi ce panorama des activités dada de Zurich, Paris et Berlin, nous force à penser que son époque est encore la nôtre.

Malgré les études littéraires, les expositions et les rétrospectives, le venin (ou le vaccin) inventé en 1916, à Zurich, serait donc encore virulent ? Il suffit d'essayer pour voir ; avec Raoul Haussmann : *« Autant la pensée des hommes d'une nation peut se lire sur les jambes des femmes dans la rue, autant et aussi sûrement la dérivation de la faim — le goût national — forme l'esprit »* ; avec Tristan Tzara : *« Je détruis les tiroirs du cerveau et ceux de l'organisation sociale : démoraliser partout et jeter la main du ciel en enfer, les yeux de l'enfer au ciel, rétablir la roue féconde d'un cirque universel dans les puissances réelles et la fantaisie de chaque individu. »*

Dada avait décidé d'abolir le futur et de supprimer l'archéologie, autrement dit de vivre et de mourir. C'est ce qui palpite encore dans ces pages jaunies, ces photomontages, ces poèmes, cette écume philosophique.

RAPHAEL SORIN.

★ **ALMANACH DADA**, édité par Richard Huelsenbeck, traductions de Sabine Wolf, Editions Champ Libre, 404 pages. Environ 120 francs.

poésie

La parole et le paysage

● ***L'énigme d'André du Bouchet.***

NÉ en 1924, André du Bouchet poursuit en poésie, depuis vingt ans et une demi-douzaine de recueils — *Dans la chaleur vacante, Où le soleil, Qui n'est pas tourné vers nous*, en particulier — une aventure qui non seulement est l'une des plus originales de notre temps, mais sans doute celle qui a suscité le plus de malentendus injustifiés. Solitaire et sans exégètes à ses trousses, André du Bouchet a inventé une manière d'écrire que plusieurs émules ont copiée : on peut dire qu'il est l'initiateur de tout ce qui se présente chez nous sous les dehors fallacieux du poème de « la page vide » ; il ne s'agit pas pourtant, dans les livres d'André du Bouchet, de la fuite devant le verbe.

Rapides, son dernier ouvrage, offre à cet égard un exemple frappant. Ce texte de 136 pages non numérotées est à première vue une simple surface où se situent, tantôt séparées par des blancs qui peuvent équivaloir à trente ou quarante lignes, tantôt par des tirets ou des points de suspension, des phrases elliptiques, très denses et pleines d'énigmes. Ce qui paraît décousu se présente bientôt, au bout de quelques instants, comme un impératif de lecture : il ne faut pas que l'œil — et, *a fortiori*, l'esprit — se laisse avaler par la condensation des mots ; au contraire, le vide apparent permet une assimilation plus lente, le jeu entre les phrases étant un encouragement pour le lecteur à se ménager des transitions que le poète lui refuse. Que le lecteur accepte cette recette ennemie de l'éloquence, et voilà que la magie se met à agir.

Là où l'on pouvait craindre la pénurie, on a affaire à l'épanouissement dans le silence, et à l'économie dans ce qu'on peut appeler un cosmisme bref. Ici, il est question d'un paysage de montagne, de ciel et de vent, qui, éparpillé mais peu à peu rassemblé, se donne à ce qui va le définir : la parole. Simultanément, la parole s'incarne dans le paysage, de sorte que l'échange nature-verbe et verbe-nature devient inévitable pour le « je » qui y préside, comme un balancement entre la donnée tellurique et le besoin de la mettre en mots. Le plus simplement du monde, André du Bouchet peut écrire : *« Le cahier des montagnes s'est refermé »*, ou : *« Parole en défaut qui éclaire, c'est prendre sur soi la neige. »* Les affres actuelles — saisir, être saisi — donnent à la suite du poème son intensité, d'un pathétique à peine dissimulé.

C'est que le paysage, investi par les mots, n'est plus le paysage originel : et les mots, gonflés de leur sujet, sont-ils encore vierges, cependant que le « je » du poète se retrouve et se perd tour à tour dans ce qu'il contemple et ce que sa contemplation déforme ? Comme le dit une formule, toute seule sur une page qui résume la tâche et le drame du poète — André du Bouchet mais aussi, avant lui, quelques-uns des poètes dont on pourrait le rapprocher : Mallarmé et Hölderlin — *« il faut articuler l'aveuglement »*. Ce devoir ne saurait être aisé car *« le poème effraie comme l'air »*.

L'œuvre d'André du Bouchet, mal logée dans le volume d'un livre, enveloppe gênante, est, par sa pureté hautaine, l'une des plus dignes d'être méditée.

ALAIN BOSQUET.

★ **RAPIDES**, d'André du Bouchet. Hachette. P.O.L., 136 p. Environ 70 F.

lettres étrangères

Les « paradis » de Juan José Saer

● ***Une Argentine de moignons et de cicatrices.***

EN publiant en 1976 son premier livre en France, *le Mai argentin* (1), Juan José Saer privilégiait une Argentine de feuilles mortes et de grisaille, de moignons et de cicatrices, d'ennui quotidien et de vague à l'âme. Qu'un drame, sanglant et fou déchirât ce morne tissu, l'auteur choisissait d'en projeter l'éclat à la périphérie et de grossir sur sa toile l'insignifiance prodigieuse du rouleau quotidien. Une humanité dérisoire et médiocre tournait ainsi autour d'un fait divers dédramatisé, sous bruine et brouillard, sur le sol infécond d'une petite ville de province d'Argentine.

Dans *les Grands Paradis*, son deuxième roman, il pousse encore plus loin sa tentative de restitution de l'humble croupissement sous le ciel de colère. Loin de la ville, sur une île située au milieu d'un fleuve aux multiples bras maigrement poissonneux et giboyeux, se dresse la maison d'un pauvre pêcheur-chasseur qui mène auprès de son épouse une existence des plus éteintes, une vie fanée articulée autour d'une seule phrase répétée au long du livre, qui introduit et conclut le récit et lui donne, à défaut de chapitres, son rythme et ses éléments :

Le jour se lève
et il a déjà les yeux ouverts.

A l'ombre d'un limonier

On ne cherchera point là, pas plus que dans le précédent récit, la recension d'une réalité latino-américaine sous les diverses espèces du réalisme, ou magique, ou métaphysique, ou dialectique. L'objet de cette lente et longue méditation admirablement rendue dans un français fluide et pénétrant par Laure Guille-Bataillon, c'est cette maison ancestrale fichée en île, à l'ombre des grands paradis, et qui se fane et décrépit tandis que resplendit, au centre du jardin, un citronnier royal, un limonier pour mieux dire, qui fleurit toute l'année, produisant inlassablement de beaux fruits d'or et semant le sol assidûment de fraîches fleurs blanches. Royal, cet arbre est ici comme un miracle de vie luxuriante et d'indifférence. Car la vie peut être belle et bonne et généreuse...

Cette maison, le père du père l'a construite pour le bonheur et la fécondité de sa lignée, mais son fils n'en héritera pas, car l'enfant de Wenceslao, ce héros aux yeux ouverts, est mort à vingt ans en allant travailler à la ville, lieu pervers, golfe de perdition. Et, depuis six ans, alors que le père a repris son travail, vaille que vaille, surmontant un désespoir qui le plongeait dans les miasmes de l'alcoolisme et de la déchéance, la mère, elle, refuse de sortir de la réclusion, de son abattement sous le toit de la maison désertée, et passe son temps depuis tant d'années à coudre des galons de crêpe noir sur les chemises de son mari.

Les parents, qui vivent non loin de là, s'apitoient et veulent résoudre cette douleur. Trois sœurs ont autrefois épousé ces trois hommes qui vivent en solidarité : Wenceslao aide Rogelio à vendre ses pastèques et défend Agustin, homme écrasé par une sorte de mauvais œil, contre la méchanceté des hommes. Les deux femmes iront chercher leur sœur accablée d'un deuil sans remède avec leur barque, car c'est le premier de l'an — et le récit s'étire entre deux longueurs de nuit. Peut-elle, cette malheureuse, entamer une septième année dans les larmes et le renoncement ? Le mari a retrouvé ses beaux-frères, il a aidé à préparer le festin, il a tué de ses mains l'agneau, puis il a plongé dans l'eau du fleuve en revoyant dans le glauque et l'opaque le corps flexible de son fils. Sous l'eau il a vu les barques des deux belles-sœurs qui rentrent bredouilles, inutiles. Il est à nouveau dans son lit, s'éveillant à un autre jour, qui est toujours le même, absurde et vide, même s'il a toujours les yeux ouverts.

Ce livre, malgré son apparent immobilisme, élargit l'épaisseur du vécu. Tout est dit ici de la solitude, du malheur, de l'absurde ici-bas, sans aucun de nos mots habituels ni aucune de nos images expressives. L'Argentine est infinie, immensément plate, fascinante en sa monotonie. De même ici la voix qui s'élève et ne s'interrompt plus, rapportant l'infini déroulement quotidien avec une prose subtile et une prenante poésie. Ces « grands paradis » fleurissent à l'ombre des « palmiers sauvages », et ce rivage n'est guère éloigné des Syrtes mouvants. Un ton s'impose à nous, le charme opère, et c'est un livre dont on ne peut s'arracher.

ALBERT BENSOUSSAN.

★ **LES GRANDS PARADIS**, traduit de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon. Ed. Flammarion, coll. « Barocco ». Environ 58 F.

(1) *Le Mai argentin*, traduit par A. Bensoussan, éd. Denoël, coll. « Les lettres nouvelles », 1976.

SUPER TA CHAINE... C'EST UNE QUOI ?
HITACHI... SI TU SAVAIS COMBIEN JE L'AI PAYÉE...
QUOI T'AS ENCORE EU UNE COMBINE ?
OUAIS, UNE SUPER-COMBINE... ÇA T'INTERESSE ? JUSQU'AU 30 NOVEMBRE, LES REVENDEURS HITACHI FONT DES SUPER-PRIX SUR 3 CHAINES HIFI... FONCE !

Vous aussi profitez des super prix Hitachi ! Jusqu'au 30 novembre, 25 revendeurs Hitachi vous proposent les chaines à des prix incroyables !

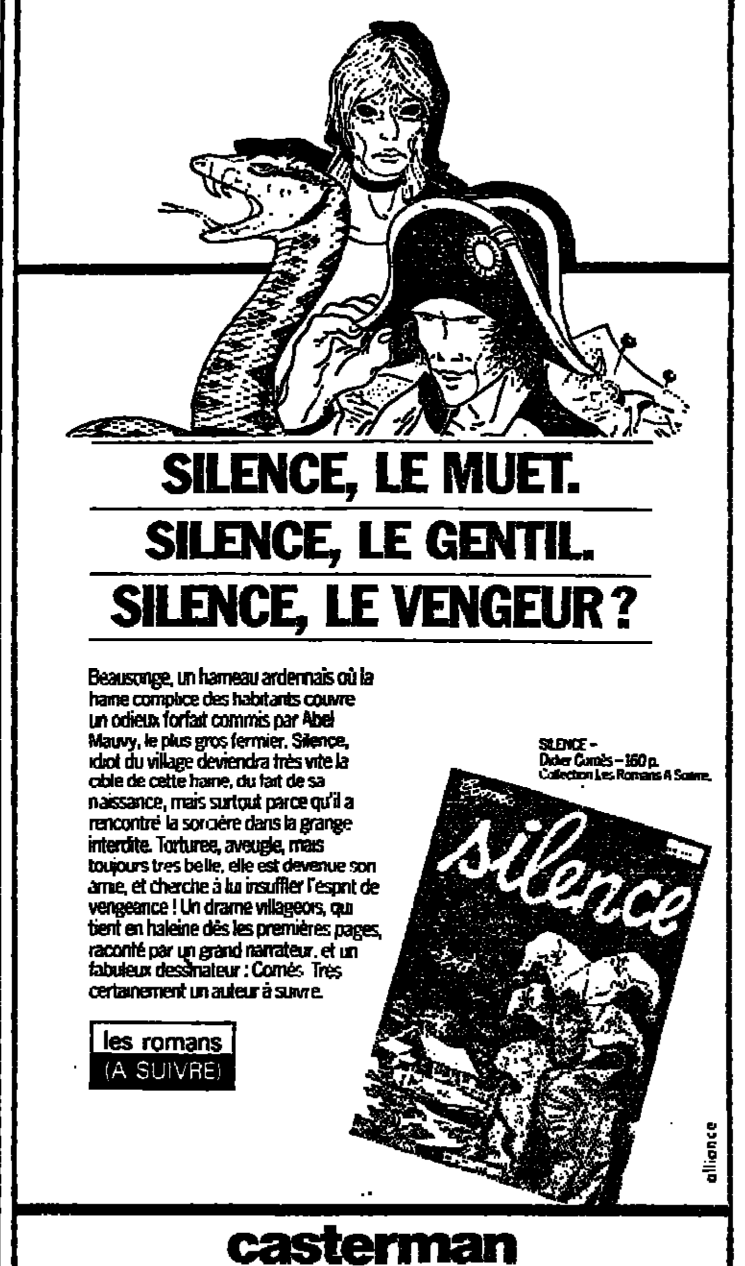
Ensemble A
HA-2700 : amplificateur stereo 2 x 20 W - 8 ohms - ligne basse 0,05 % DHT.
HT-40 S : table de lecture semi-automatique - entrainement direct bras droit.
D-22 S MKII : platine cassette Dolby - position metal.
MH-40 : enceinte 3 voies - 40 W nominal - 8 ohms - close.
SP-2700 : meuble hi-fi ligne basse (roulettes).

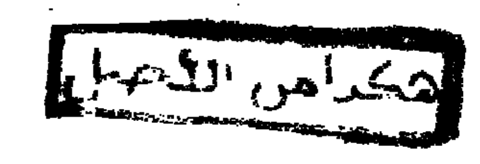
Ensemble B
HA-3700 : amplificateur stereo 2 x 35 W - 8 ohms - « Super linear » 0,05 % DHT.
HT-40 S : table de lecture semi-automatique - entrainement direct bras droit.
D-35 S : platine cassette Dolby gamme Prestige - position metal.
MH-40 : enceinte 3 voies - 40 W nominal - 8 ohms - close.
SP-3700 : meuble hi-fi ligne basse Luxe (roulettes).

Ensemble C
HA-4700 : amplificateur stereo 2 x 50 W - 8 ohms - « Super linear 0,02 % DHT.
HT-41 S : table de lecture semi-automatique - entrainement direct, quartz, bras droit.
D-35 S : platine cassette Dolby gamme Prestige - position metal
HS-55 : enceinte 2 voies, Bass Reflex - 100 W nominal - 8 ohms.
AP-4700 : meuble hi-fi Luxe portes verre fumé - (roulettes).

HITACHI
Une technologie pour vivre mieux

« l'indispensable »
GREVISSE
le bon usage
DUCULOT
PRÉFACE DE PAUL ROBERT





lettres étrangères

Un tableau de la culture brésilienne

ESSAYISTE, homme de théâtre, enseignant, le Brésilien Osman Lins, mort brusquement en juillet 1978 à l'âge de cinquante-quatre ans, s'est fait connaître, en France, par un recueil de nouvelles, *Retable de sainte Joana Carolina*, et par un roman, *Avalovara*, tous deux traduits aux «Lettres nouvelles». Il s'y ajoute, aujourd'hui, le dernier roman écrit par Lins avant sa mort, *la Reine des prisons de Grèce*. Avec celle de Clarice Lispector, disparue elle aussi récemment et prématurément, l'œuvre d'Osman Lins constitue en quelque sorte le contrepoint à la grande école réaliste brésilienne, dont le représentant le plus connu en France est incontestablement Jorge Amado. Comme pour Borges — dont il reconnaîtra à plusieurs reprises et particulièrement dans ce dernier livre la paternité intellectuelle, — la vie est, pour Osman Lins, « hasard et chaos ». Il n'est donc pas question de « refléter » le vécu, il faut le recomposer, le dissoudre dans un « espace dédoublé », dans l'ordre écrasant du cosmos, dans « *les amplitudes reflétées par les miroirs du temps* ».

C'est précisément le temps, fragmenté, déchiqueté, vainement renié, qui est le pivot de *la Reine des prisons de Grèce*. Le livre se présente comme un journal, s'étalant sur dix-huit mois, où un narrateur-témoin-enquêteur s'attache à reconstituer la vie d'une femme, Julia Marquezim Enone, dont il a partagé l'existence pendant trois ans, avant qu'elle meure dans un accident. Il va également tenter de percer à jour le sens profond d'un livre inédit, écrit par Julia, *la Reine des prisons de Grèce*.

Ce livre — livre dans le livre — rapporte les mésaventures de Marie de France, dont le nom prestigieux cache mal la condition misérable, aggravée par des troubles mentaux qui la conduisent à plusieurs reprises à l'hôpital psychiatrique. Lorsqu'elle en sort, elle tente d'obtenir une pension, ce qui l'entraîne dans les arcanes kafkaïens de l'administration. Prise d'une sorte de délire de la persécution, Marie de France interpelle un hypothétique entourage, en reprenant les formules stéréotypées et pompeuses du discours radiophonique et des bribes de chansons populaires. De sa lecture chaotique des vieux journaux, elle tire une « *silhouette, dont elle fait pour un temps un idéal* » : celle d'Ana, la voleuse grecque, qui va de prison en prison, « *au point d'être fêtée, dans les cellules où elle est incarcérée, avec tous les honneurs, et de recevoir, sans qu'il y ait en cela la moindre ironie, le titre, que personne, à travers la péninsule et les îles, ne lui conteste, de reine des prisons de Grèce* ». En réalité, Ana, comme Marie (et comme Julia), s'efforce d'échapper à l'emprise du temps dans une claustration volontairement acceptée.

Sous les allures d'un « art figuratif banal », le roman de Julia remet en question « *la vision communément répandue du réel et des procédés narratifs* ». Le narrateur est amené à faire appel à la chiromancie, aux arts divinatoires et à l'anthropologie, même s'il doit parfois invoquer — comme le fait Borges — des auteurs et des documents parfaitement apocryphes. Il les rapproche de son propre vécu, de ses interrogations sur la fonction de la littérature, sur la « dégradation du héros » et celle des mythes brésiliens, sur l'éclatement de l'espace et du temps romanesques. Il s'investit dans cet « essai », qu'il conçoit comme « *aventure intellectuelle en même temps qu'acte d'amour* », à travers « *l'univers enveloppant de l'écriture* ». L'analyse du roman de Julia lui permet également, en établissant de rapides comparaisons avec l'œuvre d'écrivains contemporains, de brosser un tableau de la culture brésilienne, saisie sous un angle non uniquement sociologique.

A la culture de pauvreté où se débat Marie de France répond ici l'acte d'écrire, collecte hasardeuse, « bricolage » crédule, équilibre sur le fil du langage, macération angoissée, d'où jaillit finalement le texte. — C. F.

★ LA REINE DES PRISONS DE GRECE, d'Osman Lins. Traduit du brésilien et préfacé par Maryvonne Lapouge. Gallimard, 260 pages. Environ 59 F.

ARL

CHRISTIANE OLIVIER

les enfants de jocaste

"Ce livre présente l'intérêt d'aborder dans une langue claire, accessible à tous, certaines questions fondamentales relatives aux rapports de la mère à ses enfants, ainsi qu'à la sexualité féminine".

ROLAND JACCARD / LE MONDE

collection femme

denoël/gonthier

Severo Sarduy ou le brio du metteur en texte

● ***Une éblouissante démonstration de la vacuité de tout.***

POUR Severo Sarduy, dont on publie aujourd'hui le quatrième roman, *Maïtreya*, la littérature, au même titre que toute autre expression artistique, ne conduit à aucune « connaissance ». « *C'est en tant que reflet de l'illusion* — déclarait-il en 1978, — *en tant que montage qui reproduit et souligne la vacuité du réel, la vacuité fondamentale de ce qui est présent et palpable, que l'écriture est importante.* » Lorsqu'elle se moule sur la réalité, elle doit être « *aussi matérielle, aussi baroque, aussi pleine de formes et de couleurs qu'elle, mais elle doit être sous-tendue par un vide fondamental et germinatif* (1) ». Cette écriture, où toute hiérarchie traditionnelle des valeurs (idéologique, symbolique, culturelle) est abolie, se présente comme une théâtralisation du réel et un « brouillage » du discours traditionnel. C'est pourquoi Sarduy invoque fréquemment dans ses romans les formes les plus provocantes et les plus agressives de la « culture » actuelle (kitsch, punk, etc.). L'espace de sa création est fondamentalement « baroque », c'est celui de la « surabondance » et du « déchet », où l'érotisme — *Maïtreya* en est une preuve supplémentaire — est un ressort narratif essentiel.

Le Bouddha à venir

Comme *Cobra*, publié en 1972, *Maïtreya* obéit à une structure binaire et s'ouvre à une foule d'êtres étranges qui sont tous essentiellement des dissidents (de la religion, de l'érotisme, de la culture officielle, du spectacle ou de la peinture académique, etc.). L'opposition Orient-Occident qui *sous-tendait Cobra* est moins apparente ici. Le livre, où le motif du double se répète périodiquement, respecte une sorte de mouvement pendulaire perpétuel. Il s'ouvre sur un appel à Maïtreya, le Bouddha à venir, dont le nom se détache en grands caractères noirs sur les pierres bordant les chemins du Tibet et du Népal. Mais le motif religieux est secondaire. *Comme* chez Octavio Paz, le bouddhisme n'intéresse Sarduy que dans la mesure où il permet « *de percevoir l'illusoire, la vacuité, et de s'identifier au perçu* ». Le « maître » tibétain qui se meurt au début du roman soutient que « *nous surgissons de l'incréé* » et que « *le vide est la forme, la forme est le vide* ». Son successeur déclarera — avant de s'arrêter volontairement de respirer et de gagner le nirvana — qu'il n'a pas « *transmis un savoir, mais marqué sa place vide et fuyante* ». C'est dans le vide des abîmes tibétains que se dispersent les squelettes des deux prophètes et Sarduy en fixe la chute harmonieuse dans un instantané d'une plasticité éblouissante. Enfin, les dernières lignes du livre reprennent et relancent à l'infini le motif du début : « *Ils adoptèrent d'autres dieux : des aigles. Simulèrent des rituels jusqu'à l'écœurement ou l'ennui. Pour démontrer l'impermanence et la vacuité de tout.* »

Cette esthétique du vide commande évidemment les fréquents recours aux arts visuels et à ceux du spectacle (du théâtre d'ombres chinois au cabaret). Elle explique l'artificialisation et la fragmentation du texte, qui n'obéit plus au continuum vécu, mais à des lois plus subtiles, selon lesquelles, par exemple, une action n'est plus directement décrite, mais « représentée » à travers un spectacle, un tableau, un rouleau chinois ou un paravent décoré. Le vide fondamental est occulté, dans *Maïtreya* comme dans les autres romans de Sarduy, par la prolifération d'images et de métaphores parfois aux limites du conceptisme, par les étranges tropismes qui projettent les créatures dans une sorte de mouvement brownien (on passe, sans transition, du Tibet à l'Inde, de Cuba à Miami, de Paris à un pays arabe), par les multiples réincarnations, travestissements, transmutations et désintégrations provisoires auxquels les soumet un metteur en texte omniprésent.

Un soupçon de confucianisme rigolard

Par ailleurs, Sarduy s'ingénie à casser le ton : à l'image flamboyante d'une divinité orientale, « *myriapode et colérique, dans son auréole de flammes noires, avec son collier de crânes suçant des caillots* », succède l'évocation narquoise du caleçon douteux d'un moine tibétain. L'humour instruit des rituels érotiques aux limites du scabreux et permet d'évacuer toute métaphysique intempestive : ainsi un personnage « éjecte » (sic) son double, en prétendant « *que subsistait en elle érotisme oral, penis needing, révisionnisme et velléités mozartiennes, avec soupçon de confucianisme rigolard* ». Animé par une jouissance narrative ininterrompue, *Maïtreya* marque une nouvelle culmination de ce baroque que Sarduy pratique, selon sa propre définition, comme une « apothéose de l'artifice ».

CLAUDE FELL.

★ MAITREYA, de Severo Sarduy. Traduit de l'espagnol par Françoise-Marie Rosset et l'auteur. Seuil, coll. « Tel Quel », 187 pages. Environ 59 F.

(1) Entretien avec Danubio Torres Fierro, publié dans la revue *Escandalar* (New-York), vol. 1, N° 3, juillet-septembre 1978, pp. 65-70.

J'AI MÊME TROUVÉ DEUX GRANDS ROMANS CHEZ UN "PETIT" ÉDITEUR HEUREUX...

«Les petits chemins de l'abîme» de Pierre Joffroy

La critique a jugé :

"Ces «Petits chemins de l'abîme» risquent bien d'être le roman le plus explosif de cette rentrée... c'est la maison à six étages de Perec emportée par trente ans d'histoire, de l'Occupation à Mai 68". Jean-Paul MOREL "Le Matin".

«Les petits chemins de l'abîme» est un de ces livres rares et difficiles dont on sait en les lisant qu'on les relira". Michel CONTAT "Le Monde".

"Un joyau rare qu'il faut lire et relire". Jany CASTEL "Panorama du Médecin".

"De toute façon on ne vous en voudra pas de ne pas aimer ces «Petits chemins de l'abîme». Garde-t-on la moindre rancune à l'égard de ceux qui, en 1900, n'aimaient pas le Rimbaud des Illuminations ; en 1930, le Picasso de l'époque bleue ; en 1938, le Céline du Voyage ?..." Frédéric POTTECHER "Témoignage Chrétien".

"C'est l'un des livres les plus forts de cette saison". Jean-Jacques BROCHIER "Le Progrès".

"N'égarez pas votre Joffroy et savourez-en quelques pages par jour. Il se pourrait bien que ce roman soit le plus important de cette rentrée. Avis aux amateurs exigeants". Dominique DURAND "Le Canard Enchaîné".

«Les méandres de la Moselle» de Caroline Babert

"Ne lâchez pas Caroline Babert... Ces «Méandres de la Moselle» s'insinueront en vous tels un cri d'enfant : intolérable". Françoise XENAKIS "Le Matin".

"Ce serait dommage de passer à côté d'un tel récit". Angelo RINALDI "L'Express".

"Une méditation poétique sur l'absence et sur les origines". Gilles PUDLOWSKI "Paris Match".

"La grande Colette n'est pas loin". Jacques-Pierre AMETTE "Le Point".

"Pour son deuxième livre, Caroline Babert a su retrouver le ton impressionniste de son premier roman". Martine STORTI "F Magazine".

"Un livre achevé, intelligent et émouvant". Jérôme GARCIN "Les Nouvelles littéraires".

"Ses «Méandres de la Moselle» s'efforcent de dégeler les glaçons du cœur. Ce petit cri d'un oiseau transi annonce de prometteurs printemps". Michel CAFFIER "L'Est Républicain".

"Désespérée et pudique... Caroline existe, elle écrit. Tout n'est pas perdu". Lucien RIOUX "Le Nouvel Observateur".

Editions Ramsay





philosophie

Des affinités avec le nazisme

OSWALD SPENGLER est né en 1880 dans le Harz, lieu traditionnel du rendez-vous des sorcières dans la culture populaire allemande, et mort en 1936 à Munich. Il fut d'abord professeur de mathématiques de l'enseignement secondaire, dans un lycée de Hambourg notamment. A la veille de la première guerre mondiale, il commence à réfléchir sur le *Déclin de l'Occident*, qui n'est publié intégralement qu'au lendemain de la défaite de 1918. Le tirage atteint très rapidement de 70 000 à 100 000 exemplaires. Le livre tombe bien, dans une Allemagne vaincue, où les thèmes apocalyptiques de type médiéval l'emportent déjà sur l'optimisme révolutionnaire de type marxiste.

La relation entre vision spenglérienne et idéologie nazie est un problème à la fois simple et compliqué. On peut dédouaner Spengler en soulignant que les nazis ne l'aimaient guère, en particulier à cause de son ton *pessimiste. Eux croyaient au* salut de l'Allemagne par le nazisme, et à la rédemption de l'Europe occidentale par l'Allemagne. Pourtant, Spengler, indubitablement pessimiste, n'est pas aussi fataliste et passif qu'il paraît : le tome II du *Déclin*, et le pamphlet de 1920, **Prussianité et Socialisme** sont des textes politiques et des appels *à l'action — dans le « sens »* de l'histoire défini par Spengler, qui n'est pas celui de Marx. De ce point de vue, la rêverie spenglérienne est l'une des composantes essentielles de la pensée d'extrême droite allemande des années 20. La question du rapport entre problématique spenglérienne et nazisme est, au fond, *mal posée, dans la mesure même* où elle isole, *a priori*, deux des acteurs idéologiques de l'époque. Elle néglige l'extrême *banalité* des thèmes nazis et spenglériens dans la culture politique allemande du temps. Dans cette masse de fantasmes désespérés et violents, Spengler et Hitler ont puisé librement. La parenté des doctrines provient d'une communauté d'origine.

La pensée de Spengler est peut-être plus une mise en forme savante de la pensée vulgaire (au sens technique et non péjoratif de ce terme) qu'un guide donné par le monde savant à des masses intellectuellement amorphes. Le thème central de Spengler d'une dislocation de la science en ses composantes *culturelles, qui apparaît fort* savant dans le *Déclin de l'Occident*, est au fond l'un des lieux communs des années 1900-1940, à l'extrême droite comme à l'extrême gauche. C'est la théorie de la relativité d'Einstein (1905) qui polarise le mieux, d'un côté, le rejet de la « science juive » et, de l'autre, celui de la « science bourgeoise ».

E. T.

USA

aller retour
vol régulier
NEW YORK
Luxembourg-USA avec ICELANDAIR
F. 2.080
SUPER APEX : 14/60 jours
réservation 21 jours avant le départ
(seulement 7 jours en octobre/novembre et février).
Ce n'est pas le seul tarif intéressant :
entre autres, tarif "affaires" valable 1/13 jours : F. 2.980
... et toujours les avantages ICELANDAIR :
• arrêt touristique en Islande,
• retour via les Bahamas,
• accords privilégiés avec les compagnies américaines ce qui vous permet de relier les principales villes des États-Unis et spécialement Los Angeles et San Francisco à des tarifs particulièrement compétitifs.
• long week-end Avion/Hôtel : F. 2.990 (Visit U.S.A. Service).



Fidèle à sa tradition d'accueil et de service, ICELANDAIR vous reçoit à bord...
ses hôtesses parlent français.
ICELANDAIR
Consultez votre Agent de Voyages ou retournez ce coupon 32, rue du 4 Septembre 75002 Paris
742.52.26 et vous recevrez notre documentation
Nom
Adresse
(M)

Faut-il relire

Un professeur d'orgueil

● *Une exaltation de la violence.*

PAR son éclat ou sa résonance, un bon titre assure parfois pour longtemps la réputation d'une œuvre difficile. Oswald Spengler a bénéficié de cette grâce, en nommant son *Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle : Déclin de l'Occident*, formule plus harmonieuse et d'un écho moins rébarbatif. Professeurs, politologues et même parlementaires se réfèrent de loin en loin religieusement à cet ouvrage fameux, qui semble contenir l'explication prophétique du crépuscule européen. Le lecteur confiant, trop sensible aux réputations toutes faites, s'expose fort à déchanter. Les deux gros volumes qu'il ouvrira lui réserveront souvent l'accueil d'un ténébreux labyrinthe.

Dans leur agréable collection « L'Or du Rhin », les éditions Copernic, proches de « La nouvelle école », présentent deux textes plus courts, et beaucoup plus abordables du même écrivain : *Années décisives*, paru juste après l'arrivée de Hitler au pouvoir, puis divers articles et réflexions, réunis sous la désignation un peu trop générale d'*Ecrits historiques et philosophiques*. Une préface d'Alain de Benoist précède chacun des textes. Elle souhaite familiariser les Français avec celui qu'Alain de Benoist considère apparemment comme un *maître, « précurseur de l'étude moderne des structures et des mentalités »*.

Un monstre d'orgueil

Excellente initiative ! Spengler se range en effet dans la vieille droite nationale-monarchiste allemande, bismarckienne, traditionaliste, pétrie d'esprit prussien, presque inconnue à l'ouest de Strasbourg. *Il suffit d'en parler* pour qu'aussitôt déferlent en imagination les spectres de Reichshoffen, une horde de uhlans, et l'infanterie aux casques à pointe. Un écrivain se juge d'après ce qu'il dit réellement, et non d'après sa réputation. L'examen critique, lui, s'exerce impartialement sur n'importe qui, sans rechercher rien d'autre qu'une information vraie. Quand on l'applique à Spengler, on voit apparaître un monstre d'orgueil presque conforme à sa caricature. Quelle surprise !

Après Hegel et Marx — *« une nullité dans les questions pratiques »* ronchonne une boutade d'*Années décisives*, — Spengler entend bien fournir son interprétation complète et globale de l'histoire, selon la vieille manie des *maîtres penseurs* allemands chers à André Glucksmann. Là où le premier distingue à travers les chaos du monde l'action permanente, invisible mais somme toute rationnelle de l'esprit, là où l'auteur du *Capital* — hégélien de gauche, pardi ! — lui préfère les contradictions de la matière, converties en lutte des classes, Spengler combine le spiritualisme du premier avec le matérialisme du second, et confectionne une troisième formule où les hommes perdent une fois encore leur malheureux libre arbitre et deviennent *« tous sans exception les esclaves de la « volonté » de l'histoire, les organes auxiliaires, exécutifs d'une destinée organique »* supérieure à tout. Va pour l'organique ! Mais ça va coûter cher.

L'organique spenglérien désigne la toute-puissante nature et soumet les vivants à ses irrésistibles pulsations. Végétations énormes, les sociétés naissent, croissent puis s'épanouissent dans le terreau primordial, ou disparaissent dans de grandioses catastrophes pareilles au déferlement d'un flot de lave dans une vallée fleurie. Aucune morale, rien de nécessaire ne préside à leur destinée.

« L'humanité, pour moi, assure notre sombre poète du chaos, *c'est une grandeur zoologique. Je ne vois ni progrès, ni but, ni voie de l'humanité, si ce n'est dans la cervelle des Homais progressistes de l'Occident. Je ne vois même pas un esprit, et bien moins encore une unité d'efforts, de sentiments ni de compréhension dans cette pure et simple masse de populations. »* Qu'elle disparaisse ici dans un bombardement, ailleurs dans un séisme, résulte d'un élan vital de l'organique en mouvement qu'il n'appartient à personne de juger, ni même de combattre. Ainsi le veut la volonté de l'histoire. L'homme vrai, *soutenu par « le sentiment nordique du monde »*, accepte gaiement cette *« amertume de la destinée humaine »*. Il en soutient l'épreuve en guerrier comme la caste militaire prussienne, l'aristocratie anglaise ou les samouraï du Japon. Sans espérance, mais sans peur.

Nihilisme stoïque

Ce nihilisme stoïque laissera sans doute pantoise notre bonne *société permissive, éperdue de* pain et de jeux. Acceptera-t-elle seulement de l'écouter ? La philosophie ne ressemble pourtant pas à un barrage de police où d'infaillibles gardiens de la paix des idées interdisent le passage, selon la mode ou les intérêts du jour. Elle reçoit toutes les causes, ne dispute à personne le droit de s'exprimer, mais juge chacun sur *les conséquences possibles de ses* propos puisque aucun discours sur le destin des hommes ne se déroule dans l'irresponsable azur des cieux. Un texte très court de Karl Marx, doctement intitulé *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, contient par exemple tout le Goulag en puissance. L'organique spenglérien, où la *« volonté du plus fort »*, les *« instincts sains »*, la *« volonté de possession et de puissance »* manifestent des poussées d'énergie naturelle tandis qu'*« au-dessus d'eux planent inefficaces et absurdes des rêves qui ne seront jamais que des rêves : justice, bonheur, paix*, prépare, lui aussi, l'anéantissement de la vie après celui de la liberté. Encore faut-il l'entendre pour le savoir.

« Et même quand des peuples entiers périssent et que de vieilles villes, de vieilles civilisations, tombent en ruine, la Terre continue toujours de tourner et les planètes de suivre leur cours », enseigne notre philosophe devenu l'impavide compagnon des étoiles. Devant l'infini de l'espace et du *temps, cette résignation obéit* peut-être à une sagesse supérieure. Les humbles mortels, eux, travaillent, rient, souffrent dans le quotidien et s'accommodent moins facilement de l'apocalypse. Une indifférence de bronze envers les catastrophes ne prépare-t-elle pas à glorifier n'importe quelle folie guerrière, sous prétexte qu'elle se conforme *merveilleusement* aux lois de l'organique ? La question divertirait fort Spengler, ou il ne lui trouverait aucun sens. Il abandonne à leurs pleurnicheries les rêveurs, les sensibles *« trop faibles pour lire un livre de guerre »*, et piétine sans remords *« l'amour du prochain des ramollis »*.

Etrange fils de Bismarck ! Vainqueur à Sadowa et à Sedan, le terrible chancelier plaçait à juste titre l'économie de moyens parmi les vertus principales du grand politique. Il ne pensa jamais incendier l'univers pour s'emparer du Schleswig-Holstein. Quelque cinquante ans plus tard, son douteux disciple admire d'abord, dans l'effroyable hécatombe européenne étendue de 1914 à 1918, une *« grandiose décharge de tension »*. Son horreur viscérale de l'Amérique ne lui montre pourtant pas qu'elle profita du massacre pour s'imposer au Vieux Monde, affaibli par l'espèce de *guerre civile continentale entre* Français et Allemands.

La détestation de soi

Quel naturaliste connaît les sensations des plantes lorsqu'elles se froissent et se blessent dans leur majestueuse poussée, où l'organique règne à l'état brut ? Les gros arbres étouffent et tuent les petits, suivant la logique d'un pur et simple rapport de forces où il s'agit *« pour chacun des êtres vivants de devenir grand ou de périr »*. Celui *« qui ne désire que le bien-être ne mérite pas de vivre »*, annonce l'avant-propos d'*Années décisives*. *« Celui qui n'a pas le courage d'être le marteau se contente du rôle de l'enclume »*, ajoute l'auteur un peu plus loin. Voilà le philosophe devenu forgeron.

Avec un rien de fanfaronnade ! Les soldats de vocation, les héros couverts de cicatrices, parlent moins complaisamment des carnages où le sang ruisselle à chaque pas. Ils en vécurent trop personnellement l'horreur pour les glorifier. Spengler, lui, affiche l'intrépidité du reître. Il raille les intellectuels, réfractaires aux splendeurs macabres. De quels sacrifices personnels paya-t-il jamais sa joyeuse dérision ? Lire *Un livre de guerre* ne réclame aucune vaillance. Les bataille ne se *gagnent pas entre les pages*, mais sur le terrain. Dans la hantise de dures épreuves nationales, un écrivain patriote exhorte légitimement son peuple au courage. Prêcher allégrement la guerre pour sa seule noblesse, dans une exaltation romantique et livresque de la violence, expose en revanche son pays à se perdre dans le gouffre noir où l'Allemagne sombra sous le IIIe Reich.

Contre les intellectuels

Certes, Spengler considérait les nazis à peu près comme le reste de ses semblables : de très haut, sans excès d'indulgence, du regard qu'un seigneur jette sur des rustres en uniforme. A ses yeux, Hitler séduisait trop la plèbe pour ne pas attirer la canaille. Maints passages d'*Années décisives* lui assènent ce verdict fort intrépidement. Mais une sourde détestation de soi ne se profile-t-elle pas sous un si constant mépris des autres ?

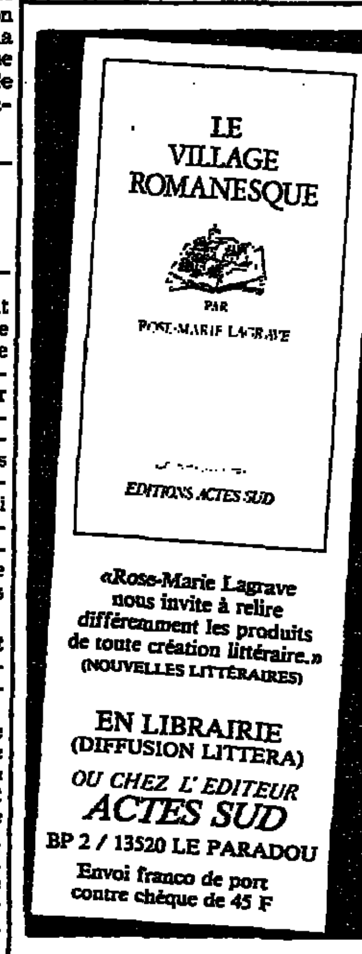
Dans le second texte, *Ecrits et Pensées*, qu'il consacre au pessimisme, l'auteur affirme modestement à propos de lui-même : *« Ma manière d'envisager le monde s'oppose à l'esprit de système comme les mémoires d'un homme politique à l'Etat idéal d'un utopiste. L'un écrit ce qu'il a vécu, l'autre ce que son esprit a concocté. »* Bien sûr ! Il prie quand même son lecteur de *« ne pas prendre trop littéralement cette comparaison »* au sérieux. Mais il la formule et espère bien se distinguer par là une fois de plus des intellectuels qu'il abhorre. *« Toute ligne qui n'est pas écrite au service de la vie active me semble superflue »*, assure-t-il encore, dans son zèle pour l'action pratique, immédiate, très supérieure selon lui aux généralités conçues par des penseurs de bibliothèque. Pour un philosophe, où débute *« la vie active »* ? En tout cas, *le Déclin de l'Occident* ressemble bien davantage au traité abstrait élaboré pour des spécialistes dans le confort silencieux du cabinet qu'à quelque bulletin de stratégie concrète rédigé sur la tourelle de son automitrailleuse par un Gengis Khan moderne, entre la chute de Moscou et le sac de Pékin.

Prendre ses distances

Dans sa préface, Alain de Benoist précise prudemment qu'il faut lire *Années décisives « Comme un document... à replacer dans le cadre et l'époque »* de sa composition. La vantardise, le ton bravache de certains chapitres, méritaient plus de réserve et de sévérité. Le débat intellectuel contemporain, si souvent comparable à quelque règlement de comptes au couteau dans une impasse borgne, ravirait peut-être un guerrier spenglérien. *Le sage sait* prendre ses distances avec certaines zones d'ombres quand elles plongent dans l'inconnu par des chemins douteux.

GILBERT COMTE.

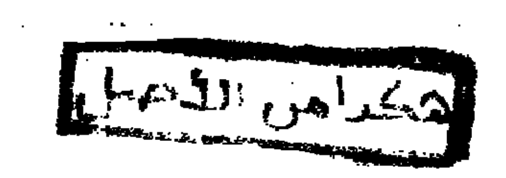
★ **ANNEES DECISIVES ; ECRITS HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES**, d'Oswald Spengler. Editions Copernic, 232 p. Environ 58 F.



«Rose-Marie Lagrave nous invite à relire différemment les produits de toute création littéraire.»
(NOUVELLES LITTÉRAIRES)
EN LIBRAIRIE
(DIFFUSION LITTERA)
OU CHEZ L'EDITEUR
ACTES SUD
BP 2 / 13520 LE PARADOU
Envoi franco de port contre chèque de 45 F

SONTEXTE
des œuvres dites par leurs auteurs
M. Roche
sous coffret toilé, belle édition numérotée et cassette stéréo
M. BUTOR : Le rêve d'Irénée
M. ROCHE : Testament
Ph. SOLLERS : La seconde vie de Shakespeare
Prix : 175 F T.T.C. chaque coffret port compris
450 F T.T.C. les trois, port compris
NOM :
Adresse :
désire recevoir : BUTOR. ROCHE. SOLLERS.
Ci-joint chèque bancaire ou C.C.P. de F .... à retourner à CERCLES
20, rue Claude Pouillet — 75017 PARIS





Spengler ?
Un penseur douteux

● ***Un structuralisme gros de menaces.***

BEAUCOUP considèrent *le Déclin de l'Occident*, best-seller allemand des années 20, souvent cité, mais fort peu lu de nos jours, comme une œuvre à la fois puissante et inoffensive, réflexion et rêverie sur le déclin des civilisations, proche, par la méthode érudite et généralisatrice, des synthèses de Toynbee sur le même sujet. Il s'agit en réalité de tout autre chose. Produit d'une époque très particulière de l'histoire allemande, les années 1913-1922, moment de l'apogée et de l'effondrement d'une société, *le Déclin de l'Occident* est surtout un témoignage capital sur l'état spirituel *et mental* du monde germanique à la veille de l'expérience hitlérienne.

Théorique, difficile d'accès, le premier volume de cette œuvre massive — 875 *pages* en tout dans l'édition française (1) — sert aujourd'hui, curieusement, de paravent au second, plus concret, plus programmatique et *politique. Le tome 1* s'intéresse aux fondements de la science et de l'art. Spengler s'efforce de représenter les diverses civilisations comme des structures closes, sourdes et muettes, incapables de se communiquer les unes aux autres leurs sentiments et leurs découvertes. Cette position débouche sur une sorte de structuralisme envahissant et paranoïaque, pour lequel, dans chaque culture, tout est dans tout et inversement.

« Plus de doute : la profonde interdépendance psychique entre les théories physico-chimiques les plus modernes et les représentations mythologiques ancestrales des Germains ; la concordance parfaite entre le style de la tragédie, la technique dynamique et la circulation monétaire de nos jours ; l'identité d'abord bizarre puis évidente entre la perspective de la peinture à l'huile, l'imprimerie, le système de crédit, les armes à jeu, la musique contrepointique et, d'autre part, la statue nue, la polis, la monnaie grecque d'argent, en tant qu'expressions diverses d'un même principe psychique, sont autant de clartés distinctes... »

Spengler met au service de ce postulat grandiose une érudition considérable mais qu'on ne peut dire sans failles puisqu'elle fait de Descartes un janséniste.

L'effort démonstratif (on n'ose pas ici parler de démonstration au sens strict) porte sur la nature de la science, dont Spengler veut montrer *qu'elle n'est pas universelle*. Point crucial et qui révèle la cohérence du projet : pour segmenter efficacement l'humanité en blocs absolument étrangers les uns aux autres, il faut que les diverses civilisations, évidemment différentes sur le plan des mœurs, de l'art, et, plus généralement, de l'affectivité, ne puissent correspondre et coopérer sur le plan des idées rationnelles. Il y aura donc une « *mathématique antique* » et une « *mathématique occidentale* » opposées dans leurs esprits et indépendantes dans leurs développements. Car Spengler tient particulièrement à couper l'Occident de ses racines antiques.

La haine de Rome

Thèse absurde puisque le monde germanique, qu'il le veuille ou non, utilise l'alphabet latin (fût-il déguisé en « gothique »), thèse non dépourvue d'intérêt dans la mesure où elle exprime le désir puissant et sourd qu'a l'Allemagne des années 20 de rompre avec l'héritage antique : rationalité grecque, droit romain et morale judéo-chrétienne seront effectivement les trois grandes victimes idéologiques de l'expérience hitlérienne. Spengler abhorre particulièrement Rome, *officiellement parce qu'il voit en* sa civilisation un tout « anorganique » ; en réalité, sans doute, parce que la synthèse romaine *condense* en un instant historique décisif ce que le monde méditerranéen va *léguer à l'Europe* du Nord-Ouest : de l'alphabet au concept d'homme universel.



★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

Au lecteur, déjà épuisé par la longueur du premier volume, le tome II apparaît reposant et presque pédestre. Il traite, au fond, des problèmes de l'Allemagne au lendemain de la *première* guerre mondiale. Il évoque des questions religieuses, politiques, économiques. On y retrouve, sous forme subtile, savante et voilée, les thèmes qui domineront l'idéologie nazie triomphante : haine profonde de l'Angleterre, de la Russie, du judaïsme et du christianisme. Cette vision du monde a été parfaitement décrite — de manière critique — par Hermann Rauschning dans *la Révolution du nihilisme*, ouvrage récemment réédité.

Ce second tome apporte une contribution originale à l'élaboration de la doctrine raciste. Spengler la dégage du cadre scientiste où l'avait enfermée la *fin* du dix-neuvième siècle. La race n'est plus définie par la stature ou la forme du crâne — brachy ou dolichocéphale — mais par le rapport au sol. Tel terrain, tel *paysage*, produit du bon ou du mauvais sang, à la manière d'un carré de vigne fournissant du bon ou du mauvais vin. On reconnaît ici la théorie du *Blut und Boden* (sang et sol), thème banal dans l'Allemagne du début du vingtième siècle, où l'on hait la ville et la mobilité des hommes.

A ce stade, qui est celui du délire, quelques citations valent mieux qu'une impossible analyse. Spengler écrit :

« Le génie politique d'une foule n'est que la confiance dans le commandement » (page 407).

« Les bourreaux de race étrangère de la préhistoire russe, de Gengis Khan à Trotsky » (page 407).

« Race, temps, destin, sont inséparables » (page 120).

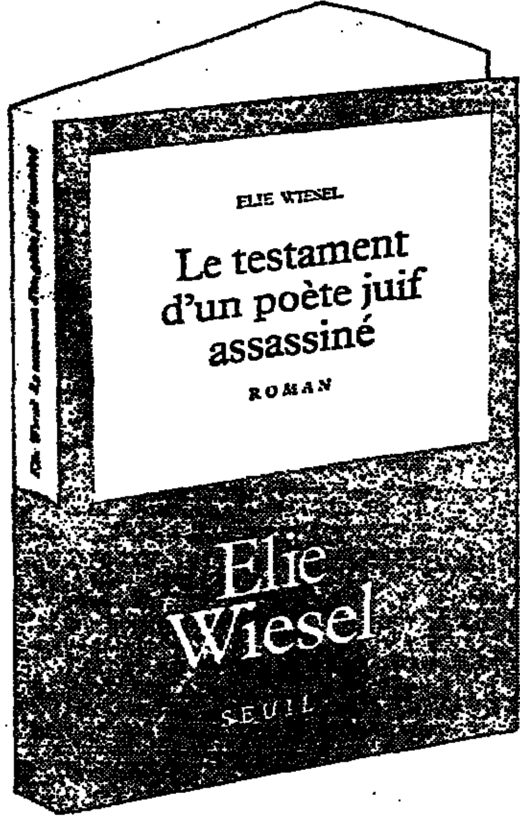
A l'avant-dernière page de son grand œuvre, il conclut : *« Dans l'histoire, ce dont il s'agit est la vie, toujours et uniquement la vie, la race, la victoire de la volonté de puissance, non celle des vérités, des inventions ou de l'argent. »*

C'est cette pensée que l'on considère souvent, par ignorance, comme une intéressante contribution aux sciences humaines. Certes, la lecture de Spengler est instructive. Mais on se prend à regretter que la pensée de Max Weber, sociologue allemand vraiment universel, dont l'érudition est exacte et la tolérance merveilleuse, ne soit pas encore intégralement accessible en français, alors que l'on publie les fonds de tiroir de ce penseur plus que douteux.

EMMANUEL TODD.

(1) Gallimard.

Le testament d'un poète juif assassiné



"Elie Wiesel ravive un crime immense, celui qu'on ne peut résumer qu'en ces deux mots : l'antisémitisme stalinien. On peut être assuré que ce testament contribue à rendre voix à un peuple de poètes baillonnés auxquels fut volée jusqu'à leur mort."
Jean Lacouture / Le Matin

Roman 288 pages

SEUIL



CHATEAUX ET GUERRIERS
de la France au moyen âge

Après les extraordinaires inventaire et répertoire que représentent « **l'Atlas des châteaux forts en France** » et le « **Dictionnaire des châteaux et des fortifications du moyen âge en France** » parus à nos Editions, voici le complément indispensable à tous ceux qui aiment les châteaux forts :

une **collection thématique sans précédent**, consacrée à l'étude du château médiéval

comprenant 4 magnifiques ouvrages

Reconstitutions de l'époque romantique à nos jours par Jacques TEALDI
Le romantisme archéologique des XVIIIe et XIXe siècles. Réabilitation des monuments du moyen âge sous le Second Empire. Restitutions et reconstructions des châteaux forts par les architectes du XIXe siècle. 50 monuments reconstitués en **1980** par Jacques Téaldi avec plans, photos actuelles, etc...

Evolution architecturale et essai d'une typologie par André CHATELAIN
Typologie des sites : Régions de plaine et faible relief : régions de montagne - Typologie des architectures : Châteaux de terre - Evolution *architecturale* : Les châteaux X-XIe siècles : Les donjons romans quadrangulaires, cylindriques et assimilés : Les châteaux à plan régulier du XIIIe siècle : Les nouveaux châteaux 1350-1450, etc...

Grandes figures de la chevalerie et chevaliers brigands par Thierry RIBALDONE
Chevalerie et chevaliers : Naissance de la chevalerie : L'Institution chevaleresque ; La chevalerie dans la société féodale, les ordres de chevalerie, les croisés, etc... : Déclin et mort de la chevalerie - Grandes figures de la chevalerie et chevaliers brigands : biographies, etc...

Le château, expression du monde féodal par Jacques GARDELLES :
Nécessités et concepts auxquels correspond la construction castrale : milieu historique, nécessités défensives, valeur symbolique, etc...

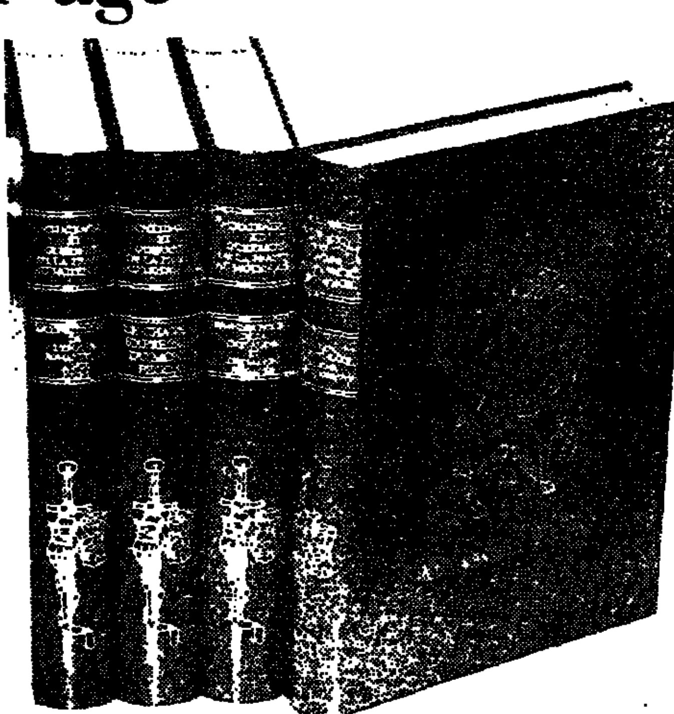
Parmi les meilleurs spécialistes actuels, les auteurs sont archéologues, architecte, historiens

Chaque ouvrage de 320 pages, grand format 225 x 290 *mm*, est *richement illustré* de **300 documents dont 50 en couleurs** : *photos* aériennes et au sol, gravures, reconstitutions, plans, coupes, élévations, etc... et présenté sous une très belle reliure en skivertex gravé à l'or sur les deux plats et le dos, avec tranchefile et signet.

1200 illustrations pour l'ensemble de la collection.

Le premier livre paraîtra en octobre 1980, les suivants s'échelonnant tous les 3 mois (janvier 81, avril 81, août 81).

Pour pouvoir bénéficier de cette offre, nous vous demandons de nous régler le premier livre au moment de votre souscription à la collection. Une facture correspondante tenant lieu d'accusé de réception vous sera envoyée. Vous réglerez le deuxième volume à réception du premier livre, le troisième volume à réception du deuxième, etc...



Prix de souscription **360 Frs** chaque volume + frais d'envoi

Le 1er ouvrage paraîtra fin octobre 1980
(prix total de la collection 1440 Frs + frais d'envoi).

Une édition de luxe, strictement limitée à 200 exemplaires numérotés, reliée pleine peau gravée à froid à la main sur les deux plats et le dos, présentée sous fourreau, est disponible au prix de 800 Frs l'ouvrage + frais d'envoi en recommandé*.

Nous garantissons ce prix préférentiel pour toute la collection malgré les hausses de matériaux qui ne manqueront pas d'intervenir.

PAIEMENT ECHELONNE :
120 Frs + 8 Frs (pour participation aux frais d'envoi en recommandé) par mois pendant 12 mois consécutifs. **Il est bien entendu que vous recevrez chaque livre après paiement de 3 mensualités.**

CADEAU :
Si votre commande nous parvient dans les quinze jours, vous recevrez ce cadeau très original : **8 très belles reconstitutions au format 220 x 280 mm, imprimées sur papier couché de luxe,** qui accompagnera le premier livre.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
à retourner aux Editions Publitotal, 14, rue Adolphe Seyboth - 67000 Strasbourg

Je désire bénéficier de votre offre préférentielle et vous commande ci-après la collection CHATEAUX ET GUERRIERS DE LA FRANCE AU MOYEN AGE en 4 volumes à paraître tous les 3 mois à partir d'octobre 1980.
Je joins le règlement du premier livre à ma commande et réglerai le second volume à réception du premier, le troisième à réception du deuxième, le quatrième à réception du troisième.
Je recevrai en cadeau 8 magnifiques reconstitutions avec le premier livre.

NOM ____________ PRENOM ____________
Adresse ____________
Code postal ____________ VILLE ____________
Règlement au comptant : édition skivertex ☐ 360 Frs + 18.60 Frs pour frais d'envoi en recommandé
édition pleine peau ☐ 800 Frs + 18.60 Frs pour frais d'envoi en recommandé
pour le premier ouvrage (1) joint par : ☐ CCP ☐ Chèque bancaire ☐ Mandat*
Paiement échelonné :
édition skivertex : ☐ 120 Frs + 8 Frs pour frais d'envoi = 128 Frs pendant 12 mois consécutifs
A ____________ le ____________ (signature)

(1) frais d'envoi calculés pour chaque livre au tarif PTT en vigueur Le Monde 2
*cocher la case correspondante

EDITIONS PUBLITOTAL S.A.
14, rue Adolphe Seyboth - 67000 Strasbourg - Tél. (88) 32.63.25 (lignes groupées)

voyages

KENNETH WHITE EN ORIENT

● ***Les errances du poète.***

ON savait que l'auteur, natif d'Ecosse, vivait un pied dans l'Ardèche (*Lettres de Gourgounel*), l'autre à Paris — pour la délectation de ses étudiants, auditeurs, lecteurs — et le troisième pris en Orient, lieu de ses inspi-, respi- et aspirations ! Cette fois-ci la jambe a rejoint le troisième pied, le voyage devient déplacement et le mental plaque sensible d'un vécu quotidien : *le Visage du vent d'est* est le carnet de voyage qu'a effectué l'auteur — mais on ne sait pas quand — suivant un itinéraire banal : Hongkong, Macao, Taïwan et Bangkok. Ce n'est pas l'Asie profonde, c'est l'Asie touristique des jeunes mariés nippons, des « tours » américains et des voyages organisés d'Europe. Dieu merci ! Kenneth White n'a pas son pareil pour que son tour se détourne en détours, que l'organisé s'envole en imprévu et que son livre échappe à toute classification, si ce n'est d'être un vrai carnet à peine destiné à la publication.

Car rien n'est moins apprêté, en apparence, que ces pages : on y trouve de tout, des éléments de reportage, des historiques genre Guide Bleu sur l'origine des villes et des populations, des énumérations cocasses de noms de bars dans le quartier du port ou d'ingrédients entrant dans la fabrication d'un Coca local. La sociabilité du promeneur lui assure de multiples rencontres, instructives ou pittoresques, *parmi lesquelles celles des garçons* d'étage entremetteurs, des demoiselles de bar montant et de toutes sortes de beautés vénales répondent en nombre à la chaleur naturelle de son comportement !

Mais baste ! Tandis que sa main s'attarde encore, son esprit est déjà loin, emporté par une méditation sur la vanité des plaisirs, sur les religions et les philosophies contradictoires de l'Orient, sur tels versets sacrés de l'Inde dont les citations sont des enchantements, haltes propices au bord des chemins d'un texte mouvant. Ainsi le balancement s'opère-t-il incessamment entre les images du plein, du bruyant, du surodorant, du libidineux, du grouillant de la ville et celles qu'inspire une excursion solitaire, tel détour : ici la paix, le silence, le moment d'éternité — cet instant, oui, mais total — dans la tour d'un temple, une nuit sur la plage, une barque dérivant sur le lac. On voit bien *ce que cherche* alors le marcheur infatigable : voir au-delà de soi, ne pas s'attarder, se perdre dans les formes mouvantes du nuage, de l'eau, du feu contemplés qui contiennent toutes les autres sans être figées dans les opacités du prétendu réel. Est-ce l'approche, si ce n'est l'expérience, du vide ?

On regrette alors que, présentant son livre pour en expliquer *le titre — un* visage asiatique de jeune fille entr'aperçu à qui il avait donné à Paris le nom de *Vent d'Est*, visage de l'inconnu, mais aussi, il l'apprendra plus tard, signe de la réalisation du Tao, — Kenneth White ait cru bon de prendre ses distances avec ceux pour qui l'Extrême-Orient est aussi champ de conflits sociaux et politiques. Il se défend de devoir *« porter une banderole de protestation morale devant certains camps ».* Il ajoute même : *« Je sais que je pourrais acquérir, assez facilement, la réputation d'un défenseur de l'humanité en m'attaquant apparemment aux problèmes. Mais j'ai autre chose à faire... »* Après tout, personne ne conteste au poète le droit de choisir ses errances et même si la prochaine n'avait d'autre justification que d'aller contempler *en Malaisie telle espèce* unique d'orchidée noire, qui la lui contesterait ? Pourquoi éprouve-t-il alors le besoin d'opposer *« le terrain très inactuel »* où il se place et *« la scène bruyante des actualités »*, où d'autres s'agiteraient ? A chacun de choisir dans un monde cruel et désaxé le terrain de ses engagements et de ses accomplissements

BERTRAND D'ASTORG.

★ **LE VISAGE DU VENT D'EST**, de Kenneth White. Traduit de l'anglais par Marie-Claude White. Presses d'aujourd'hui, 281 pages. Environ 59 F.

La parole nomade

AVEC, notamment, *Hong kong, scènes d'un monde flottant*, *Mahamudra*, *les Limbes incandescentes*, *Dérives*, une parole se déploie devant nous, majestueusement, saison après saison. Depuis quinze ans à peu près, Kenneth White nous *questionne*, *nous bouscule*, nous bouleverse. Qu'est-ce que ce diable d'homme écossais a donc fait pour déranger les cartes du jeu établi ? Il a inventé, d'une certaine façon, le nomadisme en écriture et en pensée. Je veux dire par là qu'il ne cesse de marcher, des bardes celtes aux sages d'Orient. Voilà donc un poète en quête, un poète qui enquête. Celte, profondément attaché à ses racines, cet homme n'a de cesse d'élargir le champ visuel, le champ spirituel traditionnel.

L'Asie l'a fasciné. Il suffit d'ouvrir *Hong Kong* et *Dérives* pour s'en persuader. Kenneth White a beaucoup appris du bouddhisme Zen, du Tao particulièrement. Avec les *Zen*, il partage cette certitude que la montagne est une montagne, que la colline est une colline. Songez à ce fou de dessin Hokusai, qu'on peut aller admirer actuellement au Centre culturel du Marais. L'acuité du dessin, sa précision affolante vient de l'intensité du regard jeté sur les choses, un regard qui s'identifie à l'arbre, à la vague. En Occident, nous sommes embrumés de métaphysique, de mots bavards. Kenneth White connaît l'économie du langage. Il parle bref, il nomme l'essentiel.

Poète de la « connaissance », assurément. D'une connaissance qui ne saurait découler d'une réflexion abstraite, mais qui vient d'une longue méditation, d'une plongée brûlante au cœur des réalités : villes, campagnes, banlieues, cités ouvrières.

Le Grand Rivage s'inscrit dans cette recherche. Ce long poème en cinquante-trois séquences, *« marche, exploration le long de la côte ouest de l'Ecosse »* est, doublement, un voyage : voyage à travers une réalité géographique, naturelle, humaine. Et voyage spirituel. D'emblée, l'épigraphe fournit les clés de ce texte magnifique : *« De tout temps le rivage a été un lieu de révélation pour les poètes. »* Rivage, qu'est-ce à dire ? Un rivage indique que la terre cesse, et que la mer commence. C'est donc une fin de terre (Finistère), mais c'est aussi une ouverture, c'est l'inconnu, le possible, l'inespéré.

On marche le long d'un rivage. Mais cette marche qui met à l'épreuve les corps, les membres, la peau, entraîne aussi l'Esprit, qui déborde les *limites reconnues. Il faut lire le Grand Rivage* à plusieurs niveaux : c'est d'abord un admirable compte rendu de la réalité de la côte ouest de l'Ecosse. Cent notations témoignent que K. White est un Hokusaï du verbe. Voilà soudain que des mots usés de la vieille langue française restituent la réalité : écume, vent, sable, plumes, brume. Mais il faut voir aussi dans ce poème la tentative d'envol de l'Esprit vers cette « blancheur » qui tourmente, blancheur qui ne peut se conquérir que par l'éternel accord nuptial avec le mystère des grands espaces vierges.

Extrait :

La beauté est partout
même
sur le sol le plus dur
le plus rebelle
la beauté est partout
au détour d'une rue
dans les yeux
sur les lèvres
d'un inconnu...

ANDRÉ LAUDE.

★ **LE GRAND RIVAGF**, de Kenneth White. Edition bilingue. Traduction de Patrick Guyon et Marie-Claude White. « LE NOUVEAU COMMERCE », 125 pages. Environ 72 F.

Le troublant miroir d'Hérodote

(Suite de la page 17.)

Pour un Grec du cinquième siècle, vivant dans une cité en sédentaire, selon les lois édictées par le peuple et contrôlées par lui, attaché à des dieux du foyer et de la cité, rivé à un lieu précis de la Terre, nul ne pouvait être plus étrange, déconcertant et opposé qu'un Scythe. Tel que le décrit Hérodote, c'est un nomade sans feu ni lieu, passant sa vie à parcourir les steppes — à l'exception d'un petit nombre de laboureurs, — entraînant sa famille dans un chariot et rendant à des dieux inhumains un culte sanglant.

Quant à leurs mœurs, elles défient le bon sens : on scalpe les ennemis pour faire avec leur peau des essuie-mains, on pratique l'anthropophagie à l'occasion, et, quand le roi meurt, on égorge sur sa tombe ses esclaves, ses concubines, ses serviteurs et ses chevaux. On retrouvera quelque chose de ce tableau dans les descriptions que feront plus tard les conquistadores des mœurs des Indiens. Mais Hérodote, lui, ne juge ni ne condamne les Scythes. Affronté aux plus déconcertantes comme aux plus cruelles des coutumes, il se contente de décrire ce qu'il voit ou de rapporter ce qu'on lui dit. Et c'est par lui que les Grecs, à travers le Scythe, auront aussi leur « Indien » ou leur « sauvage ».

Sans doute ici sommes-nous aux deux extrêmes de la culture. Peut-être, pour que l'opposition soit ainsi radicalisée, fallait-il que cet autre, cet *anti-Grec par* excellence qu'est le Scythe, vive lui-même dans un paysage aussi anti-Grec que possible : étendues infinies sans aucune mer, herbes foulées par des chevaux et des nomades sans cesse errants, horizons brumeux où les Scythes apparaissent comme des hordes, comme les mirages en somme d'un désert froid. Ici, on le sait bien, les notions grecques d'harmonie s'effritent avec l'espace, et la conscience grecque est mise à rude épreuve en cet empire éclaté aux limites de la terre habitable. Pourtant, les Grecs, grâce peut-être à Hérodote, accepteront les Scythes dans leur vision du monde tout comme la cité les intégrera dans sa vie officielle : c'était des archers scythes qui faisaient la police lors des réunions de l'assemblée.

Le miroir des confins

Bref, l'œuvre d'Hérodote est bien ce miroir où les Grecs de son temps ont vu peu à peu se dessiner le monde qu'ils habitaient, un monde organisé à partir d'une vision théorique, d'un partage des terres et des eaux dont la Grèce occupait le centre. Pourtant, dans cet effort d'aller vers l'autre, de le décrire, voire de l'interroger, dans ce besoin de connaître le Scythe et le Barbare, il faut voir le premier témoignage historique. C'est cela que le livre de François Hartog met particulièrement et si heureusement en lumière. En décrivant ces Scythes lointains, évanescents et toujours au galop, Hérodote conforte certes l'image privilégiée que les Grecs se faisaient d'eux-mêmes, mais l'ébranle en même temps.

Désormais, autour du centre où ils préservent leurs cités, leurs lois et leurs dieux, les Grecs savent qu'il y a un monde de l'étrange, de l'éphémère, du nomadisme, qu'il y a des peuples qui s'agitent, courent et gambadent comme autant de questions vivantes et sans réponse. Enigme dse horizons où les dieux n'ont ni temples ni prêtres. Enigme des cités inexistantes niant les lois, les assemblées, la notion même du citoyen. Oui, ces « Lettres scythes » d'Hérodote — comme les *Lettres persanes* en notre dix-huitième siècle — furent bien le premier et le troublant miroir où les Grecs ont pu lire, ont pu voir, ont pu pressentir un monde qui, tout entier, les refusait.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ **LE MIROIR D'HERODOTE**, de François Hartog. Gallimard. Bibliothèque des histoires. 375 p. Environ 80 F.

Jacques Chancel raconte ses « îles »

● ***Le « merveilleux quotidien ».***

« TOUT homme est une île », écrivait le poète métaphysicien anglais John Donne. Tout homme est aussi un iceberg : une part visible s'élevant au-dessus des flots, une part invisible, immergée. Homme, Jacques Chancel est donc iceberg. Sa part visible, on la connaît : journaliste à la radio avec « Radioscopie », à la télévision avec « Le grand échiquier ». Mais le public d'aujourd'hui qui l'écoute, le regarde, l'aime, ignore peut-être que Jacques Chancel a fait ses premières armes à Radio-France Asie. On ne s'étonnera donc pas que nombre de pages de *Tant qu'il y aura des îles* s'enracinent dans l'air, l'espace, la lumière de ces terres lointaines, de ces jungles qui couvrent Cambodge et Vietnam.

L'île fait partie de notre imaginaire. Ce peut être une figure de la désolation, par exemple l'île des Trépassés ; ce peut être un symbole de renouveau, de victoire sur un sort funeste, ainsi l'île de Robinson Crusoé. Mais les enfants vous diront aussi que les îles ne sont pas forcément des morceaux de terre, de rochers entourés par les flots, et Jacques Chancel qui est *aussi* un enfant, c'est-à-dire un poète, en fait la démonstration indiscutable. Les îles ont quelque chose en commun, ce sont des lieux de liberté, de ressourcement. Dans une humanité tronquée, truquée, embarrassée de négoces, de mille besognes futiles, un homme, de temps à autre, se dresse. Il veut vivre. Il refuse l'esclavage, la non-signification de l'existence, l'agonie des songes les plus fous. Alors il prend la route et marche. Il va vers son « île » et c'est Gauguin à Tahiti, Rimbaud au Harrar.

Jacques Chancel, quêteur d'îles, a rencontré sur le chemin de sa vie d'autres chercheurs d'îles. Son livre ressuscite les visages, les itinéraires de quelques-uns de ces hors-la-loi. C'est ainsi que ses « îles » se nomment glorieusement Albert Cohen, Joseph Delteil, Marguerite Yourcenar, Jorge Amado, Borges.

Mais il a des noms plus énigmatiques, plus troublants. Ainsi, Cambus. C'est dans la jungle cambodgienne que Jacques Chancel a « trouvé » un jour celui qu'il cherchait et qu'il nomme d'emblée Cambus en souvenir de ce jeune guerrier qui, quelques siècles auparavant, a envahi le Cambodge. Ce Cambus est vraiment un être extraordinaire. Il vit seul dans une espèce de citadelle luxueuse. C'est un homme aux mœurs raffinées. Il « parle » aux animaux : gibbons, éléphants et autres. D'où vient-il ? Pourquoi s'est-il retiré au cœur de la jungle ? Quel est cet homme qui invite Jacques Chancel et son compagnon à un « voyage immobile » sur une superbe pirogue, et qui mourra quelque temps plus tard, alors que la guerre fait rage.

La chronique d'un « voyage intérieur »

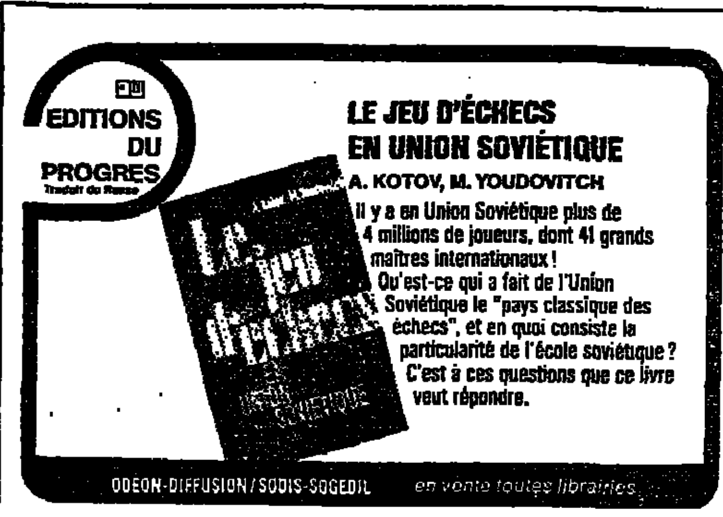
Un île encore : Serge Tête d'Or. Ce Serge, né de personne, sans identité, se retrouve dans la légion. Il met à profil un combat violent pour déserter. Il échoue à Saigon, avec les papiers d'identité d'un autre. Il fait rapidement fortune, puis brusquement disparaît. Un an plus tard, Chancel le retrouve dans une île du côté des Philippines. Serge vit solitaire dans une espèce de forteresse agrippée au balcon du ciel, au-dessus des eaux calmes. On lui apporte de la nourriture, des disques de jazz et des journaux. Il accepte de recevoir Chancel. Celui-ci découvre la vérité : Serge est dévoré par la lèpre. Comme un loup fier, il se cache pour ne point montrer sa déchéance physique.

D'autres « fous du lointain Orient » hantent les pages de ce livre dont on ne se lasse pas une seconde, tant il est riche de quotidien et de merveilleux, ou pour dire autrement de « merveilleux quotidien ». Une fois de plus preuve est donnée que la réalité dépassera toujours la *fiction*. Jacques Chancel en est persuadé, qui s'est fait le chantre tour à tour nonchalant, exalté, de ces « passants considérables » qui — voyous ou voyants, princes ou manants — traversent notre monde sans que la plupart en sachent rien. Cette dernière référence à Rimbaud n'est pas incongrue, car *Tant qu'il y aura des îles*, livre où gronde la rumeur des guerres, livre plein d'odeurs, de couleurs souvent *remarquablement restituées*, est aussi la chronique d'un « voyage intérieur ».

A. L.

• **TANT QU'IL Y AURA DES ILES**, de Jacques Chancel. Hachette Littérature, 418 pages. Environ 55 F.







هكذا من الأصل

histoire

Indéfinissable splendeur...

(Suite de la page 17.)

SUR l'art de mener les hommes, tel que l'enseigne la carrière des armes, l'officier de Gaulle se montre plus à l'aise. Il est instructif de rapprocher ses allusions au métier de chef en *remontant* le temps. Stendhal à Delacroix : « *N'oubliez rien de ce qui peut vous faire grand* » (noté en 1927). Barrès, relevé la même année : « *On maîtrise les hommes en les empoignant par leur vanité comme l'onagre par le nez.* » En 1924, le capitaine de Gaulle exhorte le chef à « *garder sur lui-même l'empire suffisant pour ne point laisser voir les mouvements de son âme* ». Il note, à la même époque : « *Le sentiment de solitude est la misère et la fierté des hommes supérieurs* » (Faguet), et : « *Il faut se retirer, pour penser, de la foule, et s'y confondre pour agir* » (Lamartine).

Le caractère et le patriotisme, sans lesquels on ne saurait commander, supposent une morale personnelle rigoureuse, excluant « *les intelligences obscurcies par le vice et les cœurs glacés par le souffle impur des basses passions* » (conférence sur le patriotisme, 1913). Selon le même document, le « *sentiment de la patrie en danger* » n'a pas son pareil pour « *réveiller les mâles vertus* », alors qu'une « *longue paix* » leur porte « *les plus funestes coups* »... La biologie et Héraclite sont cités en preuves que le « *combat* » est à l'origine de toute chose.

L'IDEE que le général se fait précocement de lui-même et de son destin apparaît d'autant mieux qu'on *remonte*, là aussi, le cours du temps.

En 1927, il recopie longuement Barrès : « *La dignité des hommes de notre sorte est attachée à certains frissons que le monde ne connaît pas et qu'il faut multiplier en nous.* » Ou encore : « *Le sortilège de la gloire dépasse toutes les magies de l'amour, car la vieillesse ni la mort ne la peuvent exorciser.* » La même année, il retient que Valéry voit le sort des guerres futures décidé par une poignée d'« *hommes choisis* », intervenant au bon moment.

Le 1er novembre 1918, celui que la captivité a longtemps retenu de combattre regrette auprès de sa mère de n'avoir pas pris « *une meilleure part aux événements* », et, prévoyant que ce regret « *ne le quittera plus* », il souhaite qu'il lui serve d'« *aiguillon* ». Deux ans plus tôt, il s'est adressé cette exhortation superbe, suite à un accès d'humilité qu'on n'aurait pas soupçonné : « *Redressons-nous, les raisons nous manquent d'être si modestes !* » En 1914, la chance qui lui a valu, étant blessé et se traînant sous les balles, de n'être pas « *percé comme une écumoire* » restera « *le lourd problème de sa vie* ».

par Bertrand Poirot-Delpech

TOUT a été dit sur les démêlés avec Pétain à propos de *la France et son armée*, publié en 1938 à partir du *Soldat*, que le maréchal avait demandé dix ans plus tôt à de Gaulle, alors membre de son cabinet, de rédiger à son intention, et qu'il avait tenté de faire achever par d'autres collaborateurs. Les lettres réunies ici confirment, sous la déférence de rigueur, l'évident mépris du général envers qui ne fait pas la « *différence entre un livre et une rédaction d'état-major* », et une estime, exceptionnelle en milieu militaire, pour les écrivains, au nombre desquels il brûle d'être compté.

Les démarches pour être reconnu tel par les journaux d'avant-guerre et la recherche de contradicteurs — tel Déat, le futur « collabo » — paraissent naïvement superflues, tant son naturel d'écrivain éclate encore plus fortement et précocement que sa vocation militaire. Témoins ses critiques assassines, de Pourtalès : « *C'est du Morand démarqué avec pas mal de Loti et tant soit peu de Farrère* » *(1927)*; de Rodier : « *Assez délayé, un peu gnan gnan* » *(1927)*; de Mirbeau : « *Tout cela contourné, roulé dans la grinchure et la neurasthénie* » (1920).

Il faut être écrivain-né pour relever chez Colette (1927) « *le regard sans espoir des chevaux et des ânes* », pour noter, dès la même année, des projets de chapitres sur les « *atmosphères* » qui composent la France, des remarques de Lanson sur le style de Rabelais, et des scènes de guerre en vue de leur utilisation littéraire. La nouvelle écrite en convalescence, à Lyon, après sa première blessure de 1914 — *le Baptême*, — est évidemment d'un écrivain en puissance. Sans parler de la fiction évoquée en commençant, où le poète en herbe se double d'un voyant.

NON seulement tout l'avenir du jeune auteur y est pressenti, mais la musique de son style est en place. En 1914, en tout cas, on rencontre déjà le fameux rythme ternaire, hérité des versions latines, et sur lequel rebondiront tant de discours de la maturité : « *La fureur des ancêtres tapie dans ces bois, couchée dans ces maisons, rampant dans ces fossés* » ; « *la corruption des mœurs, l'affaiblissement des vertus, l'amollissement des âmes* »... En 1913, le lieutenant du 33e R.I. accueille les recrues avec des « *vous voilà arrivés* », des « *eh bien !* » et l'idéal d'une France « *respectée dehors, prospère au-dedans !* ». On n'en finit pas de surprendre l'amorce de ce qui sera fait et dit plus tard, dans les aspirations et les respirations du jeune homme, de l'adolescent.

Parmi les sources de ce qui deviendra sa véritable religion de l'« effort » — titre du dernier tome des *Mémoires*, — la lecture des tout premiers textes met en lumière le rôle de la contrainte et de la contention, telles qu'y incitaient les éducations chrétiennes d'alors. La « *calme puissance* » de la ville, dans *le Baptême*, est attribuée à une somme d'« *instincts contenus, de douleurs acceptées, d'efforts soumis à la règle* ». Même les journaux des mauvais jours sont dits « *contraints* », et « *contenu* » le cliquetis de métal des fusils !

C'est dans cette bataille secrète *avec soi-même* que semble s'être forgée la volonté phénoménale de plier les événements. Et c'est d'elle, dirait-on, que rayonne très tôt l'« *indéfinissable splendeur* » des êtres « *destinés aux grandes entreprises* ». Le mot est de Flaubert, mais le capitaine de Gaulle est tombé dessus dès 1919 et l'a recopié sur son calepin, entre deux cours à Saint-Maixent. Le hasard fait bien les choses !

Un seul regret : dans une lettre à sa mère datée de Pologne le 23 mai 1919 (tome II, page 28), le capitaine de Gaulle parle « *d'innombrables* [...] *détestés à mort de toutes les classes de la société, tous enrichis par la guerre dont ils ont profité sur le dos des Russes, des Boches et des Polonais, et assez disposés à une révolution sociale où ils recueilleraient beaucoup d'argent en échange de quelques mauvais coups* ».

On doute que le manuscrit n'ait pas permis d'identifier le mot « juifs ». Cette pudeur mal placée jette inutilement une petite suspicion sur le tri et l'établissement des textes, assumés par le fils du général.

★ CHARLES DE GAULLE : Lettres, Notes et Carnets, Tome I, 1905-1918, 548 pages ; Tome II, *1919-1940*, *Plon* ; 512 pages, environ 90 F chaque volume.

A signaler d'autre part : DE GAULLE, LE JOURNAL DU MONDE 1890-1970, l'histoire en revues de presse, de Gérard Caillet, Denoël. La réédition des quatre volumes des MEMOIRES en poche (Presses pocket).

Images de de Gaulle

● ***Et un portrait sous la plume de Jacques Chaban-Delmas.***

LA célébration du dixième anniversaire de la mort du général de Gaulle — survenue le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Eglises — est une providence pour les éditeurs. Déjà, l'année dernière, le dixième anniversaire de son départ de l'Elysée, le 26 avril 1969, avait été l'occasion de multiples publications, tout comme devait l'être, avant cet été, le quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin. Tout, ou presque, ayant été dit sur le général de Gaulle, on assiste désormais de la part des auteurs à des exhumations d'intérêt secondaire et desquelles le souci mercantile n'est pas toujours absent. L'insolite le dispute donc souvent à l'accessoire dans les plus récentes initiatives.

Ainsi huit « images d'Epinal » retraçant les grands épisodes de l'épopée gaulliste vont-elles être éditées par l'imagerie Pellerin d'Epinal et diffusées notamment par les ambassades de France à l'étranger.

Jacques Vendroux publie un attendrissant *Yvonne de Gaulle, ma sœur*, recueil de photos de famille et de souvenirs intimes que l'auteur clôt en 1933 sur cette phrase : « *Yvonne Vendroux est prête à devenir la grande Mme Charles de Gaulle de l'Histoire.* » (1).

Tout différent est l'album de photos puisées dans la documentation de *Paris-Match* et longuement préfacé par Jacques Chaban-Delmas (2). Le président de l'Assemblée nationale trace du général un portrait naturellement admiratif, mais il s'efforce, avec des formules souvent heureuses, à une analyse psychologique assez fouillée du comportement de l'ancien chef de l'Etat. Bien qu'il constate « *nous ne saurons jamais qui était de Gaulle* », l'auteur assure plus pertinemment : « *Il conduisit sa politique sous forme d'une algèbre des contraires : avec la vision prophétique des nécessités et un sens exact de ce qu'autorisait la réalité du moment.* »

« L'action retardataire » de Georges Pompidou

Jacques Chaban-Delmas, bien qu'il n'ait jamais rempli de fonction gouvernementale sous de Gaulle, souligne le rôle de confident privilégié qu'il aurait joué pour faire de ce portrait une fresque héroïque et un tableau sans ombre. Toutefois, pour expliquer l'échec du référendum de 1969, un an après les événements de mai 1968, l'auteur ne se contente pas d'une analyse au demeurant fort pertinente de l'évolution de la société. Il y ajoute la dénonciation de « *l'action retardataire* » de Georges Pompidou, en matière de réformes sociales, bien que celui-ci ne fut plus premier ministre lors du référendum fatal. Il écrit ainsi : « *Sa prudence extrême n'était pas mauvaise volonté. Mais, les pieds ancrés dans le sol et la tête au faîte des réalités économiques, il voyait mal les points d'application concrets de la participation.* »

L'auteur n'explique toutefois pas pourquoi de Gaulle, qui avait « *la vision prophétique de la transformation de la société* », a laissé son premier ministre ne faire que du « *social étriqué* ».

ANDRÉ PASSERON.

(1) Plon, 96 pages. Environ 90 F.
(2) Jacques Chaban-Delmas : *Charles de Gaulle*, 223 pages, chez *Paris-Match*-Editions n° 1. Environ 119 F.

paul loup sulitzer
MONEY
le premier western financier
" L'histoire d'une vengeance implacable. Aussi bien ficelée que du Dumas "
LUI
denoël

Zoé OLDENBOURG
LA JOIE-SOUFFRANCE
roman
C'est un livre dans lequel il faut plonger. Et qui vous engloutit. Il est à la fois peinture réaliste d'un milieu et sublime – quoique scandaleuse – histoire d'amour.
Jacqueline Piatier / Le Monde
Gallimard



DÉFENSE

La France réduit de vingt-cinq exemplaires sa commande d'avions Alpha-jet

Selon les rapporteurs de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, l'armée de l'air française a réduit de vingt-cinq exemplaires sa commande totale d'avions d'entraînement biréacteurs Alpha-jet, qui passe ainsi de 200 appareils à 175.

La dernière commande (9 avions) est prévue pour 1981, année au cours de laquelle seront livrés 33 Alpha-jet, ce qui portera à 97 le nombre des appareils mis en service.

Conçu en coopération franco-ouest-allemande par les sociétés Breguet-Dassault et Dornier, l'Alpha-jet est un biréacteur dont le premier vol remonte au 26 octobre 1973 et dont la production *en série a été décidée en octobre* 1975 par les deux pays.

A l'origine, l'Alpha-jet est, avant tout, pour la France, un avion d'entraînement avancé offrant, le cas échéant, des possibilités d'accomplir des missions d'attaque au sol ou d'appui-feu avec un conteneur-canon, des roquettes et des bombes. Son coût est estimé à 30 millions de francs, et c'est en mai 1979 que les premiers exemplaires ont été livrés à la base-école de Tours.

Pour l'armée de l'air ouest-allemande, en revanche, la mission de combat est prioritaire. Elle suppose l'emport d'un système de navigation et d'attaque complexe, des armements air-sol plus nombreux. C'est en mars 1980 que la Luftwaffe a reçu ses premiers Alpha-jet sur la base de Furstenfeldbrück.

L'Alpha-jet doit remplacer les T-33 et les Mystère-IV en France et les G-91 en Allemagne.

Plusieurs autres pays ont commandé l'Alpha-jet et, pour certains de ces clients étrangers, les livraisons ont commencé.

C'est le cas, déjà, de la Belgique et du Maroc. La Belgique a commandé, à raison de 33 exemplaires, la version d'entraînement. En revanche, le Maroc, pour 24 appareils, a choisi un modèle mixte, pour l'entraînement et l'attaque au sol. De leur côté, dès 1977, la Côte-d'Ivoire et le Togo commandaient respectivement 12 et 5 Alpha-jet. L'an dernier, enfin, le Nigéria et le Qatar, un émirat du Golfe, ont décidé d'en acheter respectivement 12 et 6 exemplaires.

L'amiral Philippe de Gaulle est nommé inspecteur général de la marine

Sur la proposition de M. Joël Le Theule, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 29 octobre a approuvé les nominations et promotions suivantes dans les armées :

● MARINE. — *Est nommé* inspecteur général de la marine nationale, l'amiral Philippe de Gaulle, en remplacement de l'amiral Jean Tardy, admis en deuxième section (cadre de réserve) et nommé conseiller d'Etat *à titre extraordinaire*.

[Né le 21 décembre 1921 à Paris et fils de l'ancien président de la République, l'amiral Philippe de Gaulle a, notamment, commandé de 1971 à 1973 la division « études générales » à l'état-major des armées avant de commander le groupe naval d'essais et de mesures à bord du bâtiment *Henri-Poincaré*. En novembre 1974, il commande l'aviation de patrouille maritime et, en 1975, l'escadre de l'Atlantique à Brest. Après avoir reçu sa quatrième étoile en mai 1977, il préside, depuis octobre de la même année, la commission permanente des essais des bâtiments de la flotte. Il a été élevé au rang et à l'appellation d'amiral le 25 juin 1980.]

Est nommé : préfet maritime de la 1re région maritime (Cherbourg), le contre-amiral Philippe Crouzat.

Sont promus : vice-amiral, les contre-amiraux Cyril Herbout et Georges Mouline ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Georges Le Cloerec, Claude Darodes de Tailly, René Hugues, Jacques Lavolié et Bernard Klotz (nommé adjoint « opérations » au préfet maritime de la 3e région maritime à Toulon).

Est nommé : président de la commission permanente des essais des bâtiments de la flotte, le vice-amiral Yves Leenhardt, en remplacement de l'amiral Philippe de Gaulle.

● TERRE. — *Sont promus :* général de brigade, les colonels Guy Bonduelle, Georges Baffeleuf et Robert Farret (nommé directeur adjoint à la direction centrale du génie).

Est nommé : directeur de l'intendance de la 4e région militaire (Bordeaux), l'intendant général de deuxième classe Fernand Lapotre.

● ARMEMENT. — *Sont promus :* ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef René Audran et Claude Capelier.

● GENDARMERIE. — *Est promu :* général de brigade, le colonel Lazare Tomasini, nommé sous-directeur de l'organisation et de l'emploi à la direction de la gendarmerie nationale.

● ERRATUM. — Une erreur typographique dans nos premières éditions datées 30 octobre nous a fait écrire que le tonnage du bâtiment de soutien logistique *Loire*, envoyé par la France en océan Indien, était de 21,45 tonnes à pleine charge. C'est évidemment de 2 445 tonnes qu'il s'agit.

JUSTICE

LES SUITES DE LA CONDAMNATION A MORT DE PHILIPPE MAURICE

La commission des lois repousse les crédits du ministère de la justice

La commission des lois de l'Assemblée nationale a repoussé, jeudi 30 octobre, les crédits du ministère de la justice devant l'opposition manifestée par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, d'ouvrir un débat, en commission, sur le problème de la peine de mort. Selon M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, le garde des sceaux a déclaré : « Ce n'est pas au moment où tous les jours on tire sur les gendarmes et les policiers comme des lapins au coin d'un bois qu'un gouvernement conscient de ses responsabilités propose la suppression de la peine de mort. »

Quant à Philippe Maurice, après sa condamnation, le 28 octobre, à la peine capitale, par la cour d'assises de Paris, que présidait M. André Giresse, il a été transféré de la prison de Fleury-Mérogis à celle de Fresnes dans la cellule des condamnés à mort. Celle-ci se trouve dans le bâtiment A de l'établissement, qui abrite aussi les détenus corses.

Les articles D. 499 à D. 504 du code de procédure pénale prévoient notamment que les condamnés à mort « font l'objet d'une surveillance de jour et de nuit destinée à empêcher toute tentative d'évasion ou de suicide. A cet effet, ils sont placés dans une cellule spéciale, particulièrement sûre et dont l'intérieur est visible d'un local voisin où se tient constamment un surveillant ». *(D. 501.)*

L'article D. 502 dispose que « les condamnés à mort sont soumis au port du costume fourni par l'administration, mais sont exempts de tout travail et ne peuvent en obtenir. Ils peuvent fumer, lire et écrire, sans limitation. Ils perçoivent, s'ils le demandent, des vivres supplémentaires, et ont la faculté d'effectuer à leurs frais des achats en cantine ».

« La Lettre de la nation » : stupide !

En réponse à la déclaration de M. Alain Peyrefitte sur la condamnation à mort de Philippe Maurice (nos éditions du 30 octobre),

M. Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la nation* du 30 octobre :

« *Les mêmes voix qui ont repoussé le débat parlementaire sur la peine de mort* « parce » que les circonstances ne s'y » prêtaient pas » *mettent aujourd'hui au compte du sentiment croissant d'insécurité les condamnations à la peine capitale.*

» *C'est inacceptable, d'abord parce que c'est stupide. La peine de mort n'a aucune force dissuasive (je l'écris d'autant plus librement que je suis moi-même, à titre strictement personnel, partisan de son maintien). Toutes les statistiques établissent qu'il n'y a aucune relation entre le nombre des crimes de sang et la peine de mort, ou plus exactement, s'il y a une relation, elle va dans le sens contraire à celui qu'on imagine.*

» *Sans doute les statistiques sont d'une froideur peu convaincante. Mais les faits parlent tout seuls : la condamnation à mort de Philippe Maurice a fait tellement peur aux truands qu'ils ont le même jour tué un convoyeur de fonds et raté de justesse un C.R.S.* »

Me BADINTER : le Parlement doit décider

De son côté Me Robert Badinter, adversaire de la peine de mort, estime que « *la condamnation de Philippe Maurice traduit un accroissement de l'angoisse au sein de la collectivité nationale* ». « *Il n'est plus possible*, ajoute l'avocat, *de rester dans cette situation de confusion et d'incertitude... Il faut qu'on sache si la France veut conserver la peine de mort ou si elle décide d'en terminer avec une justice qui tue. C'est un choix que l'on ne peut pas demander aux jurés, le Parlement doit décider.* »

Me François Sarda, partisan de la peine de mort, a déclaré quant à lui : « *La peine de mort est exemplaire, et terriblement efficace contre la récidive, elle ne pourra être supprimée qu'à condition que l'arsenal répressif soit suffisant pour ne pas provoquer les très grands risques de l'autojustice.* »

M. SEGUIN (R.P.R.) : le parlement doit se prononcer.

M. Philippe Seguin, député (R.P.R.) des Vosges, rapporteur des propositions de loi sur l'abolition de la peine de mort, nous a déclaré :

« *Il est impensable que la période d'interruption de fait de l'exécution de la peine capitale ouverte depuis 1977 puisse être interrompue avant le débat parlementaire annoncé par le gouvernement pour le lendemain immédiat des présidentielles. Il serait insupportable que le détenteur du droit de grâce soit mis dans la situation d'avoir à choisir entre le verdict d'un jury et la position sans équivoque de la représentation nationale que l'on a seulement empêchée de s'exprimer définitivement après le vote de la commission des lois. Le garde des sceaux, à l'ouverture du débat sur le projet Sécurité et Liberté, a fait sien, solennellement, ce double constat. Il a maintenant à en tirer les conséquences, et s'il lui semble que le caractère souverain des décisions à prendre par la Cour de cassation et le chef de l'Etat le voue à l'impuissance, il lui reste à n'être pas moins respectueux du pouvoir souverain du Parlement et à faire inscrire immédiatement les propositions de loi d'abolition à l'ordre du jour de l'Assemblée.* »

● *Un étudiant juif blessé par des militants d'extrême droite.* — Parce qu'il avait protesté contre la distribution de tracts du mouvement d'extrême droite Fer de lance solidariste, à l'Institut d'études politiques de Paris, mercredi 29 octobre, un étudiant de première année a été blessé d'un coup de marteau à l'oreille par les distributeurs de tracts.

L'affaire de Broglie

CONFRONTATIONS ET AUDITIONS

La commission spéciale, chargée d'examiner la demande de mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice, a procédé à la confrontation de MM. René Plouy, ancien inspecteur à la brigade de recherche et d'intervention (BRI), et Michel Roux, inspecteur à la 10e B.T. Les deux policiers sont restés sur leurs positions, M. Plouy réaffirmant comme il l'avait fait lors de précédentes auditions que la BRI n'avait jamais été informée du projet d'assassinat visant Jean de Broglie. M. Roux a répété au contraire qu'il avait à plusieurs reprises informé ses collègues à la BRI de ce qui se tramait contre le député de l'Eure, cette affirmation appuyant les déclarations de M. Jean-Bernard Vincent, ancien inspecteur à la BRI.

La commission a entendu, d'autre part, les inspecteurs Berrux et Alignon qui, à l'époque des faits, faisaient partie de la BRI. Ces deux policiers ont déclaré qu'ils ignoraient, avant le meurtre de Jean de Broglie, les menaces qui pesaient sur celui-ci, ainsi que l'existence des deux rapports de l'inspecteur Roux. MM. F. Massot (apparenté P.S.) et Pierre Joxe (P.S.) ont observé que MM. Berrux et Alignon s'étaient exprimés « presque dans les mêmes termes » et qu'ils avaient indiqué s'être concertés avec leurs collègues avant leur audition.

Faits et jugements

Un huissier d'Albertville répond d'une série d'abus de confiance.

Albertville. — Devant le tribunal de grande instance d'Albertville a eu lieu, mercredi 29 octobre, le procès de Me Maurice Chauland, huissier de justice inculpé d'abus de confiance depuis le 12 mars, mais qui se livrait à des détournements de fonds depuis dix-huit ans.

Dans son réquisitoire, M. Olivier Viout, procureur de la République, avant de demander « *une peine d'emprisonnement qui ne soit pas inférieure à deux ans* » devait exprimer son « *étonnement de la trop grande bienveillance* » et de « *la mansuétude* » dont avait pu bénéficier si longtemps Me Chauland. « *Ce n'est pas*, devait-il dire, *en édulcorant la rigueur de la loi lorsqu'elle touche un membre de la famille judiciaire que l'on sert les intérêts bien compris de cette famille.* »

Jugement le 1er décembre. — *(Corresp.)*

Nouvelles poursuites contre M. Marc Fredriksen.

Une nouvelle information judiciaire a été ouverte par le parquet du tribunal de Paris contre M. Marc Fredriksen, directeur de *Notre Europe*, bulletin mensuel de l'ex-Fédération d'action nationale européenne (FANE), dissoute le 3 septembre.

Ces poursuites, fondées sur la loi du 1er juillet 1972, qui réprime les incitations à la haine et à la discrimination raciales, ainsi que *sur les textes du code pénal* visant l'apologie de crimes de guerre et celle d'attentats par explosifs, ont été motivées par divers articles et commentaires publiés par *Notre Europe* dans ses numéros d'août et de septembre 1980. Le dossier a été confié à M. Claude Grellier, juge d'instruction.

En Gironde un forcené se donne la mort après avoir blessé quatre personnes

Bordeaux. — Un maçon en retraite de Pauillac (Gironde) s'est donné la mort, jeudi 30 octobre, après avoir légèrement blessé deux gendarmes et un huissier. Retranché chez lui, il avait auparavant blessé sérieusement le capitaine Christian Prouteau, chef du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), qui tentait de le ramener à la raison.

M. Santiago Sanchez, cinquante-huit ans, d'origine espagnole, était fixe en France depuis 1960. Tour à tour maçon ou ouvrier agricole, il était pensionné depuis 1975 à la suite d'un grave accident de la circulation qui le laissa psychiquement et physiquement diminué après un long coma.

Mercredi après-midi, un huissier, M. Xavier Tayeau, de Soulac, accompagné de deux gendarmes, s'est présenté au domicile de M. Sanchez — une petite maison du hameau du Mousset, près de Pauillac, qu'il avait construite lui-même — pour lui notifier une saisie mobilière consécutive à une décision de justice. Son épouse avait en effet, été condamnée pour avoir tenté de tuer sa belle-sœur. — *(Corr.)*

Non-lieu en faveur d'un manifestant du 23 mars 1979.

M. Alain Vernier, premier juge d'instruction à Paris, a clos par un non-lieu l'information ouverte pour violences à agents, port d'arme et infraction à la loi dite « anti-casseurs » contre M. Georges Croissant, vingt et un ans, étudiant en arts plastiques, interpellé le 23 mars 1979, à Paris, lors de la manifestation des sidérurgistes lorrains et accusé par un gendarme mobile, M. Vincent, d'avoir blessé à la gorge, avec une gouge, son collègue M. Fournier, rue Taitbout.

Il avait été traduit en flagrant délit, le 3 avril, devant la 23e chambre correctionnelle. Le tribunal, estimant qu'il s'agissait là d'un fait criminel, s'était déclaré incompétent (*le Monde* du 5 avril). Une information judiciaire fut alors ouverte. L'enquête fit ressortir une série d'éléments de nature à confirmer l'innocence de l'inculpé que celui-ci, assisté de Mes Jean-Pierre Mignard et Francis Teitgen n'a cessé de proclamer.

Le magistrat instructeur a estimé qu'il existait, dans ces conditions, un doute sérieux en faveur de l'étudiant, en liberté depuis le 17 juillet 1979. Le parquet a, néanmoins, fait appel de l'ordonnance de non-lieu devant la chambre d'accusation.

M. Pierre Laurent président de la section sociale du Conseil d'Etat.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, le conseil des ministres du 29 octobre a nommé l'amiral Jean Tardy conseiller d'Etat, en service extraordinaire, en remplacement de M. Pierre Louis, et M. Pierre Laurent, président de la section sociale du Conseil d'Etat, en remplacement de M. Pierre Laroque.

[Né le 27 octobre 1919 à Paris, M. Pierre Laurent est docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et du centre des hautes études administratives. Auditeur au Conseil d'Etat en 1945, il devient maître des requêtes en 1950 après avoir été conseiller juridique auprès du haut commissaire de la République française en Sarre (1948). En 1953, il est membre de la Cour suprême de l'Union franco-sarroise, puis directeur des cabinets civils et militaires du résident général de France au Maroc (juin-août 1955). Après avoir été directeur général du travail et de la main-d'œuvre au ministère du travail (1957-1963), il était appelé par M. Christian Fouchet, alors ministre de l'éducation nationale, au poste de secrétaire général de ce ministère (1963-juillet 1968). Conseiller d'Etat depuis 1966, M. Laurent a été directeur général des relations culturelles scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères (1969-1974) avant de réintégrer le Conseil d'Etat, où, depuis 1977, il était président de la sixième sous-section de la section du contentieux. M. Laurent, de 1970 à 1972, a été membre du conseil d'administration de l'O.R.T.F. Depuis 1976, il est membre du haut comité de la langue française.]

[Pierre Laroque est le père des grandes réformes qui, sur la base du programme du Conseil national de la Résistance, et au lendemain de la deuxième guerre mondiale, ont mis en place la Sécurité sociale. Interprétant à la française, le fameux rapport Beveridg, il fut le premier directeur de cette institution et le défenseur d'une application totale des notions de solidarité, de redistribution et de généralisation. Pierre Laroque est aussi l'auteur principal du fameux rapport « Pour une politique de la vieillesse » (1962), qui préconisait une nette amélioration du minimum vieillesse.]

31 OCTOBRE 1980
JOURNEE MONDIALE DE L'EPARGNE.

De la Suède au Japon, de l'URSS au Pérou, partout il existe des Caisses d'Epargne, et partout leur vocation est semblable : promouvoir et collecter l'épargne, la faire fructifier pour le mieux-être de tous. Organismes à but non lucratif, les Caisses d'Epargne ont pour mission d'aider l'individu et la famille à constituer leur patrimoine et, au-delà, d'améliorer le patrimoine national.

En France, la Caisse d'Epargne Ecureuil est la plus importante institution d'épargne : 27 millions de déposants de tous âges et de toutes conditions lui font confiance.

L'argent ainsi collecté sert à financer les grands travaux, à développer l'activité régionale, à favoriser l'aide aux collectivités locales et à enrichir le cadre de vie.

La Caisse d'Epargne Ecureuil célèbre le 31 octobre avec toutes les Caisses d'Epargne du monde la Journée Mondiale de l'Epargne. A l'heure d'économiser toutes les ressources, elle rappelle le rôle essentiel des citoyens-épargnants dans le progrès des peuples.

CAISSE D'EPARGNE
POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS.

هكذا من الأصل

(PUBLICITÉ)

NOURRIR LES ORPHELINS D'EL ASNAM

Après le tremblement de terre d'Algérie, trois mille orphelins sont aujourd'hui menacés par la faim, le froid, la maladie.

Grâce aux dons des Français et au concours de la Communauté Économique Européenne, Action Internationale contre la Faim est sur place, et a déjà distribué aux habitants d'El Asnam vingt tonnes d'aliments. Ses équipes installent en ce moment, cent quarante maisons préfabriquées.

Mais les besoins en aliments pour jeunes enfants, en farine et lait maternisé sont immenses.

Avec 100 francs, un enfant peut être nourri pendant un mois, jusqu'à ce que El Asnam revive.

Adressez vos dons à A.I.C.F., 13, rue d'Uzès, 75002 PARIS
C.C.P. 4997 16 A PARIS



POUR SAUVER LES ENFANTS D'EL ASNAM - ALGERIE

OUI, je réponds à l'appel d'A.I.C.F. afin d'envoyer un avion chargé d'aliments pour enfants à EL ASNAM.

NOM ______________________________

ADRESSE ______________________________

MONTANT DU DON ______________________________

A retourner avec votre versement à A.I.C.F. ; 13, rue d'Uzès - 75002 PARIS
ou par C.C.P. 4997 16 A PARIS

Le Monde

culture

ARCHITECTURE

Quinze lauréats pour le Prix de l'Agha Khan

Du 20 au 24 octobre, à Lahore, la capitale du Punjab au nord-est du Pakistan, les cérémonies se sont succédé d'une manière tout orientale, et sans interruption. La ville pavoisait pour l'Agha Khan, descendant du Prophète et quarante-neuvième imam des musulmans ismaéliens plus connu en Europe pour l'étendue de sa fortune que par l'usage qu'il en fait dans le monde islamique. Parmi les banderoles traditionnelles qui souhaitaient longue vie au chef religieux, ou une longue vie, de circonstance, à l'unité islamique, il en était qui pouvaient surprendre : elles souhaitaient longue vie au bienfaiteur de l'architecture... L'architecture était pourtant bien à l'origine de ce déploiement de fastes et d'honneurs auquel un demi-millier de personnes venues des quatre coins du monde avaient été priées d'assister.

Trois années et cinq séminaires

Le 23 octobre, dans les jardins légendaires du Shalamar en présence du général Zia Ul Haq, président de la République islamique du Pakistan, et de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, l'Agha Khan a remis le premier prix Agha Khan d'architecture (Agha Khan Award) à quinze lauréats, prix matérialisé par une somme globale de 500 000 dollars (2 millions de francs). Ce prix, auquel on souhaite donner l'importance d'un Nobel mais qui ne sera décerné que tous les trois ans, est destiné à encourager l'architecture dans les pays de culture islamique où la construction se trouve confrontée à de multiples problèmes, sinon à des choix cruciaux. Le développement démographique considérable dans certaines régions, les aspects climatiques, la préservation des traditions, la conservation des monuments, l'adaptation délicate et souvent souhaitable des techniques et des modèles occidentaux sont, en vrac, autant de données qu'ont dû prendre en compte les organisateurs. En revanche les critères religieux ou nationaux ne devaient (et ne devront) pas intervenir, selon les vœux mêmes de l'Agha Khan : « *Je ne plaide pas en faveur d'une approche étroite et chauvine du développement artistique d'une nation, pas plus que d'une simple copie des formes du passé* », a-t-il notamment déclaré.

Le choix final montre assez que ce principe a été respecté.

Les moyens mis au service de cette fin sont considérables. Pour arriver au résultat de cette année, trois années d'investigations et cinq séminaires internationaux qui ont donné lieu à autant de publications ont été nécessaires. Y ont collaboré plusieurs groupes d'architectes qui ont sillonné vingt-cinq pays, des côtes occidentales de l'Afrique à l'extrême sud de l'Asie, étudié un grand nombre de réalisations et formé ainsi les bases d'un futur centre de documentation. Leur action a été placée sous la tutelle d'un comité organisateur où l'on relève les noms de personnalités comme Hassan Fathy, Charles Correa, Sir Hugh Casson, des professeurs Dogan Kuban et William Porter. Le choix définitif a enfin été établi par un jury dans lequel musulmans et non-musulmans, architectes et non-architectes s'équilibrent (1). Par ailleurs, une condition du prix est que les travaux lauréats doivent avoir au moins deux années d'existence et donc avoir fait leurs preuves... Quant aux lauréats eux-mêmes, ils ne sont pas seulement architectes, mais peuvent être clients, maîtres d'ouvrage, ou ouvriers.

Parmi les lauréats du prix figurent deux architectes français : André Ravereau, jusqu'à présent surtout connu pour ses travaux en Algérie, primé ici pour une réalisation au Mali, et Jean-François Zevaco, primé pour une réalisation déjà ancienne au Maroc. Enfin, l'architecte égyptien Hassan Fathy, âgé de quatre-vingt ans et aujourd'hui mondialement connu, a obtenu, en marge de ces prix, un prix spécial décerné par l'Agha Khan pour l'ensemble de son œuvre.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) MM. Titus Burckhardt, historien suisse de l'architecture musulmane, Sherban Cantacuzino, secrétaire de la Royal Fine Arts Commission britannique et ancien éditeur de *Architectural Review*, Giancarlo de Carlo, directeur du Laboratoire international d'architecture d'Urbino, Mahbub ul Haq, directeur de Policy Planning de la Banque mondiale, MM. Muzharul Islam, président de l'Institut des architectes du Bangladesh, Aptullah Kuran, directeur du département des sciences humaines à l'université de Bogazici (Istanbul), Dr Mona Serageldin, architecte égyptien, MM. Soedjatmoko, sociologue indonésien, ancien ambassadeur et recteur de l'université des Nations unies à Tokyo, et Kenzo Tange, architecte japonais.

Le palmarès

Le prix Agka Khan d'architecture a été décerné à quinze réalisations de douze pays, réparties en six catégories. Dans la catégorie « Prémisses sociales d'un développement futur », au programme d'amélioration des kampongs (1969, Djakarta, Indonésie) et au Pondok Pesantren Pabelan (expérience commencée en 1965 à Java, Indonésie).

Dans la catégorie « Recherche de l'adaptation à un contexte historique », à l'architecte Turgut Cansever et au charpentier Cemil Ormanlar pour la maison Ertegun (1973, Bodrun, Turquie) ; au même architecte qui est ainsi deux fois primé, pour le siège de la Société d'histoire turque (1966, Ankara, Turquie) ; et au groupe d'architectes Arcop associates pour l'hôtel Mughal (1976, Agra, Inde).

Dans la catégorie « Préservation du patrimoine traditionnel », à la municipalité de Sidi-Bou-Saïd (Tunisie). Dans la catégorie « Restauration », à l'Istituto italiano per il Medio et Estremo oriente, et à l'Organisation nationale iranienne pour la conservation, qui ont restauré les monuments d'Ali Qapu, Chehel Sutun et Hasht Behesht (1977, Ispahan, Iran) ; au département des Fondations pieuses de l'agence de restauration turque qui a permis la restauration du caravansérail Rustem Pasha (1972, Erdine, Turquie) ; et à l'agence Michaël Rice and Company pour la restauration et l'aménagement du palais Amiri en musée national (1975, Doha, Qatar).

Dans la catégorie « recherche d'une utilisation contemporaine d'un langage traditionnel », à MM. A. Wahed El-Wakil (architecte), A. Moustafa (maître maçon), M. Attiyah (plâtrier) et H. El-Nagar (charpentier) pour la maison Halawa (1975, Agamy, Egypte) ; à M. Jean-François Zevaco pour un ensemble d'habitations à Agadir (Maroc) ; et à M. A. Ravereau, au Fonds européen de développement et à l'assistance médicale du Mali, pour un centre médical à Mopti (1976, Mali).

Dans la catégorie « recherche d'innovation », à l'agence suédoise V.B.B. pour un ensemble de châteaux d'eau à Koweït (1976, Koweït), et aux architectes R. Gutbrod et F. Otto pour l'hôtel et le centre de conférences islamique de La Mecque (1974, Arabie Saoudite). Dans la catégorie « Recherche de systèmes constructifs adaptés », à l'agence Breda de l'UNESCO, à l'organisation Caritas-Sénégal, à M. D'Iallo (maître maçon) et au centre lui-même pour le centre agricole de Nianing (1977, Sénégal).

COMITÉ FRANÇAIS D'AIDE MÉDICALE ET SANITAIRE
A LA POPULATION CAMBODGIENNE
SOLIDARITÉ CAMBODGE
Mardi 4 novembre 1980 à 21 heures
SALLE PLEYEL
Daniel WAYENBERG
CHOPIN LISZT
Location à la salle (563-88-73)
Royal Tourisme, 10, rue Royale (260-31-84)
et dans toutes les Agences de Théâtre.

MUSIQUE

L'Orchestre de Jérusalem à Paris

Une haute intensité

Le gala donné lundi soir 27 octobre au Théâtre des Champs-Elysées, sous la présidence de Mme Saunier-Seïté, au profit de la recherche scientifique, par l'Association française des amis de l'université de Tel-Aviv, célébrait le premier anniversaire de la convention passée entre cette université et Paris-V. Il a permis d'entendre pour la première fois dans la capitale française (après Lille et Orléans) l'Orchestre symphonique de Jérusalem. Fondé en 1936, celui-ci devint au moment de la fondation de l'Etat d'Israël l'orchestre de la radio nationale et tient, depuis, un rôle important dans la vie musicale à côté du célèbre Orchestre philharmonique d'Israël.

C'est un ensemble homogène et excellent qui se caractérise par la haute intensité de ses interprétations, sous la conduite de son chef, Garry Bertini, que l'on connaît bien à Paris, où il a dirigé notamment Ariane et Barbe-Bleue *et* les Noces de Figaro *à l'Opéra,* Boris Godounov *et la* Septième Symphonie *de Mahler à Radio-France.*

On ne disposait malheureusement d'aucune information sur Program Music 80 *du compositeur israélien Zvi Avni, une vigoureuse partition en trois parties qui combine des éléments très bigarrés et disparates ; cette musique crispée et éruptive, avec un second mouvement plein de mystère, se termine de façon assez confuse avec d'étranges citations beethovéniennes, mais témoigne d'une personnalité indéniable.*

Un jeune pianiste israélien, originaire d'Ouzbékistan, Yefim Bronfman, faisait ensuite grande impression dans le Deuxième Concerto en la *de Liszt. Son toucher parlant, sa frappe superbe, alternaient dans une interprétation très contrastée, non exempte d'un certain maniérisme, mais dont la fierté, le dynamisme, la terrifiante puissance, auraient séduit Liszt à coup sûr.*

Dans la Première Symphonie *de Mahler, Garry Bertini donnait libre cours à sa passion chaleureuse, à son émotivité, qui rejoignent celles du compositeur. Mais il s'attache tant au moindre détail, il a tellement l'air de vouloir jouer lui-même de chaque instrument, il se donne si pleinement avec ces mimiques de danseur, ce visage souffrant ou extasié, cette demande perpétuelle d'expression d'une main suppliante, que l'exécution en devenait trop « expressionniste » et manquait parfois d'ampleur et de style. Il faut garder jalousement cette ligne souveraine de Mahler qui transcende et sous-tend à la fois la multitude des événements musicaux, cette polyphonie, cette « polymorphie » extraordinaire de Mahler, qui risque autrement de paraître désordonnée. Pourtant l'ardeur qu'on sentait chevillée à l'âme du chef et de tous les musiciens gardait à l'œuvre son puissant relief.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert a été diffusé en direct par France-Musique.

Le clavecin de Scott Ross

Rigueur et complicité

La salle du Conservatoire d'art dramatique, celle-là même qui a accueilli si longtemps l'orchestre du Conservatoire, reste la meilleure salle de concert de Paris. On le savait, on l'avait un peu oublié, mais depuis deux ans il semble qu'un mouvement se soit amorcé pour y faire à nouveau régulièrement de la musique.

Aussi, mieux que dans n'importe quelle église, le clavecin y sonne merveilleusement. C'est tout juste si le plancher ne vibre pas par sympathie avec les notes graves de l'instrument. En fermant les yeux on se croit à côté de l'exécutant et, à moins de ne supporter le clavecin qu'avec beaucoup de réverbération, comme dans la plupart des enregistrements, on serait bien fou d'en demander davantage.

Les miracles, dit-on, n'ont lieu qu'une fois, et pourtant, après avoir entendu Scott Ross lundi soir dans un programme consacré à Louis Couperin, d'Anglebert, Du Phly et Rameau, il est facile d'imaginer que le second, mercredi 29, tout entier dédié à François Couperin, ne le cédera en rien au premier. A vingt-neuf ans ce jeune claveciniste canadien a déjà derrière lui l'enregistrement intégral des pièces de Rameau et de Couperin (Stil nº 2107 S 75, 1607 S 77 et 2106 S 78 : une vingtaine de disques au total) considéré comme version de référence quoiqu'un souci de la rigueur, excellent en soi, vienne parfois brider l'expression. Le disque est une chose, l'exécution au concert en est une autre. Dans le cas présent, c'est bien le même interprète qu'on retrouve, aussi à l'aise dans l'ornementation luxuriante des deux premiers auteurs dont il sait dégager les lignes de force tout en les laissant à l'arrière-plan, que galant pour l'art léger de Du Phy, complet, enfin, dans Rameau, qui sollicite, dans sa Suite en sol mineur, *la complicité d'un virtuose capable de s'amuser sérieusement.*

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

Les « PRÉCIPITATIONS », de Jérôme Deschamps à Tourcoing

Les fantômes s'amusent

Normalement, l'entrée de l'Idéal-Ciné à Tourcoing est aussi délabrée que le foyer, dont le papier peint, couleur tilleul racorni, est moucheté d'un plâtre blanc qui s'échappe par les éraflures, aussi sévère que le vaste couloir sombre conduisant à la salle où la Salamandre, centre dramatique du Nord, est installée, et que la municipalité va rénover.

Pour le spectacle de Jérôme Deschamps, *les Précipitations*, l'entrée est garnie d'une moquette d'un terrifiant bleu électrique, et séparée du foyer par des miroirs sans tain qui mettent en reflets le faux pimpant et le vrai abandon. D'un coin surgit un visage hybride, ébouriffé, muni d'un long nez, décoloré, qui semble n'avoir jamais connu la lumière du jour et qui croasse des bouts de mots caillouteux, comme des boules de mie de pain durcie. La famille Deschiens est de retour. Elle a recueilli en son sein quelques comédiens du centre, a évidé la vieille salle qui apparaît dans toute sa détresse, avec ses rides et ses cicatrices, et le grand espace de plancher vide, au bout duquel se dresse, posé sur une estrade fendue, un cadre de scène brinquebalant, fatigué — on dirait qu'il s'est retiré de la vie depuis très longtemps, on dirait un malade permanent à sa première sortie.

Les spectateurs sont sur les gradins de l'autre côté de l'espace vide que les homoncules miséreux engendrées par le cerveau maniaque de Jérôme Deschamps parcourent à pas mécaniques, tout petits, tout perdus. Ils surgissent des failles, des trous, des portes, tirent une sonnette, poussent une poussette, répètent les mêmes gestes comme s'ils avaient oublié, sourient sans joie et courent, brusquement affolés, jouent des mélodies déchirantes sur des paroles insensées, lancent des discours hachurés.

Ils n'ont pas de vie, seulement des hoquets d'énergie pendant lesquels ils accumulent les gags — ils ont si peu de temps et leur langage s'est perdu quelque part ailleurs. Des flopées de gags ahuris, glissants, très drôles, mais on ne rit pas tellement, parce qu'on a l'impression de voir s'amuser des fantômes amnésiques. Et ils se retrouvent tous, les pieds dans un nuage fumigène, formant un petit orchestre terriblement mélancolique — image finale qui n'est pas sans rappeler celle, bouleversante, sur laquelle s'achevait le *An die musik* de Pip Simmons.

On se promène dans le monde enfermé, dans le paysage de brouillard de Jérôme Deschamps. Il y a beaucoup de passages étonnants — par exemple ceux des deux filles qui traversent de profil l'une derrière l'autre, pareillement habillées et coiffées mais l'une est en taille le double de l'autre, — des moments qui passent, s'effacent, laissent des traces un peu floues, non sans charme pourtant.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

Les coulisses de la Comédie-Française

Des télés dans un trou

A l'occasion du tricentenaire de la fondation de la Comédie-Française, le Centre Pompidou, l'Institut national de l'audiovisuel et la Comédie-Française ont réalisé, dans le « forum » du Centre Pompidou, une exposition intitulée « Les coulisses de la Comédie-Française ».

Fragments de décors, costumes, objets divers, coupes, armes, chapeaux, bijoux et des maquettes de scénographie, ont été disposés entre les éléments noirs métalliques du musée. Parmi ces vestiges sont installés, ici et là, des postes de télévision qui transmettent des pièces filmées, des interviews d'acteurs.

Le lieu où se tient cette exposition n'a rien d'un « forum », terme officiel. C'est, au milieu du hall d'accueil, un grand trou, une fosse. Le visiteur descendu dans cette fosse est entouré de piliers de fer noirs, de structures de soutien ; s'il lève la tête, il voit, là-haut, les gens qui se penchent avec curiosité sur les « ours » de la fosse. Ce n'est pas un lieu « noble », c'est comme une excavation, un espace perdu dont on a voulu se servir. La lumière n'y est ni vraie ni fausse. Tombent dedans les brouhahas informels du grand vestibule d'accueil. Bref, cet endroit est triste et ce que l'on y expose souffre d'un gros handicap, d'un inconfort physique et moral.

Les maquettes de décors sont des documents, c'est mieux que rien, mais il y manque les lumières, l'action, les acteurs, et même d'autres choses essentielles. Telle maquette de Renaud et Armide, *de Cocteau, décor de Christian Bérard, est un rocher gris sinistre, alors que le décor était en vérité un rêve de transparences de tulle peint dans quoi jouaient des rayons : ici pas de tulles, pas de rayons, la maquette est trompeuse.*

Les costumes de nombreuses pièces ne sont pas beaux, sont comme de faux vêtements, on ne voit pas bien à quoi cela tient, ils ont quelque chose de grossier. Seuls les costumes de la Villégiature *échappent à ce climat bizarre, un peu cauchemardesque. Un détail : les organisateurs de l'exposition auraient dû indiquer, pour chaque costume, quel personnage de la pièce le portait, la nécessité de cette information allait de soi.*

Les images de mises en scène qui apparaissent sur les écrans de télévision n'apportent pas grand-chose. Les voix sont criardes, déformées par les appareils. D'autre part, il n'y a jamais un rapport juste entre les images cadrées d'un film et une pièce, puisque le propre du théâtre, à la Comédie-Française comme ailleurs, c'est que les yeux de chaque spectateur sont libres à chaque moment de regarder ce qu'ils veulent, d'aller voir, dans tout le paysage du champ, ce qu'ils veulent.

Il y a dans cette exposition de la bonne volonté, du travail, et un grand nombre d'objets que la Comédie-Française a tirés de ses réserves. Mais le sentiment que donne tout cela est un peu inexact, un peu pauvre, et, de toute manière, un exposant digne de ce nom devrait refuser de se laisser reléguer dans la fosse du hall d'entrée, même si cette fosse est baptisée « forum ».

MICHEL COURNOT.

■ Au vingt-deuxième concours international de guitare organisé par Radio-France, aucun premier prix n'a été attribué. Un deuxième et un troisième prix ont été décernés respectivement à Mariam Rennot (France) et à Dietmar Kres (Autriche), dans la catégorie interprétation, et à Francis Kleinjane (France) et à William Bland (Etats-Unis) dans la catégorie composition.

CINÉMA

« Armée d'amour » de Rosa von Praunheim

Rosa von Praunheim, jeune cinéaste allemand, a dressé l'inventaire des groupes homosexuels aux Etats-Unis, enquêté sur leur histoire, leurs combats. Il a rencontré ceux qui ont choisi la lutte politique, ceux qui militent pour les droits de l'homme, et ceux qui ne militent pas, ceux qui sont intégrés, associés aux décisions municipales, par exemple et les artistes qui se mettent en scène.

Il y a les homosexuels du tiers-monde les « gay and lesbian blind » (aveugles) il y a même des nazis, ainsi que des associations de parents de « gays » : c'est la particularité des Etats-Unis où tout existe, recensé, patenté, ce qui n'exclut pas le racisme, le sexisme.

Le film est un excellent documentaire où passe une foule de voix et d'informations. « Le fanatisme est toujours fondé sur l'ignorance », explique une vieille dame de quatre-vingts ans. « Armée d'amour », patiemment, intelligemment, appelle à la compréhension, à la communication, à la tendresse.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ La Clef, Olympic-Entrepôt.

« Xanadu » de Robert Greenwald

Rencontre du troisième type entre une muse descendue de l'Olympe, un jeune peintre en mal d'inspiration et le papa de celui-ci, riche businessman qui regrette ses amours évanouies et l'orchestre de Glenn Miller.

S'appuyant sur un scénario « poétique » d'une consternante niaiserie, cette comédie musicale réalisée par Robert Greenwald est sauvée du désastre par quelques morceaux de bravoure où « glamour » et romance (style 1940) s'opposent aux frénésies du disco. Gene Kelly prouve qu'il a encore de bonnes jambes. Olivia Newton-John chante agréablement. Dans le rôle (ingrat) de l'amoureux à qui Zeus refuse sa fille, Michael Beck est sympathique et patine joliment à roulettes. — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Le budget de la culture et le P.S.

C'est par une attaque très vive contre le parti communiste (dont il a notamment dénoncé la politique de « *mensonge* », de « *calomnie* » et de « *répression* ») et contre le gouvernement qui, l'un et l'autre, rejettent selon lui les intellectuels et les créateurs que M. Jack Lang, délégué national du P.S. à la culture, conseiller de Paris, a ouvert sa conférence de presse, mardi 28 octobre, sur le budget du ministère de la culture et de la communication. Face au gouvernement et au parti communiste, le parti socialiste a été présenté comme une force de rassemblement des intellectuels et des artistes, comme une force de propositions, d'expérimentation et de contestation.

Quant au projet de budget lui-même, dont le conseiller socialiste dit ironiquement que « *le commenter c'est déjà le prendre au sérieux* », et dont les 0,48 % représentent effectivement la proportion du budget de l'Etat la plus faible depuis 1974, il en a fait un triste portrait, parlant de la « *décapitation* » de secteurs vitaux, comme la lecture publique et l'action culturelle. Il a déploré encore la manière dont le ministère dissimule ces diminutions pour n'évoquer de son budget que les postes préservés. M. Rodolphe Pesce, député de la Drôme, a, pour sa part, présenté le rapport — très négatif dans ces conditions — qu'il fera de ce budget à l'Assemblée nationale lors de sa discussion le 4 novembre prochain. M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, a enfin dépassé le cadre de cette conférence en faisant un bilan de la politique culturelle des municipalités socialistes, bilan qu'il a voulu généralement satisfaisant, malgré les difficultés en particulier rencontrées, selon lui, pour faire respecter ses engagements par l'Etat. L'architecture, bien qu'elle soit désormais l'apanage du ministère de l'environnement et du cadre de vie (et malgré le nouveau siège du P.S., l'hôtel rénové du 10, rue de Solférino), a été évoquée : elle devrait, dans les mois qui viennent, faire l'objet d'une nouvelle réflexion, d'un nouvel effort doctrinal. — F. E.

● *Les principales organisations et syndicats représentatifs du théâtre et des maisons de la culture* viennent de rendre public un « appel aux élus de la nation » avant le débat sur le budget de la culture qui doit intervenir le 4 novembre à l'Assemblée nationale. Affirmant que, « *accepter le budget proposé par le ministre de la culture et de la communication, c'est conduire notre pays à parler de la création artistique professionnelle et de l'action culturelle au passé* », ils demandent aux élus d'exiger « *un budget conforme à la vocation culturelle de la France* ».

A l'Opéra de Paris

PATRICK DUPOND NOMMÉ DANSEUR ÉTOILE

L'Opéra de Paris a annoncé jeudi 30 octobre la nomination de Patrick Dupond comme danseur étoile, sur proposition de Rosella Hightower, directrice de la danse.

Né à Paris le 14 mars 1959, Patrick Dupond a fait toutes ses classes à l'école de danse de l'Opéra. Elève chahuteur et doué, il est engagé dans le ballet comme quadrille en 1975. En 1976, il est premier danseur ; on le remarque dans le rôle du jeune homme de *Nana*. Cette même année, il se présente au concours international de Varna, où il enlève la médaille d'or et le grand prix. Il affirme ensuite ses dons d'année en année : en 1978, il triomphe au Japon dans le rôle de l'oiseau bleu de *la Belle au bois dormant* ; en avril 1979, il danse le pas de deux de *la Bayadère* avec Noëlla Pontois ; il est, dans un genre plus décontracté, le sportif caracolant de *la Sonatine bureaucratique*, puis le Chinois de *Parade*, au cours de la soirée Satie, salle Favart. Enfin, il crée le rôle du jeune homme dans *le Fantôme de l'Opéra*, de Roland Petit au printemps dernier. A partir de demain soir, on le verra dans *Waslav*, un solo composé pour lui par John Neumeier à Hambourg et bien propre à le mettre en valeur.

M. M.

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Maison de thé.
Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h. 30 : la Tempête.
Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 18 h. 30 : Bernanos pour une heure.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : l'Echange.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h. 30 : Concert J.-S. Bach.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et Singulis.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Révolte.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : Films.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : le Conte d'hiver.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 21 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo.
Chapiteau du Puits-aux-Images (828-08-14), 20 h. 30 : la Nuit vénitienne.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : l'Anniversaire. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : l'An mil.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exlpoits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : *Madame est sortie.*
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : J'tiens debout parce que c'est la mode ; 22 h. 30 : Art scénique en vieilles dentelles.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Essaïon (278-46-42), I, 18 h. 30 : The Time Piece ; 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-43-39), 21 h. : George Dandin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Le Père Noël est une ordure.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : En pleine mer.
Huchette (326-28-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Couleur du temps ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — Théâtre rouge, 19 h. : Molly Bloom ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : la Mémoire courte ; 20 h. 30 : F. Chopin.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Proust.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : l'Habilleur.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : André Valardy.
Musée d'art moderne (723-61-27), 18 h. 30 : Performances (Kim Tomczak).
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Retrouvailles.
Poche-Montparnasse (548-92-07), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Huis clos ; Haute surveillance.
Studio Fortune, 21 h. : le Chant du cygne ; l'Arthrite.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out water ; 21 h. : les Jumelles.
Théâtre des Deux-Portes (361-49-92), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Théâtre 18 (226-47-47), 18 h. 30 : Il ne faut pas avoir peur du noir ; 21 h. : Play Strindberg.
Théâtre de Paris (284-09-30), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : le Loup-Garou.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 45 : la Voix humaine ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 30 : Vignol's Band Rock ; 21 h. 45 : Naphtaline ; 23 h. : E. Sarda Generation Hollywood.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2; 21 h. 30 : G. Cuvier; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de Carton ; 23 h. 30 : B. Joyet.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 22 h. 15 : Bruant superstar.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Les robots ne sont pas méchants.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : Y. Lacouture.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Mona Lisa ; 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 30 : les Rois de la communale.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : le Pétichiste.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : J. Debronckart.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : les Shikalongs ; P. Moulinat.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-86-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), 21 h. : Les lions oui, mais les panthères pas ; 22 h. : Two men chauds. — II, 21 h. : le Concile des fous ; 22 h. 30 : A. Nizet.
Soupap (278-27-34), 20 h. : Machinerie ; 21 h. 30 : la Chasse au snark.
Splendid (887-33-82), 21 h. : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 22 h. 30 : P. Chêne.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : P. Garnier ; 22 h. 30 W O. Forest.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Comédies musicales

Bataclan (700-30-12), 20 h. 30 : Offenbach.
Elysée-Montmartre (606-38-79), 18 h. 45 : l'Ile heureuse.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : Ta bouche.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 30 : la Route fleurie.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : les Quilapayun.
Crypte Sainte-Agnès (296-88-32), 22 h. 30 : F. Camarroque.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : R. Magdane.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Mannick.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Gilbert Bécaud.
Palais des congrès (758-22-56), 21 h. : Julien Clerc.
Pigall's (526-04-43), 22 h. : les Années noires.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Maitreyi (danse de l'Inde du Sud).
Galerie Oudin (271-83-65), 20 h. 30 : Danse solo leone.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : A. Asselin ; 21 h. : H. El Masri (musique traditionnelle égyptienne).
Radio-France, studio 106, 18 h. 15 : S. Decrept, D. Abramovicz, V. Geminiani, G. Cypriani (Ohana, Ligeti, Debussy...).
Musée Guimet, 20 h. 30 : Musique de l'Inde.
Crypte des Dominicains, 20 h. 45 : M. Wladkowski (Chopin, Perkowski, Szymanowski).

Jazz, pop, rock, folk

Bofinger (272-87-82), 22 h. : J.-L. Chautemps, J. Di Donato, F. Jeanneau.
Café d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : J. Tresse ; 22 h. 30 : M. Mason.
Caveau de la Huchette (326-65-02), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Villaruel, A. Grillo.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. 30 : Lee Konitz, R. Urtreger.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Words and Music.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Duck, Bluegrass.
Opéra-Night (296-62-56), 24 h. : Beau geste.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Toto Bissainthe.
Patio-Méridien (758-12-30), 21 h. 30 : Jimmy Witherspoon.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : A. Lorenzi, J.-C. Lubin, D. Bertram, C. Vander.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : C. Luter.

Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : Paul Simon.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

THEATRE

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Une visite. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Woyzeck.
Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h. 30 : les Euménides.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Cage.

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 30 : Stravinski.
Petit Palais, de 10 h. à 17 h. 40 : Regard sur la photographie au dix-neuvième siècle.

Dans la région parisienne

Bagneux, C.C.C. (663-10-54), 20 h. 30 : I am a poor lonesome cobaye.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Faut pas payer.
Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-70), 21 h. : la Bonne Ame de Se-Tchouan.
Chelles, C. C. (421-20-36), 20 h. 45 : la Tempête.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : Puorquoi Benerdji s'est-il suicidé ?
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Vichy-Fictions. — Théâtre Par-le-Bas (775-91-64), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
Pontoise, Théâtre des Louvrais (030-46-01), 21 h. : Momix.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 19 h. 30 : les Jumeaux vénitiens.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-78-74), 21 h. : Si jamais je te pince. — Petit Sorano, 21 h. : A fleur de sang.

FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS

Théâtre de la Ville (274-11-34), 18 h. 30 : Barre Philips, John Surman Sextet.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Swing Limited Corporation.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Texture Sextet.
Petit-Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Royal Tencopators Orchestra.
Dreher (233-92-80), 22 h. : Quintet Chico Freeman.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 30 octobre

ODEON THEATRE NATIONAL
recherche pour spectacle de Février à Mai 1981
- *Garçon de 15 à 17 ans*
- *Comédien-chanteur noir pouvant s'accompagner guitare ou piano*
Auditions au Théâtre de l'Odéon
place Paul Claudel
75006 Paris
Lundi 3 nov.
pour le garçon de 10 à 13 h.
pour le chanteur noir de 16 à 19 h

à partir du 31 octobre



L'ECHANGE
Paul Claudel
Bourseiller/Daydé
20 h 30 précises

LE THÉATRE DES DEUX-ANES
annonce qu'il donnera une matinée supplémentaire, samedi 1er novembre, à 15 h. 30, avec Pierre-Jean VAILLARD, dans la percutante revue
« QUAND LES ANES VOTERONT »

A MONTPARNASSE
le groupe des cinémas BRETAGNE - MIRAMAR
ouvre le 30 OCTOBRE 1980 à 20 heures
Quatre cinémas d'exclusivité
« LES MONTPARNOS »
rue d'Odessa, à 40 mètres des cinémas BRETAGNE - MIRAMAR

Centre Georges Pompidou
du 3 au 12 novembre 1980
LA FABLE DE GUILLAUME APOLLINAIRE
montage de Georges-Emmanuel CLANCIER
mise en scène de Pierre TABARD
avec Florence DELAY, Pierre TABARD, Jean-Pierre MALARTRE
Grande salle du centre national Georges Pompidou
Prix des places : 10 frs et 15 frs - Renseignements : 278.79.95

UGC NORMANDE - HELDER
REX - UGC OPERA - UGC ODEON
MISTRAL - MIRAMAR
UGC GOBELINS - MAGIC CONVENTION
UGC GARE DE LYON - CLICHY PATHE
3 SECRETAN - 3 MURAT
PARAMOUNT MAILLOT
GAUMONT LES HALLES - LES MONTPARNOS
STUDIO Vélizy - CYRANO Versailles
C 2 L Saint-Germain - ALPHA Argenteuil
MELIES Montreuil - ARTEL Nogent
ARTEL Rosny - ARTEL Créteil
CARREFOUR Pantin
4 PERRAY Sainte-Geneviève
FRANÇAIS Enghien - FLANADES Sarcelles
GAUMONT Evry - BUXY Val d'Yerres
PATHE Champigny - CLUB Colombes
PARAMOUNT La Varenne
VILLAGE Neuilly - P.B. Cergy
ARTEL Corbeil - CLUB Les Mureaux
MEAUX 1-2-3 - VOX Rambouillet
CALYPSO Viry-Châtillon



REALISE PAR JACQUES DERAY
UNE PRODUCTION ALAIN DELON

CONNAISSANCE DU MONDE

PLEYEL. Pour la 3e année consécutive. D. 2 nov., 14 h. 30. Mar. 4, 18 h. 30
LE NIL
DES SOURCES A L'ÉGYPTE - LE ROMAN D'UN FLEUVE
Film de Récit et BERNARD PIERRE
Les Sources du Nil. Le lac Victoria. Les Montagnes de la Lune. Les deux Nils au Soudan. La Haute Egypte. Le Caire. Le Delta, ses richesses et ses fellahs. Le Nil immortel.

PLEYEL. - Dimanche 16 nov., 14 h. 30. - Mardi 18 nov., 18 h. 30 et 21 h.
MYSTÉRIEUX ET INSOLITE PROCHE-ORIENT SUR LES TRACES D'ABRAHAM
Récit et Film de Paul-Jacques CALLEBAUT
de BABYLONE à JERUSALEM
Assur, Ninive, Babylone. Sur les traces de la Genèse. An Nadjef, la Mosque interdite des Chiites. Les Derviches. Les Maronites. Les Druzes. Danses mystiques. Baptême dans le Jourdain. Fête du feu au Saint-Sépulcre.

Centre Georges Pompidou
1980/1981 UNE SAISON EXCEPTIONNELLE !
Les réalismes 1919 - 1939,
Paris-Paris 1937 - 1957,
Nicolas de Staël.......
Théâtre / Danse / Musique / Débats-rencontres.
Avez-vous votre LAISSEZ-PASSER ?
(70 F par an, Jeunes, 3e âge, collectivités : 50 et 30 F)

Coupon-réponse à retourner au :
Centre Georges Pompidou - Relations extérieures
Bureau des adhésions - 75191 PARIS CEDEX 04
M., Mme, Melle..................................
Adresse...
Souhaite recevoir..............exemplaire (s) du Formulaire d'inscription au Laissez-Passer annuel.

PALAIS DES CONGRÈS
du Samedi 22 Novembre au 6 Janvier
ROLAND HUBERT présente
THIERRY FEERIES
SUPER REVUE DE NOËL
avec



"OUVERTURE DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE"
avec
THIERRY LE LURON
ET 150 PARTICIPANTS
Location au Palais des Congrès de 12h30 à 19h,
Agences, par téléphone au 758.27.78,
et par correspondance:
Retournez ce bon au Palais des Congrès (THIERRY FÉERIES), Porte Maillot, 75017 PARIS, accompagné d'un chèque bancaire ou postal 3 volets établi à l'ordre de Galas des Étoiles (THIERRY FÉERIES).
Joindre une enveloppe timbrée à votre nom.
Prix des Places: 90 F. et 65 F.
Nom
Adresse
Localité
Dépt. Téléphone
Places Nombre Prix
Date Signature

MARIGNAN CONCORDE PATHÉ - IMPÉRIAL PATHÉ - GAUMONT CONVENTION - ST-ANDRÉ-DES-ARTS
MONTPARNOS - OLYMPIC ENTREPOT - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - ALPHA GAMMA Argenteuil

JEAN-PIERRE SENTIER • JEAN-FRANÇOIS STEVENIN
CATHERINE LACHENS
DEUX LIONS AU SOLEIL
un film de CLAUDE FARALDO



avec la participation de MICHEL ROBIN - MARTINE SARCEY - ALAIN DOUTEY - VALERIE KUNG - JEAN-PIERRE TAILHADE
une coproduction BASTA FILMS et FR 3

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 19 h. : la Première Légion, de D. Sirk ; 21 h. : Belcanto, de R. Van Ackeren.
Beaubourg (278-35-57), 17 h. : Je ne regrette pas ma jeunesse, d'A. Kurosawa ; 19 h. : l'Orient rouge.

Les exclusivités

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
ANTHRACITE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann 9e (770-47-55).
ARMEE D'AMOUR (All., v. o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BANQUIERE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Ternes, 17e (380-10-41).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire 6e (544-57-34).
BREAKING GLASS (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CALIGULA (It.-Ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
CHA-CHA (Holl., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CHASSE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHEMINS DANS LA NUIT (Pol.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e 261-50-32).
CHERCHEZ L'ERREUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Colisée, 8 (359-29-46).
CHER VOISIN (Hong.) : Olympic, 14e (542-67-42. H. sp.
LE COMPLOT DIABOLIQUE DU Dr FU MANCHU (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-93-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Français, 9e (770-33-88).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FAME (A., v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GUERRE DES ABIMES (A., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). — V.o. : Mercury, 8e (562-75-90) ; Broadway, 16e (527-41-16).
HEART BEAT (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; La Clef, 5e (337-90-90).
HE, TU M'ENTENDS ! (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ILE SANGLANTE (A., v.f) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70 ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (534-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MA BRILLANTE CARRIERE (Aust., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MOURIR A TUE-TETE (Can.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
NIJINSKY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
QUATRE CONTES GALANTS DE J. DE LA FONTAINE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RADIO ON (Brit., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-43) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.-Suis.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SHINING (A., v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
THEATRE DE FIESCHI (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33). H. sp.
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60).
T'INQUIETE PAS, ÇA SE SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

WOODY ALLEN, NUMBER ONE, film américain de Woody Allen V.O. : Saint-Germain Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
DEUX LIONS AU SOLEIL, film français de Claude Faraldo : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnos, 14e ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA CONSTANTE, film polonais de K. Zanussi, V. O. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e 329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
TROIS HOMMES A ABATTRE, film français de Jacques Deray : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnos, 14e ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIEUX VAUT ETRE RICHE ET BIEN PORTANT QUE FAUCHE ET MAL FOUTU, film français de M. Pecas : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) Tourelles, 20e (364-51-98) ; Montparnos, 14e.
L'ENFANT DU DIABLE, film américain de P. Madek (*). V O : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Montparnos, 14e ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TROU NOIR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LA VEUVE MONTIEL (Chil., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
T'AS-TU VU UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
XANADU (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les grandes reprises

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BEN-HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Espace-Gaité, 14e (320-99-34) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
BULLITT (A., v. o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (cf Mer., S.).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). H. sp.
LE GUEPARD (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (325-18-45).
HAIR (A.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Cluny-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f. (**)) : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE I et II (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (Angl., v.f.) : Espace-Gaité, 14e (320-99-34).
PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES SEPT FEMMES DE BARBE-ROUSSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE SIXIEME CONTINENT (A., v.o.-v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TESS (Fr.-Brit., version ang.) : Calypso, 17e (380-30-11).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
VIVRE SA VIE (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.-v.f.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Berlitz, 3e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), en mat.

Les festivals

ROBERT ALTMAN (v.o.) : Le Denfert, 14e (354-00-11) : Quintet.
A. HITCHCOCK (v. o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Jeune et Innocent.
LES GRANDES HEURES DU CINEMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Poings dans les poches.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
A. KUROSAWA (v.o.), Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : Rashomon.
FILMS DE JAZZ, Marais, 4e (278-47-86) (v. o.) : Django Reinhard ; Blues Blanc Rouge.
LES ACTEURS ET LA MISE EN SCENE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Filming Othello, Macbeth.
HOMMAGE A LOUIS DAQUIN : Studio 43, 9e (770-63-40). En alternance : Nous les gosses ; Madame et le mort ; Premier de cordée ; les Frères Bouquinquant ; le Point du jour ; Maître après Dieu ; les Chardons du Baragan.
L. VISCONTI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; 13 h. 45 et 19 h. 45 : Mort à Venise ; 16 h. : le Guépard ; 22 h. : les Damnés.

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
CARRIE (A., v.f.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S. 0 h. 30.
COCO LA FLEUR (Ant.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h. et 12 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. (sf D.), 12 h. et 24 h.
JACK L'EVENTREUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S. 0 h. 30.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. D.).
LE MESSAGER (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.
PERSONA (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. D.).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. (sf D.), 12 h. et 24 h.

nouveau
drouot

compagnie des commissaires priseurs de paris
hôtel des ventes - 9, rue drouot - 75009 paris
téléphone : 246-17-11 - télex : drouot 642260
sauf indications particulières
les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures.

MARDI 4 NOVEMBRE (Exposition lundi 3)

S. 1 - Très bel ameublt XVIIIe et XIXe. Mes Millon, Jutheau.
S. 3 - Minéraux Mes Boisgirard, de Heeckeren. M. A. Vadon.
S. 5 - Tableaux et meubles anc. Mes Deurbergue et Neret Minet.
S. 6 - Estampes Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mlle Callac.
S. 7 - Art nouveau. Me Rogeon.
S. 10 - Dessins et tableaux anc., dessins, aquarelles, gouaches et pastels. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Antonini, Herbebaut.
S. 9 - Extr.-Orient. Me Chayette. Mme Schulmann.
S. 15 - Beau mobilier, argenterie XIXe. Me Bondu.

MERCREDI 5 NOVEMBRE (Exposition mardi 4)

S. 8 - Livres prov. du château Thorey-Lyautey. Me Neret Minet.

JEUDI 6 NOVEMBRE (Exposition mercredi 5)

S. 1 - Beaux livres anciens. Mes Ader, Picard, Tajan. M. L. Scheler.
S. 2 - Collection André Lichtenberger (4 vente), Netsuké. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. G. et T Portier.
S. 3 - Dessins anc. et XIXe. Mes Renaud, Chayette.
S. 5-6 - Antiquités méditerran. Haute Epoque. Mes Couturier, Nicolay. MM. Le Fuel, Praquin et Roudillon
S. 10 - Tableaux XIXe. Beau mobilier XVIIIe. Me Le Blanc.
S. 11 - Mbl. Céram. Me Langlade.
S. 15 - Beaux meubles anciens. Me Binoche.

JEUDI 6 NOVEMBRE, à 16 h. (Exposition mercredi 5 et jeudi 6, de 11 h. à 15 h. 30)

S. 7 - Tapis. Me Cornette de Saint-Cyr.

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 NOVEMBRE (Exposition mercredi 5)

S. 14 - Le 6 : Tableaux et meubles du XIXe. Le 7 à 11 h. et 14 h : Dessins d'ameublement du XIXe. Mes Millon et Jutheau.

VENDREDI 7 NOVEMBRE (Exposition jeudi 6)

S. 8 - Livres illustrés mod. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mme Vidal Mégret.
S. 12 - Livres anciens. Me Cornette de Saint Cyr. M. Blanschong.

VENDREDI 7 NOVEMBRE

S. 4 - Dentelles, poupées, obj. d'art, mbles de style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 16 - Ameublement. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADER, PICARD, TAJAN - 12, rue Favart (75002) - 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET - 32, rue Drouot (75009) - 770-15-53 - 770-67-68 - 523-17-33.
BINOCHE - 5, rue La Boétie (75008) - 265-79-50.
LE BLANC - 32, avenue de l'Opéra (75002) - 266-24-48.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN - 2, r. de Provence (75009) - 770-81-36.
BONDU - 17, rue Drouot (75009) - 770-36-16.
CHAYETTE - 6, 10, rue Rossini (75009) - 770-38-89.
CORNETTE DE SAINT-CYR - 24, av. George-V (75008) - 720-15-94.
COUTURIER, NICOLAY - 51, rue de Bellechasse (75007) - 555-81-44.
DEURBERGUE - 18, boulevard Montmartre (75009) - 261-36-50.
LANGLADE - 12, rue Descombes (75017) - 227-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS LAURIN) - 15, rue Drouot (75009) - 246-61-16.
MILLON, JUTHEAU - 14, rue Drouot (75009) - 770-00-45.
NERET MINET - 31, rue Le Peletier (75009) - 770-07-79.
ROGEON - 16, rue Milton (75009) - 878-81-06.

RADIO-TÉLÉVISION

Les recommandations des présidents de chaîne

Abolir la violence gratuite

MM. Jean-Louis Guillaud, Maurice Ulrich et Claude Contamine, présidents respectifs des sociétés TF 1, Antenne 2 et FR 3, ont présenté, mercredi 29 octobre, en présence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, des « observations et recommandations » sur la « violence à la télévision ».

Les « observations » analysent d'abord les effets de la violence dans les émissions de fiction, d'information et de culture. Pour la fiction (dramatiques, téléfilms, séries, feuilletons, films), l'accent est mis sur la violence verbale et la violence érotique. Le rapport précise que « *toute distanciation* » (géographique, historique, psychologique) *atténue les effets directs des phénomènes de violence* ». Pour l'information, si l'« *instantanéité* » tend à réduire la « *distanciation* », l'éloignement géographique diminue l'impact de l'image, estime le rapport, qui souligne aussi les effets du « *spectaculaire* » et du « *recours au sensationnel* ». Pour la culture (magazines, documentaires), la plus large possibilité de choix des sujets et les délais de préparation plus longs créent, selon le rapport, des conditions plus favorables.

La seconde série d'observations concerne les jeunes téléspectateurs, qui « *ont du mal à faire le départ entre le mythe et la réalité* », ne comprennent pas toujours les commentaires destinés à atténuer l'effet d'images trop fortes et n'ont pas non plus la même « *relation au temps* » que les adultes, « *un long suspense (...) augmentant l'angoisse en proportion* ». Le rapport note qu'« *une confrontation raisonnable aux phénomènes de violence peut accélérer la maturation des enfants ou des jeunes gens* », mais déterminer également des réactions de fuite.

La troisième série d'observations porte sur l'origine des émissions, les moyens de contrôle étant différents selon qu'il s'agit d'émissions produites directement par les chaînes, d'émissions produites en façonnage extérieur, de coproductions ou d'achats de droits.

Ces observations sont complétées par cinq séries de recommandations, dont l'esprit d'ensemble tend, est-il dit, à « *abolir la violence gratuite* ».

1) « *Lorsque des émissions ou des films comportent des scènes de violence susceptibles de choquer une part importante des téléspectateurs, ceux-ci doivent en être avertis au préalable.* » (...)

2) « *Les auteurs et réalisateurs des émissions de fiction, dès qu'ils travaillent dans la perspective d'une diffusion sur l'antenne d'une société nationale de programme, doivent éviter d'insérer dans leurs œuvres des séquences susceptibles de « perturber » le comportement de certains téléspectateurs. D'une manière générale, ils ne doivent faire intervenir la violence que lorsqu'elle est strictement indispensable à l'action principale du film.* » (...)

3) « *Les responsables de l'information doivent considérer les phénomènes de violence apparus dans l'actualité comme des faits objectifs à relater et jamais comme des occasions de spectacle. Le sensationnel dans cette matière, est à proscrire d'une manière générale.* » (...)

4) « *Les règles valables pour l'ensemble du public doivent être entendues d'une manière beaucoup plus stricte aux moment où le public est plus particulièrement composé d'enfants et d'adolescents.* » (...)

5) « *Les contrats des auteurs, adaptateurs, producteurs et réalisateurs (...) doivent prévoir l'obligation pour ceux-ci d'avoir pris connaissance de la présente note et d'en respecter l'esprit.* »

M. LECAT : un code moral

M. Jean-Philippe Lecat a indiqué qu'il attachait « *une importance extrême à la liberté d'information et à la liberté de création* ». Il a souligné que ce texte était « *un code moral pour les sociétés de programme* » et qu'il ne ferait l'objet « *ni d'une traduction législative ni d'une traduction dans les cahiers des charges* ». Indiquant que les parlementaires avaient souvent attiré son attention sur le problème de la violence à la télévision, M. Lecat a précisé que ce rapport devait « *donner l'assurance à l'opinion publique, inquiète pour sa sécurité, que les présidents des chaînes ne sont pas des irresponsables* ». « *Je ne suis pas convaincu*, a-t-il ajouté, *que la télévision soit un très grand agent de violence dans notre société. Raison de plus pour ne pas lui laisser porter le chapeau. Ne laissons pas se répandre l'idée que tout vient de la télévision.* » Cependant, le ministre a estimé, à propos d'« *événements récents* », qu' « *une certaine forme de présentation du nazisme a contribué à le banaliser et à le réintroduire subtilement dans nos sociétés* ».

L'apparence et la réalité

Que la violence à la télévision soit un problème important, nul ne songerait à le nier. Ce n'est pas parce que la violence à l'écran est le reflet de la violence dans la société qu'il faut refuser de s'interroger sur la manière d'en rendre compte. Ce n'est pas non plus parce qu'on ignore le détail de ses effets qu'il faut s'abstenir d'agir. La liberté ne va pas sans règles ni l'information sans déontologie.

Cependant, tout dépend dans quel esprit ces règles et cette déontologie sont élaborées, puis mises en pratique. Les textes eux-mêmes — on le sait depuis le rapport Chevanon sur « information et violence », il y a quatre ans, — ne valent que par les hommes chargés de les faire appliquer. Les douze pages du rapport des trois présidents ont le mérite de ne rien imposer. Elles sont, comme l'a dit M. Claude Contamine, président de FR 3, qui animait le groupe de travail, « *un appel à la responsabilité* ». Quel usage en feront ceux qui l'exercent ?

M. Jean-Philippe Lecat n'a pas caché qu'il voulait, à court terme, apaiser les parlementaires, qui seront appelés à voter prochainement la redevance et qui expriment souvent leur grogne à l'occasion du débat budgétaire. Admettons ces considérations tactiques. A moyen terme, le ministre veut aussi rassurer tous ceux qui, dit-il, craignent pour leur sécurité. C'est déjà plus préoccupant. On est dans le droit fil du projet Peyrefitte.

Mieux vaut faire tout de suite quelques concessions dans le respect des libertés que d'être obligé plus tard, sous la pression des inquiets, de prendre des mesures autoritaires, affirme, en substance, le ministre, qui prétend, pour sa part, ne pas partager ces alarmes. Un contre-feu, en quelque sorte ?

Peut-être. Mais un risque existe, qui serait, par exemple, de donner la préférence, comme le recommande le rapport et comme la télévision française a déjà trop tendance à le faire, à tout ce qui est éloigné dans l'espace ou le temps, pour permettre la « distanciation » jugée nécessaire, et de masquer la réalité (sociale) de la violence sous prétexte d'en atténuer l'apparence.

THOMAS FERENCZI.

L'AUDIENCE DES STATIONS RÉGIONALES DE PICARDIE

● M. Pierre Roubaud, directeur de FR 3 Nord-Picardie, a rendu publics, la semaine dernière, les résultats d'un sondage fait en juin, à Amiens, sur l'audience de la radio et de la télévision régionales dans les trois départements picards (Somme, Aisne et Oise). Cette enquête, réalisée pendant la foire-exposition par les élèves de l'école de commerce, a porté sur un échantillon de mille quatre cents personnes : 28 % d'entre elles possèdent la modulation de fréquence et, sur ce chiffre, 27 % écoutent toujours ou souvent Radio-Picardie.

Pour ce qui concerne la télévision, 47,92 % des personnes interrogées ont répondu qu'elles regardaient chaque jour le journal télévisé d'Amiens (moyenne nationale pour les journaux télévisés régionaux : 30 %) ; 33 % le regardent souvent, soit trois ou quatre fois par semaine. Quant aux magazines d'information qui suivent le journal, à 19 h. 40, ils sont vus au moins une fois par semaine par 54 % des téléspectateurs, tandis que ce taux tombe à 20 % pour ceux qui les suivent quotidiennement. Les sujets qui sont les plus recherchés portent sur les émissions reflétant la vie locale, avec par ordre de priorité l'actualité économique et sociale, les activités culturelles et sportives ainsi que les différents magazines. — (*Corresp.*)

● *FR 3 rendra hommage*, le 8 novembre, au cinéaste Louis Daquin, auquel sera consacrée une émission « Ciné-Regards ».

● *Radio-Léon*, le collectif des radios libres lyonnaises (*Radio-Canut, Radio-Pipelette, Radio-Lézard*, dont les émissions avaient été interrompues en juin par la police), émet à nouveau depuis le lundi 27 octobre. Les émissions, qui sont publiques, ont lieu de 19 heures à 22 heures, les lundi, mardi, mercredi, sur 100 Mhz, à partir du Centre d'expression populaire, 44, rue Saint-Georges, à Lyon.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 30 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

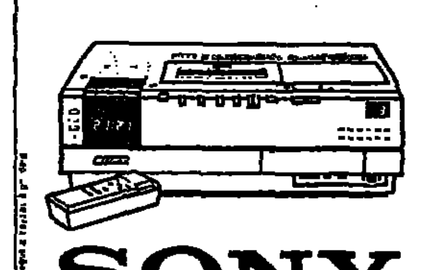
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vaccinez-vous contre la grippe.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
Le R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les chevaux du soleil.
Ce quatrième épisode d'une vaste fresque historique présente les deux piliers de la présence française en Algérie : les colons et les militaires.
21 h 30 Magazine : L'événement.
Une interview de l'impératrice Farah et de son fils aîné, le prince Reza. La façon dont les services secrets américains protègent les candidats à la présidence : Le T.G.V. à 280 kilomètres à l'heure.
22 h 45 Journal.
22 h 55 Cinéma : « Mont-Dragon ».
Film français de J. Valère (1970), avec J. Brel, C. André, P. Prévost, G. Barner, P. Le Person, M. Michi, P. Massotti, C. Rouvel.
Chargé de s'occuper de l'élevage de chevaux d'un colonel (décédé) qui a brisé sa carrière militaire, un homme se venge en humiliant et dégradant la veuve du mort et en cherchant à séduire sa fille.
Adaptation d'un roman de Robert Margerit où les scènes de domination sadique et les exhibitions érotiques tiennent lieu de critique de mœurs.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Tatoué ».
Film français de D. de la Patellière (1968), avec J. Gabin, L. de Funès, D. Davray, L. Chardonnet, P. Guéant, J. Warfield, D.J. von Kurtz, H. Virlojeux. (Rediff.)
Un marchand de tableaux rapace veut s'emparer d'un tatouage exécuté par Modigliani sur le dos d'un ancien légionnaire. Celui-ci, vieillard irascible, se montre plus malin que lui en affaires.
Cette grosse farce connut le succès, grâce aux numéros de Gabin et de de Funès. Le réalisateur les a laissés se livrer à tous leurs tics, tous leurs effets. Un mauvais film qui revient trop souvent à la télévision.
22 h 5 A propos de...
la Cité des femmes, de Fellini.
23 h 5 Spécial sports.
23 h 30 Journal.

TROISIEME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La ronde des sabots : Promenade en Ardenne ; Ki Ke Koi : l'imprimerie.
18 h 55 Tribune libre.
Centre national des indépendants paysans (C.N.I.P.)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la 3.
20 h 35 Cinéma (Cycle Yves Montand) : « Aimez-vous Brahms ? ».
Film américain d'A. Litvak (1961), avec I. Bergman, Y. Montand, A. Perkins, J. Royce Landis, P. Dux, J. Lane, M. Mercier (rediffusion)
Une femme de quarante ans, prise par la peur de vieillir et délaissée par son amant, cède à la passion qu'éprouve pour elle un homme beaucoup plus jeune.
D'après un roman de Françoise Sagan, une sorte de comédie mélodramatique, passée au vernis hollywoodien, que défendent tant bien que mal trois grandes vedettes.
22 h 20 Journal.



FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie des migrants.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « A la renverse de M. Vinaver ».
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., la monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert *en direct de l'auditorium 105* : œuvres de M. Ohana, Boucourechliev, Guinjoan, Ligeti, Debussy, avec B. Decrept et D. Abramovicz, pianos, V. Geminiani et G. Citriani, percussions ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert : Anthologie des concerts donnés aux chorales de Vaison-la-Romaine en août 1980, œuvres de Landowsky, R. Calmel, J. Chailley.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien ; 23 h. : les musiciens composent et proposent : Hugues Dufourt (Sibelius, Varèse, Dufourt).

Vendredi 31 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les quatre fantastiques.
14 h 10 Croque vacances.
Dessin animé (et à 14 h. 40, 15 h., 15 h. 20) ; 14 h. 20, Bricolage (et à 14 h. 55) ; 14 h. 25, Isidore le lapin ; 14 h. 30, Infos magazine ; 14 h. 34, Portraits d'arbres ; 14 h. 48, Variétés.
17 h 55 TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une simple fiche pour permettre de redonner la vie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Tchao ».
De M.G. Sauvajon, mise en scène R. Gerome, avec G. Gety, F. Delahalle, J. Poulon, M.-F. Mignal, K. Dumour.
Des familles dont les membres ne vivent pas au même rythme et ne vibrent pas aux mêmes choses gravissent côte à côte un véritable chemin de croix.
22 h 40 Magazine : Expressions.
Au sommaire du magazine de C. Wellhof, des reportages sur : la musique qui envahit la vie quotidienne, l'architecture au présent, le maquillage en Inde et le témoignage d'un homme devenu danseur à trente ans.
23 h 40 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : Drôles de dames.
L'antiquaire.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Peintre de notre temps : Yves Lévêque.
17 h 50 Récré A 2.
Zeltron : Les voyages de Tortillard ; San Ku Kai.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Papa poule.
Numéro 3. La difficulté d'être papa poule. Réal. R. Kahane. Avec S. Rebbot, C. Hugnin, G. Ville.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Michel Tournier, Jésus, Balthazar et les autres. Avec MM. M. Tournier (Gaspard, Melchior et Balthazar) ; M. Perrin (Sartre *au stalag 12 D*), dom A. Surchamp et l'abbé F. Garnier.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle francs-tireurs) : « Adieu Philippine ».
Film français de J. Rozier (1960-1962), avec J.C. Aimini, Y. Céry, S. Sabatini, V. Caprioli, A. Tarroux, D. Descamps, M. Soyer, C. Longuet, M. Garrel, A. Gilbert (N. Rediff.)
Avant d'aller faire son service militaire en Algérie un jeune homme, assistant-cameraman à l'O.R.T.F., va passer des vacances en Corse où il retrouve deux filles (inséparables) qu'il avait connues à Paris.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le mauvais garçon et la jolie fille ; Des livres pour nous : histoires naturelles.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze. Reportage : O. Berthoud. Réal. : J. Audoir.
Les robots de demain : Sim One, Hilare, Arok, Virgule et les autres.
21 h 30 « A deux pas de la mer ».
Scénario : R. Le Capitaine. Réal. : P. Villechaise. Avec : D. Manuel, etc.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Arrivée de la course La Baule-Dakar.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'état d'ordre intermédiaire.
20 h., La décadence : Angoisse collective et responsabilité individuelle.
21 h. 30, Black and blue : Contrebasses.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., La monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique (Mozart).
20 h. 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Nocturne symphonique » (Busoni) ; « Variations pour orchestre » (Schoenberg) ; « Concerto pour piano et orchestre » (M. Reger), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. M. Gielen, avec A. Kontarsky, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Alain Motard, piano, interprète Poulenc ; 23 h. 5, Vieilles cires : cycle F. von Weingartner (Beethoven) ; 0 h. 5, Jazz Forum.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 30 OCTOBRE

— Le professeur *Jacques Léauté*, directeur de l'institut de criminologie de Paris, répond aux auditeurs sur le thème « La peine de mort », à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 20.

VENDREDI 31 OCTOBRE

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C., est l'invité de l'émission « Parlons clair », sur France-Inter, à 7 h. 45.

SPORTS

RUGBY

LA TOURNÉE EN AFRIQUE DU SUD

La France bat le Natal 27 à 16

Alors que le XV de France disputait victorieusement, mercredi 29 octobre, à Durban (27 à 16 contre le Natal), le premier match d'une tournée — la première depuis 1975 — qui doit en comporter quatre, la Fédération sud-africaine de rugby a accepté une invitation pour effectuer l'an prochain une visite en Nouvelle-Zélande. Ce nouveau déplacement des Springboks à l'étranger rompra encore un peu plus l'isolement sportif qui avait été imposé aux autorités de Pretoria en raison de l'apartheid.

De notre envoyé spécial

Durban. — « *Ce sera une promenade* », affirmaient quelques Français. « *Ils vont être écrasés* », pariaient les Sud-Africains. Ils ont tous perdu. Sauf le XV de France, qui, en battant brillamment l'équipe du Natal (27 à 16), a vaincu tout à la fois son trac et ses détracteurs.

Dès l'issue de la première mi-temps, et malgré un score défavorable aux tricolores (4 contre 10), la mine satisfaite des éternelles Cassandre commença de se friper. « *Pour une équipe en pleine reconstruction, ce n'est pas mal. Dommage que la défense accumule les erreurs et que la mêlée soit un peu faiblarde.* »

Faiblarde ? Comme s'il avait entendu l'insulte, là-bas sur la pelouse en bataille, le pack de Jean-Pierre Rives serra les dents et regroupa ses forces. A l'intelligence et la rigueur de leur jeu les Français allaient ajouter l'acharnement. A la quarante et unième minute pourtant, sur une magnifique action du trois quarts Cliffie Brown, le Natal marqua son troisième essai. *Aussitôt* transformé par le même homme. Ce fut le dernier. La fameuse goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Le coq français accusait alors douze points de retard (16 contre 4). Quatre minutes plus tard, Bernard Viviès transforma l'essai que venait d'imposer Daniel Bustaffa, après une éblouissante percée de la défense sud-africaine. Dans l'action, Jean-Pierre Rives, véritable kamikaze voltigeur, engagé sur tous les coups, en reçut un mauvais qui l'étala momentanément, lui faisant définitivement perdre la mémoire de la suite du match, qu'il joua cependant avec la même énergie.

Vengeance du ciel ? Au moment où le blond capitaine français s'écroulait les bras en croix, une violente averse glacée s'abattit sur Durban. Plusieurs milliers de spectateurs en chemisette quittèrent le stade plein aux quatre cinquièmes (35 000 personnes environ). L'équipe du Natal n'aime pas l'eau. Les Français, qui, à leur arrivée craignaient plutôt la chaleur, y sont habitués. Après une heure de jeu, il pleuvait toujours. C'est le moment que choisit Bustaffa — encore lui — pour recueillir le sacrifice de sept de ses camarades étendus sur le terrain trempé, et marquer le troisième essai tricolore. Courageuses, dures à la douleur, les lignes d'avants se relevèrent, reprirent leur progression, gagnèrent des balles. Un autre essai était marqué par Viviès à la soixante-quatrième minute, puis ce fut, trois minutes après, le tour de Roland Bertranne. Bernard Viviès transforma tranquillement et, onze minutes plus tard, s'offrit le luxe d'un superbe drop. A dix minutes de la fin du match, le tableau d'affichage marquait 27 à 16. Ce fut le score définitif.

Sur le plan purement sportif, la tournée des Tricolores commence donc plutôt bien. Hués à Orly pour des raisons parfaitement nobles mais étrangères au rugby proprement dit, les Français reçurent un tonnerre d'applaudissements sud-africains. Pour la beauté de leur match bien sûr. Mais aussi pour être venus, tout simplement. Le Natal a perdu un match. Mais l'Afrique du Sud blanche, elle, a gagné un combat autrement plus important.

Le prochain match a lieu samedi 1er novembre au Cap, où trois adolescents noirs, qui fêtaient un peu trop bruyamment la victoire du boxeur noir américain Mike Weaver sur le Blanc sud-africain Jerry Goetzee ont trouvé la mort, lundi 27 octobre, lors d'un affrontement avec la police.

PATRICE CLAUDE.

Tennis

● *L'Américain Brian Gottfried*, le Britannique Mark Cox et le Français Jean-Louis Haillet ont *été les premiers à se qualifier*, mercredi 29 octobre, pour les quarts de finale de l'Open de Coubertin.

Gottfried, tête de série n° 1, classé dixième joueur mondial par l'ordinateur de l'A.T.P. (Association des joueurs de tennis professionnels), a *battu sans difficulté* l'Autrichien Filip Krajcik en 2 sets (6-1, 6-1).

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour (suite et fin). — Cain (E.-U.) b. R. Lewis (G.-B.), 6-2, 3-6, 6-1.
Deuxième tour (huitièmes de finale). — Gottfried (E.-U.) b. Krajcik (Aut.), 6-1, 6-1 ; Cox (G.-B.) b. Cain, 7-6, 7-6 ; Kronk (Austr.) b. Brunet, 6-3, 3-6, 6-4 ; Haillet b. Barazzutti (It.), 3-4, abandon.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Turquie et Mme Hâmit Batu ont offert mercredi une réception à l'occasion du cinquante-septième anniversaire de la fondation de la République turque.

Naissances

— Annie GRASSO, née Dargola, et Frank GRASSO ont la joie d'annoncer la naissance de
Marc,
le 14 octobre 1980
2772 Lancashire, Apt n° 1,
Cleveland Heights,
Ohio 44106 (U.S.A.).

— Françoise et Jean-Maurice GELINET, ainsi que Sarah, ont la joie d'annoncer la naissance de
Alexis,
Paris, le 26 octobre 1980.
10 bis, rue de Trétaigne,
75018 Paris.

— M. Patrick CAPDASPE-COUCHET et Mme, née Agnès Hutinel, laissent à Sophie, Véronique et Edouard la joie d'annoncer la naissance de
Nathanaelle,
Lyon, le 25 octobre 1980.

— Cécile RENAUDIN et Vincent G. KUHN ont la joie d'annoncer la naissance de
Amélie,
le 28 octobre.
180, avenue de Choisy, 75013 Paris.

— M. Jean-Louis MOREUIL, Mme, née Marie-Ange Le Besnerais, Raphaëlle et Gauthier, ont la joie d'annoncer la naissance de
Elisabeth,
le 22 octobre 1980 à Boulogne-sur-Seine.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Annie COHEN-SOLAL
et du
docteur Lucien KARHAUSEN,
qui a eu lieu le 25 octobre 1980, dans la plus stricte intimité.
27, quai de Bourbon, 75004 Paris.

— Le docteur Edouard MAWAS et Mme, née Lucie-Jacqueline Pack.
M. Gérard LE DAIN et Mme, née Odette Blayo,
ont la joie de faire part du mariage de
Suzanne
et
Jean-Michel,
célébré dans l'intimité familiale le 24 octobre 1980, à Chatou.
5 ter, avenue Sarrail, 78400 Chatou.
Les Ombrages,
7, avenue Le Brun,
78160 Marly-le-Roi.

— Royan,
Saint-Georges-de-Didonne (17).
Mme Barbier,
Mme Frenal-Dejouany,
font part du mariage de leur petite-fille et fille,
Anne DEJOUANY
avec
Etienne ANDREUX,
qui aura lieu le 8 novembre à Trappes.
77, boulevard Briand, 17200 Royan.
Polyclinique,
17110 Saint-Georges-de-Didonne.

Mlle Danièle SOURDEIX
et
Florent CHRISTOPHE
sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu le 18 octobre.
122, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.
138, rue Mouffetard, 75005 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Henri ACKERMANS,
survenu à Bruxelles le 28 octobre 1980.
De *la part de* :
Mme Henri Ackermans, son épouse,
Mme Jean Ackermans, sa mère,
Ses enfants et toute la famille.
Les obsèques auront lieu à l'église de Wynegen (Belgique), le 31 octobre, à 11 h. 30.

— Mme Pierre Bertrand,
Mme Françoise Bertrand et ses enfants,
M. et Mme Jean-Marc Bertrand et leurs enfants,
Mlle Chantal Bertrand,
M. et Mme Jean-Jacques Bertrand et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu *le* 18 octobre 1980, dans sa *quatre-vingt-troisième année, du*
docteur Pierre BERTRAND,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Lyon,
chirurgien honoraire
des hôpitaux de Lyon,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix *de guerre* 1914, 1940.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, conformément à sa volonté.
La Capilla, 83350 Ramatuelle.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre MARC-VINCENT,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Nice le 20 octobre 1980.
De la part de :
Mme Marc-Vincent,
Sa famille,
Et ses très nombreux amis.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 25 octobre 1980.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel du Groupe des Editions UFAP,
ont le regret de faire part du décès de leur administrateur
M. Pierre MARC-VINCENT,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Nice, le 20 octobre 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité, le 25 octobre 1980.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration du CEDES,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Pierre MARC-VINCENT,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Nice, le 20 octobre 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité, le 25 octobre 1980.

— Poitiers, la Roche-sur-Yon.
M. Yves-Jean Riou,
MM. François et Alain Riou,
Mme Anne de Saint-Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel RIOU,
née Blanche Renaud,
docteur en médecine,
pharmacien,
leur mère, grand-mère et sœur, survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 25 octobre 1980, à La Roche-sur-Yon.
L'inhumation a eu lieu le 29 octobre 1980 à Baud (Morbihan), dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
1 bis, avenue de la Libération,
86000 Poitiers.
10, résidence Molière,
85000 La Roche-sur-Yon.

— Mme Jérôme de Liège,
M. et Mme Pierre Trioux,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emile TRIOUX,
née Suzanne Bultynck,
survenu le 22 octobre 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Chelles, le 24 octobre 1980.

— S.E. Pawol Zartobliwy,
M. et Mme Kamil Pokrzywky,
M. et Mme Michal Rodzs,
Le professeur et Mme Marcel Cabol et leurs enfants,
M. et Mme Maurice-Daniel de Limay et leurs enfants,
M. et Mme Mauro Lesma dos Chorumes et leur fils,
M. et Mme Claude Comut de Tirel et leur fils,
M. et Mme Detmar Hönle et leurs enfants,
Le R.P. Guy Ferchault, s.j.,
Mlle Monique Lerier,
ont *la douleur de faire part* du décès de
Mme Pawol ZARTOBLIWY,
née Wanda Osobnik,
leur épouse, fille, sœur, belle-sœur et tante, survenu à Malte, le 27 octobre 1980, endormie dans la paix du Seigneur, à l'âge de soixante ans.
Ses obsèques ont eu lieu en la cathédrale de La Valette (Malte) le 30 octobre 1980. Ultérieurement, un service funèbre sera célébré à Paris en l'église polonaise de l'Assomption.
South Street,
50 La Valette (Malte).

Conférences

— M. Bernard Pierre, auteur du « Roman du Nil », donnera une conférence avec film sur le Nil dimanche 2 novembre, à 14 h. 30, et mardi 4 novembre, à 18 h. 30, à la salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré.

Remerciements

— *Mme Vladimir Stis, très touchée* des témoignages de sympathie qui lui ont été adressés à la suite du décès de
M. Vladimir STIS,
prie toutes les personnes qui ont pris part à sa douleur de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Marie-Line GAHIER,
née Peycher,
en union de prières, le 9 novembre, avec tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— Pour le septième anniversaire du décès du
chanoine Maurice de LAUGARDIERE,
une messe sera célébrée au carmel de Bourges le mardi 4 novembre, à 15 heures.

— A l'occasion du quatrième anniversaire du décès de
M. G.-M. FAKRA,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé.

« Indian Tonic »
le SCHWEPPES qui vous étonne.
Bitter Lemon :
le SCHWEPPES qui vous renverse.

BOFINGER
les JEUDI, VEND., SAMEDI
DINERS JAZZ
272-87-82

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39



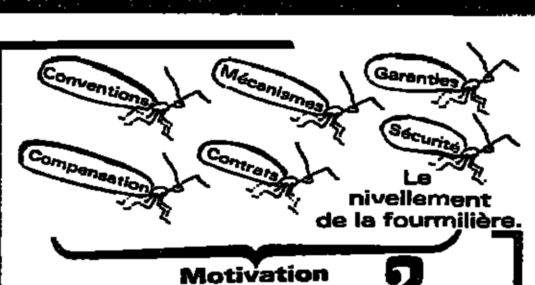
ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS



Le nivellement de la fourmilière.

Motivation de l'homme moderne ?

Et le Risque ?

Sans qui tout progrès est impossible ?
Sans qui toute vie est insipide ?
Et le plus souvent suicidaire dans la définition la plus pernicieuse du suicide :
... Ne pas se sentir utile...

Car enfin

▶ **Ou bien :** Vous acceptez le résultat comme critère d'appréciation de votre valeur, de votre personnalité, de votre travail et de vos dons...
Et le reste viendra seul

▶ **Ou bien :** Vous ne trouvez pas l'équilibre entre l'intention et l'action, l'action et la sanction...
Et rien ne viendra jamais

▶ **Sauf... une des formes multiples de la servitude**

Vous connaissez notre philosophie professionnelle. Le reste est fait de moyens considérables sur les plans matériel, pédagogique et logistique. Les carrières que nous proposons sont proportionnelles à l'originalité de notre éthique.

Ecrivez-nous ▶ avec 23 ans au moins et un bagage général solide à :

BANCE Pub. : 13 bd des Italiens 75002 Paris
(Merci de préciser sur l'enveloppe réf. 23100)

LA MUTUALITE AGRICOLE
recherche

formateur

Intégrée au sein d'une équipe de formateurs, la personne retenue sera chargée de concevoir et d'animer des actions de formation pour adultes portant sur les problèmes de gestion de l'entreprise.
Les candidat(e)s doivent être titulaires d'une **maîtrise de sciences économiques** ou d'un **diplôme d'école supérieure de commerce.** Le D.E.C.S. est souhaité.
Déplacements fréquents en région parisienne.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à :
U.C.C.M.A.
Département Gestion du personnel
8-10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

DIRECTION GÉNÉRALE
BANLIEUE SUD

pr société industrielle s'adressant au marché de l'habitat et couvrant toute la gamme des besoins dans son secteur.
IL FAUT : expérience professionnelle à haut niveau dans l'organisation du marketing (produits de consommation) et dans la gestion financière ; diagnostic rapide ; esprit de décision ; sens des rapports humains, afin de redonner du dynam. à une entrepr. dont le marché devient difficile.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + Photo, sous nº 7.174 PIERRE MULOT PUBLICITÉ, 69, rue de Provence, 75009 PARIS, qui transmettra.

Société MABOR à BOUGIVAL (78)
recherche

Gestionnaire Financier

Il sera l'interlocuteur auprès des banques et tiendra les dossiers de crédit, la trésorerie, la comptabilité analytique et le contrôle de gestion.

De bonnes connaissances informatiques et une expérience professionnelle de quelques années sont demandées.

Ecrire sous référence 371 à :
Mr A. DANNENBERGER - CEPIAD 2, rue Joseph Sansboeuf 75008 PARIS, qui instruit le dossier pour la Sté MABOR et vous assure de la discrétion.

POUR PONTOISE
Entreprise de spécialités industrielles

100 personnes - 30 millions C.A.

recherche

Chef Comptable

susceptible d'évoluer à court terme vers Direction Administrative et Financière.

Minimum 32 ans. Bonne expérience dans industries avec ventes aux entreprises.

Expériences des coûts directs et du traitement informatique par Société de Service appréciées.

Ecr. avec C.V., prétentions et date de disponibilité à N. 492 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

Réponse assurée sous huitaine.

Un constructeur de mini-ordinateurs développe les activités de la filiale française et cherche pour PARIS et LYON des

INGENIEURS COMMERCIAUX
120 - 140.000 F./an

Ils doivent avoir une expérience réussie de la vente de mini-ordinateurs de gestion auprès des PME pendant 3 ou 4 années et une formation de type ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ou équivalent et avoir le goût de l'« opérationnel ».

Envoyer CV, photo et salaire actuel au CABINET CLAUDE VITET - 20 rue de la Trémoille 75008 PARIS - Tél. 225.07.50 sous référence 8071

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

GESTION 2000
Pour engineering pétrolier
INGÉNIEUR
Machines tournantes. Pompes. Compresseurs. Expér. exigées.
TÉLÉPHONE : 246-42-01

ADMINISTRATION
recherche
INGÉNIEUR
pour négociation, rédaction de marchés de l'État. DOMAINE INDUSTRIEL.
Écr. à S.C.C., 46, bd Bessière, 75017 Paris.

CADRE COMPTABLE DECS ou BP expérience AUDIT. Téléphone 297-49-95.

Sté d'Electronique en pleine expansion recherche pour son laboratoire d'études
JEUNES INGÉNIEURS
1 an d'expérience minimum pour développement de matériels (automatismes et transmissions numériques).
— Développement de logiciel de microprocesseurs.
Lieu de travail CLAMART.
Adresser C.V. à C.G.P. s/nº 910, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEURS P1 ET P2
Electroniciens 790-40-30.

ECOLE PRIVEE cherche UN PROF. DE MATH.
Tél. pour R.-VS : 281-26-30.

Import. établissement public recherche pour Paris un
CADRE COMMERCIAL
pour prospection, notamment auprès des transitaires, chargeurs, consignataires diplômés d'une grande école commerciale ou université ou posséder expérience professionnelle dans le transit, la consignation. Anglais, allemand souhaités.
Ecrire avec C.V. à Eurosud nº 1127, 2, rue Breteuil, 13001 Marseille.

F.J.T., proche banlieue Sud, rech. **ANIMATEUR - TRICE** socio-éducatif expérimenté.
Env., curric. vitae à nº 25.296, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

T.W.A.E.
TRAVAIL TEMPORAIRE
INGÉNIEURS III
maintenance pétro-chimie. Service Instrumentat. ANGLAIS souhaité. Pour travail 1 an en CHINE. Adresser C.V. 21, r. des Halles, 75001 PARIS.

Hôpital de jour pour adolescents rech.
PROF. DE MATH.
15 heures semaine
Adresser C.V. au CENTRE ETIENNE-MARCEL 39, rue Greneta, 75002 Paris.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
RÉVISEUR EXPÉRIMENTÉ
(2 à 3 ans)
Env. C.V. et prétentions à : Mº CARO, Ste J.A.A., 77, av. des Champs-Elysées, Paris-8º.

CABINET EXPERT COMPTABLE
recherche pour bureau Paris
Responsable dossiers
Minimum 3 ans d'expérience
Allemand indispensable
Diplômé ESSEC ou ESC
Adr. C.V. + lettre man. + prét. nº T 023281 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FABRIQUE DE SOIERIE HAUTE NOUVEAUTÉ
recherche
JEUNE HOMME
dégagé O.M., aimant contacts avec la clientèle pour seconder représentant
Tél. pour R.-V. 296-59-40.

INGÉNIEURS P1 ET P2
Mécanique générale 733-20-46.

CONTROLE DE GESTION
DÉBUTANTS (e)
ou première expérience

un groupe de sociétés industrielles et commerciales (C.A. 160 Millions de F.) proche Banlieue NORD

recherche

pour assister son Directeur Financier

UN ADJOINT

dans la fonction contrôle en cours de création. Un candidat dynamique pouvant évoluer dans le cadre de cette structure.
Profil souhaité . École de Commerce ou maitrise S C . E C O . bonnes bases comptables. notions d'informatique

Envoyer C V . lettre manuscrite et prétentions sous ref 5245 M à BLEU Publicité. 17. rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE RECHERCHE
recrutent

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE FINANCIER

Diplômé études supérieures ayant déjà expérience dans administration, notamment en matière budgétaire. Ce poste comporte des perspectives d'avenir.

Adresser curriculum vitae à : ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

---

traduction demande

Anglais-allemand-espagnol techn. comm. jurid. litter.
Tél. 296-59-99 ou 272-66-47

TRADUCTION TECHNIQUES ET GÉNÉRALES
Anglais, allemand, suédois vers français, par ingénieur ECP, membre STQ.
Tél. : 974-99-17.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS en vente à votre kiosque.

Pour mieux choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES en vente à votre kiosque.

cours et leçons

RUSSE. Initiation accélérée, cours particulier ou en groupe par universitaire. Tél. : 539-78-63.

Leçons particulières de philosophie par professeur lycée. Téléphone : 306-20-68.

travaux à façon

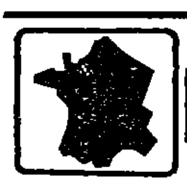
Transformations d'appartements, travaux de maçonnerie, carrelage, plomberie. Tél. : 201-90-26.

capitaux propositions commerciales

Orthophoniste cède importante clientèle aphasie, rééducations au domicile des patients Paris. Tél. : 554-23-75.

INVITONS PROPOSIT. D'AFFAIRES
Homme jeune possédant expér. internationale, désireux avoir sa propre affaire ou participation, basée à Paris, prêt étudier toutes propositions, capable financer, participer toutes affaires ou opérations, bon standing, haut niveau. - Ecrire à COMBRAS. 11, rue de la Trémoille, Paris-8º. Télex 613.410 COMBRAS.

Recherchons prêt hypothécaire. 1er rang pour réalisation d'un lotissement. Tél. au 901-81-79.



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PUÉRICULTURE
forte image de marque
recherche

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE
FIXE PLUS PRIMES

Base région pour visites détaillants et grands magasins

Départements : 75, 92
Expérience vente et voiture indispensables

Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
HAVAS Nº 765083 BIARRITZ, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche
pour son usine spécialisée dans l'extrusion des matières plastiques (115 personnes)

INGÉNIEUR A.M. ou similaire

Pour fonction :
DIRECTEUR DE PRODUCTION

Expérience de quelques années dans domaine similaire exigée.
Poste attractif et évolutif pour un candidat ayant un réel sens de l'animation des hommes, du commandement, de l'organisation et de la gestion de production.
Localisation : près de BRIANÇON (Hautes-Alpes)
Logement assuré.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous ref. 5525 M à BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES
(discétion absolue assurée)

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR E.T.P. BATIMENT

Pour la conduite d'opérations immobilières
— Activité en Normandie.
— Bureaux à Rouen.
Adresser curriculum vitae et photo sous référence JD/214 à Havas (B.P. 907), 76023 Rouen Cedex.

Administration METZ
recrute
INGÉNIEUR HYDROGÉOLOGUE CONFIRMÉ
avec si possible connaissances de gestion, d'informatique et droit de l'eau.
Adresser curriculum vitae.
Écrire s/nº 7.314 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cabinet comptable AIME - Savoie, rech. COMPTABLE libéré O.M., niveau D.E.C.S., min. 2 ans pratique en cabinet. Situation d'avenir si capab. Écr. SUDEM, 17, bd de la Colonne, 73000 CHAMBERY. Nº 188

IMPRIMERIE MONT-LOUIS, 300 personnes, 50 millions de C.A. Imprimerie générale et fabrication chèques bancaires recherche pour Clermont-Ferrand : chef comptable, niveau D.E.C.S. et expérience. Age minim. 35 ans. Adresser C.V. manuscrit, références, photo et prétentions : 57, rue Blatin, B.P. 48, 63002 Clermont-Ferrand Cedex. Discrétion assurée.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recherche pour HIVER 81 pour villages de vacances et hôtel-club

• **RESPONSABLES D'ANIMATION**
• **et ANIMATEURS**

pour animation soirées et animation sportive

AGE MINIMUM 24 ANS
Expérience en animation tourisme exigée

Envoyer C.V. et photo à : OCCAJ Service animation 9, rue de Vienne, 75008 Paris.
(NE PAS TÉLÉPHONER)



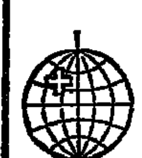
emplois internationaux

En réponse aux exigences croissantes de l'industrie hôtelière, notamment des grandes chaînes internationales

LE CENTRE INTERNATIONAL DE GLION

(Hôtellerie - Tourisme et gestion hospitalière)

propose, dès fin juillet 1981, un



COURS POST-UNIVERSITAIRE EN HOTELLERIE

destiné aux porteurs d'une licence en sciences économiques et commerciales, ou d'un titre jugé équivalent.

Un enseignement de qualité donné en Suisse trouve un champ d'application mondial : 16 mois d'études théoriques et pratiques, avec stages, aboutissant à une spécialisation très poussée, vous ouvriront d'excellentes perspectives professionnelles.

Nombre de places limité à disposition.

Informations et documentation :

CENTRE INTERNATIONAL DE GLION
CH-1823 Glion-s/Montreux (Suisse)
Tél. : 021 / 61-22-15 - Télex : 453 171 cig ch.

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

*Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.*

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. *C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* **« niveau Monde »**. *Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m.m. col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	39,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

secrétaires

GROUPE PHARMACEUTIQUE IMPORTANT
recherche

la secrétaire de sa direction financière

Rattachée au Directeur financier, elle coordonne l'ensemble des travaux de Secrétariat dans les domaines de Gestion, de comptabilité et de finances.

- La candidate âgée de 30 à 40 ans possédera un BTS de Secrétariat, ou un diplôme équivalent. *Une formation* économique ou comptable sera appréciée.
- Elle devra faire preuve d'excellentes qualités d'organisation et de travail en équipe.

Lieu de travail : proche banlieue NORD-PARIS.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé à No 75907 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société d'enseign. secondaire privé recherche d'URGENCE

UNE SECRÉTAIRE

a) pour gestion administr. et coale (comptes clients, réception, courrier coal, rapports journaliers, relations extér. et inter.) ;
b) pour diversification et création d'activités : cabinets médicaux, atelier de publicité, etc. ;
– Sens de l'organisation, ponctualité, disponibilité nécessaire. Frappe 1 à 2 h par jour (sténo souhaitée). Présence : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h + samedi matin.
Références exigées.
5 semaines vacances + repas.

UNE PERSONNE ACTIVE

– pour contrôles scolaires, surveillance, études, 1/2 pension, absences, etc., et administration interne (connaissance dactylo souhaitée)
– Présence : 9 h à 17 h ou 18 h et samedi matin.
– 5 semaines vacances + repas.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo d'identité et prétentions en précisant nettement le poste s/nº 864.565M, RÉGIE-PRESSE, 85bis, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE QUARTIER OPÉRA
recherche
pour son département des relations avec les pays nordiques

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

EXPERIMENTEE

Langue maternelle scandinave
Maîtrise parfaite du français parlé et écrit
Très bonnes connaissances de l'anglais parlé et écrit

Adr. C.V. et prét. s/nº 9 586. PUBLIFOP - 29, rue Bleue 75009 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE DE PRESSE centre PARIS recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

excellente sténo, ordonnée et méthodique, sérieuses réf. Horaires 9 heures à 19 heures. ECRIRE : S G P, 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Représentations offres

UNE COMPAGNIE IRLANDAISE FABRIQUANT DES CABLES
cherche un

REPRESENTANT

parfaitement bilingue français/anglais ayant l'EXPÉRIENCE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Répondez S.V.P. en anglais sous le nº 7.295, *le Monde* Publicité 5, rue des Italiens - 75009 PARIS

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYEURS
qui recherchez des jeunes DUT

DIPLOMÉS I.U.T.
qui recherchez une situation

Ecrivez-nous!

FNDUT

Fédération nationale des diplômés I.U.T.
BP 66 - 94220 Charenton. Tél. : 893-03-53.

Diplômé école des langues orientales Paris (Vietnamien), licences de chinois et d'anglais. Stage CREDIF - ENS de Saint-Cloud (français langue étrangère). Lon*gue expérience* enseignement général et technique. Rentre d'Extrême-Orient. Cherche emploi enseignement ou traduction. Ecr. ss nº 6.077 *le Monde* Pub., *5, r. des Italiens,* 75009 Paris.

Professeur sciences *éco.* expér., 2ᵉ, 1ʳᵉ, terminale. Licence + maîtrise + 3ᵉ cycle sciences éco., recherche *poste* à Paris ou proche banlieue ouest *(de préférence).* Écr. : M. BACH, 25, r. de Naples, 75008 Paris. Tél. : 522-64-96.

Jeune femme 29 ans D.E.S.S. transport licence anglais/espagnol *recherche* poste préférence commercial, mais étudierait ttes propositions. Ecr. s/nº T023045M, R.-Presse, 85bis, r. Réaumur 75002 *Paris.*

SECRETAIRE BILINGUE
Anglais, expérimentée, cherche emploi. Tél. : 532-64-26.

J. F. *cherche* emploi secrétaire-dactylo, notion sténo comptabil. Région sud Paris (Évry-Corbeil). Téléphone 943-50-52.

J.H., 23 a., D.U.T. de techniques *de commercialisation.* Étudie toutes propositions. Écr. s/nº 6 013 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Diplômé documentaliste, spécial libr. poste responsabilité. H. 39 ans. 15 ans d'expérience, dynamique, étudierait ttes propositions, librairie ou édition. *Ecrire* s/nº 2.822 *le Monde* Pub., 5, rue des *Italiens, 75009 Paris.*

Psychologue clinicienne, 35 ans, form. analytique, exp. éducatr. 12 ans milieu pénitent., rech. pl. tps Paris ou 100 km, plus part. en milieu enfants ou maternité. Étudierait toutes propositions. Écr. s/nº 6.993, *le Monde* P., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 28 ans, garde du corps chauffeur, ch. emploi France, outre-mer. Sérieuses référ. (89) 59-13-02.

occasions

MOQUETTE A BAS PRIX
pure laine, 60 F le m², T.T.C.
beau velours synthétique, 20 F le m² T.T.C.
Téléphone. 658-81-12.

perdu - trouvé

Ptaire Yorkshire, recherche son petit chien *perdu le 28-10-1980,* le soir aven. des Champs-Elysées. Mâle, noir et feu, tatoué B A M 086. Forte récompense. Tél : 083-00-98 ou 322-92-10, h b

DISCRÉTION ASSURÉE

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

A vendre Citroën CX Prestige, injection, juillet 80, intérieur cuir gris mét. 1 100 km. Px 70 000 F. Tél. 500-03-04 heures bureau.

plus de 16 C.V.

Vend PORSCHE 911 SC 78, blanche, ailerons spoiler, pneus Pirelli P6 nfs 50.000 km. T. (99) 71-12-55. Px 88 000 F

divers

104-305-505
Mod. 80 peu roulé, garanties. *Auto Paris-XV.* Tél 533-69-05. 63, rue Desnouettes, Paris-15ᵉ.

L'immobilier

appartements ventes

4ᵉ arrdt

MARAIS GRAND 5 P.
126 m², 2ᵉ étage, profession libérale possible 1.650 000 F - 526-05-55

5ᵉ arrdt

CLUNY RARE
Superbe LIVING + 2 CHBRES
Cuisine aménagée, 2 bains, 118 m², 950.000 F. Vendredi 14 h-17 h Samedi 10 h-12 h 30, 31, RUE DE LA HARPE.

ILE SAINT-LOUIS
Bel imm. 17ᵉ, DUPLEX 120 m² dble living, 3 chbres, calme soleil, prestations luxueuses. 548-26-25 et 274-61-29.

6ᵉ arrdt

Mᵒ RASPAIL, voie calme et résident. dans contexte raffiné duplex 210 m² atelier + 3-4 ch. sol. à finir, vue étendue état nf. Px élevé 326-63-98, après 18 h.

VANEAU *3 pièces, tout cft* Refait neuf 560 000 F - 326-76-42.

Mᵒ St-GERMAIN-des-PRES Studette, bains, w.-c., tout cft. Refait neuf, conviendrait pour investisseur. Tél. 261-15-57

Part. vend 3 Pces, cft, 48, rue Vavin, 6ᵉ, 4ᵉ gauche 700 000 F. Téléphone 033-40-32.

7ᵉ arrdt

38, R. VANEAU NEUF Gd stdg
Du STUDIO au 4 P. GARAGES S/place 11 - 19 h. 550-21-26

BD ST-GERMAIN même, imm. p. de taille, appt stand. 100 m² envir., salon en rotonde 44 m² + 1 chambre tt cft, aménag. poss. Vue. Px 950 000 F. 705-39-10.

8ᵉ arrdt

MADELEINE, près, bel immeuble, ascenseur, tapis payé
4 pièces cuis., bns, chf. cent. individ. 750.000 F
Ce jour et demain 14 h. à 18 h 30 6, r. GREFFULHE. 504-61-63.

9ᵉ arrdt

PRÈS TRUDAINE
SUR VOIE PRIVÉE
Immeuble pierre de taille
2 P. 72 m². Rez-de-chaussée. *Séjour dble + chambre*
REFAIT A NEUF
BRUNO ROSTAND
4, avenue de l'Opéra,
75001 Paris - Tél. 296-01-25.

RUE DE DOUAI
En rénovation, bel imm. pierre de taille, 3 pièces aménagées, très grand confort ou vendues en l'état. Tél. : 555-92-72

Sᵗ Spécial investisseur 2 beaux studios, tout confort, *jamais habités.* – 555-92-72.

10ᵉ arrdt

SPÉCIAL INVESTISSEURS
GID Administrateur de biens 281-33-34, 35 10 à 20 h.
VEND App. vides 1, 2, 3 p. cft ou à rénov. Paris-banl.
10ᵉ Beau studio 16 m² confort, bon placement. 120.000 F.
11ᵉ Bd Voltaire, 2 p. 30 m², conf., calme. 180.000 F.
ST-MAURICE Sur bois et autoroute 3 appart. de 3 pièces de 50 m² *à rénover* 190.000 F l'unité ou 500.000 F le lot de 150 m². Rapport poss. 45 000 F par an. Prix intéressant et à débattre. Tél. dom. 257-61-62 ou 89.

13ᵉ arrdt

13ᵉ ARRDT - RUE REGNAULT
4 PIÈCES 85 m² - Récent + park. Parfait état. Urgent. 555.000 F. 828-27-70.

14ᵉ arrdt

GAITÉ dans bel immeuble rénové avec soin (asc., interph., vidéo, cuis. équipée) studio très grand confort, pied-à-terre ou placement de qualité. Gestion et locat. assur., net d'impôt 5 ans. EUROVIM PPTAIRE 555-92-72.

RASPAIL, imm. récent, stand., 4 P. 90 m², tt cft, moquette, tissus, murs, park. 2 voitures. Px 1.120 000 F. T. 705-39-10.

15ᵉ arrdt

VAUGIRARD (pr. Mᵒ). Récent Rue calme, dern. ét., pl. soleil, living + 2 ch. *78 m².* Terrasse plantée 56 m². 633-38-94 mat.

16ᵉ arrdt

RUE DE LONGCHAMP
Dans imm. 1928 étage élevé, appart. 350 m² hab. 3 salons, s. à manger (boiseries ancien. dans les 4 pièces). 5 chbres, 4 s. de bains, 4 chbres de serv. (contiguës). Garage 2 voitures. Tél. : 750-21-45 après 19 hres.

EXELMANS - En duplex
Superbe 2 PIÈCES caractère. Calme, charme. Prix 991.000 F. *Tél. : 267-37-77*

PRES EGLISE AUTEUIL
ORIGINAL DUPLEX 140 m²
4 pces jardin privatif + service DORESSAY - 548-43-94.

LALO CHARMANT 4 PCES 107 m² urgent cause départ DORESSAY 548-43-94.

GRANDE TERRASSE PLEIN CIEL
2 pces 50 m², tt cft. Vendredi 10, rue de Civry. 13 h à 17 h

17ᵉ arrdt

ETOILE 48 m², 2 pièces, cuisine, bains, 2ᵉ étage. 440 000 F. GARBI - 567-22-88.

20ᵉ arrdt

4 P. NEUF, CHARME STANDING
28, rue des Prairies
14 h.-19 h. - 360-30-64.

78 - Yvelines

VERSAILLES ST-LOUIS Pptaire vd
95 m², salon avec mezzanine, 2 chbres, bains, CARACTERE Poutres - CALME - 550.000 F 951-46-67 avt 9 h. ap. 19 h 30 ou heures bureau 021-80-40.

VERSAILLES
3 P. 78 m² - NEUF
7, RUE EXELMANS
14 h - 19 h. - 953-18-92.

LE VESINET Centre 3' RER
calme, APPARTEMENT dern. ét. 105 m² + 100 m² TERRASSE/JARD. séj., 4 chbres, bains, park., cave. PRIX 1.060.000 F. Agence de la TERRASSE. LE VESINET. Tél. 976-05-90.

VERSAILLES R.G. dans imm. rénové, bel appt entièr. rénové, 60 m², séj. dble + 1 ch., cuis., bns + terrasse 30 m². 350 000 F Téléphone : 918-23-88.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES - Magnifique rez-de-chaussée 110 m², séjour double 2/3 chbres, 2 bains, jardin privatif 240 m², imm. récent GARBI - 567-22-88

NEUILLY CENTRE GRAND LUXE
STUDIO sur jardin, très calme. Prix élevé justifié
6, RUE RIGAUD - 14 h à 19 h.

7.700 F le m² - BOULOGNE Part. vd séjour, 3 chbres, cuis., 2 bains. Vente s/am. 14 - 18 h, 19, rue de Paris - 825-97-81

94 Val-de-Marne

VINCENNES
Maison bourgeoise, séjour sur petit jardin + 4 chbres, 2 salles de bains, W.-C., ss-sol total. 1.000.000 F. Micot 344-43-87.

VINCENNES, Mᵒ Berault
Proche Bois, particulier vend impeccable 4 pces de 92 m², balc. 20 m², 2 s. de bns. Résidence calme stand. Prix 845.000 F. Téléphone : 007-05-72.

95 - Val-d'Oise

Près ENGHIEN, 86 m² dans verdure, 5 pièces, entrée, séjour *double, 3 chambres, nombreux* placards, bains, cuis. aménagée. 318 000 F dont 46 000 à 5.5 %. Avec 20 %, compt. 417-34-80.

province

Houlgate, dans très belle villa, grand 3 P. + jard. Ts les jours. *Téléphone :* 770-79-87.

BIARRITZ jardin public
magn. appt. 100 m², résid. *rénovée, 2 chbres, 2 b.,* séj. 30 m² + balc., cuis. équipée, vue jard. public pl. sud. (59) 24-28-58.

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE
(RER 200 m)
12 APPARTEMENTS DE STANDING
3 et 4 pièces
Livraison 81, prix fermes et définitifs
Sur place du samedi au lundi de 11 h à 18 h.
15, quai de la Marne, ou tél. : 763-96-80.

immeubles

18ᵉ *Près métro - Bel imm. Murs* hôtel. Asc. Chff. central. 68 chbres - 1.400 m² utiles. Possibil. achat murs et fonds. Renseignements : 260-30-15.

hôtels particuliers

Moulin-de-la-Pointe, vds petit imm. privé 7/8 P., entièrement rénové, terrasse. 1.200.000 F. 326-63-98 après 18 heures.

BOULOGNE - PRÈS BOIS
Belle maison familiale 250 m² + jardin + terrasse STÉ AUBRY - 501-88-89

locaux commerciaux

PRÈS TRUDAINE
SUR VOIE PRIVÉE
Imm. 1900, pierre de taille
A VENDRE
LOCAL 35 m² pour boutique, bureau ou atelier d'artisan
BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra
75001 PARIS - T. : 296-01-25.

A CÉDER baux 3, 6, 9. tous commerces
Prix et loyers **INTÉRESSANTS**
LEVALLOIS Centre et Mᵒ Boutiq. 50 m² Bureau + s/sol, bien située sur angle rues passantes
9ᵉ Rue de Douai Bien située
Belle boutique 45 m², actuell. institut de beauté
18ᵉ *Mairie. Boutique 35 m²* + appt 2 p. rue passante actuellement salon coiffure H. et F., autres ccos possibles.
GID 281-33-34/35, *dom. 257-61-62 ou 89.*

A louer 2 150 m² d'entrepôt au nord de Paris, près du boul. périphérique. Possib. divis. en 2 lots. Pr tous renseignements, *téléphonez au 296-87-40.*

locations non meublées offres

Paris

PARIS 17ᵉ
Importante société loue SANS COMMISSION dans immeuble bon standing
STUDIO 35 m² - Loyer : 1 636 F Charges : 531 F
5 PIÈCES 100 m² - Loyer : 3 828 F Charges : 1 497 F
S'adresser chez la gardienne 38-40, rue Lévis - Paris (17ᵉ) Téléphone 763-46-45.

LOUEZ EN 48 h Vides Meublés
Chambres - Studios - Apparts De 450 F à 3 600 F
874-70-38 Paris ou banlieue
49, rue Fontaine - Mᵒ Blanche

2.500 F 18ᵉ, près Butte beau 3 pièces, cuis., bain, tél. balcons, 874-63-99

PARIS 12ᵉ
Mᵒ MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
2 PIÈCES 52 m² - Loyer : 1 715 F Charges 396 F Parking 150 F
3 PIÈCES 77 m² - Loyer : 2 151 F Charges 572 F Parking 150 F
4 PIÈCES 93 m² - Loyer : 2 500 F Charges 684 F Parking 150 F
5 PIÈCES 125 m² - Loyer : 3 327 F Charges 864 F Parking 150 F
S adr. 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
TÉLÉPH. : 344-12-15

4.500 F bd Saint-Germain appt de caractère 3 pces, cuis., bains, douche 85 m². Téléphone Bon Mat. 874-63-99

1.400 F Guy-Môquet (17ᵉ) 2 pces, bns 45 m². 874-74-07

1.400 F limite 13ᵉ, 14ᵉ 42 m², 2 P. cuis. douche, tél., à neuf. 874-74-07.

Étranger

ALGER-HYDRA - Loue villa 4 P. + cuis., bns, gar., jdin. Forte repr. j. ou éch. ctre appt 2/3 P. Paris, 1re pers. Cond. à déb. Ecr. s/nº 7 306 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non-meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE recherche *pour* LOCATION *ou* ACHAT du studio au 6 p. Paris et villa en banlieue ouest. 8, av. Messine-8ᵉ - 562-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Garantis. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

3.100 F Rome 5 pièces cuis., bains, tél. 110 m² libre suite. 874-63-99.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78

URGENT - Cherche à PARIS CHAMBRE pour étudiant. Téléphone : (29) 43-07-95 ou Ecr. s/nº 6 016 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROFESSION LIBERALE rech. bail mixte, appt en parfait état, 6, 7 pces meublées de préf., 7ᵉ, 16ᵉ, bon 17ᵉ arrdt., faire offre. Ecrire T 023272 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. Téléph. : 285-11-08.

bureaux bureaux

TOULOUSE
plaque tournante du grand sud-ouest
8500 m² de bureaux à vendre ou à louer

Au cœur du Grand Sud-Ouest et à proximité de l'Espagne, carrefour privilégié reliant les principaux centres économiques français et européens. Ensemble homogène et fonctionnel, 1.780 m² de commerces et 8.500 m² de bureaux. Situation centre ville, parkings, proche gare. Accès facile autoroute et aéroport.

Le Nouveau Raisin

SOPRA [illegible] Jean-Jaurès [illegible] 62.93.45

RICHELIEU-DROUOT
50 m² de bureaux en location, près salle des ventes trois bureaux (refait - meublés). Deux lignes téléphone + Télex. Après 19 heures. 750-21-45

VOTRE SIEGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION de STES
GEICA
56 bis, r. du Louvre, Paris-2ᵉ. *Tél : 296-41-12 +*

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 ou plusieurs bureaux dans imm. bon standing Téléphone . 563-17-27.

CONSTITUTION de SOCIETES — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8ᵉ 293.60.50 +
votre SIEGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Pptaire vend directement bureaux, libres en toute ppté. 9 Pièces 200 m², situation exceptionnelle. Vue sur Seine. Prix : 1.700.000 F. TÉL. : 287-08-21.

fonds de commerce

Vend centre Valence snack-bar-pizzeria. Gros C.A. 700 000 F. Ecr. HAVAS 26, Valence, sous le nº 20.284. Téléphone (75) 44-75-16.

A vendre : Fonds de commerce LIBRAIRIE - PAPETERIE - JOURNAUX - TABACS, avec ou sans immeuble commercial et d'habitation (banl. Bordeaux). Chiffre d'affaires : 3.300.000 F. Téléphone (16) 56-45-31-35, après 20 heures.

Cause retraite, vend. boucherie chevaline, bail neuf, région paris. Tél. 776-03-04.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes (8ᵉ)
266-32-35 - Spécialiste
41 ans d'expérience
Étude gratuite, rente indexée.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation garantie
Étude gratuite, discrète

LIBRE - CROS-DE-CAGNES
Exceptionnel - Luxueux appt 3 P. 95 m² - Terrasses - Mer 100 m 250 000 F + 3 500 F rente
LIBRE - VILLEFRANCHE-S.-MER villa 7 p., gar., jard. 375 m², 4 terrasses. Vue baie et Cap-Ferrat. 760 000 + 7.300 rente. Étude Louel, 50, av. J.-Médecin, NICE - Tél. 37-25-24

XVIIᵉ PORTE DES TERNES
Bel imm. pierre de taille Beau 3 P. Tout conft + service. Occupé 230 000 F + 1 400 F mensuel. VERNEL 526-01-50.

terrains

Entrepreneur-Constructeur recherche auprès
PROPRIETAIRES ET COURTIERS
TERRAINS A BATIR ET PROPRIÉTÉS
PARIS ET REGION PARISIENNE
POUR REALISATIONS IMMEUBLES DE STANDING OU GROUPES DE MAISONS INDIVIDUELLES.
BRUNO-ROSTAND,
4, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS Tél. 296-01-25.

A 15 MINUTES A PIED DE LA STATION R.E.R.
LE VÉSINET - CENTRE
TERRAIN VIABILISÉ 1 143 m²
Pour villa résidentielle
A CROISSY
BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra
75001 PARIS - 296-01-25

TRES BEAU TERRAIN 8 000 m², avec eau, électr., tél. C.U. Poss. lotissement SUR PLATEAU ARDECHOIS. Prox. station touristique hiver-été (ski de fond, tennis, plan d'eau). Tél. H.R. : 16 (66) 46-12-80.

domaines

Suis acheteur vaste DOMAINE. Bois et plaines. 250 km maximum sud Paris, écrire ss nº 201 054 à ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

villas

BORD DE MER
maison 3 pièces près 800 ha de dunes class., accès de à la mer 220 000 F. Crédit possible. A CARTERET en NORMANDIE. Téléphone 365-44-29

8 km VERSAILLES, 3 km RER villa, 180 m² p. et s/640 m² terrain arboré. 825 000 F. Sovia, Tél. 954-66-00 ou 043-66-61

Particulier vend banlieue LIMOGES, quartier latin, RESIDENCE construction 1970, 250 m² habit., terrain planté 2 330 m² + appart. 150 m². Très belle affaire.
Ecrire HAVAS Limoges 144.590 H ou téléphoner au : (55) 01-41-29.

1 KM VERSAILLES
Villa récente, belle réception, billard, 5 chambres, gd confort. Gar. 2 voitures. Jardin 1 000 m². 2 200 000 F - Tél. : 874-60-75.

maisons de campagne

IDEAL PLACEMENT OU PIED-A-TERRE A SAIGNON, PETIT VILLAGE PROVENCAL TYPIQUE A 5 km D'APT

VAUCLUSE LUBÉRON
6 STUDIOS A PARTIR DE 70 000 F
Dans maison bourgeoise restaurée. Excellent état. Moquettes - Salles de bains. Visite même week-ends. CATRY 43, cours Estienne-d'Orves 13001 MARSEILLE Tél. 16 (91) 54-92-93

HAUT VAR COTIGNAC
15' SORTIE AUTOROUTE
BASTIDE
Dans petit hameau, maison en pierres, toiture en tuiles rondes du pays, 7, 8 pièces en bon état. Habit. de suite. Avec 1.000 m² de terr. plat. (mûriers, cerisiers, vignes) expo. sud, vue dégagée sur tours sarrasines. Eau, électr., poss. de tél. proche sortie autoroute BRIGNOLES. Px 360 000 F avec 76 000 F le jour de la réservation. CATRY. Téléphone (94) 70-63-38

VOUS RÊVEZ TOUS D'UNE FERME
ACHETEZ VITE CELLE-CI à moins de 2 h. de TOULOUSE, RODEZ, MONTAUBAN et ALBI, à 15 km de VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, bord de hameau avec sa cour, son pigeonnier, son four à pain, ses 4 000 m² de terrain. Px 139.000 F avec 28.000 F à réserv. CATRY. Cabinet LALLEMAND, 19, bd Gambetta 30700 UZÈS. Tél. 16 (66) 22-43-44, h.b. 16 (66) 22-50-30, h.r.

Vds MAISON 5 pièces 800 m² *terrain,* 1 h 30 autoroute de l'Est. Tél. : (24) 30-42-78

fermettes

VEXIN NORMAND
Village orée forêt domaniale, fermette plain-pied restaurée. *Grand séj., cuisine 20 m², tél.,* 3 chbres + pièce amén. bains, w.-c., débar., cave, gren. amén., chf. centr., dépend., écuries, gar., 5.000 m² terr. 272 000 F.
AVIS *8, faubourg Cappeville,* GISORS
Téléphone : 16 (32) 55-14-05.

propriétés

REGION GISORS - HARAS
15 hectares prés, 30 boxes, ferme aménagée, annexes.
MICHEL & REYL 265-90-05.

Rég. Gisors Ms. normande Sj., chem., ptres cuis., 2 ch., toil., gren. aménag., *jardin 650 m². Prix : 265 000 F.* Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, Fg Cappeville, à GISORS Tél. (16-32) 55-06-20.

Forêt FONTAINEBLEAU
30' Paris, sortie A-6. Ferme restaurée tt cft, 2 superbes réceptions 115 m², 2 cheminées monumentales, 5 ch., 2 bains, 1 douche, cave voûtée, terrain 9.000 m². 1.650.000 F, possib. division en 3 lots terr. à bâtir. 493-10-09.

A SAISIR CE W.E.
AVEYRON SUD
PRES SAINT-AFFRIQUE
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
CARACTERE PAYSAN
10 pièces dont 7 chambres (+ de 200 m² habitables) + nombreuses dépend. + 1/2 ha *jardin, prairie, eau, électr.* *Vue impren. Prix :* 450.000 F, av. 90.000 F, à réserv. CATRY, tél. 16 (66) 22-43-44 H.B. : 16 (66) 22-50-30 H.R. Cabinet LALLEMAND, *19, bd Gambetta, 30700 UZÈS*

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01



TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

PRESSE

M. R.-A. Vivien (R.P.R.) propose de bloquer les crédits des P.T.T. (500 millions) prévus pour la télématique

M. Robert-André Vivien (député R.P.R. du Val-de-Marne), président de la commission des finances, souhaite que l'Assemblée nationale soit associée au développement des expériences de télématique conduites par la direction générale de télécommunications.

Dans un communiqué publié mardi 28 octobre, il annonce le dépôt d'un amendement tendant à supprimer les crédits (500 millions de francs) afférents à ces expérimentations dans le budget des P.T.T. et demande que le Parlement soit pleinement en mesure de contrôler le bon emploi et le bien-fondé de ces crédits budgétaires.

Selon M. Vivien, qui est également président de l'intergroupe parlementaire des problèmes de presse, « *certaines expérimentations en cours — et notamment la mise en place de l'annuaire électronique en Ille-et-Vilaine, le développement du système vidéotex à Vélizy, ainsi que diverses expériences entreprises dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Lot-et-Garonne, — suscitent un certain nombre d'interrogations légitimes.*

» *Ces innovations comportent,* poursuit-il, *des implications fort importantes et encore mal appréciées pour la presse écrite, pour l'égalité d'accès à ces moyens nouveaux de la technologie moderne et, d'une manière générale, pour les libertés individuelles.* »

D'autre part, les conditions d'emploi des nouveaux médias électroniques concernés laissent présager, selon M. Vivien, l'apparition d'une source nouvelle de télédiffusion de l'information dont le régime légal n'apparaît pas clair au regard du droit en vigueur.

[L'amendement du député du Val-de-Marne rejoint les réserves exprimées, à la fin de septembre, par la Fédération nationale de la presse française et l'Union syndicale de la presse quotidienne régionale (« le Monde » du 30 septembre). Les deux organismes, constatant que ces expériences sont lancées « sans que les limites et les obligations de ceux qui seront amenés à utiliser ces nouveaux moyens de communication soient fixés », demandaient qu'une loi soit votée à ce sujet et suggéraient, en attendant, que soit suspendue l'expérience de Vélizy.]

● *Magazine de jeux et de loisirs,* « *Q. I.* » fait paraître son premier numéro (prix : 8 F). Ce mensuel de 56 pages (format 36 × 20), tiré à 80 000 exemplaires, a pour éditeur-rédacteur en chef Mme Chantal de Séréville, directrice du magazine *Nouvel Age.*

Q. I. répond au développement des activités ludiques collectives sous toutes leurs formes (tournois de bridge, d'échecs, de scrabble, de dames...), qui progressent dans toutes les couches sociales et dans toutes les tranches d'âge.

NOUVEL ÉPISODE DE LA GUÉRILLA « DAUPHINÉ LIBÉRÉ » - « PROGRÈS DE LYON »

De notre correspondant

Lyon. — M. Jacques Gallois, ancien président de Province Publicité Havas (P.P.H.), régie publicitaire de l'ex-groupe de presse *Progrès - Dauphiné libéré,* a été inculpé, le 20 octobre, d'abus de confiance par un juge d'instruction de Lyon, Mme Blanche Bailly-Maitre.

Cette inculpation fait suite à une plainte de la société Delaroche, éditrice du *Progrès,* pour abus de confiance. Selon le P.-D.G. du *Progrès,* M. Jean-Charles Lignel, « *lorsque le* Dauphiné *a demandé la fin des accords entre les deux journaux, le 15 octobre 1979, P.P.H. n'a pu régler* le Progrès, *mais a continué à payer* le Dauphiné libéré. *Lorsque nous avons porté plainte début 1980, P.P.H. nous devait la somme de 16 millions de francs. Régie Publicité, P.P.H. était mandataire pour notre compte et ne pouvait conserver cet argent.* »

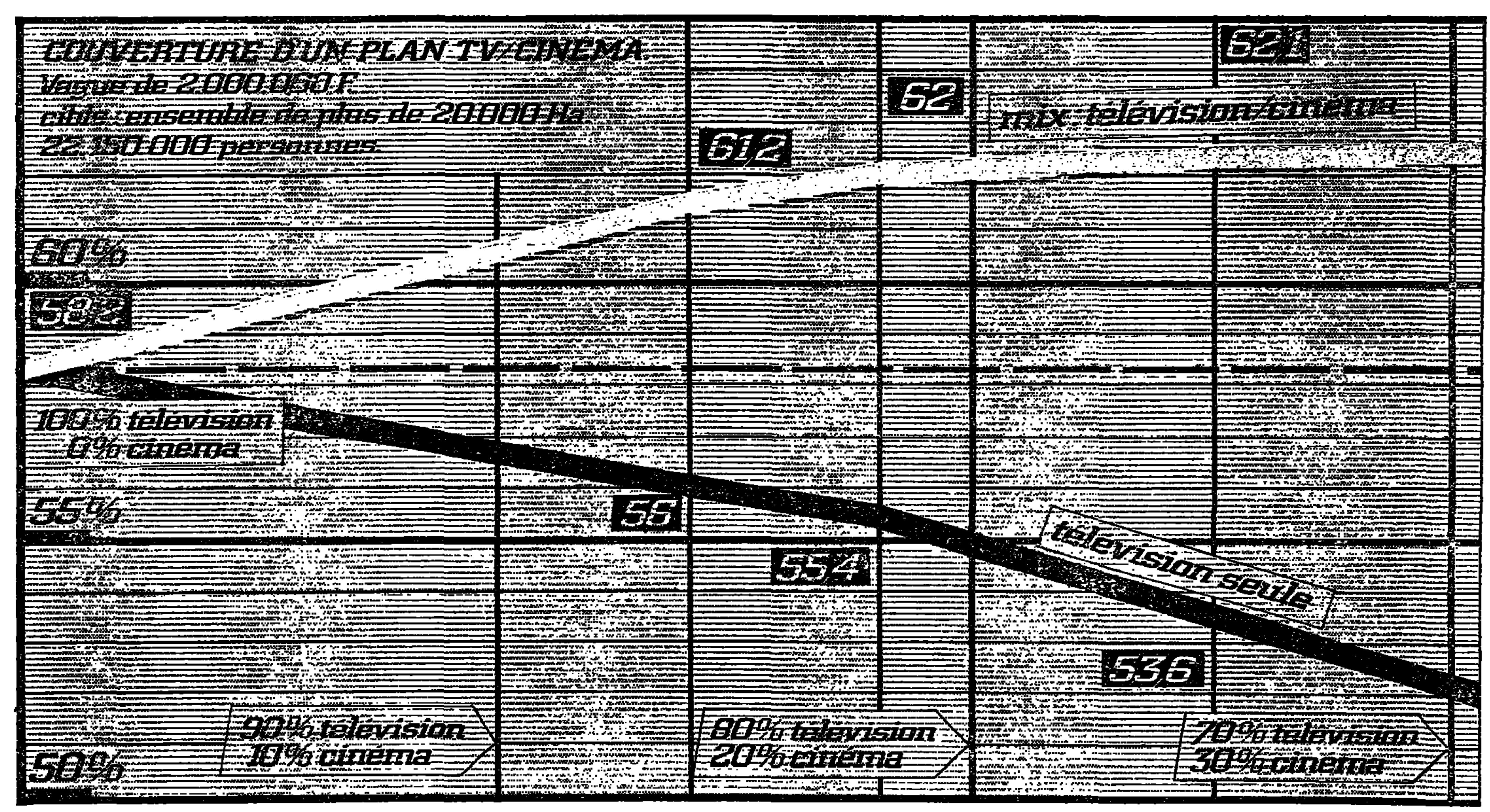
Le P.-D.G. du *Dauphiné libéré,* M. Jean Gallois, a confirmé l'inculpation de son fils, ajoutant qu'elle était « *automatique* » lorsqu'il y a plainte avec constitution de partie civile.

M. Jacques Gallois, de son côté, affirme que *le Progrès « doit à P.P.H. une somme d'argent dont le journal conteste le coût ».* La société P.P.H. a été mise en liquidation judiciaire après que la rupture du groupe *Progrès-Dauphiné libéré* fut devenue effective le 1er janvier 1980. — *(Corr.)*

● « *L'Echo de notre temps* », magazine mensuel du mouvement d'action catholique générale féminin, a changé de titre et de format (20 × 26) : « *L'Echo Madame* ». diffusé à 300 000 exemplaires est mis en vente (7 F.) dans les kiosques pour la première fois. Lancé en 1904, le journal va ainsi poursuivre et approfondir sous son nouveau titre les buts de l'association qui est de « *faire prendre conscience à la femme de sa valeur* » dans la vie de la France contemporaine. Un débat a été organisé lundi sur ce thème en présence de Mme Monique Pelletier, ministre chargé de la condition féminine, invitée de la présidente-directrice, Mme Christiane Bordeaux.

réservé aux annonceurs TV

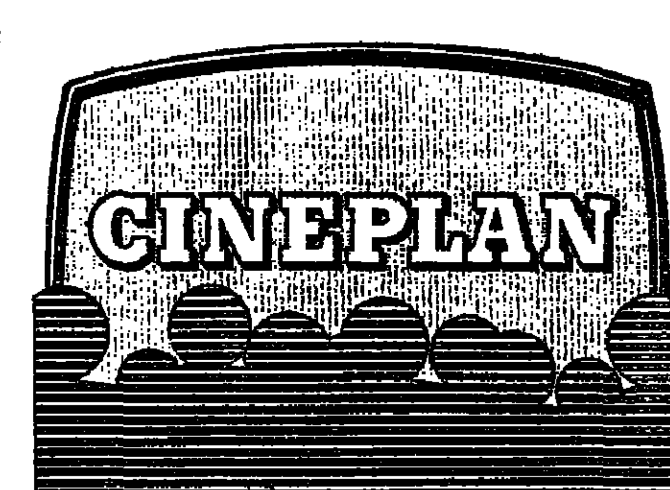
CINEPLAN.
LE PLAN ANTI-PENURIE.



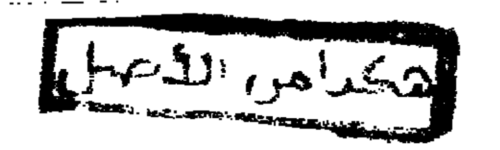
L'espace TV est plus rare que jamais. Rares sont les demandes d'espace TV servies à 100 %. Vos produits ne bénéficient donc pas de tout le soutien publicitaire que vous jugiez nécessaire. Bien sûr, vous pouvez avoir recours à d'autres media, mais en changeant de media, vous changez de message et vous êtes alors dans l'obligation d'investir davantage pour atteindre le seuil de perception de ce nouveau message.

Comment retrouver votre compte de contacts. Vous avez choisi le film comme moyen d'expression. Il s'adapte au cinéma comme à la TV. Si vous décidez de reconvertir au cinéma l'espace refusé en TV, vous demeurez dans le même mode de communication.
En diffusant votre film dans une sélection de salles réparties uniformément dans la France entière, vous cumulez les contacts obtenus dans les deux media.
Qu'en résulte-t-il sur votre cible? Regardez le graphique ci-dessus : la couverture est maintenue, le déficit en contacts disparaît.
Cette démarche a été appliquée aux cibles les plus usuelles. Les résultats complets de l'étude parue dans Stratégies n° 229 - Juin 1980 : "Télévision et Cinéma" sont à votre disposition.

Un nouveau produit media : "Cinéplan". Pour répondre à ce problème, nous avons créé un produit simple d'utilisation : une sélection de salles fixe, une unité de vente ; la semaine, un nombre de contacts garanti, un prix cohérent avec celui de la TV. Cinéplan : un nouveau produit cinéma qui permet la construction du plan de campagne antipénurie.



Pour tout savoir sur votre action avec Cinéplan, appelez Circuit A : 766.03.85 ou Médiavision : 723.36.50.



هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Enfants en vacances

A l'intention des petits Parisiens désœuvrés durant les vacances de la Toussaint (du mardi 28 octobre au mardi 4 novembre), nous proposons, sans prétendre être exhaustifs, quelques idées de spectacles ou de sorties, dans la capitale ou la proche banlieue.

La Ville de Paris répertorie les bibliothèques, les piscines, les centres de loisirs, les ateliers, ouverts pendant les vacances scolaires de la Toussaint. On peut trouver ces renseignements au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. : 887-46-97.

D'autre part, l'association Loisirs jeunes, (36, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 225-60-28) organise jusqu'au lundi 3 novembre un jeu-concours, « Découvrir Paris », à l'intention des huit-douze ans. Lancée avec la collaboration de la mairie de Paris, l'opération est destinée à faire découvrir aux jeunes Parisiens les équipements et lieux de loisirs installés dans leur ville et dans leur quartier.

Un « passeport » spécial et un « laissez-passer » ouvrant gratuitement aux jeunes les portes des bibliothèques, musées, clubs, ateliers de création, maisons de jeunes, associations de quartier, piscines et stades sont à leur disposition dans les mairies annexes des arrondissements de la capitale et au Salon d'accueil de la mairie de Paris. Les enfants devront aller faire viser leur « laissez-passer » dans quatre équipements culturels ou sportifs (deux suggérés et deux laissés libres) dont les responsables ont mission de les accueillir et les guider.

Les adolescents peuvent aussi s'adresser au Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.), 101, quai Branly, 75015 Paris, tél. : 566-40-20, qui les renseignera sur les possibilités de loisirs.

● MUSEES

Pour la visite des musées, on peut se reporter au Monde du 30 septembre, page 36, qui publie la liste de ceux ouverts ou fermés pendant le week-end de la Toussain. Citons notamment à l'intention des jeunes visiteurs :

MUSÉE DU JOUET, *2, enclos de l'Abbaye, 78300 Poissy (tél. 965-06-06) : ouvert tous les jours de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30, sauf samedi 1er et lundi 3 novembre.*

MUSÉE DE LA MARINE, *Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16e (tél. 553-31-70) : ouvert tous les jours de 10 h. à 18 h., sauf samedi 1er novembre.*

● ANIMATION, EXPOSITION

MUSÉE GRÉVIN, *10, boulevard Montmartre, Paris-9e (tél. 770-85-05) : ouvert tous les jours de 13 h. à 19 h.*

● PROMENADES

Excursions en péniche (une journée). Canaux de Paris, Paris, 19, rue d'Athènes, Paris-9e (tél. 874-75-30), de 6 à 12 ans : 30 F ; 12 ans et plus : 60 F. Gratuit pour les moins de 6 ans. Fermé samedi 1er novembre ; dernier jour, le 2 novembre.

● CIRQUE

CARRÉ SILVIA MONFORT *(tél. 531-28-34) : Cirque Gruss, tous les jours à 15 h. 30 ; les samedi 1er et dimanche 2, à 14 h. et 16 h. 30.*

● MARIONNETTES

MARIONNETTES DU LUXEMBOURG *(tél. 326-46-47) : tous les jours, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Cirque en folie.*

THÉATRE D'ANIMATION PARIS-VINCENNES *(tél. 365-44-41), 37, rue de Montreuil, 94300 Vincennes. Tous les jours jusqu'au 5 novembre, à 14 h. 30 : Stéphanie et les Crapoussins.*

PARIS EN VISITES

VENDREDI 31 OCTOBRE

« La Manufacture des Gobelins et ses ateliers », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Pennec.

« La Sainte-Chapelle et la Conciergerie », 15 h., 1, boulevard du Palais, Mme Guillier.

« La maison de *Balzac à Passy* », 15 h., 47, rue Raynouard, Mme Legrégeois.

« L'œuvre de Soufflot : le Panthéon et sa place », 15 h., entrée du Panthéon, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le hameau de la reine à Trianon », 14 h. 30, dans la cour du Petit Trianon à Versailles, J. Mauxion.

« Hôtel de Lauzun », 14 h. 45, métro Pont-Marie, D. Fleuriot.

« La basilique Saint-Denis et le *Musée d'art et d'histoire* », 15 h., façade de la basilique à Saint-Denis (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., devant la poste (Tourisme culturel).

« Vieilles maisons et rues de Paris. l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs », 15 h., 16, rue Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 octobre 1980 :

UNE LOI

● Organique relative au statut de la *magistrature*.

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 5 septembre 1973 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils régionaux institués par la loi du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions.

● Modifiant le décret du 6 mars 1969 relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires.

CONFÉRENCES

20 h., 26, rue Bergère, J.-P. Crolard : « Réincarnation ? Vies antérieures et existence actuelle » (L'homme et la Connaissance).

20 h. 15, 27, rue Copernic, studio Bory, L. Bercou : « Force de la pensée. Astrologie. Magie et envoûtements sont-ils réels ? Sommes-nous maîtres du destin ? » (Centre GRACE).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Qu'y a-t-il de divin dans l'homme ? » (Loge unie des théosophes).

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA FORTUNE

TIRAGE N° 57 DU 29 OCTOBRE 1980

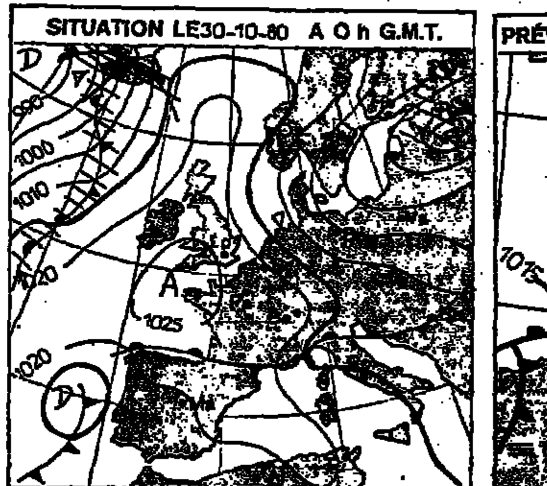
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	8 741	2 000	7	07	200
	1 961	5 000		4 567	2 000
	3 681	10 000		5 677	5 000
	50 671	75 000		6 947	5 000
				10 917	100 000
2	2	100	8	08	200
	502	800		328	700
3	159 153	4 000 000		998	700
				8 808	5 200
				9 208	5 200
4	04	200	9	9	100
	084	700		29	300
	704	900		549	800
	4 314	2 000		1 599	2 100
	8 704	2 900		5 909	5 100
	5 264	5 000		33 709	100 100
	4 604	10 200		176 359	1 000 100
5	665	700	0	néant	néant
	2 985	5 000			
6	2 146	2 000			

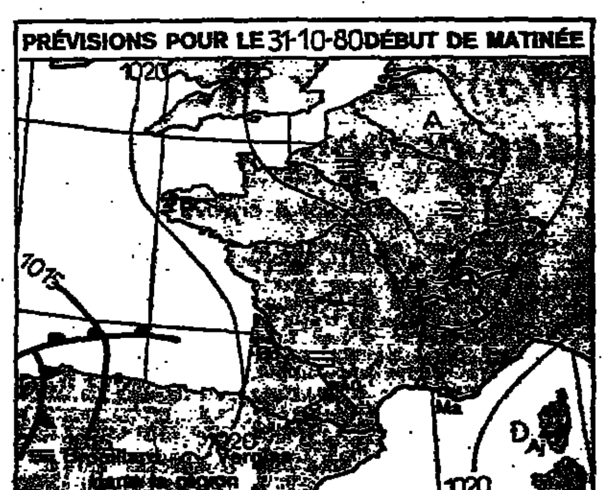
PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA SAINT-HUBERT LE 5 NOVEMBRE 1980 à LABAROCHE (Haut-Rhin)

LOTO — TIRAGE N° 44 — 3 12 15 37 41 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 31

PROCHAIN TIRAGE LE 5 NOVEMBRE 1980 VALIDATION JUSQU'AU 4 NOVEMBRE APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





PREVISIONS POUR LE 31 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 octobre à 0 heure et le vendredi 31 octobre à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'un anticyclone. A la bordure sud-ouest de celui-ci, une faible perturbation évoluera lentement au voisinage des Pyrénées et de nos côtes atlantiques.

Vendredi, le début de la matinée sera le *plus souvent brumeux* et il y aura des brouillards dans de nombreuses régions, notamment le Nord-Est, le Bassin parisien, le Centre et l'Aquitaine. Le ciel se dégagera ensuite. Des nuages subsisteront toutefois en Aquitaine, qui atteindront l'après-midi la Vendée et le sud de la Bretagne.

Les températures matinales seront encore en légère baisse, des gelées étant possibles dans le Nord-Est. Elles remonteront sensiblement en cours d'après-midi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 18 et 7 ; Bourges, 15 et 4 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 13 et 4 ; Clermont-Ferrand, 20 et 5 ; Dijon, 17 et 8 ; Grenoble, 22 et 7 ; Lille, 14 et 3 ; Lyon, 21 et 4 ; Marseille, 20 et 14 ; Nancy, 15 et 3 ; Nantes, 16 et 4 ; Nice, 18 et 14 ; Paris-Le Bourget, 15 et 4 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 25 et 10 ; Rennes, 15 et 4 ; Strasbourg, 16 et 3 ; Tours, 17 et 3 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 5 degrés ; Amsterdam, 12 et 7 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 13 et 8 ; Bonn, 13 et 8 ; Bruxelles, 12 et 5 ; *Le Caire*, 26 et 20 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 12 et 7 ; Genève, 22 et 5 ; Lisbonne, 28 et 13 ; Londres, 14 et 2 ; Madrid, 26 et 7 ; Moscou, 4 et 4 ; Nairobi, 15 (min.) ; New-York, 9 et 6 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 20 et 7 ; Stockholm, 6 et 1.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 30 octobre, à 7 heures, de 1 024,7 millibars, soit 768,6 millimètres de mercure.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
I. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Atelier de poterie

accueille en groupe les amateurs de 3 à 83 ans

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

ÉDUCATION

BOURSES AU JAPON

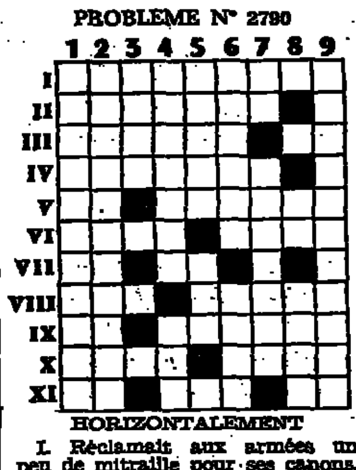
Le ministère japonais de l'éducation nationale (Monbu-Sho) offre une « bourse d'études et de recherches » d'une durée d'un an et demi ou de deux ans dans une université japonaise, à seize étudiants de nationalité française désireux d'approfondir au Japon les études qu'ils ont entreprises en France. Les boursiers qui suivront des cours de langue japonaise pendant les six premiers mois du séjour seront affectés dans des universités en fonction de leur *spécialité*.

Le voyage aller et retour par avion est entièrement à la charge des autorités japonaises. Chaque boursier recevra 159 000 yens par mois ainsi qu'une prime de 25 000 yens lors de son arrivée et 43 000 yens pour couvrir ses frais d'études.

Dépôt des dossiers de candidature : ministère des affaires étrangères, bureau des bourses et de la formation des Français à l'étranger, 64, avenue Kléber, Paris (16e), tél. : 502-14-23, avant le 10 novembre. Renseignements : service culturel de l'ambassade du Japon, 7, avenue Hoche, Paris. Tél. : 766-02-22.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2790



HORIZONTALEMENT

I. Réclamait aux armées un peu de mitraille pour ses canons. — II. Blanchit les peaux. — III. Plus d'un est décoré en venant du feu. Agrément de la conversation dans le passé. — IV. Est due à ceux qui régalent. — V. Symbole chimique. Chaînon à aiguilles. — VI. Abri. N'est pas toujours propre dans une jolie figure. — VII. Grand, dans un panthéon. Abréviation. — VIII. Conseil des ministres. Est attaché à un grand lustre. — IX. Note. Ancienne couverture militaire. — X. Peut coûter cher à celui qui la suit. Chaque pharaon y avait ses pyramides personnelles. — XI. Pronom. Langue étrangère. Signe d'addition.

VERTICALEMENT

1. Interdit à ses adeptes de trousser les poules. — 2. Sa richesse peut l'entraîner dans la débauche. — 3. Donna un billet pour une représentation. — 4. Des huiles et des cadres s'y rencontrent. Du bois dont on fit des flûtes. — 5. Serin qui peut devenir pigeon. Garçon d'écurie qui peut faire fortune. — 6. La lumière les fait s'évanouir. Divagua. — 7. Préfixe. Bêche pour saper. — 8. On pleure beaucoup avant d'en avoir un. Voie d'eau. — 9. Touche tout le monde quand il est bien fait.

Solution du problème n° 2789

Horizontalement

I. Etendoirs. — II. Ténia. Nue. — III. Attente. — IV. Pères. Lit. — V. Ecume. — VI. Epi. AC. — VII. Etocs. Tas. — VIII. Esaü. Arc. — IX. Huer. Abri. — X. Blues. — Lee. — XI. *Mer.* Prêts.

Verticalement

1. Etape. Hem ! — 2. Tête. Eteule. — 3. Entreposeur. — 4. Niée. Icare. — 5. Danse. Su. S.P. — 6. Ca. — 7. Inéluctable. — 8. Ru. Im. Arrêt. — 9. Sente. Scies.

GUY BROUTY.

BREF

ANIMAUX

OISEAUX DE CAGE. — Les championnats de France de l'oiseau de cage et de volière, organisés par la Société nationale du canari, auront lieu dans le Parc floral de Paris, porte de Vincennes (pavillons *27 et 28, entrée route de la Pyramide*), du jeudi 30 octobre au dimanche 2 novembre inclus. Ouvert de 9 h. 30 à 18 h. 30. Jeudi 30 octobre, journée « portes ouvertes » aux personnes du troisième âge.

ARTISANAT

LE « PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POUR LES METIERS D'ART ». — Le « Prix du Président de la République pour les métiers d'art » a été attribué, pour 1980, au joaillier Jacques Lenfant.

Fondé en 1976, ce prix récompense chaque année deux créateurs. Exceptionnellement, un seul a été retenu pour 1980. Jacques Lenfant, né à Paris en 1904, a signé notamment les bijoux réalisés sur les dessins de Fernand Léger qui se trouvent au musée de Biot ainsi qu'une dizaine d'épées d'académiciens.

CIRCULATION

R.E.R. ET AUTOBUS A LA TOUSSAINT. — La desserte de plusieurs cimetières sera renforcée. Pour le cimetière de Vitry, un service de navettes sera mis en place au départ de la *place Paul-Froment*, les samedi 1er et dimanche 2 novembre, de 8 h. 30 à 17 h. 15.

En outre, au cours de la semaine du 27 octobre au 2 novembre, les *services seront également renforcés* sur les lignes : 128 (cimetière de Bagneux), 185 et 285 (cimetière de Thiais), 155 (Saint-Ouen), 149 (La Courneuve), 151 et 152 (Pantin).

CYCLOMOTORISTES MÉCONTENTS. — Les *fabricants de cyclomoteurs* Motobécane et Peugeot voudraient que les 5,4 millions de cyclomotoristes *(dont 70 % de jeunes)* soient considérés comme des usagers à part entière des voies de circulation. Ils attribuent la chute de la production française de cyclomoteurs en partie au refus des pouvoirs publics de créer des parcs de stationnement gardés et couverts et des voies réservées, et de prendre en compte le *« phénomène cyclo ». L'obligation* du port du casque, le développement des transports en commun, l'augmentation « démentielle » des vols de cyclomoteurs et de casques, l'augmentation des prix, expliquent en outre, toujours selon *les constructeurs, la chute de la* production française.

DOCUMENTATION

LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS. — Avec un bilan dépassant les 600 *milliards* de francs, la Caisse des dépôts et consignations représente le plus *grand organisme financier du* monde. Les ressources annuelles ont dépassé pour la première fois les 100 milliards en 1979, soit le sixième du budget de l'Etat.

Ces chiffres justifient l'intérêt de l'étude de Gérard Dusart *qui vient de paraître à la Documentation* française, dans la collection des Notes et Etudes documentaires.

★ 175 p., en vente aux librairies de la Documentation française, 31, quai Voltaire, à Paris, et 165, rue Garibaldi, à Lyon, ainsi que par correspondance, 124, rue Henri-Barbusse, 93300 Aubervilliers. Prix public de l'éditeur :

VIVRE A PARIS

MONUMENTS FERMÉS. — *Le château* de Vincennes sera fermé le 31 octobre, de 10 heures à 14 heures, en raison d'une visite officielle du ministre de la communication et du ministre de la défense. En raison de travaux importants à *Notre-Dame de Paris*, les tours de la cathédrale seront fermées au public du 30 octobre au 7 novembre *inclus*.

POUR LES CONSOMMATEURS. — Depuis le 7 octobre, tous les mardis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, l'union départementale des consommateurs de Paris-U.F.C. organise une permanence juridique à Espace 4, au niveau 4 du Forum des Halles.

On peut prendre rendez-vous en *appelant le 297-54-30 (tous les jours* de 10 h à 19 h).

SUSPENSION DES EXPULSIONS. — Le Conseil de Paris vient de demander au *préfet* de police de suspendre les expulsions dans la capitale des locataires de bonne foi, *du 27 octobre* au 31 mars 1981. Cette mesure est prise, comme les années *précédentes*, à l'approche *de l'hiver*.

UNE RUE CHARLES-LUIZET. — Une voie du 11e arrondissement située entre le boulevard des Filles-du-Calvaire et la rue Amelot portera le nom de rue Charles-Luizet, préfet de Paris au moment de la *libération de la capitale*

Le Monde

équipement

La réunion des transporteurs aériens internationaux à Montréal

Le représentant d'Air France critique vivement les pratiques des compagnies charters indépendantes

De notre envoyé spécial

Montréal. — La situation du transport aérien mondial est à l'image du temps qui règne sur Montréal au moment où s'y *déroule la trente-sixième* assemblée générale annuelle de l'Association du transport aérien international (IATA), qui rassemble les principaux responsables des grandes compagnies : le grand beau temps y alterne sans transition avec la tempête, et la douceur du jour avec des lendemains polaires.

Le rapport général à l'assemblée de M. Kurt Hammarskjöld, directeur général de l'IATA, sur la situation de l'industrie du transport aérien, a illustré parfaitement le poids des incertitudes qui compromettent le développement de cette activité dite pourtant *de « pointe » (« le Monde » du* 28 octobre).

Des responsables à la crise qu'ils traversent, les transporteurs vont, au cours de ces quatre jours de réunion, en chercher beaucoup autour d'eux. Le prix du carburant d'abord, bien sûr : il ne devrait cette année augmenter « que » de 50 % par rapport à 1979, mais il aura quand même triplé en deux ans et la situation est encore plus difficile en Europe, où, par le jeu des taxes, il *coûte moitié plus qu'aux* Etats-Unis. Argument d'autant plus douloureux que dans certaines régions — et précisément en Europe — le plus court chemin aérien d'un point à un autre est rarement la ligne droite par suite de multiples contingences ; il l'excède même en moyenne de 15 %. En ramenant les standards européens de navigation au niveau de ceux des Américains, on économiserait annuellement, selon M. Hammarskjöld, 200 millions de dollars de carburant et cent soixante mille heures de vol inutiles, soit le prix de soixante-deux moyen-courriers Boeing 727.

Il y aurait là de quoi acheter de nouveaux avions dont bien des compagnies auraient besoin pour renouveler leur flotte. L'âge moyen du parc des cent cinq compagnies membres de l'IATA est légèrement inférieur à dix ans, mais ce chiffre recouvre des réalités très diverses. M. Hammarskjöld estime que mille deux cent cinquante appareils ont, à l'heure actuelle, un rendement *énergétique insuffisant.* Mais leur valeur comptable représente 6 milliards de dollars et il en coûterait 30 milliards de dollars pour les remplacer. Même s'ils sont supposés permettre des économies de 3 milliards de dollars par an, avec quel argent les compagnies concernées les paieraient-elles ? Si les capitaux extérieurs se sont jadis rués massivement sur un secteur dont le rendement moyen atteignit jusqu'à 8 %, ils hésitent aujourd'hui que ce rendement est tombé à — 2 %.

Neuf mille cinq cents sièges vides sur l'Atlantique

Autre mal pour les transporteurs : les taxes et droits de natures diverses qui les frappent et ne cessent de croître. L'augmentation des taxes d'atterrissage de 35 %, décidée par la Grande-Bretagne, va, pour ce seul pays, porter de 300 à 400 millions de dollars *les sommes annuelles* à débourser pour poser des avions sur les aéroports anglais. Il en coûte désormais 35 dollars par passager d'un Boeing 747 atterrissant à Heathrow aux heures de pointe. Et l'on redoute que l'exemple anglais ne fasse tache d'huile. En outre, les contributions à Eurocontrol, organisme gérant la navigation aérienne dans sept pays européens, vont augmenter de 37 % l'an prochain et coûteront la bagatelle de 781 millions de dollars...

Cette inflation des dépenses survient en un moment où le marché, brutalement et artificiellement gonflé l'an passé après les premières mesures de déréglementation des tarifs, stagne. « *Il est de fait qu'il y a aujourd'hui bien peu de routes internationales qui soient vraiment rentables* », a reconnu M. Hammarskjöld. Jadis voie impériale, l'Atlantique Nord est devenue la plus déplorable illustration de ce propos. La « liberté pour tous » accordée sur cet axe par plusieurs pays pour les droits de trafic et les tarifs, a poussé à une foire d'empoigne dans laquelle on se demande qui trouve son compte. Plus de quarante compagnies assurent une centaine de traversées quotidiennes, treize d'entre elles opèrent à partir de Londres, dix-neuf à partir de Francfort. Souvent avec de gros avions. Conséquence : même si le coefficient de remplissage moyen est élevé, un tiers des sièges demeurent vides. Selon des évaluations britanniques, *neuf mile cinq cents* sièges, non occupés traversent ainsi quotidiennement l'Atlantique : l'équivalent de vingt et un Boeing 747. Et lorsqu'on sait que sur certaines compagnies la moitié des passagers paient des tarifs réduits (certains d'entre eux couvrant à peine le prix du carburant), on imagine mieux le caractère suicidaire d'une telle compétition.

La technique de l'écrémage

Les compagnies charters ont été les premières à pâtir de cette situation. Mais aujourd'hui, les plus petites des compagnies régulières, celles qui n'ont pas toujours d'autres marchés plus rémunérateurs pour compenser ces pertes, commencent aussi à s'essouffler. Si bien qu'après une profusion injustifiée, le passager pourrait bien souffrir d'une réduction soudaine du nombre de places qui lui seront offertes, avec toutes les conséquences qui pourraient en découler.

« Dieu fait parfois des miracles, les compagnies aériennes jamais », devait déclarer M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air-France, qui, traitant des tarifs dans les pays développés, a esquissé une contre-attaque en demandant aux compagnies régulières pratiquant une tarification décidée en commun de cesser de faire des complexes devant les « francs-tireurs », qui tendent à faire croire que les transporteurs se partagent en deux groupes : ceux qui respectent les intérêts du passager et ceux qui se paient sur son dos. *« Nous travaillons tout autant que M. Laker dans l'intérêt du public, même si nous n'avons pas autant que lui le sens des relations publiques »*, a dit M. Pérol. *« D'où pourrait provenir l'écart des coûts entre lui et nous ? »* s'est-il encore interrogé. Les dépenses d'un transporteur aérien régulier se partagent en trois parts égales. La première sert aux achats d'avions, de carburant, au paiement des redevances, etc. et n'est donc compressible pour personne. La seconde a trait aux achats « périssables », des pièces de rechange aux denrées et aux commissions versées aux intermédiaires internationaux. Ce poste est certes réductible, mais dans des proportions infimes. Enfin, le troisième tiers des dépenses consiste en frais de personnel et son volume réel dépend évidemment de l'importance de la compagnie et des services qu'elle rend.

Pour M. Pérol, en effet, il faut, dans l'analyse des résultats, mettre en balance non seulement les coûts de production mais la nature des services offerts et le coefficient de remplissage des avions. Pour lui, le skytrain de Sir Freddie Laker est *un « parasite des compagnies régulières »* qui *« écrème »* le meilleur du trafic sur des lignes à grand débit. *« Si tout le monde faisait comme lui, les lignes à faible affluence ou à fréquentation épisodique ne seraient plus desservies. »* Ainsi, en acceptant de donner un « service public international », les compagnies régulières, contrairement aux « marginaux », ne peuvent guère espérer remplir leurs avions en moyenne à plus de 60 ou 65 %. C'est dire qu'une « guerre des tarifs » sur un axe donné a sur ces compagnies un double effet : direct par le manque à gagner (Laker a conquis 22 % du marché entre Londres et les Etats-Unis) et indirect car, lorsqu'un secteur cesse d'être rentable, il entraîne des *déséquilibres globaux qui* se répercutent sur les autres zones d'activité de la compagnie.

L'espoir pour les transporteurs réguliers viendra peut-être dans cette bataille d'une réflexion de M. Adam Thomson, président de British Caledonian : *« Le skytrain*, a-t-il dit, *n'a pas survécu à sa vocation originelle. Aujourd'hui, Laker transporte du fret et il offre déjà plusieurs tarifs. Il essaie de prendre un créneau sur le marché classique. Parti de bas tarifs, il se rapproche de la normale. Nous, nous faisons le contraire. »* La guerre des tarifs cessera-t-elle au point de rencontre ?

JAMES SARAZIN.

○ *Le premier tronçon de l'autoroute des Deux Mers*, qui permettra de relier les capitales des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, a été ouverte le jeudi 30 octobre, entre Toulouse et Montauban, sur 33 kilomètres.

Le départ de cette autoroute vers l'ouest se fait au péage de Saint-Jory (le seul péage français en zone urbaine). Toulouse, vers l'est, est déjà reliée par Narbonne à l'ensemble du réseau autoroutier français et européen ; et, vers l'ouest, le tronçon Bordeaux-Agen est ouvert à la circulation. Il reste à terminer le tronçon Aiguillon-Agen, qui sera ouvert à la circulation à la fin de 1982. — *(Corr.)*

FAITS ET PROJETS

DES BATEAUX-POUBELLES POUR CERGY-PONTOISE ?

Les ordures ménagères de Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, vont-elles être transportées par voie d'eau ? Les services du syndicat communautaire, présidé par M. Christian Gourmelen (P.R.), utilisent pour l'instant une décharge à Triel-sur-Seine (Yvelines), à une quinzaine de kilomètres de la ville nouvelle. Cette décharge va être bientôt saturée. Les détritus vont donc devoir être transportés à Guitrancourt, au nord-est de Mantes, à 70 kilomètres aller et retour de Cergy. Les coûts de transports ont été estimés entre 18 et 22 centimes *la tonne kilométrique par voie* d'eau et à 1,5 F par la route.

Le port autonome de Paris est prêt à soutenir un tel projet. Il propose d'installer un quai de transfert dans la zone portuaire de Saint-Ouen-l'Aumône, sur l'Oise, aux portes de la Ville nouvelle. Mais le maire de Saint-Ouen-l'Aumône, M. Alain Richard, député P.S., n'apprécie pas d'avoir été mis devant le fait accompli. « C'est de la piraterie au-delà des limites de la correction », dit-il. Pour éviter un tel transfert d'ordures ménagères à travers sa commune, il demande que soit étudiée la possibilité de détruire les ordures ménagères sur place.

(Corresp.)

● *Marine marchande : front commun des syndicats.* — Les syndicats de la marine marchande, marins C.G.T. et C.F.D.T., officiers C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., ont décidé de lancer « *une série d'actions unitaires* » pour demander un plan de rattrapage des pensions des navigants. Il faut noter que, pour la *première fois* depuis très longtemps, toutes les organisations syndicales de marins sont parvenues à un accord sur un programme d'action commun.

CONTRE LE BRUIT DES AVIONS.

A la demande unanime de la commission des lois du Sénat, le ministre des transports a accepté de retirer de l'ordre du jour de la présente session parlementaire le projet de loi sur le bruit des avions. Ce texte avait été vivement critiqué par les associations ainsi que par le Comité législatif d'information écologique (Coline) qui rassemble des juristes, des représentants d'associations et des parlementaires.

Le projet de loi sur le bruit des avions avait été inspiré par les compagnies aériennes lassées des actions en justice menées par les riverains d'aéroports. *Il tendait* à exonérer les transporteurs aériens de toute responsabilité pour els dommages dus au bruit des appareils et à transférer cette responsabilité aux aéroports. Ce transfert avait deux conséquences. Les victimes du bruit devaient s'adresser désormais aux tribunaux administratifs et non plus aux tribunaux judiciaires ; d'où une procédure beaucoup plus lente et des indemnisations moindres. En outre, pour les obtenir, les victimes auraient dû apporter la preuve difficile à fournir qu'elles subissent « *un préjudice anormal et spécial* ».

GOLFECH ÉVACUÉ.

Quarante-huit heures après que la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) eut été décrétée d'utilité publique, des bulldozers et des pelles mécaniques sont entrés en action sur le site. Survolés par un hélicoptère et encadrés par un peloton de gendarmes mobiles, les engins ont démoli trois fermes achetées par E.D.F., mais qu'occupaient quelques écologistes.

Le comité de coordination antinucléaire de Golfech a appelé les associations, syndicats, partis politiques et élus à prendre contact avec lui « *pour organiser la résistance* ».

« *Les centrales nucléaires sont imposées à coups de botte*, a constaté, à Paris, M. Brice Lalonde, candidat à l'élection présidentielle. *Le gouvernement se moque de la population de Golfech, mais aussi, c'est nouveau, des élus du Tarn-et-Garonne et du conseil régional Midi-Pyrénées.* »

LES RESSOURCES DES RÉGIONS MÉDITERRANÉENNES.

Comment mieux utiliser l'eau, la forêt, le sol, le sous-sol, les déchets des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, handicapées par leur pauvreté en matières premières utilisables par la grande industrie ? Responsables de collectivités locales et techniciens ont dialogué autour de ces thèmes pendant trois jours au cours du colloque Inova-Méditerranée, organisé à *Marseille.*

Les participants ont convenu qu'une meilleure gestion des ressources naturelles ne pouvait se concevoir qu'à deux conditions : que l'on dresse un inventaire complet de ces « gisements » et que leur exploitation se fasse sous le contrôle de responsables locaux.

Un exemple : pour éviter que les carrières ne grignotent inexorablement le paysage méditerranéen, il faudra peut-être construire autrement, redécouvrir les matériaux traditionnels, s'en servir différemment, voire même utiliser des matériaux de récupération tel le laitier des hauts fourneaux. — (Corresp.)

ORLÉANS : VIVE LES TRANSPORTS EN COMMUN !

« *Depuis le début des années 70, les transports en commun ont complètement changé en province. Le renouveau est spectaculaire, et la province est même beaucoup plus en avance que Paris.* » Le président de l'UTPUR (Union des transports publics urbains et régionaux, qui organisait deux visites de réseaux le 28 octobre à Orléans et à Tours), M. Robin, n'hésite pas à dresser cet élogieux constat.

Avant 1977, par exemple, les transports en commun à Orléans étaient dans un état pitoyable. Aujourd'hui, dix-sept communes de l'agglomération ont créé une SEM (société d'économie mixte), la SEMTAO : on a acheté des autobus, construit des abri-bus, simplifié la tarification et surtout informé le public. Résultat en trois ans : le nombre de voyages par habitant et par an est passé de 6,6 à 13,5, le kilométrage, de 2,8 millions à 5,4 millions, les effectifs, de 181 personnes à 275, et le nombre des autobus, de 59 à 128.

Pour l'UTPUR, les transports en commun en ville ont un bel avenir dans la décennie qui commence pour des raisons économiques, sociales et d'environnement. Restent les moyens financiers et l'aide de l'Etat dans une situation économique qui rend les choix difficiles. L'UTPUR souhaite que la taxe sur les salaires pour financer les opérations en vigueur dans les grandes villes depuis 1974 soit élargie *maintenant* aux agglomérations de moins de cent mille habitants. — *(Corresp.)*



Un séjour à Londres?
Beaucoup moins cher avec British Airways

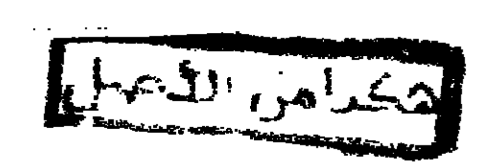
Oui, Londres est beaucoup moins cher que vous ne le pensez. D'abord le voyage ! 450 F seulement Paris/Londres et retour avec le tarif vacances British Airways, valable sur vols désignés et à condition, entre autres, de passer 2 nuits minimum à 3 mois maximum en Angleterre (ou 1 nuit le samedi).

Ensuite, le séjour. Avec British Airways, vous bénéficiez du meilleur rapport qualité/prix. Notre brochure "Mini-séjours à Londres" vous propose un grand choix d'hôtels avec jusqu'à 47 % de réduction sur le prix normal de votre chambre.

Consultez votre agent de voyages pour les réservations. Renseignements à l'Office Britannique du Tourisme - 6, place Vendôme, Paris 1er ou British Airways, tél. 778.14.14.

London IS... British airways

* de 70 à 240 F, selon la catégorie d'hôtel, par nuit et par personne, en chambre double, petit déjeuner, taxes et service compris.



Le Monde

économie

ÉNERGIE

M. Giraud s'entretient avec les responsables algériens

De notre correspondant

M. André Giraud, le ministre français de l'industrie, est arrivé, mercredi après-midi 29 octobre, à Alger, à la tête d'une délégation composée de ses proches collaborateurs, de dirigeants de Gaz de France et de responsables de la Compagnie française des pétroles (C.F.P.). Il a immédiatement eu une séance de travail avec le ministre algérien de l'énergie, M. Nabi, et les dirigeants de la Sonatrach.

Alger. — La visite de M. Giraud avait été tenue rigoureusement secrète et n'a été connue qu'au dernier moment. L'un des buts du voyage du ministre est sans doute de sortir de l'impasse où se trouvent depuis huit mois les négociations entre Gaz de France et la Sonatrach concernant le prix du gaz naturel liquéfié (G.N.L.). L'Algérie devait livrer en 1980 à la France 4 milliards de mètres cubes de gaz, en application de deux contrats. Le premier, signé en 1964 pour une période de vingt-cinq ans, porte sur 500 millions de mètres cubes. Le second conclu en 1972 prévoit la livraison de 3,5 milliards de mètres cubes. Au début de l'année, Alger a demandé à G.D.F. l'ouverture de négociations pour redéfinir les modalités de calcul du prix fixé par les accords, la formule en vigueur ne reflétant plus la situation réelle du marché de l'énergie, non plus, d'ailleurs, que les intentions de ses concepteurs. Peu après l'ouverture des discussions, Gaz de France décidait unilatéralement de porter « *à titre d'avance* » le prix du gaz à 3,11 dollars le million de B.T.U. La Sonatrach répliquait aussitôt en demandant l'alignement du prix du gaz sur celui du pétrole brut et en facturant ses livraisons à 6 dollars le million de B.T.U.

De très nombreuses séances de négociation ont eu lieu à Paris ou à Alger, sans résultats sérieux. Alger demande que G.D.F. reconnaisse le principe de la parité entre les prix du gaz et du pétrole, mais admet que son application se fasse en plusieurs étapes. L'enjeu, pour les Algériens, est très important en raison du volume très lourd des investissements réalisés pour construire les usines de liquéfaction d'Arzew. Ils ont entrepris des négociations du même ordre avec la société américaine El Paso à laquelle ils doivent livrer 10 milliards de mètres cubes/an. Ils accusent les deux sociétés « *de s'attendre mutuellement* » en faisant traîner les discussions en longueur.

Avec El Paso, les négociations sont passées très vite au stade gouvernemental. La visite de M. Giraud démontre que le problème se situe désormais également pour la France au niveau politique. Même limité au seul plan énergétique, le problème dépasse le seul cadre des deux contrats actuellement en cours de réalisation. Un troisième accord, signé en 1976, est applicable à compter de 1981. Il porte sur 5 milliards de mètres cubes, qui seront liquéfiés dans les installations de G.N.L. 2 à Arzew. Gaz de France s'est vu confier le fonctionnement et l'entretien de ce complexe, ce qui représente un marché important.

En 1985 le gaz importé d'Algérie doit couvrir 25 % des besoins français. Les importations pétrolières, quant à elles, se situent à 3 millions de tonnes/an. C'est peu, mais la C.F.P. a d'importants contrats d'association avec la Sonatrach pour la production, la recherche, l'exploration et l'assistance technique dans les domaines les plus divers. Enfin, compte tenu du conflit irano-irakien qui prive la France d'une partie de son approvisionnement, Paris peut être intéressé par un développement de ses achats de produits énergétiques à l'Algérie.

Au-delà, c'est toute la coopération entre Paris et Alger qui pourrait être remise en cause, alors qu'elle évolue de façon favorable depuis la visite de M. Jean François-Poncet à la fin du mois de septembre et la signature des accords sur la main-d'œuvre et la sécurité sociale. La visite de M. Giraud place donc le problème du prix du gaz sur son véritable terrain, ce qui laisse espérer un déblocage de la situation.

DANIEL JUNQUA.

Un partenaire exigeant

(Suite de la première page.)

La société française a enlevé 11,45 millions de tonnes de pétrole algérien en 1979 et prévoyait d'en retirer 10,5 millions de tonnes en 1980 (dont un tiers seulement il est vrai pour le marché français). Le renouvellement de cet accord, très important pour la C.F.P., serait dans l'impasse du fait notamment de demande par l'Algérie d'une prime de 3 dollars *par baril en sus des prix officiels* (ce qui porterait ceux-ci à 40 dollars).

Nouveau contrat avec l'Arabie Saoudite

La France est évidemment très vulnérable actuellement à la liaison par l'Algérie des deux dossiers (gaz et pétrole). Certes, le président de la République a obtenu une rallonge de 50 000 barils par jour des livraisons d'Abou-Dhabi. Et les deux compagnies françaises Elf et C.F.P. devraient signer, ce 30 octobre, à Londres, avec la Petromin saoudienne un contrat qui leur garantirait l'octroi de quantités supplémentaires « *substantielles* » (vraisemblablement quelques millions de tonnes) de pétrole d'Arabie Saoudite par la prolongation jusqu'en décembre 1982 du contrat dit « Jobert » de 1974 (1). Mais on ne peut guère parler de « réorganisation » des approvisionnements nationaux : l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis sont deux de nos fournisseurs traditionnellement importants. Et la volonté du ministre de l'industrie d'associer les filiales des compagnies internationales opérant en France à cette politique de « réorientation » se serait soldée, à en croire les milieux pétroliers new-yorkais, par un échec.

L'Algérie — *confortée par le renversement de tendance du marché* — a donc bien choisi son moment. Il ne faudrait pas cependant en tirer une conclusion trop rapide d'un refroidissement des relations entre Paris et Alger. L'exclusion de l'énergie des dossiers traités avec succès en septembre par MM. Benyahia, le ministre algérien des affaires étrangères, et François-Poncet, son homologue français, le déplacement de M. Giraud à Alger et l'accueil « *amical* » que lui a réservé *le ministre du pétrole*, M. Nabi, sont des manifestations indéniables de la volonté des deux parties de parvenir à un accord.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Les sociétés françaises n'aiment guère parler de leurs négociations avec l'Arabie Saoudite. L'annonce prématurée, en novembre 1979, de l'octroi par Ryad de 2 millions de tonnes supplémentaires « *après une intervention directe de M. Barre* » avait en effet entraîné l'échec de cet accord.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE DU YÉMEN
SOCIÉTÉ PUBLIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ
PROJET D'ÉLECTRICITÉ D'ADEN

La Société Publique de l'Electricité lance l'appel d'offres pour le projet suivant, qui est financé par le Fonds de Développement Économique Arabe d'Abou-Dhabi :

EXTENSION DE L'INSTALLATION DE LA TURBINE A GAZ DE LA CENTRALE DE HEDJUFF
Cahier des charges 4544/02

Ce projet concerne l'étude, la fourniture, l'expédition, le transport jusqu'au chantier, la construction, le montage et la mise en service d'une extension de la centrale de Hedjuff, comprenant deux groupes turbogénérateurs à gaz installés à l'extérieur, ayant chacun une puissance installée en charge de l'ordre de 3,5 à 5,5 MW dans les conditions spécifiées au lieu d'installation (niveau de la mer, température ambiante 40° C). Ce contrat, qui sera du type clés en main, comprendra tous les équipements auxiliaires, travaux de génie civil et services généraux nécessaires pour achever l'installation et mettre son équipement en service.

Le dossier d'appel d'offres pourra être obtenu à partir du mardi 21 octobre 1980 inclus chez Preece, Cardew and Rider, Paston House, 165-167 Preston Road, Brighton, Sussex BN1 6AF (Angleterre), l'ingénieur-conseil de la Société de l'Electricité pour ce projet. Les demandes devront être accompagnées d'un chèque de 60 livres.

La date limite de réception des offres est le 18 novembre 1980 à Aden. Ces offres, qui devront indiquer un prix fixe, seront accompagnées d'une garantie d'engagement de 5 % valide six mois. Le soumissionnaire retenu est requis de fournir une garantie d'exécution de 10 %.

AFFAIRES

La C.E.E. va ouvrir une enquête sur les ventes américaines de fibres synthétiques

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne s'apprête à annoncer l'ouverture d'une enquête pour dumping *contre les importations dans la C.E.E. de deux demi-*produits de la pétrochimie américaine : l'orthoxylène et le paraxylène. Une autre enquête pour dumping, visant cette fois les tissus de polyester, devrait également être déclenchée incessamment.

La Commission, qui agit sur plainte des organisations européennes représentant l'industrie chimique (le CEFIC) ou celle des fibres synthétiques (le CIRES), poursuit de la sorte son action *pour essayer de freiner l'offensive vers l'Europe des exportations* américaines dans ce domaine.

Pour les différents produits issus de la pétrochimie, la part du marché européen détenue par les Etats-Unis croît de manière sensible et parfois spectaculaire. En ce qui concerne, l'orthoxylène et le paraxylène, les ventes américaines représentent aujourd'hui 20 % du marché de la C.E.E. contre 12 % en 1976. Pour les tissus de polyester, les Etats-Unis, qui détenaient 6 % du marché en 1978, sont parvenus cette année à 16 %. Cette évolution frappe surtout les industriels britanniques, le groupe Courtaulds étant notamment affecté par l'invasion des tissus de polyester d'outre-Atlantique.

Selon les professionnels européens, ce succès de l'industrie américaine est imputable, pour l'essentiel, au double prix des produits pétroliers pratiqué aux Etats-Unis : de ce fait, le prix de la matière première, à savoir le naphta, est d'environ 15 % inférieur de l'autre côté de l'Atlantique. Des consultations ont lieu à ce sujet au GATT entre la C.E.E. et les Etats-Unis, mais elles durent depuis longtemps et l'on peut imaginer que les Américains ne font pas d'effort particulier pour en hâter le cours. En attendant, l'industrie européenne essaie de se protéger en multipliant les plaintes pour dumping.

Pour les demi-produits, deux enquêtes ont été déjà ouvertes concernant le styrène et le vinylacétate. Elles sont sur le point d'être conclues, ce qui veut dire que, si le dumping est prouvé, des taxes pourraient être bientôt décidées.

Par ailleurs, dans les deux cas de fibres dont s'est occupée la Commission, un droit antidumping a été imposé en décembre 1979 — et confirmé en juillet — sur les importations de fibres acryliques en provenance des Etats-Unis, tandis qu'une taxe antidumping provisoire a été instaurée sur les fils de polyester également originaires des Etats-Unis.

Les milieux industriels européens reprochent souvent à la Commission de ne pas agir assez vite et de ne pas frapper assez fort (voir l'article d'André Dessot dans « le Monde de l'économie » du 28 octobre). Les services bruxellois font remarquer que le droit antidumping sur les fils de polyester a été décidé quatre-vingt-dix jours après l'ouverture de l'enquête, à comparer avec les cent cinquante jours que prend normalement l'administration américaine dans ce genre d'affaire. Les niveaux des droits antidumping, sauf de risquer d'être attaqués au GATT, ne peuvent quant à eux être supérieurs au montant du dumping effectivement constaté, lequel peut très bien ne représenter que partiellement l'écart de prix existant entre le prix américain et le prix européen. — Ph. L.

● *Le licenciement collectif des employés de Manufrance* a été annoncé officiellement au comité d'entreprise, ce jeudi 30 octobre. Les syndicats C.G.T. et U.G.I.C.T. ont déclaré que la décision du tribunal de commerce a été provoquée par la volonté du gouvernement de casser Manufrance et son refus de fournir les fonds nécessaires.

Né de la fusion de quatre sociétés

Le groupe Prouvost figurera parmi les grands du textile européen

De notre correspondant

Lille. — Un nouveau groupe textile est créé dans le Nord : Prouvost S.A. Les conseils d'administration de la Lainière de Roubaix, de Prouvost S.A. (peignage Amédée Prouvost), du négoce de laine Prouvost et Lefèbvre et de la Société auxiliaire de l'industrie textile (SAIT), qui gère les intérêts des familles Prouvost et Lefèbvre, ont, en effet, approuvé le principe d'une fusion entre les quatre sociétés, déjà liées sur le plan familial et financer avec effet rétroactif au 1er janvier 1980.

Le nouveau groupe se placera au premier rang du textile français et parmi les premiers en Europe, en employant vingt-deux mille salariés pour un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de francs, pratiquement à égalité avec l'autre grand du textile, D.M.C. Ce groupe sera dirigé par M. Christian Deverloy, qui, depuis août 1977, assume la présidence de la Lainière.

Ce regroupement donnera une structure financière plus large aux quatre sociétés et permettra de mieux affronter la concurrence internationale, en appliquant une politique commune. Cela permettra notamment une sorte d'intégration verticale d'un groupe lainier du négoce à la fabrication de vêtements, en passant par le peignage, la filature, le tissage, la bonneterie et la confection. Les actionnaires des quatre sociétés sont convoqués le 18 décembre prochain en assemblées générales extraordinaires séparées afin de décider de la réalisation définitive de cette fusion. Il sera proposé aux actionnaires de donner à la holding créée la dénomination sociale « Prouvost S.A. ». Le nom Lainière de Roubaix sera réservé à la principale filiale du groupe, actuellement Prouvost-Masurel S.A. La parité des échanges de titres se fera de la façon suivante : treize actions de la Lainière pour une action Prouvost S.A. ; trente-neuf actions Lainière pour huit actions SAIT ; quarante-cinq actions Lainière pour deux actions Prouvost et Lefèbvre. Le siège du groupe restera à Roubaix. — G. S.

[Cette opération de fusion entre les quatre holdings ne devra pas se traduire par une compression de personnel dans la mesure où il n'existe aucun double emploi au niveau de filiales, indique-t-on au siège de la Lainière de Roubaix. Elle a été rendue possible grâce au redressement financier de cette dernière société, qui, sortie du « rouge » en 1979, devrait connaître des résultats satisfaisants en 1980. Prouvost S.A., qui détenait 17 % du capital de la Lainière, et la Société Prouvost et Lefèbvre, qui en possédait 24 %, la première spécialisée dans le peignage, la seconde dans le négoce, auraient pu craindre, en effet, qu'un rapprochement trop hâtif ne nuise à leur robuste santé.]

● *La direction de Rhône-Poulenc Textiles* (groupe Rhône-Poulenc) a décidé d'arrêter, du 1er au 29 décembre prochain, les chaînes de fabrication de fibranne viscose de son usine de Roanne (Loire).

Cette mesure de chômage technique, qui fait suite à la très forte baisse des commandes enregistrées depuis l'été, touchera cinq cent cinquante personnes environ, qui pourraient bénéficier des aides publiques accordées dans ce cadre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,3475	4,3515	− 120	− 90	− 275	− 230	− 630	− 510
$ can.	3,6983	3,7035	− 25	+ 15	− 100	− 59	− 225	− 185
Yen (100)	2,0707	2,0755	− 7	+ 30	+ 20	+ 59	+ 240	+ 325
DM	2,3060	2,3090	+ 20	+ 45	+ 65	+ 95	+ 314	+ 400
Florin	2,1300	2,1330	+ 25	+ 45	+ 50	+ 75	+ 215	+ 285
F.B (100)	14,3560	14,3750	− 110	+ 15	− 317	− 118	− 736	− 195
F.S.	2,5590	2,5635	+ 117	+ 165	+ 227	+ 260	+ 721	+ 810
L. (1 000)	4,8640	4,8725	− 376	− 290	− 780	− 675	− 2285	− 2085
£	10,6049	10,6175	− 551	− 450	− 1055	− 930	− 2100	− 1795

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 9/16	8 11/16	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16
$ E.-U.	9 3/16	9 5/16	13 5/8	13 3/4	14 7/16	14 9/16	14 3/4	14 7/8
Florin	9	9 1/4	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 1/4	9 3/8	9 5/8
F.B. (100)	10	11	11 3/4	12	12	12 1/4	12 1/2	12 3/4
F.S.	18	20	4 7/8	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 3/4	6
L. (1 000)	16	18	18 3/4	19 3/4	19 1/2	20 1/2	21 1/2	22 1/4
£	16 7/8	17 1/8	16 7/8	17 1/8	17	17 1/4	16 1/8	[illegible] 3/8
Fr. franc.	10 5/8	10 7/8	10 3/4	11	11	11 1/4	12 1/16	12 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

LE PLAFOND DES LIVRETS DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DU CRÉDIT MUTUEL EST RELEVÉ DE 4 000 FRANCS

Le plafond des livrets A de caisses d'épargne (Ecureuil et P.T.T.) passera de 45 000 à 49 000 francs à partir du 1er novembre, indique l'Union nationale des caisses d'épargne de France (UNCEF). La dernière augmentation, qui était également de 4 000 francs, remonte au 27 novembre 1979.

L'UNCEF se déclare satisfaite de ce relèvement, bien qu'elle eût réclamé, dès avril dernier, que le plafond soit porté à 52 000 francs. Depuis le début de l'année, en effet, l'excédent des dépôts sur les retraits a sensiblement diminué dans les caisses d'épargne : il s'est établi à environ 7,5 milliards de francs, du 1er janvier au 15 octobre, contre 12,7 milliards pour la même période de 1979, en ce qui concerne l'Ecureuil, soit une baisse de 40,9 %. De leur côté, les caisses d'épargne des P.T.T. enregistrent un recul de 30,3 % (5,5 milliards contre 7,9).

M. René Monory, ministre de l'économie, a également décidé une majoration du plafond des comptes spéciaux sur livrets du Crédit mutuel (livret bleu) à compter du 1er novembre prochain. Celui-ci sera porté de 41 000 à 45 000 francs.

Ces mesures permettront d'« assurer dans des conditions satisfaisantes le financement des collectivités locales en 1981 », souligne-t-on rue de Rivoli.

(Publicité)

Devenez un investisseur "libre"

Le placement immobilier, vous le savez, possède trois vertus : un bon rendement, la sécurité de la pierre et la possibilité de faire des plus-values. Voici un nouveau produit qui en assure la liquidité, c'est-à-dire pour vous la liberté de revendre.

Avec une inflation qui va atteindre 13 % cette année, le problème du placement de vos économies est plus que jamais à l'ordre du jour. Le choix est difficile mais l'immobilier répond à vos attentes.

Plus de la moitié des Français ont déjà placé leur épargne dans la pierre, ce n'est pas un hasard. Rappelons seulement le destin malheureux des économies de nos grands-parents sous le soleil de Panama ou dans les steppes de la Russie Tsariste, ou encore les francs-or engloutis dans la guerre de 1914. La Bourse actuellement ne peut, hélas, que confirmer une certaine méfiance...

Et puis l'immobilier rassure notre vieux fond paysan qui nous murmure "ce que l'on voit, on l'a".

Enfin les faits depuis maintenant 25 ans confirment cet engouement. C'est sans conteste le placement pierre qui a le mieux résisté à la dépréciation monétaire et qui continue à se revaloriser.

Mais même en immobilier, vous devez être sélectif et choisir des marchés en expansion. Les loisirs en sont un.

La France, grâce à ses rivages et ses pentes neigeuses, devient un réservoir potentiel de séjours de vacances recherchés par toute l'Europe.

C'est maintenant que vous devez vous placer sur ce marché, *quel que soit l'apport personnel* dont vous disposez. Le groupe Ribourel, déjà leader du marché de la résidence secondaire, a mis au point une formule d'investissement vous permettant dès aujourd'hui de prendre pied dans ce créneau d'avenir que représente l'immobilier-loisirs.

Vous achetez en toute propriété un appartement dans des *résidences normandes proposées*. Citons entre autres : "La Deauvillaise" à Deauville, "Le Trimaran" et "Cap Cabourg" à Cabourg, "Plein Soleil" et "Le Haras des Enclos" à Blonville...

Tous ces immeubles sont déjà terminés, votre investissement est donc immédiatement productif.

Ensuite vous confiez votre appartement en gestion à une société spécialisée qui se charge de le meubler (à ses frais), et de le louer. De plus, vous avez le droit de récupérer la TVA ayant grevé votre *acquisition*. Votre gain est d'environ 15 % du prix total.

Prenons deux exemples. Sur un deux pièces au Trimaran dont le prix est de 146 000 F, vous "gagnez" 21 840 F et ne paierez donc réellement que 124 160 F. L'opération est encore plus avantageuse sur les grands appartements ou les maisons. Ainsi pour une maison de cinq pièces entourée d'un grand terrain de 1 200 m² au Haras des Enclos coûtant 600 000 F, vous économisez 89 760 F.

Aucun souci de gestion : la société s'occupe de vous trouver des locataires et de faire payer les loyers. Vous toucherez le montant réel des locations réalisées, diminué bien sûr des frais de gestion. De toute façon, la première année, cela représente une rentabilité brute de 6,67 %. La formule est avantageuse...

La Normandie est à cet égard une région privilégiée ; ce 21e arrondissement de Paris, accessible en deux heures depuis la capitale, est animé été comme hiver, les locations y sont très recherchées.

Au point de vue fiscal, vous êtes gagnant : vous avez en effet le droit de déduire de vos revenus imposables diverses charges et notamment tous les intérêts du crédit. Reprenons l'exemple du Trimaran à Cabourg.

Votre apport personnel est de 29 200 F, soit 20 % du prix de base. Le reste sera financé par le crédit. Avec des remboursements constants vous pourrez déduire chaque année 17 522 F pendant 15 ans, ainsi que diverses charges d'exploitation. La 1re année, vous déduisez en plus *les frais d'actes et d'hypothèques*.

Pratiquement, le bilan entre vos revenus locatifs et toutes les déductions autorisées se soldera par un heureux déficit fiscal.

Autre atout qui fait l'originalité de la formule : vous restez totalement "libre", la société de gestion s'engage à s'occuper de votre appartement pendant 9 ans. Mais pour votre part, vous n'êtes pas lié et vous pouvez revendre quand vous le voulez.

Mieux encore, votre impôt sur les plus-values est très minime et même inexistant dès la cinquième année. Or si les prix sont encore abordables sur la Côte Normande, ils vont grimper et cela d'autant plus que les bons emplacements sont limités. Les bons placements aussi.

Progression de la demande locative, raréfaction des terrains, plus-value de la pierre, expansion du marché des loisirs, tout concourt à faire de cette nouvelle formule proposée par Ribourel Investissements, le nouveau placement à privilégier.

Mais c'est aujourd'hui qu'il faut se décider.

Jean-Antoine Charnay

Pour tous renseignements complémentaires veuillez m'envoyer gratuitement votre documentation : Normandie

NOM : ____________ PRENOM : ____________

ADRESSE : ____________

TEL. DOMICILE : ____________ TEL. BUREAU : ____________

RIBOUREL-INVESTISSEMENTS 120, Champs-Elysées, 75008 PARIS
Tél. 865.44.88

MDE

SOCIAL

APRÈS UN INCIDENT AVEC UN DIRIGEANT SOCIALISTE

Des militants cégétistes réagissent aux vives critiques de leur centrale contre le P.S.

Plusieurs vives réactions sont suscitées par la déclaration publiée par le bureau de la C.G.T., le 29 octobre, dans laquelle la confédération s'indigne de propos injurieux tenus par M. Daniel Percheron, membre du comité directeur du P.S., à l'égard de M. Séguy, la centrale accusant en même temps le dirigeant socialiste d'appeler les membres de son parti affiliés à la C.G.T. à quitter cette organisation syndicale. « Les dirigeants de la C.G.T. savent pertinemment qu'il n'en est rien », a déclaré à la presse, dans la soirée du même jour, M. Pierre Feuilly, membre de la commission exécutive de la confédération. M. Feuilly et d'autres militants socialistes ont l'intention de porter le débat devant la prochaine commission exécutive de la C.G.T. le 4 novembre. D'autres responsables cégétistes, non engagés politiquement, réprouvent aussi la déclaration confédérale du 29 octobre. C'est notamment le cas de Mme Jacqueline Lambert et de M. René Buhl, membres du bureau (qu'ils quittent à la fin de l'année pour des raisons personnelles). En désaccord au moins sur la procédure, ils n'ont pas participé au débat. M. Gérard Gaumé, seul socialiste au bureau confédéral, s'est refusé à tout commentaire. De son côté, le bureau exécutif du P.S., à l'issue de sa réunion hebdomadaire, a déclaré repousser une « polémique nuisible aux intérêts des salariés ». Dans un texte adopté à l'unanimité, il constate que « les rapports du P.S. avec la C.G.T. ont été bons tant que la direction confédérale a donné la priorité à l'action syndicale sur les préoccupations politiques partisanes ». « Il dépend des dirigeants de la C.G.T. et d'eux seuls, d'établir des relations normales avec le parti socialiste (...), qui pratique, en son sein, le pluralisme syndical. » « Il est évident, ajoute le communiqué, qu'aucun dirigeant de notre parti ne saurait inviter les militants socialistes à démissionner de la C.G.T. »

Le bureau de la C.G.T. constate que M. Daniel Percheron, membre du comité directeur du P.S., premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais et député au Parlement européen, « *lors d'une manifestation de ce parti, a pris l'initiative d'injurier grossièrement le secrétaire général de la C.G.T. et un autre membre du bureau confédéral. Agressant brutalement la C.G.T. en tant que telle, il a appelé les militants socialistes à quitter la C.G.T.* ».

Exprimant son indignation, le bureau constate que « *l'appel de Percheron aux syndicalistes socialistes évoque des souvenirs qu'on espérait périmés, lorsque la direction de la S.F.I.O. exigeait des socialistes qu'ils quittent la C.G.T. et excluait ceux d'entre eux qui continuaient à exercer des responsabilités dans nos organisations. (...) La direction du parti socialiste en tant que telle doit à la C.G.T une déclaration publique claire sur cette attaque. (...) Bien entendu cette situation ne saurait avoir aucune répercussion pour les membres ou sympathisants du parti socialiste qui sont adhérents à la C.G.T., y militent et y exercent des responsabilités à tous les niveaux* », poursuit le bureau, en développant ce thème avec référence au quarantième congrès cégétiste.

M. PERCHERON : la C.G.T. souhaite un abcès de fixation

La manifestation mise en cause par la C.G.T. est la Fête de la rose qui s'est déroulée à Angers, le 21 septembre. M. Percheron nous a précisé que, évoquant les grèves des travailleurs polonais et les déclarations qu'avait faites le secrétaire général de la C.G.T., il avait dit que « *Edmond Maire était l'honneur du syndicalisme français et qu'il laissait à chacun le soin de juger Georges Séguy* ». Selon nos informations, M. Percheron avait ajouté : « *On ne change pas un appareil stalinien de l'intérieur.* »

« *Il ne m'appartient pas d'appeler les socialistes à quitter la C.G.T.*, nous a encore dit M. Percheron. *La fédération socialiste du Pas-de-Calais est quotidiennement confrontée à une C.G.T. dont tous les dirigeants locaux sont membres du P.C. Celui-ci pèse de tout son poids dans la perspective des élections. La fiction de l'indépendance de la C.G.T., du point de vue politique, n'existe pas pour nous. La C.G.T. souhaite créer un abcès de fixation.* »

C'est un fait que les relations sont extrêmement tendues dans le Pas-de-Calais, entre les socialistes et les communistes. Lors des manifestations organisées, le 28 octobre, par la C.G.T. en faveur de son émetteur-radio, M. Noël Josèphe, représentant le P.S., a, comme les communistes, dénoncé l'intervention de la police, mais a aussi critiqué le P.C. en disant : « *Radio - Quinquin est devenue une radio au service du parti communiste..., où l'on ne cesse d'attaquer le parti socialiste et ses élus. Il n'est pas possible de réclamer notre soutien et de nous attaquer sans cesse...* » (*le Monde* du 30 octobre).

LA C.G.T. : la présence des socialistes sème la confusion

Les incidents qui, lors de manifestations pour Manufrance à Saint-Etienne, le 18 octobre, ont éclaté entre membres du service d'ordre de la C.G.T. et les représentants du P.S., sont une autre illustration de la détérioration des rapports entre les deux organisations et ne sont pas sans liens avec la dernière déclaration du bureau cégétiste.

A la veille du rassemblement *stéphanois, M. René Lomet*, secrétaire confédéral C.G.T., avait écrit à M. Claude Germon, secrétaire national du P.S. (et d'autre part membre de la commission exécutive de la C.G.T.), pour lui indiquer que la délégation socialiste pourrait prendre place dans le groupe de tête, avec les autres partis politiques. « *Toutefois*, ajoutait M. Lomet, *nous tenons à vous signaler l'émotion qu'ont créée les déclarations de Percheron à Angers (...), que le silence de votre directeur semble cautionner (...). Il n'est pas exclu que des travailleurs puissent être amenés à manifester leur sentiment.* »

C'est dans ces conditions que, en arrivant à Saint-Etienne, M. Germon a remis le 18 octobre à M. Séguy une lettre dont le secrétariat du P.S. avait estimé qu'elle « *traduisait parfaitement sa position* ». Le P.S., écrivait M. Germon, déplorait trop d'être la cible d'injures pour reprendre à son compte les mêmes méthodes. Chaque socialiste est libre de choisir son syndicat. C'est pourquoi, ajoutait le secrétaire national, les socialistes déplorent les discriminations dont leurs membres sont victimes dans l'accession aux responsabilités à l'intérieur de la C.G.T.

La déclaration des dirigeants de la C.G.T. montre qu'ils ne se sont nullement contentés de cette lettre. « *Il est intolérable que le P.S. participe aux manifestations organisées par la C.G.T.*, estiment certains dirigeants confédéraux. *Le P.S. se dédouane ainsi de sa dérive à droite. Cela sème la confusion parmi les travailleurs.* »

Il semble aussi que l'irritation reprenne contre les signataires de la pétition « Pour l'union dans les luttes ».

M. FEUILLY : des responsables C.G.T. attaquent les syndicalistes socialistes

Le bureau de la C.G.T. s'est « *servi d'un très mauvais prétexte pour s'en prendre au P.S., pour la première fois depuis le quarantième congrès* », considère M. Pierre Feuilly, membre de la commission exécutive cégétiste dans un texte à la presse. « *A partir des déclarations scandaleuse de Daniel Percheron*, poursuit-il, *la direction de la C.G.T. cherche à faire accroire l'idée que le P.S. a donné comme consigne à ses militants de quitter la C.G.T. Or, les dirigeants de la C.G.T. savent pertinemment qu'il n'en est rien.* »

En revanche, des responsables de la C.G.T. ont été pris à partie, en particulier par le parti communiste, en raison de leur appartenance au P.S. « *Georges Ségny lui-même avait mis en cause les militants socialistes de la C.G.T. lors d'un conseil national du P.C.F.* ». Et M. Feuilly conclut : « *Venant après les prises de position de la C.G.T. sur l'Afghanistan et la Pologne, après son matraquage anti-C.F.D.T., les accusations du bureau confédéral contre le P.S. montrent à quel point il est urgent pour tous les militants de la C.G.T. de faire le bilan de l'application des orientations et décisions du 40e congrès* »

JOANINE ROY.

AGRICULTURE

L'UTILISATION DES HORMONES DANS L'ÉLEVAGE

La Commission européenne propose un règlement communautaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Confirmant les orientations arrêtées par les ministres de l'agriculture des Neuf le 30 septembre, la Commission européenne a soumis, mercredi 29 octobre, aux gouvernements membres un projet de règlement visant à interdire dans la Communauté l'usage des hormones dans l'élevage des animaux (1). L'interdiction vise les veaux et l'ensemble de l'élevage bovin, les porcs, les moutons, les chèvres, la volaille.

La Commission insiste sur la nécessité de mettre en place un mécanisme de contrôle efficace qui jouerait de façon identique d'un bout à l'autre de la C.E.E. *Les contrôles seraient organisés* au niveau de la production et de la distribution des hormones, à celui des exploitations agricoles et à celui des abattoirs. Les contrevenants paieraient des amendes. La commission souligne que l'ensemble de la procédure de contrôle devrait faire l'objet d'une réglementation communautaire.

Elle établit une certaine distinction entre substances artificielles et substances naturelles.

Les premières, considérées comme dangereuses pour la santé, seraient strictement interdites. En revanche, les hormones naturelles dont le principal inconvénient est de nuire à la qualité de la viande, pourraient être utilisées dans un but thérapeutique, mais à condition que ce soit sous contrôle vétérinaire. La Commission suggère que le Parlement européen donne son avis et que les ministres de l'agriculture des Neuf fassent diligence de telle façon que le règlement puisse entrer en vigueur le 1er janvier 1981. Les mesures d'application concernant notamment le contrôle seraient adoptées par la Commission après avis du Comité vétérinaire *permanent où siègent des représentants des Etats membres.*

La Commission note que « *l'interdiction au niveau communautaire et les mesures de contrôle conduiront à une augmentation du coût de production, ce qui probablement se répercutera à long terme sur le prix de la viande* ». Elle n'aborde pas à ce stade les conséquences que ce renforcement de la protection des consommateurs pourrait avoir sur l'élevage industriel tel qu'il est pratiqué dans une partie de la Communauté, y compris en France.

En privé, certains experts bruxellois estiment cependant que si l'on veut appliquer le règlement, il sera probablement *nécessaire de se détourner d'un élevage* contractuel intensif, où le rôle principal n'est plus joué par l'agriculteur lui-même, mais par la firme fournissant l'aliment du bétail, qui en impose l'emploi à haute dose, et qui achète les veaux. Ce n'est pas pour rien, rappellent-ils, que le conseil des ministres a dégagé au printemps dernier des crédits se montant à 260 millions d'unités de compte, soit plus de 1,5 milliard de francs, pour les propriétaires de « vaches allaitantes », c'est-à-dire pour les agriculteurs qui donnent aux veaux le lait de leurs vaches.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) La proposition parle de substances à effet hormonal ou thyrostatique.

LES VENTES DE CÉRÉALES A L'U.R.S.S.

Bruxelles va tenter de renforcer son contrôle

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — La vente à l'Union soviétique par deux firmes allemandes de 520 000 tonnes d'aliments de bétail à base de céréales va certainement avoir pour effet de renforcer le contrôle des instances communautaires sur les exportations de produits agricoles subventionnés par le budget de la C.E.E.

La Commission européenne devait en effet demander, ce jeudi 30 octobre, au comité de gestion céréales où siègent les représentants des Etats membres de modifier le régime actuel qui permet aux négociants des Neuf d'obtenir des aides pour leurs ventes de mélange de céréales *sans indiquer* les pays de destination. Elle souhaite ainsi éviter à l'avenir toute nouvelle opération qui pourrait accréditer l'idée selon laquelle la C.E.E. ne tient pas, à l'égard des Etats-Unis, les engagements pris au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge. A la suite de l'embargo américain décrété en février dernier, les Neuf s'étaient engagés à ne pas dépasser « *les courants d'échanges traditionnels* ». Or la C.E.E., n'ayant jamais vendu des aliments de bétail de ce type à l'Union soviétique, n'avait pas modifié le régime relatif à ces produits.

Aussi, aux termes de la réglementation actuelle, les firmes allemandes ont-elles pu obtenir des certificats à l'exportation, ainsi que les restitutions destinées à compenser les différences de cours entre le prix mondial et le prix européen. La Commission n'a pas pu s'opposer à l'opération des négociants allemands, mais elle a, dès le 28 octobre, suspendu toutes les transactions jusqu'à ce que le régime actuel soit modifié.

Elle demande aux Neuf — à l'instar de ce qui avait été décidé pour les produits laitiers et pour les volailles — de lui donner un délai de cinq jours avant de pouvoir se prononcer sur les ventes à destination des pays tiers, ce délai devant lui permettre de vérifier les cas douteux. Le système adopté pour les céréales *vendues en l'état* (blé et orge surtout) permet à la Commission d'effectuer un contrôle plus efficace encore, les négociants étant tenus d'indiquer le pays destinataire pour obtenir les restitutions.

Selon les estimations faites à Bruxelles, l'opération des négociants allemands va coûter au budget communautaire la bagatelle de 100 millions de francs. On notera avec intérêt que les aliments composés vendus pour le bétail soviétique comportent presque toujours du soja importé des Etats-Unis, et que, généralement, l'Allemagne fédérale, où opèrent les deux firmes concernées par *cette affaire, est l'Etat membre de* la C.E.E. qui, avec le Royaume-Uni, est le plus acharné à lutter contre les ventes subventionnées de produits agricoles. — M. S.

Accord sur le statut des mineurs marocains

Les représentants de la direction des Charbonnages de France et de l'ambassade du Maroc en France ont signé mercredi 29 octobre une convention aux termes de laquelle, « en application de la loi du 3 janvier 1979, les travailleurs marocains actuellement en service dans les Houillères des Bassins du Nord et du Pas-de-Calais et dans les Houillères du Bassin de Lorraine ayant déjà travaillé sous deux contrats consécutifs à durée déterminée bénéficieront désormais des mêmes droits et avantages que les mineurs autochtones ». Cet accord concerne 3 500 travailleurs marocains du Nord - Pas-de-Calais et 1 130 en Lorraine.

Il y a trois semaines, les mineurs marocains de la région de Merlebach s'étaient mis en grève pour obtenir le statut du mineur. Ils avaient été rejoints lundi dernier par la totalité des mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais, appuyés par la C.F.D.T. Le mouvement lorrain, soutenu par la C.G.T., mais aussi par les cédétistes, avait été accompagné de nombreuses manifestations dans les régions minières, et une importante participation de ces travailleurs avait été remarquée à la marche des mineurs sur Paris organisée par la C.G.T.

L'accord conclu mercredi a été accueilli avec un certain scepticisme par M. Paul Bladt, secrétaire *général de la fédération* C.F.D.T des mineurs de Lorraine, qui demande l'ouverture immédiate de négociations avec la direction des Houillères, afin de définir les modalités exactes de la convention. M. Henri Gerne, secrétaire de la fédération lorraine des mineurs de charbon C.G.T., exige lui aussi l'ouverture de négociations et souligne que, s'il est réellement octroyé, le statut du mineur « *doit garantir notamment une stabilité de l'emploi, le droit au logement permettant aux ressortissants marocains de faire venir leurs familles, le transport gratuit vers les puits et, pour le chauffage, l'attribution de 6 tonnes de charbon par an* »

La direction des Charbonnages confirme qu'« *à de rares exceptions près, tous les mineus marocains sous contrat sont concernés par la nouvelle convention, la plupart ayant déjà bénéficié d'une deuxième embauche* ». D'ores et déjà, ceux du Nord et du Pas-de-Calais ont repris le travail jeudi matin.

[Il semble que les déclarations de M. Stoléru affirmant qu'aucun contrat ne serait renouvelé ont conduit l'ambassade du Maroc à réclamer des éclaircissements sur ce point. Au lieu de négocier « à froid » un accord avec les syndicats, les Charbonnages de France ont été *amenés à une discussion bilatérale* avec les autorités marocaines, et il s'est dégagé l'évidence que le cas des travailleurs concernés entrait dans le champ d'application de la loi du 3 janvier 1979, qui organise les modalités des contrats à durée déterminée et qui stipule qu'un second contrat de ce type ouvre droit à un troisième contrat, cette fois à durée indéterminée.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Le conseil d'administration de la Société Foncière Lyonnaise, réuni le 31 octobre, a pris connaissance de la situation provisoire au 30 juin qui fait apparaître, pour le premier semestre 1980, un bénéfice d'exploitation avant impôt de 11 458 000 F contre 8 385 000 F pour la même période de 1979, soit une augmentation de 36 %.

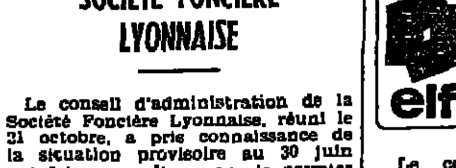
Il a, d'autre part, constaté l'augmentation de capital réalisée par la conversion de 38 099 obligations 7,5 % 1974 entre le 1er janvier et le 30 septembre 1980. Le capital se trouve ainsi porté de 38 236 300 F à 42 046 200 F.

Il est à noter que, en raison de l'importance des conversions spontanées qui se sont ajoutées à celles résultant de la première échéance de remboursement du 1er juillet 1980, le nombre des obligations convertibles émises en 1974 est actuellement réduit de 40 %.

Enfin, faisant usage de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 13 juin 1979, le conseil a décidé de procéder à une augmentation de capital en espèces par l'émission de 52 557 actions nouvelles (1 pour 8 anciennes) au prix de 1 000 F (100 F de capital et 900 F de prime). Le capital de la société sera ainsi porté à 47 301 900 F.

Cette opération a pour objet principal d'assurer le financement d'une opération déjà engagée de construction d'un Centre commercial dans la banlieue de Bruxelles. Le solde éventuellement disponible sera consacré à la réalisation d'investissements immobiliers en France.

Les actions nouvelles, qui seront entièrement libérées lors de l'émission, pouront être souscrites entre le 17 novembre et le 18 décembre 1980 et seront créées jouissance 1er janvier 1981.



elf sogerap

Le conseil d'administration de SOGERAP s'est réuni le 29 octobre 1980.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1979-1980, clos le 30 septembre 1980. Le bénéfice d'exploitation s'élève à 42,7 millions de francs contre 37,7 l'exercice précédent. Après prise en compte de profits exceptionnels sur cession de titres, l'exercice se solde par un bénéfice de 55,5 millions de francs contre 35,7 l'année précédente.

Ces résultats permetttent au conseil d'administration de proposer à *l'assemblée générale* la *distribution* d'un dividende de 11 F par action contre 8,30 F l'année précédente. Le revenu global s'élèvera à 16,50 F par action, compte tenu d'un avoir fiscal de 5,50 F (impôt déjà payé au Trésor), contre 12,45 F l'année précédente.

Les actionnaires de SOGERAP seront convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 19 décembre 1980 afin de statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice

MERLIN GERIN

La situation provisoire au 30 juin *1980 fait ressortir un résultat net* après amortissements, provision et impôts de 17 190 milliers de francs.

Le résultat net de la même période de l'année précédente s'élevait à 10 173 milliers de francs.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (Suisse) S.A.

INAUGURATIONS DU NOUVEL IMMEUBLE DU SIEGE SOCIAL A BALE ET DE L'AGENCE DE ZURICH

Le président Jacques Calvet, accompagné d'une délégation de la direction générale de la B.N.P., s'est rendu en Suisse les 23 et 24 octobre. Au cours de ce voyage, ont été successivement inaugurés l'agence de Zurich de la Banque nationale de Paris (Suisse) ouverte il y a quelques mois et le nouvel immeuble de banque de la direction générale de la B.N.P. (Suisse) à Bâle.

La Banque nationale de Paris (Suisse) S.A., établie à Bâle depuis *trente ans et à Genève depuis une dizaine d'années, renforce ainsi* sa présence sur le territoire helvétique. Principalement orientée jusqu'ici vers le financement du négoce international, dont la Suisse est une base privilégiée, la filiale de la B.N.P. en Suisse se propose de participer plus étroitement à la vie économique et financière de la Confédération, notamment dans ses échanges commerciaux avec la France et les soixante-seize pays où le groupe B.N.P. est installé.

Les représentants des administrations des cantons et villes de Zurich et de Bâle ont honoré de leur présence les manifestations d'inauguration auxquelles ont participé de nombreuses personnalités du monde des affaires.

Par ailleurs, le bureau de représentation de la B.N.P. à Zurich continue, comme depuis 1969, d'assumer les relations avec les banques suisses correspondantes en même temps qu'un rôle de liaison sur le marché financier.

Vous aurez bien plus de succès... devenez
GRAPHOLOGUE
apprenez quelque chose que les autres ignorent. Acquérez une science qui fera des jaloux. Informations gratuites sur notre formation par correspondance avec diplôme de fin d'études par
MSI - Ecole Suisse de Graphologie, dep 3, Weiermatt 64, CH-3027 Berne

(Publicité)

RÉPUBLIQUE D'HAITI

Secrétairerie d'État des travaux publics, transports et communications

Service de construction et de supervision

AVIS DE PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRISES
LOT N° 2

Projet de drainage des eaux pluviales de Port-au-Prince

Les entrepreneurs sont invités à soumettre leur qualification pour entreprendre les travaux nécessaires au programme de drainage des eaux pluviales du lot n° 2 de Port-au-Prince, visant à évacuer les eaux pluviales des quartiers Bolosse et Sanatorium. La construction des ouvrages est prévue pour une utilisation maximum de main-d'œuvre.

Les travaux du lot n° 2 consistent en la réalisation de :
- Canaux en maçonnerie à ciel ouvert .... 640 ML
- Canaux en béton armé à ciel ouvert .... 90 ML
- Dalots en béton armé .... 580 ML
- Ouvrages de chute .... 170 ML
- Chenaux dragues .... 1 500 ML

Il est prévu que le lot n° 2 soit lancé en appel d'offres courant décembre 1980, que l'ouverture des plis se fasse fin janvier 1981, et que les travaux qui dureront environ neuf mois commencent en début 1981

Il est précisé que :

— Les entreprises qui ont déjà été préqualifiées pour le lot n° 1 ne sont pas tenues de présenter un nouveau dossier de préqualification, à moins de modifications importantes survenues depuis la présentation du premier dossier, qu'elles doivent communiquer à fin d'actualisation.

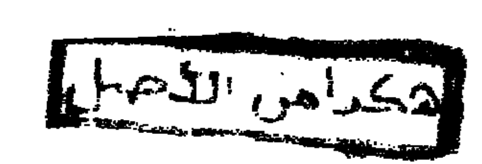
Le projet étant partiellement financé par La Banque Inter-*américaine de Développement (prêt BID 564/SF/HA), seules les* entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilité de la BID sont admises à participer à cet appel d'offres.

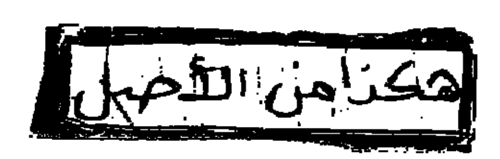
Les entreprises intéressées sont invitées à adresser leur dossier de préqualification en trois exemplaires (un original et deux copies) dans une enveloppe cachetée et scellée au plus tard le 28 novembre 1980 à midi à l'adresse suivante :

Secrétairerie d'Etat des Travaux Publics,
Transports et Communications
Service de Construction et de Supervision
Port-au-Prince - HAITI

Les dossiers de préqualification seront rédigés en langue française et devront apporter toutes informations sur l'entreprise, en particulier il leur est demandé de préciser et d'apporter les preuves avec pièces justificatives de
— Nationalité : antécédents, statuts et membres
— Matériel, moyens et personnel qu'elles comptent utiliser pour ces travaux
— Références et expériences de travaux similaires
— Solvabilité financière

Seules les entreprises préqualifiées seront invitées à participer à l'appel d'offres.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 OCTOBRE

Encore bien orienté

Les valeurs françaises sont toujours bien disposées — l'indicateur de tendance termine à environ + 0,40 % — et l'indice de la Chambre syndicale, qui a atteint mercredi 117,3, devrait inscrire un nouveau record historique.

Rien ne semble décourager les investisseurs, ni la perspective d'une hausse des prix proche de 14 % pour les années 1980 ni les hésitations de Wall Street avant les élections présidentielles.

Outre les achats des Sicav-Monory, on remarque quelques achats étrangers, notamment sur Elf-Aquitaine, qui gagne 2,40 %. Le redressement de Matra, amorcé la veille, s'accentue (+ 4,6 %).

Parmi les autres valeurs en hausse, on note la Télémécanique (+ 7 %), au plus haut de l'année, Kléber-Colombes (+ 4,66 %), C.G.I.P.P. (+ 6,60 %), Lesieur (+ 4,24 %), Signaux (+ 4,22 %), Presses de la Cité (+ 3,23 %), Galeries Lafayette (+ 2,74 %), Radiotechnique (+ 2,53 %), C.M. Industries (+ 5,40 %) et Sogerap (+ 4,40 %) inscrivent des cours records.

Elf Gabon, un moment réservé, marque une hausse de 11,5 %.

Les écarts les plus importants à la baisse sont enregistrés sur U.F.B. (— 6,4 %), Moulinex (— 4,4 %), U.C.B. (— 3,7 %), Vallourec (— 3,3 %), Peugeot (— 2,4 %), toutes au plus bas de l'année. Sont également en recul Bic (— 3,6 %), Olida (— 3,4 %), Pricel (— 2,9 %).

Aux étrangères, les mines d'or se distinguent derechef. East Rand gagne 5,61 %, Harmony Gold 3,47 %, Western Deep 2,96 %.

Les cours du métal jaune marquent pourtant une pause à Londres (643,50 dollars contre 644 dollars). A Paris, le lingot gagne 990 F à 91 985 F, le napoléon 0,90 F à 801 F. L'emprunt 4,5 % 1973 progresse légèrement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. — Au 30 juin 1980, le bénéfice net se monte à 39,5 millions de francs (contre 30,6 millions). Pour l'exercice entier, le bénéfice courant devrait dépasser sensiblement les 100 millions de francs (contre 86,3 millions). Les résultats de la distribution d'eau se maintiennent (en francs constants) en raison notamment du faible accroissement des consommations et de la nette progression des produits financiers.

SOGERAP. — Pour l'exercice 1979-1980, le bénéfice net se monte à 55,5 millions de francs (contre 35,7 millions). Le dividende est porté à 11 F (contre 8,30 F).

TENNECO. — Le bénéfice du troisième trimestre 1980 marque une hausse de 24 %.

AUSSEDAT-REY. — La société va faire apport de sa branche d'activité Polyrey à la Société des panneaux de Corrèze.

BEGHIN-SAY. — La firme vient de porter sa participation dans le capital de la Sucrerie centrale de Cambrai de 33,7 % à 83,77 %. Le prix d'acquisition a été de 481 F par action.

SOCIETE FONCIERE LYONNAISE. — La firme va procéder à une augmentation de capital en espèces au prix de 1 000 F (à raison d'une pour huit anciennes). Cette opération a pour objet principal d'assurer le financement d'une opération, déjà engagée, de construction d'un centre commercial dans la banlieue de Bruxelles.

AMAX. — En neuf mois, la société a déjà enregistré un bénéfice supérieur à celui de l'ensemble de l'exercice 1979 (381,7 millions de dollars contre 385 millions).

AMREP. — Le bénéfice net consolidé devrait se monter en 1980 à 70 millions de francs (contre 66 millions). La société annonce d'autre part qu'elle a acquis 16 % du capital de la Compagnie européenne des pétroles, afin de renforcer les relations commerciales du groupe avec les pays de l'Est et d'Extrême-Orient.

BRASSERIES ET GLACIERES INTERNATIONALES. — Le bénéfice net du premier semestre s'élève à 31,4 millions de francs (contre 20,8 millions).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	28 oct.	29 oct.
Valeurs françaises ..	112,2	113
Valeurs étrangères ..	123,5	125,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	116	117,3

Taux du marché monétaire

Effets privés du 30 10 ... 10 3/4 %

NEW-YORK

Irrégulier

Le marché est toujours hésitant. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, après avoir gagné 2 points en début de séance, a finalement cédé 3,41 points à 929,18.

Après avoir donné un « coup de chapeau » à Ronald Reagan pour sa prestation dans le débat télévisé qui l'opposait au président Carter, Wall Street s'est ensuite montré plus irrégulier. Il est vrai que la nouvelle hausse du taux de base bancaire de 14 à 14 1/2 % ne peut qu'inquiéter les investisseurs, qui, il y a peu de temps encore, espéraient une détente des taux d'ici à la fin de l'année.

Le fait marquant de la séance a été le repli des sociétés pétrolières ayant des intérêts au Canada. La Régie nationale des pétroles canadiens, Petro-Canada, s'apprêterait en effet à prendre une participation de 25 % dans toutes les concessions de pétrole et de gaz du pays. Mobil Oil abandonne 4 3/4 à 75. Standard Oil of California 1 3/8 à 84 3/4.

Bethlehem Steel, qui enregistre au troisième trimestre une perte de 0,74 dollar par action (contre 1,71 dollar), reste inchangé. Chrysler gagne 1/8 à 8 : la perte du trimestre est au niveau de celle de l'exercice précédent (490 millions de dollars contre 461 millions).

Le volume des transactions s'est contracté de 40,30 millions à 37,20 millions.

VALEURS	COURS 28/10	COURS 29/10
Alcoa	68 1/2	68 3/4
A.T.T.	49 1/2	49 1/4
Boeing	35 1/4	35 1/4
Chase Manhattan Bank	40 1/4	39 7/8
Du Pont de Nemours	40 1/2	40
Eastman Kodak	68 5/8	67 3/8
Exxon	77 1/2	75 5/8
Ford	24 3/4	25 1/4
General Electric	52 3/8	53 1/4
General Foods	29	28 7/8
General Motors	49 1/4	49 3/8
Goodyear	16 7/8	16 7/8
I.B.M.	65 5/8	65 1/2
I.T.T.	29 1/2	29 1/8
Kennecott	30 1/8	29 7/8
Mobil Oil	80	75 1/8
Pfizer	43 5/8	43 7/8
Schlumberger	107 5/8	108 1/2
Texaco	38 1/4	38 7/8
U.A.L. Inc.	19 3/4	19 1/2
Union Carbide	46	46 5/8
U.S. Steel	21 3/4	22
Westinghouse	28 1/2	28 1/2
Xerox	64 3/8	62 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/10	30/10
1 dollar (en yens)	211 ..	209 70

BOURSE DE PARIS - 30 OCTOBRE - COMPTANT

[illegible]

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/10	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 357	4 351	4 230	4 440
Allemagne (100 DM)	230 330	238 410	223	236
Belgique (100 F)	14 275	14 374	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 350	213 100	208	217
Danemark (100 krd)	74 880	74 310	72	77
Norvège (100 k)	88	87 930	85	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 630	10 620	10 250	10 300
Italie (1 000 lires)	4 887	4 872	4 600	5 ...
Suisse (100 fr.)	256 050	255 800	250	262
Suède (100 krs)	102 840	102 830	99 ..	104 500
Autriche (100 sch.)	32 560	32 610	31 600	33 100
Espagne (100 pes.)	5 908	5 95..	5 500	5 800
Portugal (100 esc.)	8 520	8 490	7 600	8 400
Canada ($ can. 1)	3 714	3 704	3 600	3 830
Japon (100 yens)	2 087	2 079	1 960	2 080

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/10
Or fin (kilo en barre)	90990	90925
Or fin (en lingot)	90995	91985
Pièce française (20 fr.)	800 10	801
Pièce française (10 fr.)	478	470 50
Pièce suisse (20 fr.)	658 20	658
Pièce latine (20 fr.)	630	630
Souverain	792 90	786
Pièce de 20 dollars	3300	3258
Pièce de 10 dollars	1680	1610
Pièce de 5 dollars		880
Pièce de 50 pesos	3885	3820
Pièce de 10 florins	636 10	642 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

PEUGEOT VA ANNONCER 2 500 DÉPARTS ANTICIPÉS A LA RETRAITE

Le comité central de Peugeot automobile est convoqué pour le lundi 3 novembre. A l'ordre du jour figure l'annonce de 2 500 départs anticipés à la retraite et l'étude des conditions juridiques et technique qui doivent présider à la restructuration des groupes Peugeot et Talbot.

Ce dernier point figurait à l'ordre du jour du comité central extraordinaire de septembre.

D'ores et déjà, la C.F.D.T. a fait savoir que si elle n'était pas opposée par principe à des départs anticipés à la retraite, malgré l'ambiguïté de la procédure, elle insisterait pour que cela ne se transforme pas en des licenciements purs et simples. Elle considère que les départs ne peuvent se faire que sur la base du volontariat et que des mesures industrielles de diversifications doivent être envisagées afin de dégager des emplois nouveaux.

A B C D E F G

À Marseille

Le F.L.N.C. revendique sept attentats contre des établissements bancaires

Sept établissements bancaires ont été l'objet d'attentats à l'explosif dans le centre de Marseille, jeudi 30 octobre, entre 1 h. 50 et 3 h. 30. Des charges, très faibles, ont en effet explosé devant des succursales de la B.N.P., du Crédit du Nord, de la Sudameris, de la Société générale, de la Caisse d'épargne, du Crédit universel et du Crédit agricole. On indique, de source policière, que quatre personnes ont été légèrement blessées par des bris de vitres. Un passant aurait pu, néanmoins, être grièvement touché, puisque trois explosions ont eu lieu aux numéros 82, 87 et 89 de la rue de la République. Les sept attentats ont été revendiqués, au cours d'un appel téléphonique anonyme à l'A.F.P., par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

Le 30 septembre, le F.L.N.C. avait revendiqué un attentat contre la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, située dans le centre de la ville.

Une tactique classique

De notre correspondant

Ajaccio. — Ce n'est pas la première fois que le F.L.N.C. commet les attentats sur le continent. Depuis la création du « Front » le 6 mai 1976, nombre d'actions ont été organisées hors de Corse, notamment à Paris, contre des ministères, des agences bancaires, des installations pétrolières ou ferroviaires. On se souvient aussi de l'attentat contre les gendarmes devant l'ambassade d'Iran, le 14 mai 1980 ; il y avait eu quatre blessés.

L'organisation séparatiste qui défend *« le droit à l'autodétermination du peuple corse »* et *« la destruction de tous les instruments du colonialisme français »* a choisi la violence clandestine parce qu'elle *« ne dispose pas des moyens politiques d'exprimer librement sa volonté »*. La stratégie du F.L.N.C. a été définie à plusieurs reprises par son organe périodique *Ribellu* : propagande armée d'abord, lutte armée ensuite, droit à l'autodétermination enfin.

Apparemment, le F.L.N.C. est passé à la seconde phase, qui comporte *« la mise en échec et la destruction des instruments du colonialisme en Corse, en France et ailleurs »*. Mais cette forme de lutte ne signifie pas *« vouloir battre la France »*, car *« le problème corse est politique et non militaire »*. Mais, *« par l'action militaire et politique progressivement assumée par le peuple, nous contraindrons l'Etat français à négocier »*. De plus, *« il n'est pas question pour nous de calquer notre lutte sur un modèle quelconque (Algérie, Vietnam, Irlande, etc.), mais d'en tirer des enseignements utiles et d'éviter ainsi certaines erreurs »*. Moyen choisi : *« Utiliser les méthodes de guérilla modernes adaptées à la réalité corse, frapper à l'improviste les points sensibles en faisant courir le moins de risques possible à nos commandos, ne pas affronter l'appareil militaire et policier français là où il est supérieur en hommes et en matériel. »*

Quels sont de manière aussi précise que possible les effectifs du F.L.N.C. ? Les enquêteurs eux-mêmes n'ont jamais pu l'établir, leurs évaluations variant de cent à trois cents personnes. Il est cependant évident que les nombreuses interpellations opérées depuis 1977-1978 et les condamnations non moins nombreuses (une cinquantaine au cours des trois dernières années) prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat ne semblent pas avoir porté des coups décisifs à l'organisation.

On peut dès lors se demander si la situation que l'on connaît ne va pas se prolonger pendant une période indéterminée, avec tous les risques que cela peut comporter. — P. S.

Les élections aux comités d'entreprise en 1978

- Le tassement se confirme pour la C.G.T
- Progression des « non-syndiqués », de F.O. et de la C.F.D.T.

Le ministère du travail et de la participation vient de publier les résultats des élections aux comités d'entreprise (C.E.) durant l'année 1978. Ils confirment le tassement continu de la C.G.T.

Ces élections portent sur 2 138 360 suffrages exprimés (taux de participation : 71,1 %) lors du renouvellement de douze mille quatre cent cinq C.E., élus en 1976. Les comparaisons sont donc à faire avec les résultats des élections des années paires, comme le montre le tableau ci-dessous.

Pour le premier collège, qui regroupe les ouvriers et parfois des employés, les résultats de 1978 montrent un nouveau recul de la C.G.T. : 44,9 % des suffrages exprimés au lieu de 47,9 % en 1976 et 49 % en 1974. (Les comparaisons avec les années antérieures doivent être menées avec prudence dans la mesure où le champ de l'enquête était plus restreint.)

La perte d'influence de la C.G.T. bénéficie légèrement à la C.F.D.T., un peu plus à F.O., mais surtout aux listes de « non-syndiqués ».

Pour l'ensemble des collèges, l'évolution est semblable : la C.G.T. passe de 41,5 % des voix exprimées en 1976 à 38,5 % ; la C.F.D.T. progresse de 19,1 % à 20,4 % ; F.O. aussi de 9,3 % à 10 % ; la C.G.C. également de 5,3 % à 6,6 %, tandis que la C.F.T.C. reste étale (2,7 %) et que les « autres syndicats » (autonomes) reculent (5,5 % au lieu de 7,7 %). Ce sont surtout les listes de « non-syndiqués » qui améliorent leur score, en passant de 14,6 % à 16,3 %. C'est dans les entreprises de taille modeste que ces « non-syndiqués » ont le plus d'audience, puisque leur influence s'élève à 34,1 %.

ORIGINE DES CANDIDATURES	1966	1968	1970	1972	1974	1976	1978
Collèges des ouvriers (et parfois des employés) (1er collège) :							
C.G.T.	57,8	55,6	53,9	51,4	49	47,9	44,9
C.F.D.T.	19	19,5	20,2	19,4	19,4	19,8	21,1
C.G.T.-F.O.	8	7,8	7,4	7,6	8,1	9	9,6
C.F.T.C.	2,2	2,9	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Autres syndicats	3	4,8	5,9	6,2	6,1	6,5	5,7
Non-syndiqués	10	9,4	10	12,8	14,3	13,9	15,7

POINTURES ET LARGEURS INTROUVABLES.
JEAN THIOT. LE SPECIALISTE DES POINTURES HORS DU COMMUN.
Du 37 au 50.
82, bd Haussmann, 8e - (Métro St Lazare). 97, rue d'Alésia 14e - (Métro Alésia).
17, rue du Louvre 1er - (Métro Halles. Sortie Turbigo).



A deux semaines de l'ouverture de son procès

M. Henri Tournet est recherché

M. Henri Tournet, l'homme d'affaires parisien qui fut un ami de Robert Boulin et qui devrait comparaître le 12 novembre devant la cour d'assises de la Manche pour y répondre des crimes de faux en écritures authentiques et publiques et usage de faux, en raison des ventes successives des terrains de Ramatuelle, est-il en fuite ? En tout cas, il n'a pas répondu à la convocation que M. Claude Dalsace, conseiller à la cour d'appel de Caen, qui doit présider le procès du 12 novembre, lui avait adressée le 16 octobre en lui demandant de se présenter à son cabinet le 23 octobre.

Conformément aux dispositions de l'article 215-1 du code de procédure pénale, *« l'accusé qui se trouve en liberté doit se constituer prisonnier au plus tard la veille de l'audience de la cour d'assises »*. Il s'agit là de l'exécution de ce que la loi appelle *« l'ordonnance de prise de corps »*, et qui est en tout état de cause décernée par l'arrêt de mise en accusation. Et lorsqu'il s'agit d'un accusé en liberté l'article 215-1 précise que cette ordonnance *« est exécutée si, dûment convoqué par la voie administrative au greffe de la cour d'assises et sans motif légitime d'excuse, l'accusé ne se présente pas au jour fixé pour être entendu par le président de la cour d'assises »*.

Telle est aujourd'hui, et depuis le 23 octobre, la situation pour M. Henri Tournet.

Inculpé le 12 juin 1979 et écroué, M. Tournet avait bénéficié, le 9 juillet suivant, d'une mesure de mise en liberté sous contrôle judiciaire, c'est-à-dire impliquant pour lui certaines obligations telles que ne pas sortir des limites territoriales fixées par le juge d'instruction, informer ce dernier limites, répondre aux convocations de toute autorité ou de toute personne désignée par le magistrat, etc.

A ce sujet, on note que, le 17 décembre 1979, le juge d'instruction chargé du dossier, M. Renaud Van Ruymbeke, avait décidé de retirer son passeport à M. Tournet.

En l'état des choses, le président de la cour d'assises a demandé l'exécution de l'ordonnance de prise de corps concernant M. Tournet, c'est-à-dire de le rechercher et de l'appréhender. Toutefois, l'homme d'affaires dispose encore d'un délai de dix jours pour se présenter à la justice à partir du moment où l'ordonnance de prise de corps lui sera signifiée à la fois par affichage à son domicile de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) (1), ainsi qu'à la mairie de cette commune et par publication légale dans la presse du département de la Manche, qui, pour sa part, doit l'insérer le vendredi 31 octobre. Ce n'est que passé ce délai de dix jours que le président de la cour d'assises peut déclarer l'accusé *« rebelle à la loi »* (article 627 du code de procédure pénale) et engager contre lui la procédure de contumace.

S'il devait en être ainsi, le procès du 12 novembre pourrait néanmoins s'ouvrir pour le co-inculpé de M. Henri Tournet, M. Gérard Groult, ancien notaire de Pont-Hébert (Manche). Ce dernier, qui est aussi en liberté, a en effet, pour sa part, déféré à la convocation de M. Claude Dalsace et répond aux questions de ce magistrat.

(1) M. Tournet possède également une résidence à Ibiza, dans les îles Baléares.

L'homme par qui le scandale arrive

M. Henri Tournet fut, dans la controverse qui aboutit, le 29 octobre 1979, au suicide de Robert Boulin, l'homme par qui le scandale arrive. On peut, de lui, faire deux portraits contradictoires.

L'un présente cet homme, âgé de soixante-sept ans, gaulliste « historique », comme une notabilité aux marges des affaires et de la politique. Ancien résistant et ami de M. Jacques Foccart, cet Auvergnat haut en couleurs, d'une énergie redoutable, a un palmarès impressionnant dans l'échelle de la respectabilité : officier de la légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre et de la croix du combattant volontaire de la Résistance, médaille de la liberté américaine, agent des forces françaises combattantes, il sera, après la guerre, proche de nombreux cabinets ministériels jusque dans les années 60.

A cette époque, il se tourne vers les affaires immobilières. En 1965, il s'installe en Suisse et, plus tard, aux Baléares.

L'autre portrait s'esquisse alors. Il culmine dans la lettre adresssée, le jour de son suicide, par Robert Boulin, à l'A.F.P. Le ministre du travail, avant de se donner la mort, décrit celui qui fut son ami de 1962 à 1979 comme *« un escroc paranoïaque, mythomane, pervers, maître chanteur »*.

C'est que, entre-temps, a éclaté du fait, vraisemblablement, de M. Tournet lui-même, l'affaire des terrains de Ramatuelle. Le promoteur immobilier qu'était devenu l'ancien résistant avait acquis, puis vendu, et revendu à Robert Boulin, dans des conditions douteuses qui lui valurent inculpation, deux hectares.

L'instruction de cette affaire, confiée à un jeune magistrat, M. Renaud Van Ruymbeke, conduira ce dernier à ordonner une perquisition au domicile parisien de M. Tournet qui sera immédiatement écroué, en juin 1979, pendant un mois. Quelques temps après sa sortie de prison, il apprend qu'il est suspendu de l'ordre de la Légion d'honneur. Ce détail le mettra en fureur et lui fera écrire, le 13 août 1979, au chef de l'Etat, une lettre mettant directement en cause Robert Boulin.

Depuis le début de cette affaire, M. Tournet a toujours affirmé que son honnêteté était entière. Il serait dommage qu'il néglige la tribune du procès de Coutances pour continuer de le proclamer. — Br. F.

DEUX SUICIDES D'ADOLESCENTS

Un garçon de treize ans, Noureddine B., d'origine marocaine, s'est pendu dans le garage de la maison familiale à Grenade (Haute-Garonne). Ce suicide, nous signale notre correspondant régional, a provoqué une profonde émotion dans cette petite bourgade de 4 300 habitants, dont une centaine de maghrébins. Le racisme a été mis en cause. Injustement, selon le maire de la ville, M. Bernard Moulières, qui fait remarquer que les élèves nord-africains peuvent, en dehors des heures de classe, suivre des cours de rattrapage donnés par des enseignants bénévoles, pour leur permettre de mieux maîtriser le français.

Selon sa famille, Noureddine serait rentré à la maison avec un mauvais carnet scolaire et sa mère lui aurait dit : « Ton père ne va pas être content ! » Dans la colonie maghrébine, on déclare que certains professeurs sont particulièrement sévères pour noter les élèves immigrés. « C'est faux ! », répondent les enseignants. Le professeur de Noureddine, une femme de trente ans, a indiqué que son élève ne pouvait suivre le reste de la classe et qu'il avait reçu deux avertissements pour actes d'indiscipline.

Ses camarades de classe affirment qu'aucune expression de racisme ne peut être imputée à leurs professeurs.

D'autre part, un jeune homme de seize ans, élève au Lycée polyvalent d'Oullins (Rhône), s'est tiré, à son domicile de Chaponost (Rhône), une balle dans la tête, mercredi 29 octobre, avec la carabine de son père. Cet acte aurait suivi une réprimande de l'un de ses professeurs, après un match de rugby. Selon le proviseur du lycée d'Oullins, qui précise que l'élève était « souvent absent », ce drame ne concerne pas l'établissement. Le jeune homme a été hospitalisé à Lyon.

LA MESSE A LA MÉMOIRE DE ROBERT BOULIN

Outre la famille et les amis de Robert Boulin, plusieurs personnalités ont assisté à la messe célébrée mercredi 29 octobre, à 18 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, un an exactement après la mort de Robert Boulin (*le Monde* du 30 octobre). On remarquait la présence de MM. Michel Debré, Jacques Chaban-Delmas, Olivier Guichard, Lionel Stoléru, Jacques Barrot, Yvon Bourges et de Mme Nicole Pasquier. M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, représentait le gouvernement.

Le numéro du « Monde » daté 30 octobre 1980 a été tiré à 542 474 exemplaires.

LE DEUTSCHEMARK TOUJOURS FAIBLE

Après la journée d'hier mercredi, au cours de laquelle les banques centrales sont, semble-t-il, intervenues de façon concertée et assez massivement pour soutenir le deutschemark (en vendant plusieurs centaines de millions de dollars qui seront, bien sûr, prélevés sur les réserves de la Bundesbank — même quand c'est la Banque de France qui est intervenue), le marché était plus calme ce jeudi matin. Le dollar a très légèrement reculé, coté 4,35 F à Paris (on était monté presque à 4,37 F) et 1,8834 DM à Francfort (on était monté jusqu'au 1,8975 DM). Le deutschemark est toujours à son « plancher », valant à Paris entre 2,3033 et 2,3040 F, mais les interventions ont cessé — ou se sont faites plus rares.

Confirmant les propos tenus par le vice-président de la Bundesbank (voir nos éditions de la veille), le porte-parole du gouvernement fédéral allemand, M. Grünewald, a déclaré, après le conseil des ministres qui s'est tenu mercredi à Bonn, que le cabinet jugeait « inutile et dommageable » une éventuelle dévaluation du deutschemark et que, en conséquence, les rumeurs courant à ce sujet étaient « irréalistes ».

Signalons un net raffermissement de la monnaie nippone. Le dollar est retombé à Tokyo à 209,25 yens.

LE GRECE REPORTE SON QUINZIÈME COLLOQUE « AU LENDEMAIN DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE »

Réuni le 29 octobre, le conseil d'administration du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) a décidé de reporter son quinzième colloque national, qui devait se tenir le 30 novembre à Versailles sur le thème « La cause des peuples » (*le Monde* daté 19-20 octobre).

« Tenant compte du climat de violence qui s'est instauré en France depuis quelques semaines », le GRECE *« entend ainsi dissiper par avance toute équivoque, lutter contre toutes les provocations et œuvrer au rétablissement des conditions normales d'une libre discussion. »* Le Groupement souligne *« que ses travaux ne sauraient faire l'objet d'une exploitation politique pour quelque faction ou tendance que ce soit. »* Son quinzième colloque national aura lieu sur le thème initialement prévu, *« au lendemain de l'élection présidentielle »*.



Son plateau de fruits de mer et ses grillades.
Tables confortables et discrètes.
Service rapide sans interruption de 12 h à 3 h du matin.
OUVERT TOUS LES JOURS
106, BD DU MONTPARNASSE - 326.54.33
PARKING. MÉTRO VAVIN

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
A partir de 998 F dans un choix de 3.000 draperies
Fabrication traditionnelle
ROBES, TAILLEURS ET MANTEAUX SUR MESURE
Prêt-à-porter Homme
Boutique Femme
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, PARIS (Opéra)
Tél. 742-70-81
Du lundi au samedi de 10 h. à 18 h.

CHAMPAGNE
BESSERAT DE BELLEFON





